

LE MONDE diplomatique

L'ÉLOQUENCE
OU LE BAGOU ?

PAR OLIVIER BARBARANT

Page 27.

5,40 € - Mensuel - 28 pages

N° 776 - 65^e année. Novembre 2018

LE MYTHE DE LA RUÉE VERS L'EUROPE

Immigration, un débat biaisé

En Europe, la population stagne et vieillit ; de l'autre côté de la Méditerranée, elle s'accroît et rajeunit. De ce constat, beaucoup concluent que l'explosion des flux migratoires devient inévitable. Il faudrait par conséquent soit se barricader, soit ouvrir les frontières. Cette analyse n'est-elle pas inutilement fataliste ?

PAR BENOÎT BRÉVILLE

LES FLUX MIGRATOIRES en direction de l'Union européenne ont atteint leur plus bas niveau depuis le début de la « crise des réfugiés » déclenchée par la guerre en Syrie. Le nombre de franchissements illégaux des frontières du continent a été divisé par neuf, passant de 1,8 million en 2015 à 204 219 en 2017, selon l'agence Frontex. Pourtant, on parle toujours autant d'immigration. Le thème risque même de dominer les élections européennes du printemps 2019.

C'est en tout cas le souhait conjoint de MM. Emmanuel Macron et Viktor Orbán. Craignant une « invasion », le premier ministre hongrois explique : « Il y a actuellement deux camps en Europe. Macron est à la tête des forces politiques soutenant l'immigration. De l'autre côté, il y a nous, qui voulons arrêter l'immigration illégale. » Les ténors de l'extrême

droite, portés par les sondages et par leurs bons résultats aux dernières élections, s'imaginent désormais majoritaires en Europe. « En Pologne, en Autriche, en Hongrie, nos idées sont au pouvoir », s'est réjoui M^{me} Marine Le Pen, présidente du Rassemblement national, le 16 septembre. De son côté, M. Macron a désigné ces « nationalistes » qui « prônent un discours de haine » comme ses adversaires prioritaires (29 août).

Faire du président français le « chef d'un parti promigrants », selon les mots de M. Orbán, témoigne d'un aveuglement qu'on peine à croire sincère. Avec la loi pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie (promulguée le 10 septembre), il a allongé la durée de la rétention administrative jusqu'à quatre-vingt-dix jours (contre quarante-cinq auparavant), y

compris pour les familles accompagnées d'enfants ; il a instauré le fichage des mineurs isolés, banalisé les audiences de demande d'asile par visioconférence, durci l'accès à un titre de séjour pour les parents d'enfants français, limité le droit du sol à Mayotte, etc.

Au milieu de ce brouhaha, la gauche radicale semble se déchirer entre les partisans de l'ouverture des frontières et ceux d'une régulation qui s'attaquerait aux causes des déplacements de population (1). Un objectif hors de portée, rétorquent les premiers, car le développement des pays du Sud, loin de diminuer les flux migratoires, contribuera au contraire à les alimenter.

(Lire la suite page 16.)

(1) Lire « Embarras de la gauche sur l'immigration », *Le Monde diplomatique*, avril 2017.



MARIE-LAURE VAREILLES. – De la série « Tous pareils, tous pas pareils », 2016

LES RAISONS D'UN BASCULEMENT

Le Brésil est-il fasciste ?

Les élections d'octobre 2018 au Brésil ont été marquées par la percée de M. Jair Bolsonaro et de sa formation d'extrême droite, le Parti social-libéral (PSL). Misogyne, homophobe, raciste, entouré de partisans d'un retour au pouvoir des militaires, M. Bolsonaro incarne un courant politique resté discret en Amérique latine depuis la fin des dictatures.

PAR RENAUD LAMBERT

IL Y A ENCORE quelques mois, le Brésil allait basculer à gauche. Tout indiquait que M. Luiz Inácio Lula da Silva (Parti des travailleurs, PT) remporterait aisément la présidentielle d'octobre 2018. Avec 40 % des intentions de vote, l'ancien chef de l'État jouissait d'une avance confortable sur ses rivaux, y compris dans un contexte de volatilité qui compliquait les estimations. Condamné pour corruption à la suite d'un procès douteux – marqué par une intransigeance que la justice a épargnée aux dirigeants de droite (1) –, « Lula » a toutefois dû renoncer à sa candidature le 11 septembre 2018. Depuis, un député d'extrême droite qui propose de purger le pays du communisme et de restaurer l'ordre a émergé comme l'homme fort du cinquième pays le plus peuplé de la planète. Les Brésiliens seraient-ils donc devenus fascistes en quelques semaines ?

Peu de gens connaissent l'existence de M. Jair Bolsonaro (Parti social-libéral, PSL) avant la campagne de 2018. Ses saillies sexistes, homophobes, favorables à la torture ou regrettant la mollesse répressive du général chilien Augusto Pinochet auraient sans doute été oubliées si elles avaient été proférées par l'un de ces éditorialistes dressés pour activer les pompes à buzz. Censées dessiner le programme d'un homme qui a recueilli 46 % des suffrages lors du premier tour de la présidentielle, elles ont fait le tour du monde.

Les Brésiliens d'extrême droite existent sans doute. Mais représentent-ils davantage qu'une fraction des quarante-

neuf millions de personnes qui ont voté pour M. Bolsonaro ? Doit-on plutôt estimer, comme Juan Jesús Aznarez, éditorialiste du quotidien espagnol *El País*, que le résultat du scrutin illustre « l'analphabétisme politique d'une bonne partie de l'Amérique latine », une région peuplée de « millions d'illettrés en matière de démocratie » (2) ? En d'autres termes, que le raisonnement des éditorialistes en vue pour expliquer l'élection de M. Donald Trump aux États-Unis et le vote en faveur de la sortie de l'Union européenne au Royaume-Uni s'appliquerait également au succès de M. Bolsonaro au Brésil ?

Une troisième analyse part du sentiment de relégation de bon nombre de Brésiliens. Il y a encore quelques années, leur pays suscitait espoir et admiration. Lors de la réunion du G20 d'avril 2009, le président américain Barack Obama interrompt une conversation pour se précipiter vers « Lula », qui vient d'arriver : « Lui, je l'admire : le dirigeant politique le plus populaire du monde ! » Quelques mois plus tard, la couverture de l'hebdomadaire britannique *The Economist* célèbre le « décollage » du Brésil : une émergence spectaculaire, symbolisée par l'envol de la statue du Christ Rédempteur du sommet du Corcovado, à Rio de Janeiro.

(Lire la suite page 8.)

(1) Lire Anne Vigna, « Au Brésil, les ramifications du scandale Odebrecht », *Le Monde diplomatique*, septembre 2017.

(2) Juan Jesús Aznarez, « La solución liberticida », *El País*, Madrid, 9 octobre 2018.

Éclaircie en Asie

PAR SERGE HALIMI

IL EXISTE un pays où, à la différence de ce qui se passe au Brésil, ce sont d'anciens présidents conservateurs que la justice poursuit, condamne pour détournement de fonds et envoie en prison. Où droite, extrême droite et fondamentalistes protestants s'estiment trahis par M. Donald Trump. Où, loin de remettre en cause un accord de désarmement nucléaire, comme avec l'Iran, ou un traité sur les missiles à moyenne portée, comme avec la Russie, le président des États-Unis semble vouloir résoudre un conflit qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait su dénouer. Y compris le dernier, pourtant Prix Nobel de la paix.

Sans doute la chose se passe-t-elle en Extrême-Orient, sans doute est-elle trop compliquée pour prendre sa place dans le grand récit manichéen qui forme et déforme notre regard sur le monde. Cependant, la situation planétaire étant fort sombre, le discours volontariste et optimiste du président sud-coréen Moon Jae-in n'aurait pas dû passer inaperçu. Le 26 septembre dernier, devant l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies, il lançait : « Un miracle a eu lieu dans la péninsule coréenne. »

Un miracle ? Un retournement complet, en tout cas. Nul n'a oublié la volée de tweets rageurs qu'échangeaient il y a un an seulement M. Trump et le président nord-coréen – « le feu et la fureur », le « gros bouton » nucléaire, etc. L'ambassadrice des États-Unis à l'ONU, M^{me} Nikki Haley, vient même de confier que, le 2 septembre 2017, afin de presser Pékin d'agir auprès de son voisin et allié, elle avait agité devant son homologue chinois la menace d'une invasion américaine de la Corée du Nord. Dorénavant, M. Trump salue le

« courage » du président Kim Jong-un, un « ami ». Et, lors d'un meeting républicain, il a même prétendu éprouver pour lui de l'« amour » !

Les Coréens, au nord comme au sud, profitent de cet alignement des astres pour avancer à marche forcée : la droite sud-coréenne est en lambeaux ; le régime de Pyongyang semble enfin privilégier le développement économique du pays. Vilipendé par les démocrates et par les médias américains en raison de son rapprochement, jugé imprudent, avec la Corée du Nord, la Maison Blanche n'admettra pas volontiers que le maestro autoproclamé de l'« art du deal » ait été roulé par plus roué que lui. De toute façon, si les États-Unis choisissaient d'en revenir au « feu » et à la « fureur », la dégradation rapide de leurs relations avec la Chine et la Russie interdirait presque à Moscou et Pékin d'emboîter à nouveau le pas à Washington.

Dans ce tableau général, le désarmement nucléaire de la Corée ne doit pas devenir un préalable à la réalisation des autres volets de la négociation : suspension des manœuvres militaires de part et d'autre, levée des sanctions économiques, traité de paix. Car Pyongyang ne renoncera jamais à son assurance-vie sans de solides garanties : M. Trump n'est pas éternel, la clémence de ses sentiments non plus... Une raison supplémentaire, fût-elle paradoxale, d'être optimiste quant au règlement dans les prochains mois d'un conflit qui dure depuis trois quarts de siècle.

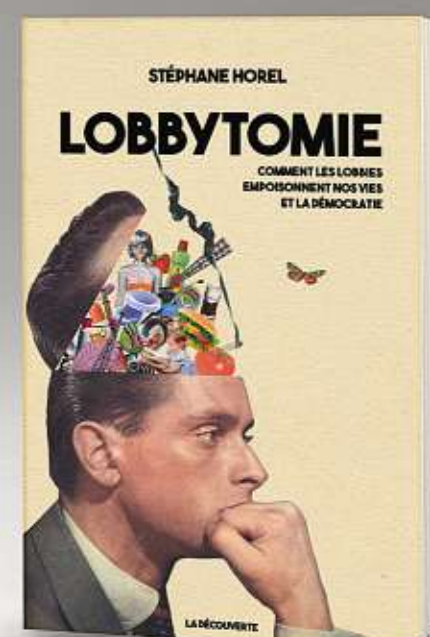
M 02136 - 776 - F : 5,40 € - RD



★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28

Afrique CFA : 2 400 F CFA, Algérie : 250 DA, Allemagne : 5,50 €, Antilles-Guyane : 5,50 €, Autriche : 5,50 €, Belgique : 5,40 €, Canada : 7,50 \$C, Espagne : 5,50 €, États-Unis : 7,50 \$US, Grande-Bretagne : 4,50 £, Grèce : 5,50 €, Hongrie : 1 835 HUF, Irlande : 5,50 €, Italie : 5,50 €, Luxembourg : 5,40 €, Maroc : 35 DH, Pays-Bas : 5,50 €, Portugal (cont.) : 5,50 €, Réunion : 5,50 €, Suisse : 7,80 CHF, TOM : 780 CFP, Tunisie : 5,90 DT.

Pesticides, tabac, amiante, soda...
Les grandes firmes et leurs stratégies pernicieuses
La nouvelle enquête de Stéphane Horel



Éditions
La Découverte

368 pages, 21,50 euros

COURRIER DES LECTEURS

Pierre Rabhi

VR.COM/CLUB154894262

À la suite de l'article de Jean-Baptiste Malet « Le système Pierre Rabhi » (août), M. Rabhi a souhaité apporter les précisions suivantes :

À propos du « système » et du « marketing »

Laisser entendre que j'aurais organisé à mon profit un « système » lucratif en faisant du « marketing », deux notions qui me sont complètement étrangères, est un curieux procédé. Je n'ai aucun rôle dans les associations ou structures que j'ai inspirées et elles n'ont pas de liens entre elles. Leur indépendance financière est la preuve même qu'il n'y a ni système ni marketing. Lieux de formation ou de transformation, elles n'ont jamais prétendu être des fermes modèles « autosuffisantes ».

Je suis blessé qu'on puisse ainsi tenter d'atteindre l'agroécologie et les actions que je mène par de simples insinuations ou spéculations sans fondement, et je m'interroge sur la finalité de cet article.

Ma posture générale n'est pas narcissique, elle relève du témoignage et de la protestation, car j'entends surtout inviter les êtres à s'insurger contre la dépendance, voire l'aliénation, dans laquelle la société marchande les enferme, et les convier à faire chacun leur part dans le changement de la société tout en s'exonérant des colifichets ou des illusions du progrès.

À propos de mes supposés mentors de droite

Ma vie n'est faite que de rencontres, mais on attribue à certaines d'entre elles une dimension démesurée. Et c'est ainsi que l'on veut faire de moi un homme influencé par des idées réactionnaires que l'on m'aurait inoculées dans les années 1960. Je trouve choquant qu'on ravale le docteur Pierre Richard au rang de « vichysso-ardéchois »

au simple prétexte que, dans son jeune âge, il a encadré un chantier de jeunesse et qu'il défendait des idées de « retour à la terre ». Ce qualificatif est indigne en ce qu'il gomme le fait qu'il a été résistant. Initiateur du Parc national des Cévennes, infatigable médecin de campagne fêru d'ethnologie, il courait par tous les temps avec sa 2CV, au point de mettre sa vie en danger. À mes débuts en Ardèche, il m'hébergea, favorisa mon installation agricole, fut mon témoin de mariage, mais à aucun moment il n'a cherché à me transmettre une quelconque idéologie. Seule la passion des écosystèmes, des paysages et des hommes nous réunissait.

Il en va de même de mes rencontres avec Gustave Thibon, écrivain catholique de souche paysanne et révélateur de Simone Weil. Le portrait qu'en trace M. Malet est caricatural. Les échanges que nous avions portaient essentiellement sur la spiritualité. Nous avions trente-cinq ans d'écart et j'étais impressionné par son immense culture, ses dons linguistiques ou sa mémoire.

J'ai le souvenir que, alors que nous étions financièrement exsangues, il nous a aidés, mais on ne peut pas considérer que je sois son disciple ou qu'il fut mon modèle. Hormis notre attachement commun, à l'époque, au catholicisme, nous n'avions pas les mêmes centres d'intérêt ni la même culture. Nous n'étions pas au même niveau et je lui devais la révérence qu'on doit à un ancien. Nous ne nous voyions que de loin en loin - quatre ou cinq fois en tout - et nos échanges se sont vite taris. J'étais à l'âge où l'on n'est pas soi-même confirmé et où l'on picore à droite et à gauche pour se constituer, mais il est dépourvu de sens de faire de lui un de mes mentors alors même que je ne le cite jamais.

À propos de ma compétence et de René Dumont

Je dois revenir sur mon expérience au Burkina Faso, que l'auteur de l'article

tourne en dérision. Curieusement, lorsqu'il est venu avec Maurice Freund, il ne m'a pas du tout interrogé à ce sujet et son récit comporte d'ailleurs de nombreuses inexactitudes.

En 1984, j'opérais déjà au Burkina depuis quatre ans. Joseph Rocher, du Centre de relations internationales entre agriculteurs pour le développement, m'avait invité à y transmettre mon expérience. Un jour, Maurice Freund, accompagné de Philippe Dominiak, est venu chez moi. Je ne le connaissais pas, mais j'avais entendu parler de lui et j'utilisais [la compagnie de vols charters fondée par M. Freund] Point Mulhouse. Après qu'il m'eut exposé son problème de campement hôtelier, j'acceptai de m'investir à ses côtés. J'organisaï à Gorom-Gorom, où sévissait la faim, des formations à l'agroécologie pour des paysans et des stagiaires sans pour autant faire appel, comme il est dit, à la biodynamie ou aux rythmes lunaires. Je préférais expliquer comment réaliser des composts, y compris avec du purin et du fumier, ou utiliser des techniques agro-écologiques. L'urgence était de libérer les paysans de la dépendance aux engrais chimiques. Dans *L'Offrande au crépuscule* (1988), nous avons expliqué, schémas et analyses à l'appui, comment nous avons procédé au Sahel. Ce livre a reçu un prix du ministère de l'agriculture et j'ai été amené à participer à des colloques internationaux.

Ce n'est pas Maurice Freund, mais Thomas Sankara qui a mandaté René Dumont pour « expertiser » mon travail. Je ne crois pas que Dumont ait été « épouvané », car, au départ, nous allions bras dessus, bras dessous. Il ne jurait malheureusement que par les engrais chimiques, dont il disait qu'ils étaient la clé du progrès agricole, comme on peut déjà le lire dans *L'Utopie ou la mort!* (1973). Le personnage était très autoritaire. Je ne disais pas du tout

que le compost est une solution miracle (cf. *L'Offrande...*, édition 2001, page 194), mais Dumont entreprit de saper ma crédibilité et Sankara me convoqua. Au sortir de la réunion, il trancha en ma faveur. D'où l'amertume récurrente de Dumont. Comme peut en témoigner Guy Delbrel, ami de Sankara, celui-ci avait opté pour l'indépendance économique à l'égard de l'industrie des engrais. Sankara envisagea même de me nommer secrétaire d'État au développement rural, mais il fut assassiné.

Contrairement à ce qui est dit, je ne fus nullement contraint de « quitter précipitamment » le Burkina, car j'ai appris son assassinat à la radio alors que j'étais en Ardèche. Preuve de sa fécondité et de son adéquation aux conditions du Sahel, l'agroécologie continue aujourd'hui son chemin au Burkina, où des milliers de personnes y ont été formées, et l'agronome Marc Dufumier, tout aussi titré et expérimenté que Dumont, affirme que les humains pourront tous se nourrir demain grâce à l'agriculture bio.

À propos des patrons et des politiques

Je ne suis nullement responsable des récupérations des uns ou des autres. On prétend que je passe beaucoup de temps avec des dirigeants de multinationale; c'est une fable. Au fil des ans, je n'ai eu que quelques entrevues - à leur demande et sans aucune conséquence - avec une poignée d'entre eux. Pour moi, l'hospitalité est sacrée, et je les reçois comme j'ai reçu M. Malet.

Celui-ci note que j'ai rencontré Emmanuel Macron pendant la campagne présidentielle. Un déjeuner avait été organisé par un ami commun à la condition qu'il n'en soit fait aucune publicité, car il n'était pas question d'un ralliement. Ce fut respecté à la lettre. Maurice Freund et Bernard Chevillat, qui m'accompagnaient, peuvent témoigner que nous avons parlé

de perturbateurs endocriniens, de glyphosate, de l'enseignement de l'écologie en classes primaires, du Sahel et de la tragédie de Sophie Pétronin, qui venait d'être élevée au Mali.

[La réponse de M. Pierre Rabhi suggère, entre autres choses, que l'agroécologie serait mise en accusation par notre enquête. De nombreux articles témoignent au contraire de l'intérêt porté de longue date par Le Monde diplomatique aux questions environnementales, et à l'agriculture biologique en particulier.]

L'influence intellectuelle de M. Rabhi est importante. Elle méritait donc que l'on s'attache à en comprendre les ressorts, en mettant au jour les éléments constitutifs d'une écologie apolitique.

Tout récemment distingué par le prix Albert-Londres du livre, Jean-Baptiste Malet répond par ailleurs sur notre site, de manière détaillée, aux allégations de M. Rabhi relatives au passé de résistant du docteur Pierre Richard. Il revient sur la nature des rapports entre M. Rabhi et Gustave Thibon et, plus généralement, sur l'enquête que nous avons publiée : www.monde-diplomatique.fr/59190

Vous souhaitez réagir à l'un de nos articles :

Courrier des lecteurs,
1, av. Stephen-Pichon 75013 Paris
ou courrier@monde-diplomatique.fr

RECTIFICATIFS

Contrairement à ce qu'affirmait notre article « Dérive répressive au Nicaragua » (octobre), le Mouvement des sans-terres brésiliens n'a pas pris position contre le président nicaraguayen Daniel Ortega à la suite des manifestations qui ont éclaté à partir d'avril 2018.

Une coquille s'est glissée dans l'article de Guillaume Beaulande « Paraguay, pays de l'« or bleu » » (octobre). Le nom de la communauté évoquée par l'auteur est Guahary (et non Guahovy).



PRO DOMO

Le journaliste Eric Alterman relève dans *The Nation* (8 octobre 2018) un biais courant de la presse américaine.

On compte 4583 établissements d'enseignement supérieur aux États-Unis. Pourtant, la plupart des experts ne se soucient que du petit nombre de ceux qu'ils ont fréquentés et dans lesquels ils aimeraient envoyer leurs enfants (ou petits-enfants). Pourquoi n'en savons-nous pas plus sur les politiques désastreuses de l'administration Trump en matière de prêts universitaires et sur les dettes extravagantes qu'elle cherche à imposer aux étudiants ?

FRANCOPHONIE

La nomination de la Rwandaise Louise Mushikiwabo au poste de secrétaire générale de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF)

ne fait pas l'unanimité en Afrique, comme le rapporte le quotidien tanzanien *The Citizen* (12 octobre 2018).

En temps normal, les pays africains auraient applaudi à tout rompre le choix de la Rwandaise Louise Mushikiwabo pour diriger la communauté des pays francophones. Au lieu de cela, sa nomination (...) est accueillie par un silence assourdissant et des murmures réprobateurs. Pour certains observateurs africains, il s'agit d'un coup monté entre le président français Emmanuel Macron et le président rwandais Paul Kagame, qui n'améliorera pas la réputation de la France ni le rôle de l'OIF. (...) « C'est la Francophonie », estime l'auteur ivoirien Michel Alex Kipré (...). « Macron utilise la francophonie comme un jouet, commente Paul Bérenger, chef du Mouvement militant mauricien. C'est une mauvaise nouvelle pour l'OIF, qui est

censée promouvoir les valeurs de la langue française et les droits humains. »

PAILLE ET POUTRE

Peu avant les élections de la mi-mandat aux États-Unis, les médias ont ranimé le spectre de l'ingérence russe. Le public, lui, semble lassé, comme l'explique le magazine *Extra!* (19 octobre 2018).

Un sondage Gallup a révélé en juillet que la proportion d'Américains qui considèrent la Russie comme un problème majeur pour le pays était inférieure à 1%. En ce qui concerne les élections de la mi-mandat et les menaces qui pèseraient sur leur légitimité, une grande majorité d'électeurs estiment que la fraude ou les techniques de découragement électoral représentent un danger beaucoup plus grand pour l'intégrité du suffrage que l'ingérence étrangère, selon NPR [National Public Radio]

(17 septembre 2018). Pourtant, les médias n'abordent pas ces questions de façon aussi approfondie. Une recherche sur les termes « Russie » et « élection » dans la base de données du *New York Times* montre que 4489 articles ont été consacrés à ce sujet depuis le début de 2017, contre seulement 234 pour « élection » et « suppression des électeurs » [voter suppression, terme employé pour décrire les techniques de découragement des citoyens], 306 pour « découpage des circonscriptions » et « élection », et 727 pour « racisme » et « élection ». Ainsi, la question n'est pas de savoir si la Russie, comme d'autres pays disposant d'importants services de renseignement, cherche à influencer les élections des nations étrangères. La question est de savoir pourquoi les médias privés se concentrent sur l'ingérence étrangère et non sur les autres menaces contre la démocratie.

Informez-vous, abonnez-vous ... et contribuez à l'indépendance du Monde diplomatique

- 2 ans - 24 numéros pour 109 €
- 1 an - 12 numéros pour 59 €

Coordonnées :

RMD18BA011

M. M^{me}

Nom

Prénom

Adresse

Code postal [] [] [] []

Ville

Courriel

J'accepte de recevoir des offres du Monde diplomatique : Oui Non

J'accepte de recevoir des offres des partenaires du Monde diplomatique : Oui Non

À renvoyer, accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :

Le Monde diplomatique, service abonnements,
A 2300, 62066 Arras Cedex 9
Tél. : 03-21-13-04-32 (numéro non surtaxé)

Règlement : Chèque bancaire
à l'ordre du Monde diplomatique SA
 Carte bancaire

Numéro de carte bancaire
[] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Expire fin [] [] [] []

Notez les trois derniers chiffres du numéro inscrit au dos de votre carte [] [] []

Date et signature obligatoires →



Le mensuel en version imprimée directement dans votre boîte aux lettres

+ Accès offert à la version numérique et aux 24 derniers numéros

+ NOUVEAU : Les articles en version audio lus par des professionnels (podcast)

Plus simple et plus rapide :
retrouvez cette offre sur
www.monde-diplomatique.fr/abo

Édité par la SA Le Monde diplomatique.

Actionnaires : Société éditrice du Monde, Association Gunter Holzmann, Les Amis du Monde diplomatique

1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris

Tél. : 01-53-94-96-01. Télécopieur : 01-53-94-96-26

Courriel : secretariat@monde-diplomatique.fr

Site Internet : www.monde-diplomatique.fr

Directoire : Serge HALIMI,

président, directeur de la publication

Autres membres : Vincent CARON, Bruno LOMBARD,

Pierre RIMBERT, Anne-Cécile ROBERT

Directrice des relations et des éditions internationales :

Anne-Cécile ROBERT

Secrétaire générale :

Anne CALLAIT-CHAVANEL

Directeur de la rédaction : Serge HALIMI

Rédacteur en chef : Philippe DESCAMPS

Rédacteurs en chef adjoints :

Benoît BRÉVILLE, Martine BULARD, Renaud LAMBERT

Cheffe d'édition : Mona CHOLLET

Rédaction : Akram BELKALD, Evelyne PIELLER,

Hélène RICHARD, Pierre RIMBERT,

Anne-Cécile ROBERT

Cartographie : Cécile MARIN

Site Internet : Guillaume BAROU, Thibault HENNETON

Conception artistique :

Maria IERARDI, Boris SÉMÉNIAKO

(avec la collaboration

de Delphine LACROIX pour l'icongraphie)

Rédacteur documentaliste : Olivier PIRONET

Mise en pages et photogravure :

Jérôme GRILLIÈRE, Patrick PUECH-WILHEM

Correction : Xavier MONTHÉARD, Sarah ZHIRI

Directeur de la gestion : Bruno LOMBARD

Directeur commercial,

chargé de la diffusion numérique : Vincent CARON

Contrôle de gestion : Zaïa SAHALI

Secrétaire : Yuliya DAROUKA (9621),

Sophie DURAND-NGO, attachée communication

et développement (9674), Eleonora FALETTI (9601)

Courriel : prenom.nom@monde-diplomatique.fr

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY. Anciens directeurs :

François HONTI, Claude JULIEN, Ignacio RAMONET

Publicité : Brigitte ANTOINE (01-57-28-39-29)

Diffusion, mercatique : Brigitte BILLIARD, Saveria COLOSIMO-MORIN, Sophie GERBAUD, Sabine GUDE, Carole MERCERON, Christiane MONTILLET

Relations marchands de journaux (numéro vert) :

0805-050-147

Service relations abonnés

• Depuis la France : 03-21-13-04-32 (non surtaxé)

www.monde-diplomatique.fr

• Depuis l'étranger : (33) 3-21-13-04-32

Reproduction interdite de tous articles,

sauf accord avec l'administration

© ADAGP Paris, 2018,

pour les œuvres de ses adhérents

Prix de l'abonnement annuel à l'édition imprimée :

France métropolitaine : 59 €

Autres destinations : www.monde-diplomatique.fr/abo

LES EX-DIRIGEANTS DE FRANCE TÉLÉCOM BIENTÔT DEVANT LA JUSTICE

Quand le management martyrise les salariés

Étrange paradoxe que celui du salariat. Graal moderne, le contrat de travail constituerait un préalable à l'émancipation : n'est-il pas supposé garantir les moyens de subsister ? Pour beaucoup, vivre revient donc à pointer. Mais entrer dans le monde de l'entreprise représente souvent aussi un asservissement aux contraintes liées à l'obsession du rendement. En d'autres termes, une entrave à la vie.

PAR ALAIN DENEAULT *

UNE LECTURE distraite des événements pourrait faire passer ce cas d'école pour une affaire isolée. En juin dernier, il a été statué que l'entité France Télécom et son ancien président-directeur général (PDG) Didier Lombard, de même que ses seconds, MM. Louis-Pierre Wenès et Olivier Barberot, comparaitraient en 2019 pour harcèlement moral. Ils devront répondre des suicides de dizaines d'employés à la fin des années 2000.

À l'époque, France Télécom a changé de statut. Depuis 2004, plus de 50 % de son capital provient d'investissements privés, et tout le secteur des télécommunications est ouvert à la concurrence. L'entreprise est alors dans une gestion de type «gouvernance», notamment en «responsabilisant» son personnel.

Moins employés que «partenaires» à même l'entreprise, les subalternes apprennent à se rendre pertinents auprès de leurs supérieurs immédiats, qui choisissent leurs équipes de travail. Ils doivent atteindre des objectifs irréalistes, développer des méthodes de vente dégradantes, se donner des formations d'appoint, rivaliser pour se caser dans de nouveaux organigrammes, acquérir de nouvelles compétences, sous peine d'être laissés sur le carreau. C'est d'ailleurs l'un des buts de la manœuvre : décourager plus de vingt mille d'entre eux, afin qu'ils quittent l'entreprise sans devoir être formellement licenciés. Un propos

de M. Lombard devant les cadres de France Télécom, le 20 octobre 2006, résume son état d'esprit : «*Je ferai les départs d'une façon ou d'une autre, par la fenêtre ou par la porte.*»

Et il y est parvenu. Dans *La Société du mépris de soi*, François Chevallier s'étonne de l'efficacité de cette absence d'encadrement du personnel. Les individus soumis à ce flou administratif se laissent convaincre que tout dépend d'eux, et qu'ils n'ont donc qu'à s'en prendre à eux-mêmes en cas d'échec. «*Des gens "maltraités", ou se vivant comme tels, non seulement ne se rebellent plus contre ceux qui les amoindrissent au point de les détruire, mais semblent leur donner raison en faisant d'eux-mêmes, et rapidement, ce que leurs exécuteurs cherchaient à faire d'eux par des moyens détournés : des déchets* (1).»

Les méthodes de France Télécom se distinguent peu de celles auxquelles recourent aujourd'hui encore les grandes entreprises. C'est pour mieux y accoutumer la France que, en août 2018, Air France-KLM a nommé PDG le Canadien Benjamin Smith, un administrateur féroce avec son personnel. L'État, qui détient 14,3 % des actions de la société, a d'autant plus volontiers souscrit à cette décision que le parti présidentiel, La République en marche, a adopté sans réserve le vocabulaire du management, allant jusqu'à se qualifier d'«*entreprise politique*».

«Petit chef déviant et toxique»

LE «sniper des RH [ressources humaines]» rencontré par deux équipes de journalistes (2) décrit notamment la méthode du «*ranking forcé*». Son métier consistait à pousser systématiquement vers la porte, sur une base permanente, un certain pourcentage de son personnel jugé moins efficace. «*Vous les mettez dehors et vous engagez d'autres personnes à leur place. Forcément, si vous faites du bon boulot, vous allez recruter des gens meilleurs qu'eux*» : ainsi peut se résumer le mot d'ordre patronal. Mais aussi : «*Il faut régulièrement faire partir les gens*», «*ne pas [leur] donner de deuxième chance*»; «*Quand quelqu'un n'est pas bon, il va rester mauvais toute sa vie*»...

Les motifs d'exclusion se révèlent rudimentaires ou carrément fictifs : l'attribution ou non de bonus pendant l'année, une vieille bourde sortie de son contexte tirée des archives, ou un amalgame de faits indépendants les uns des autres. Quand cela ne suffit pas, les menaces fusent : «*Ce n'est pas la peine de lutter, parce que la société sera plus forte que toi*». Se qualifiant lui-même de «*petit chef déviant et toxique*», un autre ancien cadre relate que le terme «*revitaliser*», appliqué aux entreprises, fonctionne tout simplement comme «*un code, qui veut dire virer*» (3). Toutes ces prothèses lexicales relèvent d'une novlangue qui terrifie sourdement le personnel et insensibilise les dirigeants.

Le management de pointe et son versant politique, la «gouvernance», vont au-delà des techniques de division du travail perfectionnées naguère par Frederick Winslow Taylor (4). Elles œuvrent à la division du sujet. Clivé, fragmenté et concassé dans une série de dispositions manuelles, cognitives, morales et psychologiques qui finissent par lui échapper, celui-ci doit se laisser traverser par des impulsions de tra-

vail sans nom orchestrées par une organisation. À l'ère des barbarismes managériaux, les «*architectures de solutions en intégration fonctionnelle*» ainsi que la «*propriété de processus*» renvoient moins à la gestion d'effectifs qu'à leur digestion (to process).

Concrètement, cela revient à pulvériser la conscience du salarié pour le réduire strictement à une série d'organes, d'aptitudes, de fonctions, de rendements. Que l'idéologie impose d'emblée aux «*demandeurs d'emploi*» la rédaction de «*lettres de motivation*» afin de leur donner la «*chance*» de «*se vendre*» sur le «*marché du travail*» entame déjà leur intégrité. Une fois engagés dans une procédure d'embauche, les voilà soumis à une série d'expériences dont le sens et la portée leur sont étrangers. En les regroupant dans des entrevues collectives, des spécialistes analysent leur langage corporel, identifient leur type psychologique ou relèvent les manifestations de leur inconscient.

Dans de telles situations, les postulants ne savent plus ce qu'on leur trouve, ni pourquoi. Ce n'est pas à leur conscience ni à leur raison qu'on s'adresse : on étudie des dispositions à leur insu. Ils sont plongés dans des simulations, sur des thèmes étrangers au travail qui leur sera demandé. Dans une scène du film de Jean-Robert Viallet *La Mise à mort du travail* (5), on demande aux candidats de simuler une discussion pour savoir dans quelle ville le groupe partira en vacances. On le comprend a posteriori en assistant à la réunion de délibération des petits chefs observant cette fausse querelle de basse-cour : la méthode vise à sélectionner les médiocres, les suiveurs qui se plieront aux directives sans rechigner et qui seront même prêts à dénoncer leurs collègues pour mieux gravir les échelons. Personne ne s'entendra expliquer formellement les raisons de son embauche – ni celles de son rejet.



WILLIAM UTERMÖHLEN. – «Self-Portrait (Split)» (Autoportrait [divisé]), 1977

Une fois les salariés recrutés, il n'est pas rare qu'on les précipite dans le feu roulant du travail en les ayant à peine formés. Ils doivent trouver eux-mêmes les méthodes leur permettant de se réaliser. Non pas faire preuve de créativité, d'initiative ou de responsabilité, contrairement à ce que claironne le discours officiel, mais deviner en leur for intérieur ce que le régime attend précisément d'eux. Celui-ci ne prend plus la responsabilité de ses propres directives. Aux plus zélés de comprendre, à coups d'humiliantes séances d'évaluation et d'autocritique.

Comme on a résolu d'en faire des «partenaires» et des «associés» plutôt que des employés dont on assume la charge, il leur reviendra parfois de payer leur tenue et certains de leurs outils de travail. Le libéralisme les présente comme des individus autonomes nouant un lien d'affaires avec l'entreprise, qui devient, dans cette organisation mentale des rapports, un simple contractant.

La situation produit des effets psychiques jamais vus auparavant. On n'attend plus seulement que le personnel réprime ses impulsions dans le cadre professionnel, obéissant à l'implicite – ou explicite – commandement : «*Tais-toi, je te paie.*» Ce travail consistant à garder pour soi ses récriminations, ressentiments, objections et frustrations ne suffit plus pour le management moderne. Les salariés doivent désormais s'investir positivement dans leur travail. L'autorité ne se satisfait plus qu'ils se laissent enfermer dans des paramètres coercitifs : ils doivent les épouser frénétiquement et en faire authentiquement un objet de désir. Pensons à cette formation exemplaire filmée chez Domino's Pizza par les réalisateurs du film *Attention danger travail*, tout en néologismes et anglicismes managériaux, où le chantage affectif fonctionne à plein régime (6). Des employés sous-payés doivent désirer farouchement être «*les numéros un de la pizza*» parce que, en tant que numéro un, «*on se sent bien*». Voilà le franchisé invitant ces prolétaires à «*se défoncer comme des dingues*» pour la cause, tout en insistant sur le fait que les représentants de la société doivent être résolument interchangeables dans leurs méthodes et leur apparence, qu'ils évoluent à Austin, Paris ou Bielefeld. Marie-Claude Élie-Morin a évoqué dans *La Dictature du bonheur* le meurtre d'une employée de l'entreprise d'habillement canadienne Lululemon par une de ses collègues, qui avait tellement dû se conformer aux formations et aux discours New Age de la société sur la formation personnelle et les techniques de bien-être qu'elle en est devenue folle (7).

avec l'absurdité des situations dans lesquelles ils sont plongés : «*se montrer tolérant à l'ambiguïté*».

Des premiers travaux du sociologue Luc Boltanski sur les cadres dans les années 1970 aux documentaires cités ici, en passant par *Bureaucratie*, de David Graeber (9), on comprend que l'absence de directives claires, ou l'établissement de règles absurdes et contradictoires, permet aux patrons de ne pas assumer ce qu'ils exigent. Graeber cite le cas d'un grand restaurant. Quoique ignorant de ce qui s'est réellement produit un soir de ratage, le patron descend pour enguirlander le premier venu, le chef d'équipe ou la simple recrue, puis remonte dans ses bureaux. C'est entre subalternes qu'est ensuite élucidée la raison pour laquelle il y a eu faute, à la manière de joueurs d'échecs au terme d'une partie. Il ne reste plus aux dirigeants qu'à isoler le rendement des meilleurs et à les ériger au rang d'exemples pour tous les autres afin de contraindre chacun à «*performer*».

Le milieu professionnel et le droit du travail constituent une gigantesque situation d'exception dans l'ordre de la souveraineté politique. La majorité des droits constitutionnels s'y estompent au profit d'un droit d'un nouvel ordre, celui du travail et du commerce. En vertu des notions de subordination et d'insubordination, la liberté d'expression se retrouve considérablement limitée, et celle d'association réduite aux lois sur la syndicalisation. L'initiative réelle est proscrite, et le pouvoir de chantage presque absolu (10). Dans ce huis clos, pouvoir politique et droit d'informer sont quasi absents.

Le cas de la vague de suicides chez France Télécom a eu pour particularité d'être plus spectaculaire et dramatique que d'autres. Cela a permis à l'institution judiciaire, dont les concepts sont grossiers en la matière, de qualifier (partiellement) les faits. Mais qu'en est-il des vies détruites à petit feu par nombre de pratiques identiques ?

(1) François Chevallier, *La Société du mépris de soi. De l'Urinoir de Duchamp aux suicides de France Télécom*, Gallimard, Paris, 2010.

(2) Leila Djitli et Clémence Gross, «*Didier Bille, le sniper des RH*», «*Les pieds sur terre*», France Culture, 11 avril 2018; Virginie Vilar et Laura Aguirre de Carcer, «*"L'exécuteur". Confessions d'un DRH*», «*Envoyé spécial*», France 2, 8 mars 2018.

(3) Lucia Sanchez et Emmanuel Geoffroy, «*Petits chefs : les repentis*», «*Les pieds sur terre*», France Culture, 18 janvier 2018.

(4) Frederick Winslow Taylor, *La Direction scientifique des entreprises*, Dunod, Paris, 1957 (1^{re} éd. : 1911).

(5) Jean-Robert Viallet, *La Mise à mort du travail. 2. L'Aliénation*, Yami 2 Productions, France, 2009.

(6) Pierre Carles, Christophe Coello et Stéphane Goxe, *Attention danger travail*, CP Productions, France, 2003.

(7) Marie-Claude Élie-Morin, *La Dictature du bonheur*, VLB Éditeur, Montréal, 2015.

(8) Jacques Cotta et Pascal Martin, *Dans le secret du burn-out*, France 2, 2016, 52 min.

(9) Luc Boltanski, *Les Cadres. La formation d'un groupe social*, Éditions de Minuit, coll. «*Le sens commun*», Paris, 1982; David Graeber, *Bureaucratie. L'utopie des règles*, Les Liens qui libèrent, Paris, 2015.

(10) Lire Danièle Linhart, «*Imaginer un salariat sans subordination*», *Le Monde diplomatique*, juillet 2017.

ACCÉDEZ À L'INTÉGRALITÉ
DU JOURNAL
DEPUIS SA CRÉATION



- plus de 60 années d'archives depuis 1954
- plus de 700 numéros du journal
- plus de 400 cartes
- plus de 50 000 documents accessibles en ligne grâce à un puissant moteur de recherche

Abonnez-vous !

www.monde-diplomatique.fr/archives

* Professeur au Collège international de philosophie, auteur de *Gouvernance. Le management totalitaire*, Lux, Montréal, 2013.

Premières brèches dans la

C'était l'une des grandes promesses de M. Donald Trump : une fois président, il mettrait en pièces l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena) et le remplacerait par un nouveau traité. Dévoilé fin septembre, le texte renégocié comprend des reculs inquiétants, mais aussi plusieurs avancées sociales. Il porte ainsi un premier coup de canif à l'ordre commercial international.

PAR LORI M. WALLACH *

APRÈS treize mois de négociations, une version révisée de l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena) a été publiée le 30 septembre dernier (1). Personne n'en sera surpris : les gouvernements de l'Américain Donald Trump, du Canadien Justin Trudeau et du Mexicain Enrique Peña Nieto n'ont pas rompu avec le modèle commercial qui prévaut depuis le début des années 1990 et qui favorise les entreprises au détriment des populations. Le nouveau texte contient pourtant plusieurs avancées majeures qui, sous réserve qu'elles soient ratifiées par le Congrès en 2019, pourraient mettre fin à certains dommages graves et persistants causés par l'ancien traité à des millions de citoyens nord-américains (2). Pour ceux qui, aux côtés des syndicalistes et des écologistes, combattent le libre-échange depuis un quart de siècle, ce serait déjà une grande victoire, dont les conséquences s'étendraient bien au-delà du sous-continent.

Signé fin 1992, l'Alena a inauguré un procédé cynique : utiliser les négociations commerciales pour donner de nouveaux droits et pouvoirs aux investisseurs, favo-

riser certains secteurs en situation de monopole, revenir sur des normes sanitaires et des mesures de protection des consommateurs et de l'environnement, etc. – bref, intervenir dans des domaines qui ont peu à voir avec les échanges commerciaux, en vendant le tout à l'opinion sous l'étiquette « accord de libre-échange ».

Maintes fois imité, ce modèle a essaimé sur tous les continents (lire l'article page 11) avec des intitulés divers (accord de partenariat économique, accord de partenariat pour le commerce et l'investissement...). Sa remise en cause par les États-Unis envoie un signal au reste du monde. Elle reflète également l'évolution des partis politiques américains sur la question du libre-échange. Longtemps, les critiques les plus virulentes sont venues de la gauche, aux avant-postes de la lutte contre l'Alena originel en 1994 ou de la « bataille de Seattle » contre l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 1999. Désormais, les coups sont portés par le camp républicain. C'est lui qui a enterré l'accord de partenariat transpacifique (TPP), ardemment défendu par M. Barack Obama. Et qui a remis en chantier l'Alena.

Une invention de Ronald Reagan

POUR ACCÉDER à la présidence, M. Trump a largement exploité la colère des classes populaires contre le dumping social, les délocalisations, la désindustrialisation. Opposant de longue date à l'Alena, il développe depuis toujours une lecture nationaliste de ce traité, bien loin des critiques progressistes formulées par M. Bernie Sanders lors des primaires démocrates de 2016. Selon M. Trump, l'Alena, le « plus mauvais accord jamais signé » par les Américains – une expression qu'il emploie indifféremment pour tous les accords qu'il souhaite remettre en cause... –, n'aurait profité qu'aux Mexicains, avides d'exploiter la faiblesse des États-Unis. À l'écouter, on croirait même qu'il a été imaginé à Mexico pour nuire aux travailleurs américains. C'est évidemment faux. L'Alena est une invention du président Ronald Reagan, qui paracheva

sa première version en 1988 avec l'Accord de libre-échange États-Unis-Canada (ALE). Le Mexique entra dans la danse grâce au président républicain George H. W. Bush, signataire du texte en 1992. Et le démocrate William Clinton ne ménagea pas ses efforts pour le faire approuver par le Congrès (3). Contrairement aux affirmations de M. Trump, qui visent à dresser les travailleurs du Nord contre leurs camarades mexicains, l'Alena est donc un accord *made in America*, conçu comme une machine de guerre contre les salariés des deux pays.

La nouvelle appellation – Accord États-Unis-Mexique-Canada (AEUMC, en anglais USMCA) – ne change pas une donnée fondamentale : le traité s'inscrit toujours dans le cadre qui enferme les 164 membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dont les trois pays signataires. Pourtant, sur certains points importants, il se distingue de ses avatars

* Directrice de Public Citizen's Global Trade Watch, Washington, DC.

Nos précédents articles

- « Mirages du libre-échange », par Lori M. Wallach (juin 2015).
- « Libre-échange, version Pacifique », par Martine Bulard (novembre 2014).
- « Des tribunaux pour détrousser les États », par Benoît Bréville et M. B. (juin 2014).
- « Dans l'Ohio, les emplois volés de Fostoria », par John R. MacArthur (juillet 2011).
- « Alena : comment la Maison Blanche acheta le Congrès », par J. R. M. (*L'Atlas histoire. Histoire critique du XX^e siècle*, 2010).
- « À Tijuana, la mauvaise fortune des "maquiladoras" », par Anne Vigna (novembre 2009).
- « Le jour où le Mexique fut privé de tortillas », par A. V. (mars 2008).
- « Mise à l'encan de l'eau du Canada », par Sylvie Paquerot et Émilie Revil (avril 2001).
- « Au Mexique, les fausses promesses de l'Alena », par Karen Lehman (novembre 1996).
- « Aux États-Unis, les croisés du libre-échange », par Marie-France Toinet (février 1995).
- « Triomphe ruineux pour l'administration démocrate », par Serge Halimi (décembre 1993).



© ADAGP PARIS, 2018

ALEXANDER CALDER. – De la série « Our Unfinished Revolution » (Notre révolution inachevée), 1975

passés. Il pourrait ainsi servir de point d'appui pour infléchir les politiques commerciales au niveau mondial.

Tout d'abord, et c'est un acquis important, le mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE), qui permet aux entreprises de poursuivre les gouvernements dont certaines décisions auraient amputé leurs profits devant des tribunaux d'arbitrage (4), voit son champ d'application drastiquement réduit. Il disparaît dans les relations entre les États-Unis et le Canada. Ottawa et les militants écologistes peuvent s'en réjouir : depuis vingt-cinq ans, à une exception près, toutes les indemnités versées à des entreprises dans des affaires liées à l'environnement faisaient suite à des plaintes de sociétés américaines contre des politiques publiques canadiennes (5).

Concernant le Mexique, le mécanisme de RDIE fait place à une nouvelle approche. Les grands principes que les gouvernements étaient sommés de garantir – égalité de traitement des sociétés

étrangères et des sociétés nationales, sécurité de l'investissement, liberté pour l'entreprise de transférer son capital – ont disparu, tout comme la mention du droit d'investir. Alors que le règlement des litiges version Alena permettait aux investisseurs de contourner les tribunaux nationaux en faisant appel à des arbitres, le nouveau dispositif exige que les investisseurs et les États essaient d'abord de régler leurs contentieux devant les juridictions et les entités administratives des pays concernés. Ce n'est qu'une fois épuisés tous les recours locaux, ou si aucune décision n'a été prise dans un délai de deux ans et demi, que les investisseurs pourront réclamer une indemnité devant une cour d'arbitrage. Et cela uniquement si la plainte porte sur le fait qu'« un investissement est nationalisé ou directement exproprié par un transfert de titre formel ou une saisie pure et simple ». Ou en cas d'actions « discriminatoires » contre un placement déjà réalisé. Par ailleurs, les investisseurs ne seront indemnisés que pour des pertes dont ils apportent la preuve, les dommages « intrinsèquement spéculatifs » étant

exclus. Un moyen d'en finir avec les indemnités astronomiques versées dans le passé pour compenser la perte imaginaire de bénéfices futurs.

Au vu de telles mesures, le lobby patronal américain Business Roundtable, le think tank ultralibéral American Enterprise Institute et le comité éditorial du *Wall Street Journal* ont jugé le nouveau texte « plus mauvais » que l'ancien (6). Il existe

(1) « United States - Mexico - Canada Agreement text », Bureau du représentant américain au commerce, Washington, DC, 30 septembre 2018, www.ustr.gov

(2) Lire « Mirages du libre-échange », *Le Monde diplomatique*, juin 2015.

(3) Lire Serge Halimi, « Triomphe ruineux pour l'administration démocrate », *Le Monde diplomatique*, décembre 1993.

(4) Lire Benoît Bréville et Martine Bulard, « Des tribunaux pour détrousser les États », *Le Monde diplomatique*, juin 2014.

(5) « What does Nafta 2.0 mean for Investor-State dispute settlement? », Public Citizen's Global Trade Watch, Washington, DC, octobre 2018.

(6) « Half a Nafta », *The Wall Street Journal*, New York, 27 août 2018.

Une renégociation

PAR LAURA CARLSEN *

UNE CHOSE est sûre : la signature de l'accord États-Unis-Mexique-Canada (AEUMC, ou USMCA en anglais), qui a conclu la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena), le 1^{er} octobre 2018, s'est accompagnée de quatre soupirs de soulagement – ceux des dirigeants concernés.

M. Donald Trump avait besoin d'une victoire avant les élections de la mi-mandat en novembre. Il avait promis lors de sa campagne présidentielle d'améliorer ou de « mettre en pièces » l'Alena et souhaitait pouvoir afficher des résultats avant d'intensifier sa guerre commerciale contre la Chine. Court-circuité lors de la dernière série de rencontres entre Mexico et Washington, le premier ministre canadien Justin Trudeau ressentait l'urgence de rejoindre la table des négociations avant que le processus se fragmente en pourparlers bilatéraux et que M. Trump brandisse la menace de taxes douanières dans le secteur automobile. De son côté, le président mexicain Enrique Peña Nieto, dont l'impopularité atteint de telles profondeurs qu'elle ferait passer M. François Hollande pour une idole, rêvait de pouvoir afficher une réussite, quelle qu'elle soit, avant de quitter son poste. Conspué pour avoir courbé l'échine devant M. Trump dans un pays qui a érigé la détestation des présidents américains en sport national, il entendait démontrer que la stratégie du cirage de souliers s'avère parfois efficace. Quant à son successeur, M. Andrés Manuel López Obrador, la signature d'un accord avant son entrée en fonctions en décembre signifiait qu'il n'aurait pas à subir l'inquiétude des marchés.

Que dit le texte ? Le changement de nom implique davantage qu'un simple ravalement de façade. La nouvelle appellation abandonne les termes « libre-échange » et « Amérique du Nord », deux chiffons rouges pour la droite « ultra » du Parti républicain,

qui a galvanisé sa base ouvrière en expliquant que l'Alena sapait la souveraineté nationale et vampirisait les emplois américains. En annonçant la naissance de l'imprononçable AEUMC, le 1^{er} octobre à la Maison Blanche, M. Trump a répété : « Il ne s'agit pas d'un Alena bis, mais bien d'un nouvel accord ! » Dans la novlangue du président – que l'autosatisfaction insistante n'embarrasse pas outre-mesure –, l'AEUMC est devenu « l'accord commercial le plus moderne et le plus équilibré de l'histoire [des États-Unis] » (1). De son côté, l'éditorialiste de Fox News Christian Whiton s'est félicité d'un texte qui « révolutionne le commerce international » et annonce l'avènement d'un « nouvel ordre mondial du commerce » (2).

Dans les faits, l'accord mêle des progrès incontestables et des clauses qui pourraient avoir des effets dévastateurs, semant la confusion chez les observateurs. L'AEUMC reflète une préoccupation accrue pour la souveraineté nationale : il reconnaît explicitement le droit des parties à décider des politiques qu'elles mettent en œuvre. Une telle disposition pourrait offrir aux deux cadets, Canada et Mexique, un peu plus de marges de manœuvre. La mesure a déjà conduit à une avancée considérable : l'élimination presque totale du chapitre 11 concernant le règlement des différends entre investisseurs et États (lire l'article ci-dessus).

Les principales avancées concernent la réglementation du travail. Celle-ci ne faisait l'objet que d'un avenant à l'Alena, ajouté à la dernière minute en 1993 afin d'apaiser un Congrès américain réticent. Le nouveau chapitre exige des parties qu'elles adhèrent aux normes de l'Organisation internationale du travail (OIT). Il comprend une annexe listant des mesures détaillées visant à mettre un terme aux syndicats mexicains dits « de protection », liés aux employeurs, et à instaurer des processus de négociation collective au sud du río Bravo.

(1) Donald Trump, conférence de presse à la Maison Blanche, Washington, DC, 1^{er} octobre 2018.

(2) « Trump has just revolutionized global trade by replacing Nafta with USMCA », Fox News, 2 octobre 2018, www.foxnews.com

* Directrice du Center for International Policy (CIP).

UNE NOUVELLE VERSION DE L'ALENA

forteresse du libre-échange

pourtant une faille : une disposition visant à protéger les neuf entreprises américaines qui se sont partagé treize contrats à l'occasion de la privatisation partielle du secteur du pétrole et du gaz par le gouvernement de M. Peña Nieto. Il est prévu que ces multinationales resteront protégées par le dispositif de RDIE si le Mexique maintient d'autres accords commerciaux permettant ce mécanisme.

Au-delà de cette réserve, le coup porté aux cours d'arbitrage marque un recul significatif du pouvoir des investisseurs face aux États. Comme cette attaque vient d'un gouvernement particulièrement dévoué aux entreprises – en témoignent les substantielles baisses d'impôt que leur a consenties M. Trump –, les futurs présidents américains pourront difficilement faire machine arrière. Et les nombreux pays qui cherchent depuis des années à échapper au régime du RDIE pourront trouver là une source d'inspiration.

Cependant, rien n'empêche véritablement les multinationales américaines de continuer à délocaliser leurs usines, à verser aux Mexicains des salaires de misère ou à se débarrasser de leurs déchets toxiques dans la nature. Pour éviter cela, il faudrait que l'accord intègre des règles sociales et environnementales fortes, applicables rapidement et sans contestation possible. Ce n'est pas le cas. Si certaines normes ont été améliorées – le Comité consultatif sur le travail, composé de syndicats, évoque des progrès « modestes mais significatifs (7) » –, les outils pour les appliquer manquent ou restent vagues.

L'AEUMC incorpore notamment de nouvelles garanties sur le droit de grève, sur la violence contre les syndicalistes et les travailleurs immigrés. Tandis que les normes sociales et environnementales figuraient en annexe de l'Alena et n'avaient aucun caractère contraignant, elles apparaissent désormais au cœur du texte – ce qui leur donne théoriquement un caractère contraignant –, comme c'est le cas dans tous les traités signés par les États-Unis depuis 2007. Toutefois, l'existence de mécanismes de coercition, si elle est nécessaire, ne suffit pas. Depuis dix ans, les administrations démocrates et républicaines n'ont en effet jamais utilisé ces outils pourtant à leur disposition, même

pour les violations les plus flagrantes des normes du travail et de l'environnement. Les syndicats réfléchissent actuellement à un moyen de faire respecter ces obligations par les autorités. Contre toute attente, ils ont pour allié le représentant américain au commerce, M. Robert Lighthizer, un républicain conservateur connu pour ses vigoureuses critiques de l'Alena.

À la différence des syndicats, qui ont tenté de peser sur le cours des négociations, les militants écologistes sont largement restés à l'écart. M. Trump affichant de façon provocante son désintérêt pour le sujet, ils savaient leurs tentatives vouées à l'échec. Un président climatosceptique n'allait pas intégrer des demandes que M. Obama lui-même avait rejetées lors des négociations du TPP : rendre l'accord de Paris contraignant, taxer les produits importés en fonction des émissions de gaz à effet de serre... Ils ne se sont pas trompés.

Le nouveau traité ne fait aucune mention du changement climatique, une omission remarquable à un moment où le sujet occupe le débat public. Suivant le modèle du TPP, et contrairement à ce que les élus démocrates avaient obtenu pour les quatre derniers accords signés par M. George W.

Bush, l'AEUMC n'exige pas que les États concernés adoptent, préservent ou appliquent des lois nationales en conformité avec les sept principaux accords multilatéraux sur l'environnement. Seule est évoquée la convention sur le commerce international des espèces de faune et flore sauvages menacées d'extinction (Cites), et les nouvelles clauses en la matière imposent très peu d'obligations réelles.

Les rares progrès en matière d'écologie s'expliquent moins par la volonté de protéger la planète que par celle de restaurer une forme de souveraineté. Ainsi, les dispositions contenues dans l'Alena obligeant les États à exporter leurs ressources naturelles, quand bien même ils s'emploieraient par ailleurs à les conserver, ont été éliminées. Il en va de même pour l'obligation de proposer un libre accès aux réseaux routiers d'Amérique du Nord à tous les poids lourds mexicains, américains et canadiens, en faisant fi des considérations liées à la sécurité et à l'environnement. Au cours des années 2000, les États-Unis avaient tenté de limiter l'accès à leur territoire des camions immatriculés au Mexique. Un tribunal de l'Alena avait alors autorisé Mexico à adopter des mesures de rétorsion, sous la forme de droits de douane sur 2,4 mil-

liards de dollars d'exportations américaines (8). Le traité renégocié restaure le droit des pays à définir des règles concernant l'accès à leurs routes.

Mais c'est sans doute dans le domaine du travail que le nouveau texte se montre le plus novateur. Une clause subordonne l'accès aux avantages du traité commercial à des exigences en matière de rémunération des salariés : pour que des véhicules soient éligibles au marché automobile nord-américain, entre 40 et 45 % de leur valeur devra être produite par des ouvriers payés au moins 16 dollars (14 euros) l'heure. Plus généralement, 75 % de la valeur des véhicules devra être produite en Amérique du Nord – l'Alena prévoyait 62,5 % et le TPP, 45 %. Faute de données disponibles, on ne sait pas si, ni dans quelle mesure, ces critères conduiront à des augmentations de salaire ou à la relocalisation de la production, ni si la chaîne d'approvisionnement sera affectée. Le Comité consultatif sur le travail a en tout cas jugé que ces mesures étaient susceptibles de faire progresser la production et l'emploi. Mais il faut surtout retenir que, pour la première fois, comme les syndicats le demandent depuis longtemps, les salaires sont concernés par les « règles d'origine » auxquelles les marchandises doivent satisfaire afin d'être dispensées de droits de douane.

En dehors de ces avancées, et de quelques autres, le nouveau traité reprend de multiples dispositions contenues dans l'Alena. Il reconduit nombre de règles inévitables en vigueur à l'OMC, parfois en les aggravant, notamment en matière de protection des consommateurs. La très puissante industrie agroalimentaire est parvenue à faire inscrire ses principales exigences, sauf une, mise en échec par une énergique contre-offensive des associations : empêcher les États d'avertir leurs citoyens des excès de sucre dans certains produits. On pourrait également mentionner les droits de monopole accordés aux laboratoires pharmaceutiques (lire l'article ci-dessous), ou encore les nouvelles règles sur le « commerce numérique » qui, entre autres problèmes, interdisent aux États d'exiger un stockage local des données. Ces règles pourraient annihiler tout effort des pouvoirs publics pour protéger la vie privée et la sécurité des citoyens. Les mesures sur le copyright imposent en outre au Canada d'allonger de vingt ans la durée actuellement prévue.

Mélange de mesures audacieuses et de défense du statu quo, l'AEUMC sera discuté par le Congrès américain en 2019, et sa mouture actuelle est susceptible d'être amendée. Une éventuelle victoire des démocrates au Sénat ou à la Chambre des représentants lors des élections de la mi-mandat du 6 novembre leur donnerait l'occasion de poser des conditions avant d'apporter leur soutien à ce texte. Ils pourraient ainsi tenter de combler ses failles les plus béantes. Ils devraient en tout cas prendre acte de l'amélioration de certaines normes sociales, de l'introduction de clauses salariales, de la neutralisation des tribunaux d'arbitrage : ces acquis pourront servir de base à de futures campagnes, et pas seulement en Amérique du Nord.

Dans cette perspective, s'opposer par réflexe pavlovien à tout acquis de la renégociation au motif qu'elle a eu lieu sous la présidence Trump constituerait une faute politique. Cela conforterait les partisans du statu quo néolibéral, qui mettent dans le même sac le retrait isolationniste de l'accord de Paris sur le climat et l'opposition au libre-échange. Cela accrédi- terait également l'idée que la défense de l'Alena est la seule solution au nationalisme économique de M. Trump, ce qui compromettrait vingt-cinq ans de travail des militants progressistes et syndicaux. Jamais le modèle commercial mis sur pied au début des années 1990 n'a été aussi vulnérable. Autant s'employer à lui porter le coup de grâce.

LORI M. WALLACH.

déconcertante

Le texte établit qu'entre 40 et 45 % de la valeur des véhicules couverts par l'accord devra être produite par des travailleurs gagnant au moins 16 dollars (14 euros) l'heure, soit environ quatre fois le salaire d'un employé du secteur automobile au Mexique. Il est peu probable que les entreprises – américaines, pour la plupart – établies dans le pays quadruplent les salaires dans un avenir proche ou qu'elles se relocalisent aux États-Unis du jour au lendemain, mais l'idée de combler le fossé salarial entre les deux pays marque un progrès qui mérite d'être relevé. Cette disposition conduira-t-elle à augmenter les salaires au Mexique et à entraver le dumping salarial ? Cela dépendra de M. López Obrador, dont les promesses de campagne recourent déjà une partie des mesures évoquées dans l'accord.

PARMI les perdants, on compte d'ores et déjà les petits agriculteurs des trois pays. Les grands producteurs laitiers américains enregistrent une victoire relative en obtenant un meilleur accès au marché canadien. Le Canada dispose en effet d'un système de gestion de l'offre laitière qui vise à maintenir des prix dignes pour les producteurs et qui limite l'importation. L'accord maintient ce système, mais permet d'accroître les importations. L'industrie laitière canadienne a parlé d'une « mort par lacération (3) ». Le texte pérennise aussi l'accès des géants du Midwest (comme Cargill ou Archer Daniels Midland) au marché mexicain, sans pour autant ravir les exploitations familiales américaines. L'Institut pour la politique agricole et commerciale a rappelé que les petits exploitants « réclament depuis des décennies un autre type d'accord commercial » : « Nous voulons des règles qui défendent des systèmes solides, durables et justes, ainsi que les économies rurales. Cette nouvelle mouture ne permettra pas d'atteindre ces objectifs » (4).

Même préoccupation chez les petits paysans mexicains, les plus grands perdants de l'Alena, lequel avait noyé leur pays sous les importations américaines. La coalition Plan de Ayala, qui milite pour la défense de l'agriculture familiale, regrette l'absence de régulation de la circulation des denrées stratégiques, le faible encadrement de la propriété intellectuelle des pratiques

traditionnelles et la promotion des organismes génétiquement modifiés. M. Ernesto Ladrón, porte-parole de la coalition, nous explique : « Le texte s'attache surtout à défendre les grands producteurs américains. Notre objectif, c'est l'autosuffisance alimentaire, mais cet accord nous place sur des rails qui mènent dans la direction opposée. »

Autre sujet sur lequel on enregistre un recul de taille : le droit à des médicaments bon marché. Les États-Unis ont obtenu l'extension à dix ans des brevets sur les molécules biologiques, ainsi que la possibilité de modifier et de renouveler des brevets menacés d'expiration. Les actionnaires des sociétés pharmaceutiques américaines peuvent d'ores et déjà approfondir leurs poches : elles seront garnies.

Sans surprise, l'AEUMC délaisse une grande partie des aspects que les progressistes auraient souhaité modifier. Pour être viable, l'intégration de la région nécessite qu'on s'intéresse au changement climatique, aux inégalités, à l'extractivisme, aux paradis fiscaux, à la spéculation financière... Le terme « changement climatique » ne figure même pas dans le nouveau texte, pas plus que celui d'« immigration », alors que les efforts visant à faciliter la mobilité du capital en entravant celle des personnes conduisent à des migrations que la chasse aux clandestins ne suffira pas à tarir.

L'accord finalement conclu ne supprime même pas les barrières douanières américaines sur l'acier et l'aluminium canadiens et mexicains. Cela suggère que l'intégration telle que la conçoit Washington traduit un souci plus important pour ses échanges que pour le « libre » échange. Les victoires à la Pyrrhus de Mexico et d'Ottawa ne changent pas le rapport de forces entre partenaires...

LAURA CARLSEN.

(3) Janyce McGregor, « Dairy industry fears "death by 1,000 cuts" through new trade deal », CBC News, 2 octobre 2018, www.cbc.ca

(4) « "New Nafta" falls flat for farmers, food advocates », Institute for Agriculture and Trade Policy, Minneapolis, 1^{er} octobre 2018.

À fronts renversés

« C'est un grand pas en avant, et je suis ravi que les trois pays aient travaillé ensemble pour parvenir à un accord. Ma première priorité est de stopper la délocalisation des emplois de l'Ohio et c'est ce que je vais regarder quand j'analyserai le nouvel accord en détail. Nous avons encore du travail devant nous avant la ratification [par le Congrès] et je vais continuer à collaborer avec le gouvernement pour définir le cadre d'application du nouvel Alena. »

Sherrod Brown, sénateur démocrate de l'Ohio, 1^{er} octobre 2018.

« Pendant des décennies, l'Alena a contribué à diminuer les salaires des travailleurs et à expédier les emplois bien payés à l'étranger. L'accord final doit éliminer les incitations aux délocalisations, augmenter les rémunérations des travailleurs américains et inclure des normes environnementales et sociales fortes, avec des mécanismes de contrainte (...). J'apprécie les efforts du représentant américain au commerce Robert Lighthizer pour s'attaquer à certains de ces problèmes au cours des renégociations. (...) Dans les prochaines semaines, le Congrès devra se prononcer et déterminer si cet accord est susceptible d'améliorer la vie des travailleurs en Amérique du Nord. Si ce critère n'est pas rempli, l'accord devra être rejeté. »

Rosa DeLauro, représentante démocrate du Connecticut, 31 août 2018.

« Concernant les aspects négatifs, on constate une très nette augmentation des mesures protectionnistes. Une clause requiert que 75 % de la valeur des voitures soit produite en Amérique du Nord, faute de quoi elles ne seront pas exemptées de droits de douane. Les prix des composants des automobiles ont déjà augmenté en raison de la guerre commerciale que le président Trump mène contre la Chine. Ils vont s'élever encore plus si l'on oblige les industriels à utiliser des pièces fabriquées sur place, alors qu'ils auraient pu les importer à bas coût. Il y a aussi une mesure exigeant qu'une part significative des voitures soit produite par des ouvriers payés 16 dollars l'heure. Cela revient, de la part des États-Unis, à imposer un salaire minimum dans le secteur automobile pour toute l'Amérique du Nord. L'administration Trump excède même les demandes des gauchistes les plus audacieux. »

FreedomWorks, lobby conservateur et libertarien, 9 octobre 2018.

« Contrairement aux affirmations du président Trump, le nouveau traité marque d'importants reculs et impose des restrictions qui vont entraver le commerce et l'investissement, au risque d'étouffer la croissance. En matière d'industrie automobile, l'accord innove, mais d'une manière perverse : c'est le premier accord de libre-échange négocié par les États-Unis qui élève les barrières au commerce et à l'investissement au lieu de les diminuer. Il superpose des couches de nouvelles régulations que les entreprises doivent respecter pour être exemptées de droits de douane – des couches qui vont assurément augmenter le prix des voitures et réduire le nombre d'emplois dans ce secteur en Amérique du Nord. »

Peterson Institute for International Economics, think tank néolibéral établi à Washington, 2 octobre 2018.

(7) « Report on the impacts of the renegotiated North American free trade agreement », American Federation of Labor-Congress of Industrial Organizations (AFL-CIO), Washington, DC, 27 septembre 2018.

(8) « Mexico slaps tariffs on US goods in trucking spat; Obama vows swift response », Bridges, vol. 13, n° 11, Genève, mars 2009.

Pour sortir de l'impasse

Phare dans la nuit néolibérale des années 2000, le Venezuela traverse une crise aiguë. Plus de deux millions de personnes auraient quitté le pays, sur une population totale de trente et un millions. D'abord internes, les convulsions ont pris une dimension internationale à la suite de sanctions américaines. Celles-ci compliquent l'identification de solutions aux difficultés du pays.

PAR TEMIR PORRAS PONCELEÓN *

LA PÉRIODE pendant laquelle Hugo Chávez a présidé aux destinées du Venezuela (1999-2013) a été marquée par des réussites incontestables, notamment en ce qui concerne la réduction de la pauvreté. Le chavisme pouvait également se prévaloir de résultats plus qu'honorables dans des domaines où il était moins attendu, comme la croissance économique : le produit intérieur brut (PIB) a par exemple été multiplié par cinq entre 1999 et 2014 (1). Cela explique sans doute ses nombreux succès électoraux et la longévité de son hégémonie politique. Un tel contexte a permis de refonder des institutions sclérosées à travers un processus constituant ouvert et participatif, tout en recourant de manière systématique au vote populaire – au point de faire dire à l'ancien président brésilien Luiz Inácio

Lula da Silva qu'au Venezuela « *il y a des élections tout le temps, et quand il n'y en a pas, Chávez les invente* ». Sur le plan régional, la révolution bolivarienne a contribué à rendre possible la « vague rouge » qui a balayé la région pendant la première décennie du siècle (2), portant des forces progressistes au pouvoir par la voie électorale, souvent pour la première fois dans l'histoire de pays qui semblaient déterminés à en finir avec leur statut d'« arrière-cour » des États-Unis.

La mort de Chávez (à 58 ans, en mars 2013) et la transition politique qui a amené au pouvoir son successeur désigné, M. Nicolás Maduro, lors de l'élection présidentielle anticipée du 14 avril 2013, ont toutefois inauguré une nouvelle période. Et brouillé les repères.

Essoreuse à billets verts

DEPUIS 2014, le Venezuela traverse la crise économique la plus grave de son histoire, qui a non seulement provoqué une situation de détresse sociale, mais également contribué à approfondir la polarisation politique qui caractérise le pays depuis deux décennies. Un point de rupture a été atteint entre le gouvernement et l'opposition, mettant à mal le fonctionnement des institutions de 1999.

Le caractère exceptionnel de cette crise tient à la fois à sa durée et à sa sévérité.

* Ancien conseiller auprès du président Hugo Chávez pour les questions de politique étrangère (2002-2004), ancien directeur du cabinet de M. Nicolás Maduro (2007-2013) et ancien vice-ministre des affaires étrangères (entre autres responsabilités au sein des gouvernements vénézuéliens entre 2002 et 2013).

En 2018, le Venezuela devrait enregistrer sa cinquième année d'affilée de récession économique, avec une contraction du PIB qui pourrait atteindre 18 %, après une chute d'entre 11 et 14 % en 2017. L'État vénézuélien ne publiant plus de données macroéconomiques depuis 2015, certains suggèrent que les institutions internationales, tels le Fonds monétaire international (FMI) ou les grandes institutions financières privées, noircissent le tableau en raison de préjugés idéologiques. Des chiffres gouvernementaux confirment néanmoins la chute du PIB de 16,5 % en 2016 (3). Entre 2014 et 2017, la contraction cumulée de l'économie s'établirait donc à au moins 30 % (4), un effondrement comparable à celui des États-Unis après la crise de 1929 qui a engendré la Grande Dépression.

Les causes initiales du ralentissement économique constaté depuis 2014 ne font guère de doute. En juin de cette année-là, les prix internationaux du pétrole, qui représente 95 % de la valeur des exportations vénézuéliennes, ont atteint un pic avant de s'effondrer, passant de 100 à 50 dollars en six mois, puis à 30 dollars en janvier 2016. Mais, contrairement à ce que suggère la sagesse populaire, les mêmes causes ne produisent pas mécaniquement les mêmes effets : tout dépend de la stratégie mise en œuvre pour y répondre. Dans un contexte de choc exogène d'une rare violence, celle choisie par les autorités vénézuéliennes laisse perplexe. Et ce d'autant plus que l'économie donnait des signes de fragilité bien avant l'effondrement des cours du brut.

En dépit d'un niveau d'inflation structurellement élevé (5) (à deux chiffres en temps « normal »), le gouvernement du président Maduro a décidé de maintenir une politique de contrôle des changes qui imposait une parité fixe de la monnaie nationale, le bolivar, face au dollar américain. Il n'en fallait pas plus pour aiguïser l'appétit de certains, qui comprirent rapidement que le mécanisme leur permettait d'acheter un actif sûr (la monnaie américaine) à un prix très inférieur à sa valeur réelle. En favorisant ainsi la fuite des capitaux, la politique de change du gouvernement a transformé le pays en une immense essoreuse à billets verts (6).

Jusqu'en 2014, les recettes pétrolières sont restées abondantes. Mais la valeur des importations (souvent surfacturées) ne cessait d'augmenter, puisqu'elle alimentait la stratégie d'accumulation commune aux bourgeoisies des pays pétroliers : la « capture de rente », qui consiste à 1° transformer les réserves pétrolières en dollars ; 2° utiliser ces dollars pour doper la monnaie nationale, et donc le pouvoir d'achat de la population ; 3° accroître les ventes du secteur importateur, piloté par l'élite. Et puis le cours du pétrole a commencé à basculer...

L'État a décidé de financer son déficit budgétaire (la différence entre le montant de ses dépenses et celui de ses recettes) en ayant recours à la fameuse « planche à billets » et de réduire ses importations en restreignant la vente de dollars sur le marché officiel. Cette double décision a marqué le début des pénuries (7) et libéré les tendances inflationnistes, bientôt hors de contrôle : une masse monétaire (le nombre de billets en circulation) croissante étant disponible pour une quantité décroissante de biens et de services, la flambée des prix était inévitable.

Le cours du billet vert, recherché tant par les importateurs que comme valeur refuge, a alors explosé sur le marché noir. Bientôt, la valeur du dollar « parallèle » a fait référence dans la rue pour la fixation du prix des biens et des services. La hausse des prix érodant rapidement les salaires et les budgets publics, l'État a tenté de soutenir le pouvoir d'achat en mettant toujours plus de billets en circulation. Entre 2014 et 2017, la masse monétaire a bondi de 8 500 %. Tous les

ingrédients étaient alors réunis pour que l'économie entre en hyperinflation. Sans surprise, l'indice des prix à la consommation (une mesure commune de l'inflation) est passé de 300 % en 2016 à 2 000 % en 2017. Pour 2018, les estimations varient de 4 000 % à 13 000 000 %. Dans ce dernier cas de figure, un bien acheté 1 000 bolivars au 1^{er} janvier 2018 en coûterait 13 000 000 le 31 décembre.

Complication supplémentaire : 2016 et 2017 ont été marquées par d'importantes échéances de remboursement de dette. En dépit de revenus pétroliers en chute libre, et poursuivant en cela la doctrine de Chávez, le gouvernement de M. Maduro a respecté scrupuleusement ses engagements. Du moins jusqu'en décembre 2017. Lors d'une allocution télévisée, le président a alors annoncé qu'entre 2014 et 2017 le pays avait remboursé la somme colossale de 71,7 milliards de dollars de dette.

Une fois encore, la stratégie du pouvoir pour répondre aux difficultés soulève de nombreuses questions. Car rembourser les créances a impliqué de « monétiser » des actifs de la nation, autrement dit de les apporter en garantie, voire de les vendre, pour lever les sommes dont l'État avait besoin. Au cours de cette période, le Venezuela a tantôt utilisé l'or monétaire des réserves internationales, tantôt eu recours à ses droits de tirage spéciaux (DTS) au FMI (8). Quand il n'a pas directement contracté des prêts auprès des compagnies pétrolières de pays alliés, comme

le russe Rosneft, en apportant en garantie 49,9 % des actions de l'un de ses actifs les plus précieux, la compagnie de raffinage Citgo, dont le siège et les opérations se trouvent aux États-Unis.

En septembre 2016, la compagnie pétrolière nationale Petróleos de Venezuela SA (PDVSA) a proposé à ses créanciers un échange d'obligations qui, pour allonger de (seulement) trois ans la maturité d'une série de titres (de 2017 à 2020), offrait en garantie les 50,1 % restants du capital de Citgo, mettant ainsi en danger le contrôle de cette société par PDVSA en cas de défaut de paiement. Cette opération de refinancement partiel, la seule sous la présidence de M. Maduro, n'a pour l'essentiel attiré que des fonds spéculatifs, alléchés par l'hypothèse d'un défaut qui leur permettrait de mettre la main sur le raffineur américain.

Une question demeure : pourquoi l'État s'est-il senti dans l'obligation de payer, en temps et en heure, jusqu'au dernier centime de sa dette, alors qu'à partir de 2014 ses revenus fondaient ? Pourquoi, sans qu'il fût même nécessaire de faire défaut, n'a-t-il pas cherché à procéder à une renégociation globale avec ses créanciers ? L'accès aux marchés de capitaux devenait plus restreint et coûteux à mesure que la situation se dégradait, mais une négociation était encore possible, en associant par exemple la Chine, partenaire financier-clé du Venezuela qui a continué à le pourvoir en argent frais (hélas, en quantité insuffisante) jusqu'à aujourd'hui.

Dénonciation des manœuvres de « l'empire »

ÉTRANGEMENT, c'est seulement après que l'administration américaine a imposé des sanctions financières contre le gouvernement vénézuélien et PDVSA, en août 2017, que M. Maduro a annoncé sa volonté de renégocier les termes de la dette, essentiellement détenue par de grands fonds de pension américains. Or les sanctions de Washington visaient précisément à interdire aux entités américaines de participer au financement de Caracas. En d'autres termes, le Venezuela a attendu que l'option ait disparu pour l'envisager. En décembre 2017, il inaugurerait un défaut sélectif en ne payant pas, ou avec beaucoup de retard, certains des intérêts de sa dette.

Cette situation n'aurait finalement qu'une importance secondaire si la production pétrolière ne s'était pas effondrée, passant de presque trois millions de barils par jour en 2014 à moins d'un million et demi en 2018. Comme dans le cas de l'inflation, la chute de la production pétrolière a placé le pays au cœur d'une spirale infernale : la production chute du fait d'un manque cruel des capitaux nécessaires aux investissements, mais cet effondrement réduit les recettes du pays, grevant les perspectives de production pétrolière...

Le dos au mur, le gouvernement Maduro dénonce une « guerre économique » fomentée par le capital privé,

national et international – dont nul ne doute qu'il ne nourrit ni tendresse ni admiration pour Caracas. Désigner un coupable peut donner un sens politique aux difficultés, mais cela aide-t-il à les résoudre ?

Affairé à dénoncer les manœuvres de « l'empire » et des « contre-révolutionnaires » au cours de son premier mandat, M. Maduro a refusé d'adopter une stratégie proprement macroéconomique pour répondre aux défis auxquels le pays faisait face. Au début de l'année 2016, alors que l'approfondissement de la crise venait de donner à la droite, en décembre 2015, une majorité des deux tiers à l'Assemblée nationale, le jeune professeur de sociologie Luis Salas, dont un des postulats les plus célèbres affirme que « *l'inflation n'est pas une réalité* », a été nommé chef de l'équipe économique gouvernementale.

Considérant de la sorte que l'inflation découlait d'un effort visant à créer des pénuries en retirant les produits du marché et/ou en gonflant les prix – autrement dit, d'un projet de sabotage économique –, le gouvernement a concentré tous ses efforts sur le contrôle des prix. Une loi relative aux « prix justes » a même limité à 30 % les marges autorisées à chacun des intervenants des chaînes de production et de distribution. Une telle démarche ignore que l'infla-

Une monnaie à la valeur incertaine

CRÉÉ EN 2017, le petro est un « cryptoactif » émis par l'État vénézuélien. Sa valeur serait garantie par l'équivalent de cinq milliards de barils de pétrole gisant sous le sol d'un grand bloc situé dans la ceinture de l'Orénoque, le plus grand réservoir de pétrole de la planète. En l'acquérant, le propriétaire d'un petro acquerrait par la même occasion les droits sur un baril de pétrole dudit bloc.

Le projet soulève deux problèmes. Une fois dépouillé des néologismes liés au monde de la cryptomonnaie – à la mode il y a quelques années –, le petro ressemble étrangement à une simple émission de dette souveraine. Or, pour être légale, toute nouvelle émission requiert l'approbation de l'Assemblée nationale, avec laquelle le gouvernement vénézuélien se trouve en conflit ouvert depuis qu'elle est contrôlée par l'opposition. En outre, la production pétrolière suit une courbe descendante sans donner de signe de rebond ; cela complique l'estimation de la valeur d'un pétrole encore sous terre, dont l'extraction future nécessiterait de lourds investissements que Caracas ne peut pas se permettre à l'heure actuelle. De fait, le bloc Ayacucho 1, apporté en garantie du petro, ne produit toujours rien.

T. P. P.

(1) Passant de 98 milliards à 482 milliards de dollars.

(2) Lire William I. Robinson, « Les voies du socialisme latino-américain », *Le Monde diplomatique*, novembre 2011.

(3) Ce chiffre a été rendu public indirectement via le formulaire « 18-K » que le gouvernement vénézuélien a soumis en décembre 2017 à l'autorité des marchés financiers des États-Unis (SEC), en tant qu'émetteur de dette sur le marché américain.

(4) Anabella Abadi, « 4 años de recesión económica en cifras », 28 décembre 2017, www.prodavinci.com

(5) L'inflation structurelle au Venezuela s'explique par sa propension à recycler sa croissance économique en importations plutôt qu'en développement de son appareil productif (c'est-à-dire de sa capacité à produire ce qu'il consomme).

(6) Ce mécanisme, ainsi que le contexte général qui a conduit à la crise, est explicité dans Renaud Lambert, « Venezuela, les raisons du chaos », *Le Monde diplomatique*, décembre 2016.

(7) Lire Anne Vigna, « Faire ses courses à Caracas », *Le Monde diplomatique*, novembre 2013.

(8) « Le DTS est un actif de réserve international, créé en 1969 par le FMI pour compléter les réserves de change officielles de ses pays membres » (site du FMI).

Nos publications en version numérique



www.monde-diplomatique.fr/boutique

ANCIEN CONSEILLER D'HUGO CHÁVEZ

au Venezuela



CORINA BRICEÑO. – « Rojo en el puente » (Rouge sur le pont), 2015

tion relève de mécanismes macro-sociaux qu'il est extrêmement difficile, sinon impossible, d'endiguer en contraignant les individus – du moins, tant que les fondamentaux macroéconomiques qui produisent la hausse des prix n'ont pas été corrigés. À quoi bon réguler celui d'un bien très prisé, un médicament importé, par exemple, si l'accroissement exponentiel de la masse monétaire implique qu'il trouvera nécessairement preneur sur le marché noir à un prix bien supérieur ?

Lorsque le processus inflationniste se déclenche, la peur générée met en mouvement une mécanique endiablée par laquelle chacun, voulant se protéger contre une hausse anticipée des prix, ajuste le sien et, ce faisant, contribue in fine à boursoufler les étiquettes. Logique dévastatrice : les prix ne sont plus fixés par rapport au coût de production, mais par rapport à ce qu'on estime qu'il faudra déboursier pour le produire de nouveau à l'avenir, ou alors aux marges

nécessaires à la préservation de son pouvoir d'achat dans un contexte général d'hyperinflation. Les grands commerçants et industriels vénézuéliens participent sans doute à l'amplification de la vague spéculative en voulant préserver leurs marges au détriment des consommateurs. C'est néanmoins faire fausse route que de leur attribuer la capacité de générer seuls cette situation, qui ne serait matériellement pas possible sans une expansion irrationnelle de la masse monétaire.

Le président Maduro s'était montré sceptique quant à l'opportunité d'opérer un changement de cap économique. Dans une allocution publique devant des producteurs agricoles, il a dénoncé « ces économistes qui veulent nous donner des leçons mais qui n'ont jamais planté une tomate de leur vie », avant de préciser que la révolution bolivarienne « ne suit pas les dogmes ni les recettes de ces macroéconomistes qui prétendent tout savoir » (12 septembre 2017).

Haro sur un symbole

IL EST SALUTAIRE que des responsables politiques expriment leur indépendance d'esprit vis-à-vis d'un certain économicisme qui exige bien souvent un monopole technocratique sur la conduite de la politique. Pour autant, décider des orientations macroéconomiques d'un pays dans le mépris de toute considération technique représente parfois la route la plus directe vers la catastrophe.

Combattre l'obsession de l'équilibre budgétaire ? Une juste cause, mais qui ne passe pas par des déficits de plus de 20 % du PIB pendant quatre années de suite, surtout si c'est pour qu'ils n'aient aucun impact – au contraire, même – sur la relance de l'activité, le pouvoir d'achat ou la répartition entre capital et travail des fruits escomptés de cette politique. Augmenter les salaires pour protéger la classe ouvrière de l'impact négatif de l'inflation sur le pouvoir d'achat ? Une démarche louable, mais uniquement si l'on a mis à terre l'hydre inflationniste qui dévore tout accroissement nominal des salaires. Certes, l'audace dont fait preuve le gouvernement bolivarien pour s'affranchir du formalisme dans la désignation des hauts fonctionnaires provo-

querait l'envie de bien des militants de gauche sous d'autres latitudes ; mais elle s'apparente à une certaine désinvolture lorsqu'elle conduit à changer deux fois le président de la banque centrale en moins de deux ans, avec pour seule continuité l'inexpérience de chaque nouveau responsable.

Il a fallu attendre la réélection de M. Maduro, le 20 mai 2018, pour qu'un plan de réformes économiques soit annoncé, et trois mois supplémentaires pour que son contenu soit dévoilé, le 17 août dernier. Opérant un virage à cent quatre-vingts degrés, le président a reconnu qu'il existait des racines macroéconomiques au phénomène de l'inflation, avant d'annoncer que l'État s'imposerait désormais une discipline de fer, se fixant pour cap d'atteindre un déficit budgétaire zéro. Autre retournement radical : la monnaie nationale a été dévaluée, et son cours initial en dollars a été fixé au taux du marché noir, autrefois qualifié de « dollar criminel ». La valeur du nouveau « bolivar souverain », qui remplace l'ancienne monnaie en l'amputant de cinq zéros, évoluera quant à elle à parité fixe avec une cryptomonnaie appelée

« petro », dont le cours est censé suivre celui du baril (*lire l'encadré page 6*).

Gage de sa nouvelle orientation d'ouverture économique, le gouvernement a abrogé la loi relative aux « opérations de change illicites ». Par la même occasion, la libre convertibilité du « bolivar souverain » a été annoncée, bien qu'elle soit en réalité inapplicable en raison du niveau anémique des réserves internationales de change. Les particuliers et les entreprises peuvent désormais s'échanger des devises de gré à gré, mais ils doivent respecter le taux fixé par la banque centrale, ce qui a de facto fait réapparaître un marché noir où le dollar s'échange à des taux supérieurs.

Le salaire minimum réel, qui avait fondu de 300 à presque 1 dollar par mois en quatre ans, a été dopé de 3 000 %, pour atteindre environ 30 dollars mensuels. Le gouvernement a d'ailleurs annoncé qu'il serait désormais indexé sur le cours du petro, dans l'espoir de préserver son pouvoir d'achat. Mais, sans que les modalités pratiques de cette indexation soient explicitées, il avait déjà perdu 50 % de sa valeur seulement deux mois après avoir été augmenté. Anticipant un fort impact sur les prix, le gouvernement s'est engagé à prendre en charge le coût de l'augmentation des salaires dans le secteur privé pendant trois mois. Étrange disposition : elle n'a fait que décaler l'impact de son coût sur les prix à la consommation et, partant, sur l'inflation. Afin d'aider les salariés à joindre les deux bouts entre la date des annonces et le premier jour de paye, un bonus équivalant à 10 dollars a été accordé à tous les porteurs de la « carte de la patrie », une pièce d'identité liée à une base de données contrôlée par la présidence, désormais requise pour bénéficier des programmes sociaux-phases du gouvernement, tels les paniers alimentaires à bas prix.

Côté recettes, le gouvernement a augmenté la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de quatre points et pris diverses dispositions techniques pour mieux recouvrer l'impôt sur les sociétés. Mais, sans un retour de la croissance, ces aménagements peineront à suffire. Il va sans dire, par ailleurs, que ce programme fortement expansif est en totale contradiction avec l'objectif affiché de « déficit zéro ». De

fait, à la mi-septembre 2018, moins d'un mois après les annonces de M. Maduro, la base monétaire s'accroissait encore au rythme de 28 %... par semaine.

Au-delà du débat sur la cohérence et l'efficacité des mesures annoncées, la question demeure de savoir si un programme économique, quel qu'il soit, est à lui seul de nature à remettre le Venezuela sur pied. En effet, comment un pays qui a perdu plus de la moitié de sa production pétrolière et plus d'un tiers de son PIB en cinq ans peut-il renverser la tendance, alors que des sanctions américaines lui interdisent l'accès au financement international ? Chercher à rassurer des investisseurs en proclamant son adhésion au dogme de l'équilibre budgétaire a-t-il un sens alors que la suspension du Parlement laisse planer des

Le spectre d'une intervention militaire

Sur le délicat dossier cubain, autour duquel un bloc régional avait émergé face aux États-Unis en 2009 pour mettre fin à l'ostracisme que subissait l'île depuis la guerre froide, M. Almagro s'est également empressé d'épouser la ligne des droites américaine et européenne. Faute d'une majorité des deux tiers, nécessaire au déclenchement d'une procédure de suspension du Venezuela de l'OEA, le diplomate uruguayen a parainé la création d'une coalition de gouvernements conservateurs qui, sous le nom de groupe de Lima, a tenté de projeter l'image d'un consensus régional autour des positions les plus dures vis-à-vis de M. Maduro. Certains membres du groupe ont même demandé la comparution du président vénézuélien devant la Cour pénale internationale (CPI). L'entrée en fonctions de M. Donald Trump a éclairé la volte-face spectaculaire de M. Almagro : son accord avec le locataire de la Maison Blanche s'avère si profond qu'il a été le seul responsable latino-américain à soutenir l'idée d'une intervention militaire, évoquée par le président républicain.

Loin de rapprocher les acteurs vénézuéliens d'un règlement politique, cette fuite en avant régionale les en a éloignés. Un nombre important de dirigeants d'opposition vivent désormais dans un exil volontaire ou subi ; ils ne disposent donc

doutes sur la légalité même du budget ou des concessions et contrats accordés par l'exécutif ?

Entre son élection, en avril 2013, et l'effondrement des prix du baril, en 2014-2015, M. Maduro était maître de son destin : la principale difficulté à laquelle il faisait face était celle de l'inadéquation de sa politique économique. Après sa défaite aux élections législatives de décembre 2015 et la suspension d'un Parlement déterminé à le renverser, la crise institutionnelle a ouvert la voie à une radicalisation des actions de l'opposition, d'abord sur le front intérieur avec la violence insurrectionnelle, puis sur le plan international avec la stratégie d'isolement diplomatique et d'étranglement financier. En août 2017, après six mois de violences et l'installation d'une Assemblée nationale constituante acquise à M. Maduro, les sanctions de Washington – accompagnées de manœuvres pour favoriser un putsch à Caracas (9) – ont encore compliqué le casse-tête.

Car la descente aux enfers vénézuélienne s'est produite alors que le continent américain connaissait une profonde mutation politique. Entre 2015 et 2017, les principaux bastions du progressisme sud-américain, à commencer par l'Argentine et le Brésil, sont tombés aux mains de coalitions de droite. Non seulement ces gouvernements conservateurs, animés d'un esprit revancharde, ont manipulé la justice pour envoyer derrière les barreaux leurs adversaires de gauche, mais ils ont aussi coordonné leurs actions au niveau régional afin de venir à bout d'un symbole : la « révolution bolivarienne » initiée par Chávez.

Un temps reléguée au second plan sous le poids de la « vague rouge » qui a balayé le continent au début du XXI^e siècle, l'Organisation des États américains (OEA), bras exécutif du projet « panaméricain » de Washington, a retrouvé son rôle traditionnel sous l'impulsion d'un homme inattendu. M. Luis Almagro, qui venait de quitter ses fonctions de ministre des affaires étrangères d'un gouvernement progressiste en Uruguay (10), en est devenu le secrétaire général en mai 2015, grâce au soutien d'une gauche latino-américaine encore majoritaire à l'époque. Assez rapidement, il s'est senti investi d'un rôle de défenseur de la démocratie continentale, mais il n'a semblé débusquer de menaces que chez ses anciens amis politiques. S'affranchissant de la prudence diplomatique qui aurait notamment pu rendre possible une médiation, il a pris fait et cause pour l'opposition vénézuélienne, allant jusqu'à encourager la violence insurrectionnelle au cours de l'année 2017.

plus que de stratégies internationales, dont les ressorts semblent pour l'heure se limiter aux sanctions supplémentaires ou à une intervention militaire. Les premières sont la meilleure garantie d'un statu quo politique doublé de pénuries aggravées ; la seconde précipiterait la catastrophe.

S'il est nécessaire que le pilotage économique du Venezuela retrouve le chemin de la rationalité, la crise perdurera en l'absence d'un règlement des contentieux politiques. Aucun plan avancé par l'équipe au pouvoir – aussi pertinent soit-il – ne permettra la levée des sanctions ou le rétablissement des garanties juridiques. Le dialogue en vue d'un accord de coexistence politique entre le gouvernement et l'opposition offre le moyen le plus simple (et le plus pragmatique) d'empêcher le pays de sombrer dans l'abîme. Plutôt que d'attiser les divisions, la « communauté internationale » devrait orienter tous ses efforts dans cette direction.

TEMIR PORRAS PONCELEÓN.

(9) Nicholas Casey et Ernesto Londoño, « US met Venezuela plotters », *The New York Times*, 10 septembre 2018.

(10) Celi du président José « Pepe » Mujica (2010-2015) et de la coalition Frente Amplio.

Le Brésil est-il fasciste ?

(Suite de la première page.)

Alors que la presse encense la gauche « raisonnable » de « Lula » – opposée à celle, jugée trop « rouge », du président vénézuélien Hugo Chávez –, Brasília bouscule la hiérarchie des relations internationales. En mai 2010, l'Europe découvre l'ampleur de la crise en Grèce et en Irlande. De son côté, le Brésil affiche des résultats économiques insolents, s'offrant même un plaisir en forme de revanche : un prêt de 14 milliards de dollars au Fonds monétaire international (FMI). La même année, Brasília et Ankara court-circuitent les chancelleries occidentales et parviennent à un accord avec Téhéran sur le nucléaire iranien. Le monde semble avoir basculé, et le Brésil y jouer un rôle de premier plan...

Moins de dix ans plus tard, le pays suscite la consternation. Les scénaristes de la série américaine *House of Cards*, aux intrigues pourtant byzantines, s'avouent dépassés par la créativité que révèlent les scandales de corruption brésiliens. Montées en épingle par des médias transformés en force d'opposition à un PT long-temps hégémonique, ces malversations

ont décrédibilisé le système politique. La violence des élus envers les institutions se reflète dans celle qui accable la population dans la rue : on dénombre un assassinat toutes les dix minutes en moyenne, pour un total de plus d'un demi-million entre 2006 et 2016. Dans la classe moyenne supérieure, on ne compte plus les familles qui ont quitté le pays.

À la veille du scrutin, le Brésil se trouvait dans une situation intenable. À partir des années 2010, la chute des exportations (en volume comme en valeur) a provoqué une grave récession. Les dizaines de millions de personnes que les politiques du PT avaient sorties de la pauvreté n'entendaient pas y replonger. Au cours des « années Lula », elles avaient goûté au progrès et à l'espoir, auxquels nul ne renonce facilement. De son côté, l'oligarchie, détentrice d'une dette interne dont les remboursements accaparent presque la moitié du budget fédéral, exigeait qu'on continue de la cajoler. À court de ressources, Brasília ne pouvait satisfaire des exigences aussi contradictoires. La stratégie de conciliation de l'ancien syndicaliste Lula da Silva, qui lui avait permis à la fois de soulager les favelas et d'enchanter la Bourse, avait fait long feu.

De l'urgence sociale à l'urgence répressive

EN 2013, des manifestations éclatent pour réclamer davantage de services publics. Très vite, les médias privés en travestissent les motivations : ils les présentent comme une réaction à la prévarication, dont la couverture rythme leurs « unes ». L'opération fonctionne d'autant mieux qu'elle offre aux classes moyennes la possibilité d'exprimer – enfin – une exaspération souvent tue jusque-là : celle de voir leurs privilèges quotidiens grignotés par les politiques sociales du PT. « Il faut comprendre que, il y a encore quelques années, les aéroports étaient des lieux de distinction, nous expliquait une représentante de la bourgeoisie de São Paulo en 2013. Avec l'accroissement du niveau de vie des plus pauvres, les classes moyennes doivent désormais y faire la queue aux côtés de personnes qu'elles considéraient comme des gueux. » Et que dire de la décision du Sénat, en 2013, de doter les domestiques des mêmes droits que les autres travailleurs ? Une humiliation inacceptable, qui introduisait le virus de la lutte des classes dans l'univers feutré des foyers cossus (3).

Aux yeux de cette population, la corruption ne se limite pas à l'enrichissement illicite des dirigeants politiques : elle concerne également les programmes sociaux accordés aux classes populaires, devenus d'autant plus insupportables que la situation économique se tend. Dans la rue, les slogans évoluent. L'urgence n'est plus sociale, mais répressive. Il s'agit de libérer le pays des « communistes », le PT au pouvoir, dont les dirigeants voleraient

deux fois : une première en garnissant leurs propres poches, et une seconde en entretenant l'oisiveté de leur électorat.

La crise économique prend une tournure politique lorsque la droite profite de la situation pour destituer la présidente Dilma Rousseff, en 2016. L'accusation de corruption est infondée, mais l'opération fonctionne. Parvenu au pouvoir sans passer par les urnes, le gouvernement de M. Michel Temer, du Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB, droite), résout le dilemme économique auquel l'État est confronté en amputant les dépenses, en flexibilisant le marché du travail et en rognant les retraites. Éreinté par les scandales, dépourvu de toute légitimité, M. Temer décrédibilise un peu plus l'État. Sa cote de popularité ne dépasse pas 3 %. L'État de droit a disparu dans les rues, de moins en moins sûres ; il semble avoir déserté les ministères. Certains réclament un retour des militaires. La crise politique s'est peu à peu muée en crise institutionnelle.

Dans un tel contexte, une nouvelle candidature de « Lula » incarnait pour une large coalition de classes un espoir : celui d'un retour à la période faste des années 2000, lorsque la croissance permettait de noyer les contradictions de la société ; en d'autres termes, l'ambition d'approfondir la jeune démocratie brésilienne sans bousculer le statu quo. Selon l'historien Fernando López D'Alesandro, ce projet pouvait compter sur le soutien « des secteurs les plus lucides du patronat, en syntonie avec [l'ancien président]



LUCIANA CARAVELLO ARTE CONTEMPORÂNEA, RIO DE JANEIRO

ANTONIO LEE. – « Freeze Frame » (Arrêt sur image), 2013

Fernando Henrique Cardoso, le PSDB [Parti de la social-démocratie brésilienne] et une frange du PT désireuse de reconstruire un pacte social (4) ». Après tout, lorsque l'argent circule, la corruption – inscrite au cœur des institutions brésiliennes (5) – dérange moins. Le bourdonnement des hélicoptères transportant leurs millionnaires de gratte-ciel en gratte-ciel peut même faire rêver ceux qui viennent d'acheter leur première voiture. Un tel projet était-il réaliste ? Reclus dans une cellule, M. Lula da Silva ne pourra ni le défendre ni aider son héritier désigné, M. Fernando Haddad, à le faire. L'espoir débouche sur une impasse : « Le PT sans "Lula" n'est rien et, sans "Lula", l'idée d'un nouveau pacte social perd sa viabilité », conclut López D'Alesandro.

En barrant la route à l'ancien dirigeant, la droite traditionnelle pensait s'ouvrir la voie de la présidence. Elle s'est tiré une balle dans le pied. Avec le



soutien de la justice et des médias, elle a persuadé le peuple que l'État n'avait qu'une fonction : le détrousser. Or les électeurs ont compris que le PT n'était pas le parti le plus corrompu. Si son poids diminue (56 sièges contre 69), il demeure la première formation au Parlement. De son côté, la droite s'effondre. Clé de voûte de la plupart des alliances au Congrès depuis le retour à la démocratie, en 1985, le PMDB (devenu MDB) perd presque la moitié de ses sièges (leur nombre passe de 66 à 34). Quant au PSDB, son groupe fond de 54 à 29 députés. Au premier tour de la présidentielle, les suffrages recueillis par les candidats des deux grands partis conservateurs atteignent péniblement 6 %.

Fort du soutien des évangélistes (6) et, pour l'heure, épargné par les scandales, M. Bolsonaro est apparu comme un recours dans un système grippé. Que ses électeurs adhèrent ou non à ses idées. « À ce stade, je préfère un président homophobe et raciste à un président voleur (7) », concède un fonctionnaire

interrogé par la British Broadcasting Corporation (BBC).

La « solution » Bolsonaro se distingue en tout point de celle représentée par « Lula ». Entre la défense du statu quo et la démocratie, l'homme a depuis longtemps choisi. À chaque étape, sa recette repose sur un principe : les plus faibles devront faire des concessions. La défense de la sécurité individuelle et de la propriété privée, qui préoccupe les classes populaires autant que les autres, exigera le sacrifice de vies innocentes. La restauration des hiérarchies sociales, rendant aux classes moyennes supérieures leurs privilèges, impliquera de reléguer certaines catégories de population (le plus souvent ouvrières et noires) au rang de plèbe subalterne. Le soutien aux entreprises conduira par exemple à placer le ministère de l'environnement sous la tutelle de celui de l'agriculture et à sortir de l'accord de Paris. Et la défense des intérêts des marchés (que garantissent les bons conseils de l'ancien banquier Paulo Guedes, dont M. Bolsonaro semble devenu inséparable) s'accommodera de l'essor de la pauvreté et des inégalités.

« Malheureusement, on ne changera vraiment les choses qu'en déclenchant une guerre civile, déclarait le député d'extrême droite en 1999. Il faut faire le travail auquel a renoncé le régime militaire [1964-1985] : tuer environ trente mille personnes. Et si des innocents meurent, c'est le prix à payer (8). » Pour l'heure, les chars dorment encore dans les casernes, même si certains militants du PSL, enhardis par leur succès, ont agressé physiquement des militants de gauche, des homosexuels ou des opposants. Les manœuvres de la droite et des médias contre « Lula » auront cependant rendu possible l'impensable : élever la politique qu'incarne M. Bolsonaro au rang de solution acceptable pour une partie du pays.

RENAUD LAMBERT.

(3) Lire « Au Brésil, la trahison des domestiques », dans « Travail. Combats et utopies », *Manière de voir*, n° 156, décembre 2017 - janvier 2018.

(4) Fernando López D'Alesandro, « Con los días contados », *El País*, Madrid, 27 juillet 2017.

(5) Lire Lamia Oualalou, « Au Brésil, "trois cents voleurs avec des titres de docteur" », *Le Monde diplomatique*, novembre 2015.

(6) Lire Lamia Oualalou, « Les évangélistes à la conquête du Brésil », *Le Monde diplomatique*, octobre 2014.

(7) « Brasil : ¿por qué voto a Bolsonaro? "Prefiero un presidente homofóbico o racista a uno que sea ladrón" », *BBC News Mundo*, Londres, 8 octobre 2018.

(8) Fernanda Trisotto, « O dia que Bolsonaro quis matar FHC, sonegar impostos e declarar guerra civil », *Gazeta do povo*, Curitiba, 10 octobre 2017.

Signez, et vous êtes libre

C'EST une petite phrase noyée dans un océan de paroles, quelques mots, presque rien, et qui néanmoins dévoile les coulisses d'une fabrique : celle du débat public. Le 17 octobre, la députée de Paris Danièle Obono répond aux questions de Mediapart. Diffusé en vidéo, l'entretien ronronne quand soudain la journaliste Pauline Graulle interpelle la parlementaire : « Un appel a été lancé par trois journaux, Mediapart, Politis et Regards, qui a été signé largement d'abord par des intellectuels, des gens de la société civile, et puis après par des politiques. Je crois que [la députée] Clémentine Autain a été la seule de La France insoumise à signer cet appel. Alors pourquoi vous n'avez pas signé cet appel ? Après, vous faites ce que vous voulez. Mais pourquoi vous n'avez pas signé cet appel ? » M^{me} Obono s'étonne que Mediapart la questionne sur ce « Manifeste pour l'accueil des migrants » lancé par Mediapart. La journaliste insiste : « C'est un sujet sur lequel on était surpris que vous ne signiez pas. »

Militante de terrain, en première ligne à l'Assemblée nationale dans la bataille contre la loi sur l'immigration débattue au printemps dernier, M^{me} Obono a défendu la cause des migrants plus opiniâtrément que nombre de pétitionnaires. « Tout le boulot qu'on fait depuis des mois ne peut pas être réduit au fait qu'on signe ou pas une pétition », plaide-t-elle. D'autant que ce texte, « insuffisant » à ses yeux, s'abstient de dénoncer les responsabilités du gouvernement. Cependant, pour ne l'avoir pas signé, « on s'est retrouvés à être amalgamés, y compris de la part de Mediapart, à ce que des journalistes et commentateurs ont appelé une "gauche antimigrants". Et ça, c'était ultraviolet ! ».

L'intervieweuse lui oppose alors cet argument déconcertant : « Si vous aviez signé l'appel, il n'y aurait pas eu tout ce foin. »

Autrement dit, il suffisait que la députée se soumette à l'agenda politique du site d'information pour que cessent les tourments. Rembobinons : Mediapart lance avec d'autres journaux une pétition pleine de bonnes intentions, mais suffisamment vague (1) pour recueillir le soutien d'une liste d'« intellectuels, créateurs, militants associatifs, syndicalistes et citoyens avant tout » de sensibilités diverses. Ensuite, les publications instigatrices médiatisent leur propre initiative et la transforment en actualité : ainsi installée au cœur du débat public, la pétition suscite tweets, posts et prises de position qui théâtralisaient un antagonisme entre signataires et non-signataires. Enfin, on invite les récalcitrants à justifier leur choix, en suggérant qu'un refus de s'aligner dissimulerait d'inavouables accointances. « Ceux qui signent l'appel sont exonérés de leurs responsabilités », résume M^{me} Obono, tandis que, « pendant plusieurs semaines, on a été quasiment taxés de rouges-bruns ! ».

Si elle avait déferé aux sommations à émarger, « il n'y aurait pas eu tout ce foin »... Signez, ou on cogne : ce journalisme a décidément des allures de commissariat.

PIERRE RIMBERT.

(1) Lire l'article de Benoît Bréville pages 1 et 16, ainsi que Frédéric Lordon, « Appels sans suite (2) », *La pompe à phynance*, 17 octobre 2018, <http://blog.mondediplo.net>

Écoutez le « Diplo »

Une sélection d'articles du mois
lus par des comédiens
en ligne et en téléchargement (podcast)



En Colombie, la paix « réduite en miettes » ?

PAR LOIC RAMIREZ

Le 17 juin 2018, les Colombiens ont élu un nouveau président, M. Iván Duque, pourfendeur des accords de paix signés avec les FARC. Le scrutin a également été marqué par une percée de la gauche, présente au second tour, alors que celui-ci opposait traditionnellement les deux droites. (...) 24:10 » Lu par ANAÏD ROMAIN

(EXTRAIT)

www.monde-diplomatique.fr/audio

CHINE, INDE ET JAPON INVESTISSENT DANS LE GOLFE DU BENGALE

Les corridors de la discorde

Les besoins d'infrastructures dans les pays du golfe du Bengale aiguisent les appétits. La partie se joue entre le Japon, l'Inde et la Chine, qui a relancé la concurrence avec ses « routes de la soie ». Les projets, peu regardants sur leurs conséquences écologiques, s'appuient souvent sur les militaires, au détriment des populations locales chassées de leurs terres, tels les Rohingyas.

PAR SAMUEL BERTHET *

L'ON des radars occidentaux, le golfe du Bengale septentrional est le théâtre d'une rivalité intense pour le contrôle des circulations. La compétition se noue autour des nouvelles « routes de la soie », qui apparaissent bien différentes des images romantiques véhiculées au XIX^e siècle. Elle a connu un tournant à partir de 2013, quand le gouvernement chinois a lancé l'initiative « Une ceinture, une route », d'abord connue par son sigle anglais OBOR (One Belt, One Road) et devenue ensuite BRI (Belt and Road Initiative), un programme d'investissements pour les infrastructures et les transports. Soixante-huit pays sont concernés, et le coût des projets pourrait dépasser les 10 000 milliards de dollars, avec l'ambition de reconfigurer les circulations entre l'Asie, le Proche-Orient, l'Afrique et l'Europe (1). Ce déploiement des investissements – qui s'accompagnent de partenariats stratégiques – comporte souvent une dimension militaire. Le financement chinois de la construction de ports dans l'océan Indien, tels ceux de Gwadar (Pakistan) et Colombo (Sri Lanka), est d'ailleurs perçu par le gouvernement indien comme une stratégie d'encerclement de son espace qu'il nomme « collier de perles ».

À l'intersection de la « route de la soie » terrestre du Sud-Ouest et de la « route de la soie » maritime, dans le golfe du Bengale septentrional, se déroule un bras de fer entre la Chine, l'Inde, le Japon et leurs alliés respectifs. Certains le qualifient de « grand jeu », en référence à la rivalité historique entre l'Empire britannique et l'Empire russe en Asie au XIX^e siècle. L'un des objectifs principaux est le contrôle de l'accès au golfe, à partir de la région de Chittagong, premier port du Bangladesh, ou de l'État d'Arakan (Birmanie), où se trouvent notamment les Rohingyas, dont la persécution et l'expulsion ont connu une accélération radicale l'an passé.

En avril 2015, le gouvernement bangladais, pourtant proche de Pékin, a opté pour un projet japonais de construction

d'un port en eau profonde à Matarbari, dans le district de Cox's Bazar, à quelques encablures au sud de Chittagong, pour une valeur de 4,6 milliards de dollars et à des conditions de prêt extrêmement avantageuses (0,1 % de taux d'intérêt sur trente ans pour les quatre cinquièmes de la somme). Y sont incluses la fourniture de quatre centrales à charbon, d'une station de transit pour gaz naturel liquéfié, et la réalisation d'un couloir industriel assorti d'autoroutes et de voies ferrées. Si la première centrale de 1 200 mégawatts a commencé à sortir de terre, aucun plan précis n'a été révélé jusqu'à présent (2).

Le projet japonais a donc été préféré à celui d'un conglomérat chinois, envisagé dans un premier temps pour le développement d'un port de même type un peu plus au sud, à Sonadia. Difficile de ne pas voir un revers pour le déploiement de la « route de la soie » (3), et la preuve d'une intense compétition. Les régions frontalières entre le nord-est de l'Inde, le Bangladesh, la Birmanie et la Chine se situent aux confins de l'Himalaya et de chaînes de collines escarpées (Patkai Hills), couvertes d'une végétation dense. En dépit de leur topographie, elles restent animées de réseaux de commerce très actifs jusqu'au XX^e siècle. Les nouveaux États ont ensuite mis en place un régime très restrictif de passage de leurs frontières, au demeurant fort disputées. Aujourd'hui encore, ces régions abritent des guérillas autonomistes, une très forte présence de militaires – souvent dotés de pouvoirs discrétionnaires – et une intense activité de contrebande.

Le port de Chittagong et sa région reviennent sur le devant de la scène en raison de l'accès qu'ils offrent au golfe du Bengale, dont les côtes occidentales bordent une mer dépourvue de grands fonds. Les projets d'aménagement de ports en eau profonde s'inscrivent dans une volonté d'organiser des circulations dans tout un espace qui relie le sud-ouest de la Chine, la partie orientale du plateau himalayen, le nord-est de l'Inde et la Birmanie.

Déplacements de population

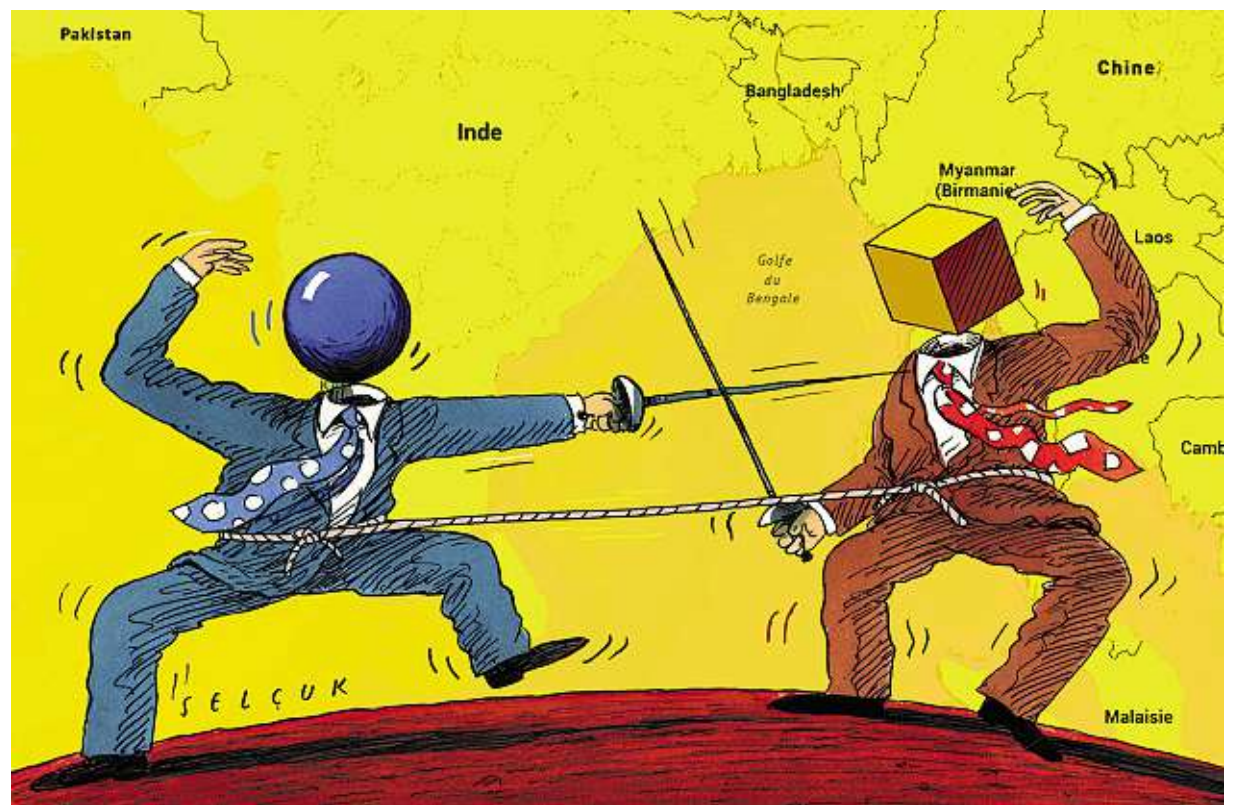
CÔTÉ INDIEN, le projet de transport multimodal autour du fleuve Kaladan (Kaladan Multi-Modal Transit Transport Project) et celui de l'autoroute reliant l'Inde, la Birmanie et la Thaïlande (India-Myanmar-Thailand Trilateral Highway) sont dans les cartons, et restent largement virtuels. Le développement d'un corridor entre le port de Sittwe, en Arakan (Birmanie), et l'État de Mizoram (Inde) est également à l'ordre du jour, sans que l'on en connaisse les détails. Or Sittwe se situe justement dans le voisinage direct d'un port et d'une zone franche sous contrôle chinois (Kyaukpadaung), ainsi que des gisements de gaz naturel de Shwe, reliés par un gazoduc à la province chinoise du Yunnan – laquelle reçoit déjà, depuis mai 2017, du pétrole non raffiné grâce à un pipeline installé en dépit des résistances des représentants locaux, notamment des paysans shans et arakanais, qui se retrouvent déplacés.

Avec la collaboration du régime birman, le déploiement de la Chine dans la région a pris de l'avance sur celui de l'Inde. Le Japon a certes remporté une victoire avec son projet de port au Bangladesh. Mais cela suffira-t-il à contre-

balancer la mainmise de Pékin sur cette réorganisation des flux dans le golfe ?

Que ce soient les « routes de la soie » chinoises ou les projets concurrents indiens et japonais, les nouvelles circulations des matières premières et des biens se déclinent en corridors, hubs et zones franches qui court-circuitent les populations locales, intensifiant les conflits et suscitant des expropriations massives. Au Bangladesh, en Birmanie et au Sri Lanka, ces investissements, pilotés par des conglomérats en liaison avec les pays qui les financent et les contrôlent, se développent en accord avec les autorités étatiques locales, au sein desquelles l'armée joue un rôle majeur. Bien souvent, cette collaboration se noue au prix de la stabilité des populations locales, voire de leur présence.

Ainsi, les militaires jouent un rôle prépondérant dans le transfert de la propriété foncière et dans la sécurisation de ces enclaves internationales créées sur les territoires nationaux, comme le pipeline de la China National Petroleum Corporation (CNPC) à Sittwe (4). Le développement de ces grands projets s'appuie sur l'ingénierie territoriale et sociale héritée de la colonisation britannique. Celle-ci consacrait le découpage ethnique et



DESSIN DE SELÇUK

confessionnel au détriment des minorités et des identités hybrides. En Birmanie, le contrôle des déplacements et cette ingénierie sociale forment la toile de fond de l'expulsion violente des Rohingyas, population musulmane à la fois arakanaise et bengalienne par sa culture et sa langue (5). Une partie de cette communauté trouve ses origines dans la main-d'œuvre agricole tour à tour forcée et incitée à s'installer en Arakan par les souverains locaux eux-mêmes (du XV^e siècle à 1692) (6), puis par Londres quand l'ancien royaume fut uni administrativement à l'Inde sous la domination britannique (1824-1937). Aujourd'hui, leurs terres ont pris une tout autre valeur.

Cette tragédie et l'instabilité qui en résulte se répercutent sur le Bangladesh, qui est déjà l'un des pays le plus densément peuplés du monde. Les conséquences sont majeures pour toutes les populations de la région de Chittagong, particulièrement dans les collines, où le rapport de forces s'est inversé depuis l'indépendance entre les tribus d'origine arakanaise, de confession bouddhiste, et les musulmans des plaines. Chaque persécution des communautés musulmanes dans l'Arakan fragilise un peu plus la position des populations d'origine arakanaises côté bangladais. Le long des frontières de cette région, l'armée filtre les passages. L'installation et la sécurisation de camps dans des lieux jugés stratégiques justifient un pouvoir exceptionnel sur la propriété fon-

cière, autorisant le déplacement de villages entiers. Ce pouvoir (de même que le découpage territorial) est hérité du régime colonial britannique, comme dans les districts des collines de Chittagong, où l'armée l'utilise afin de faciliter l'installation de populations des plaines ou l'appropriation de terres à des fins privées. L'exode des Rohingyas birman accroit encore la pression sur les populations tribales, qui constituaient en 1947 la quasi-totalité des habitants et qui en représentent aujourd'hui moins de 35 %. Dans les régions côtières voisines, peu industrialisées, où vivent des populations bengalaises déjà économiquement fragiles, la pression sur les ressources s'est elle aussi dramatiquement accrue.

Ces déplacements forcés et ces transferts fonciers aggravent une crispation des identités religieuses, dans une région-frontière qui se caractérisait jusqu'au milieu du XX^e siècle par une population culturellement et religieusement composite. Les récents conflits apportent une justification supplémentaire à la militarisation de toute la région, au nom de la sécurisation de la frontière. La captation foncière est donc à la fois un motif et une conséquence des violences religieuses.

Elle prend une acuité particulière au Bangladesh, où soixante-six projets de zones économiques – cinquante-cinq publiques et onze privées – ont été décidés en 2010 par le gouvernement, notamment

sur les zones côtières (7). Le sous-district de l'île de Maheshkhali, toute proche de la ville de Cox's Bazar, en compte à lui seul sept, si l'on inclut celles (Dholghata, Ghotibhaga et Sonadia) qui appartiennent au même ensemble d'îles et de presqu'îles. Ainsi, en septembre 2017, trois cents hectares de terrain ont été accordés par le gouvernement au groupe privé bangladais Super Petrochemical (Pvt) Ltd pour le raffinement et le stockage de propane à Dholghata (8).

De plus, un trafic humain majeur, largement passé sous silence, se déroule dans la région de Cox's Bazar. Chaque année, entre deux moussons, plus de cinquante mille Bangladais et Rohingyas sont emmenés comme esclaves et rattachés sur les chalutiers de pêche vers la Malaisie et la Thaïlande (9).

Ces corridors et les zones franches industrielles pèsent lourdement sur l'avenir de communautés à l'intersection de plusieurs bassins linguistiques et découpages politiques, comme les Rohingyas, les habitants des collines de Chittagong, mais aussi les populations défavorisées des espaces côtiers. Ils pèsent également sur le devenir d'un écosystème fragile, où la pêche procure une ressource nutritive et financière essentielle à une population qui ne trouve guère d'autre emploi.

Pour l'heure, les grandes puissances régionales (Chine, Inde, Japon) renforcent le rôle des armées du Bangladesh et de la Birmanie (10), et parfois celui de groupes armés dissidents qui prônent une idéologie identitaire, afin d'obtenir leur soutien pour mener à bien leurs grands projets. Les nationalismes se retrouvent confortés, au détriment des identités culturelles et religieuses fortement hybrides résultant de siècles d'échanges maritimes et terrestres dans le golfe du Bengale septentrional. De quoi fragiliser les partisans d'une approche politique et négociée des conflits.



* Historien, professeur invité à la Shiv Nadar University, Inde.

(1) James Griffiths, « Just what is this One Belt, One Road thing anyway? », Cable News Network (CNN), 12 mai 2017, <https://edition.cnn.com>
 (2) Dwaipayan Barua, « Matarbari port to be turned into a deep-sea port », *The Daily Star*, Dacca, 7 janvier 2018.
 (3) Natalie Obiko Pearson, « Japan beating China in race for Indian Ocean deep-sea port », *Bloomberg*, New York, 23 juin 2015.
 (4) Giuseppe Forino, Jason von Meding et Thomas Johnson, « Religion is not the only reason Rohingyas are being forced out of Myanmar », *The Conversation*, 12 septembre 2017.
 (5) *Ibid.*
 (6) Stephan Egbert Arie van Galen, « Arakan and Bengal: The rise and decline of the Mrauk U kingdom (Burma) from the fifteenth to the seventeenth century AD », université de Leyde (Pays-Bas), 2008.
 (7) Bangladesh Economic Zones Authority, www.beza.gov.bd
 (8) « TK Group to set up refinery, LPG terminal » *The Daily Star*, 11 septembre 2017.
 (9) Emran Hossain et Mohammad Ali Zinnat, avec Martin Swapan Pandey, « Slave trade booms in Dark Triangle », *The Daily Star*, 4 mai 2015.
 (10) Saibal Dasgupta, « China's huge Rakhine investment behind its tacit backing of Myanmar on Rohingyas », *The Times of India*, New Delhi, 26 septembre 2017.

Le visage antisocial de Vladimir Poutine

Les autorités russes ont décidé de retarder de plusieurs années l'âge de la retraite. En pleine crise économique, le gouvernement a ainsi choisi d'épargner le porte-monnaie des grandes entreprises, trahissant la priorité qu'il accorde aux intérêts de l'élite économique. Au point que les succès internationaux de Moscou ne suffisent plus à assurer la popularité du président.

PAR KARINE CLÉMENT *

À LA MI-JUIN 2018, alors que s'ouvrait la Coupe de monde de football, les partisans d'une réforme draconienne du système de retraite l'ont emporté en Russie. Comptant sur la liesse sportive pour détourner l'attention, le premier ministre Dmitri Medvedev a annoncé la décision du gouvernement : les femmes travailleraient désormais jusqu'à 63 ans au lieu de 55 ; les hommes, jusqu'à 65 ans au lieu de 60.

Bien que M. Vladimir Poutine ait prétendu se tenir à l'écart des débats, sa cote de popularité a alors plongé, passant de 80 à 63 % d'opinions favorables. Des centaines d'actions de protestation dans tout le pays l'ont obligé à s'adresser directement à la nation à la télévision. Sans surprise, le président russe a assoupli le projet de loi, notamment en ramenant l'âge de départ à 60 ans pour les femmes ; et il a promis une forte revalorisation des pensions : 1 000 roubles (13 euros) par an en moyenne sur six ans.

Mais l'opération de communication n'a réussi qu'à moitié. Si la mobilisation de rue s'est essouffée, le pouvoir a subi des revers

électorales. En septembre, lors de scrutins régionaux, quatre candidats (tous des gouverneurs sortants) investis par Russie unie, le parti majoritaire, ont dû se soumettre à un second tour – un fait inhabituel en Russie. Dans les régions de Vladimir et de Khabarovsk, l'opposition nationaliste (Parti libéral-démocrate de Russie, LDPR) a même remporté la victoire. Et, au vu de l'avance des communistes dans celles de Primorie et de Khakassie, le pouvoir a manœuvré pour annuler ou reporter le scrutin.

Comparée aux politiques menées dans d'autres pays, la refonte du système de retraite russe frappe par son ampleur et par son rythme soutenu. D'ici à 2029, les actifs devront travailler cinq années de plus pour toucher leur pension, à raison de six mois supplémentaires chaque année. En 1998, le gouvernement sud-coréen a lui aussi reporté de cinq ans l'âge de départ, mais il a prévu une progression plus lente (trois mois de plus chaque année). En Allemagne et en France, les gouvernements ont relevé ce seuil de respectivement un et deux ans (jusqu'à 67 et 62 ans), à raison d'un à deux mois par an.

Au service des « petites gens » ?

LES ARGUMENTS des défenseurs de la réforme rappellent ceux entendus ailleurs. D'abord : le vieillissement de la population. En 2017, selon les statistiques officielles de l'agence d'État Rosstat, on comptait 36,5 millions de retraités pour environ 83 millions d'actifs, soit 2,3 actifs pour 1 retraité, contre 3 pour 1 en 2002. Or ce passage à vide n'est que transitoire, puisque la génération des chaotiques années 1990 sera bientôt rejointe sur le marché du travail par celle, plus nombreuse, née dans les années 2000, période de forte croissance économique et démographique.

Second argument démographique : l'âge du départ à la retraite n'a pas augmenté depuis 1932, alors que l'espérance de vie a beaucoup progressé. D'après les chiffres de Rosstat repris par M. Medvedev, celle-ci s'établissait à 35 ans au début des années 1930, contre 72,7 ans aujourd'hui. Prendre pour référence une époque où la mortalité infantile, très élevée, grevait cette moyenne permet de faire apparaître l'une des plus basses espérances de vie d'Europe comme une performance... Surtout, en 1932, seule une minorité de personnes âgées bénéficiaient d'une retraite. Celle-ci fut généralisée à tous les citoyens en 1956, et aux paysans ou travailleurs des fermes collectives en 1967. À cette date, un nourrisson pouvait espérer vivre jusqu'à 69,3 ans, trois modestes années de moins qu'actuellement. En 2018, les hommes, en particulier, ont du souci à se faire : l'âge auquel ils pourront toucher une pension dépasse d'une année et demie leur espérance de vie actuelle (66,5 ans, contre 77 ans pour les femmes).

Les économistes libéraux objectent : ce n'est pas l'espérance de vie à la naissance qui compte, mais le nombre d'années que vivront les retraités. Une étude conduite par l'École des hautes études en sciences économiques (1), couramment citée par les journalistes et les défenseurs de la réforme, souligne que les personnes ayant atteint l'âge de la retraite, même décalée, peuvent s'attendre à vivre encore de 13,4 ans (pour les hommes) à 21,7 ans (pour les femmes). Or le démographe Anatoli Vichnevski rappelle que cet indicateur a en réalité à peine augmenté depuis les années 1960, et qu'il pourrait diminuer en cas d'allongement de la période d'activité (2).

Autre problème fréquemment soulevé : le rôle social que jouaient traditionnellement les femmes qui sortaient du marché du travail à 55 ans. Pour la sociologue Elena Zdravomyslova, les plus jeunes d'entre elles appartiennent à cette « *génération sandwich* (3) » qui assume un double rôle chahuté : elles s'occupent à la fois de leurs petits-enfants, pour permettre aux jeunes de travailler, et des aînés, dont les structures d'État ne se soucient guère. Quelles autres solutions le gouvernement propose-t-il pour faciliter la vie professionnelle des mères d'enfants en bas âge, et surtout pour prendre soin des plus âgés ?

Vient ensuite l'argument économique : travailler plus longtemps permet de rehausser le niveau des pensions, que les partisans de la réforme comme ses opposants estiment insuffisant. Actuellement, la pension moyenne s'établit à 13 300 roubles par mois (environ 175 euros), soit 34 % du salaire moyen. En conséquence, 40 % des hommes et 66 % des femmes poursuivent une activité salariée dans les cinq ans suivant la liquidation de leur pension (4). La pratique existait dans des proportions presque équivalentes en Union soviétique, mais les retraités bénéficiaient alors d'une meilleure couverture sociale – en 1976, la moyenne des pensions octroyées représentait 52 % du salaire (5) – et d'un système de santé plus accessible.

Les femmes récemment retraitées continuent surtout à travailler dans des branches traditionnellement « féminines » et sous-payées, en tant que professeures des écoles ou dans les hôpitaux, les services sociaux et la culture. Les hommes acceptent des « petits boulots » peu rémunérateurs. Dans son adresse télévisée, M. Poutine a promis une retraite moyenne à 20 000 roubles d'ici à 2024. Une promesse moins généreuse qu'il n'y paraît : si l'inflation se maintient au rythme observé les six dernières années, l'augmentation permettra seulement de compenser la perte de pouvoir d'achat...

Le président russe jouit d'une image de dirigeant étatiste désireux de restaurer la verticale du pouvoir. Durant ses deux premiers mandats (2000-2008), le gouvernement a repris le contrôle de secteurs économiques stratégiques accaparés par des oligarques, notamment celui des hydrocarbures ; et le retour à la croissance économique a permis de payer à nouveau régu-

lièrement les salaires et les pensions. Tout cela a assis la popularité de M. Poutine auprès des classes populaires et moyennes, ces « petites gens » qu'il aime encenser. Pourtant, bien des observateurs négligent le fait que, dès son installation au Kremlin, il a entrepris de « moderniser » l'État social, de freiner les dépenses publiques et d'instaurer une fiscalité favorable aux entreprises et aux hauts revenus. Il a mis en place un taux unique d'imposition sur le revenu à 13 % (2001), réformé les systèmes de santé et d'éducation en soumettant le financement fédéral (amputé) à des critères d'efficacité et de rendement (2006-2012), et fait adopter un nouveau code du travail qui penche en faveur de l'employeur (2002).

Le système de retraite n'a pas été épargné. En 2002, le gouvernement instaure un barème de cotisations dégressif particulièrement injuste, toujours en vigueur : l'immense majorité des salariés versent 22 % de leur rémunération brute à la caisse de pensions étatique, mais ceux qui touchent plus de 67 900 roubles (900 euros) en 2018 – soit, approximativement, les 15 % de salariés les mieux rémunérés – ne cotisent qu'à hauteur de 10 % au-dessus de ce seuil. La même année, les autorités greffent sur l'architecture existante un système de retraite par capitalisation obligatoire. Désormais, 6 % des cotisations retraite alimentent non pas la caisse de pensions et le financement des retraites en cours, mais des intermédiaires financiers ou des fonds de pension privés.

En 2005, un premier grain de sable enrayer la marche des réformes. Un mouvement de protestation sans précédent dans la Russie postsoviétique s'oppose à la « monétisation des avantages sociaux », qui vise à réduire les aides sociales en nature (transports, soins, etc.) accordées à de très larges catégories de la population. Le gouvernement doit revoir sa copie. Facilitées par l'envolée du cours des hydrocarbures, certaines mesures annoncées à grand bruit donnent le change, notamment la mise en place du capital maternel – une allocation substantielle versée aux mères à partir du deuxième enfant – et le lancement de programmes fédéraux dans l'éducation, la santé et le logement. Ceux-ci s'accompagnent, au moins un temps, d'une meilleure rémunération des enseignants et du personnel soignant, ainsi que d'un financement d'État accru pour la restauration des immeubles.

La crise économique mondiale de 2008 sonne le glas de cette politique. Puis la récession qui s'installe en Russie en 2014, à la suite de la chute du cours du pétrole et des sanctions occidentales liées à l'annexion de la Crimée, conduit le gouvernement à relancer sa politique d'austérité budgétaire en sacrifiant en priorité les dépenses sociales, d'éducation et de santé. Une multitude d'aides et de crédits d'impôt sont accordés aux plus grandes entreprises, notamment aux compagnies pétrolières,



NAIYA ALEXANDER GALLERY, NEW YORK - GALERIE CAMERA OBSCURA, PARIS

ALEXEY TITARENKO. – De la série « City of Shadows » (La Ville des ombres), 1991-1994



pourtant parmi les plus rentables (6), tandis que les sanctions valent une réduction d'impôt aux milliardaires interdits de séjour en Occident (7) – c'est-à-dire appartenant au cercle rapproché de M. Poutine. Selon la Cour des comptes, ces avantages fiscaux se traduiraient par un manque à gagner de 11 000 milliards de roubles (145 milliards d'euros) pour le budget fédéral, dont les revenus pour l'année 2018 se limiteraient de ce fait à 15 000 milliards de roubles (200 milliards d'euros) (8).

Hausse de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) – de 18 à 20 % –, élévation annoncée du taux – toujours unique – de l'impôt sur le revenu : les réformes en cours renforcent encore la tendance générale à réduire les cotisations et les impôts sur le capital tout en augmentant la taxation des revenus du travail, surtout pour les salariés modestes. Le pouvoir somme la population de faire des sacrifices au nom du prestige international de la Russie. Pourtant, d'autres sources de financement permettraient de maintenir l'âge du départ à la retraite et de revaloriser les pensions, surtout dans un pays où celles-ci ne pèsent que 7 % du produit intérieur brut (PIB), contre 14 % en France, au Portugal ou en Autriche. La Cour des comptes recommande de limiter les dérogations accordées aux grandes entreprises publiques désireuses de réduire le volume des dividendes qu'elles reversent au budget de l'État actionnaire. Et pour cause : ce type de recettes a été divisé par quatre en 2017, année où il a représenté 667,6 milliards de roubles (9,5 milliards d'euros). Principal porte-voix des causes sociales à la Douma, le député Oleg Chéine (plus à gauche que le parti de centre droit Russie juste, qui l'a investi) réclame la lutte contre les niches fiscales, un barème unique de cotisations, ainsi que des mesures de rétorsion contre les entreprises qui fraudent ou qui dissimulent au fisc le nombre de

salariés réellement employés – selon ses estimations, près de trente-cinq millions de personnes seraient embauchées au noir.

Alors que les revenus réels de la population ont plongé d'environ 10 % depuis 2014 (9), le gouvernement préfère préserver la bonne santé des grandes fortunes. Si la promulgation de la loi a eu un effet démobilisateur sur les protestataires, le pouvoir n'en sort pas indemne. « *L'invocation des "valeurs traditionnelles de la majorité" et de l'"union spirituelle" afin de souder la société autour de son dirigeant national ne sont d'aucune aide s'agissant d'une mesure aussi impopulaire* », remarque Ilya Boudraïtskis, historien et militant politique de gauche. Pour beaucoup de partisans de M. Poutine, séduits jusqu'ici par son image de protecteur du peuple, la preuve est désormais faite : les intérêts des classes populaires et moyennes ne pèsent guère face à ceux des élites économiques et financières. En ce sens, l'été 2018 marque la fin de l'euphorie consécutive à l'annexion de la Crimée.

(1) « Le contexte démographique de l'élévation de l'âge du départ à la retraite » (en russe), Higher School of Economics, Moscou, 28 juin 2018, www.hse.ru

(2) « L'augmentation de l'âge du départ à la retraite : arguments et contre-arguments démographiques » (en russe), Demoscope Weekly, n° 775-776, 18 juin - 31 juillet 2018, www.demoscope.ru

(3) The Village, 8 mars 2016, www.the-village.ru

(4) Rosstat, Moscou, 2016.

(5) Hélène Yvert-Jalu, « Les personnes âgées en Union soviétique », *Population*, n° 6, Paris, novembre-décembre 1985.

(6) *Novye Izvestia*, Moscou, 6 septembre 2018, www.newizv.ru

(7) RBK TV, 17 mars 2017, www.rbc.ru

(8) Conclusions de la Cour des comptes de la Fédération de Russie sur l'exécution du budget fédéral de l'année 2017, www.ach.gov.ru

(9) « La situation économique et sociale de la Russie » (en russe), Rosstat, 2018.

DÉMOCRATISATION POLITIQUE, MARASME ÉCONOMIQUE

Une Tunisie contre l'autre

En 2019, les Tunisiens se rendront aux urnes pour élire leur président et renouveler leur Assemblée des représentants du peuple. Dans un contexte économique et social tendu, les débats et les polémiques portent davantage sur les personnes que sur les idées. Dès lors, la réduction du profond écart de développement entre la Tunisie côtière et celle de l'intérieur ne figure pas parmi les priorités.

PAR THIERRY BRÉSILLON *

DANS la nuit du 2 au 3 juin dernier, un petit bateau de pêche sombre à cinq milles nautiques des îles Kerkennah, au large de Sfax. À son bord, 180 passagers qui espéraient atteindre les côtes italiennes ; seuls 68 ont survécu. La majorité des victimes étaient tunisiennes. Plus qu'une tragédie, c'est un symptôme : la Tunisie devient, pour sa jeunesse, une terre sans espoir. Depuis un an, les départs clandestins vers l'Europe s'accroissent. Le désenchantement touche même les plus aisés. Selon le secrétaire général de l'ordre national des médecins, 45 % des nouveaux inscrits ont quitté le pays en 2017, contre 9 % en 2012 (1).

Quand certains fuient, d'autres tentent encore de faire entendre leur voix. L'Observatoire social tunisien recense l'ensemble des protestations, individuelles ou collectives, les blocages de routes, les sit-in, les grèves... La fièvre est montée et elle ne descend plus : il a compté 5 000 mouvements en 2015, plus de 11 000 en 2017, et 4 500 pour les quatre premiers mois de 2018. La démocratisation ne parvient pas à convertir le pluralisme partidaire, les libertés politiques et la redevabilité des institutions en nouvelle proposition économique susceptible, à défaut de résultats immédiats, de tracer un horizon d'attente.

Depuis 2011, l'État n'a pas d'autre solution que d'acheter la paix sociale à court terme. La fonction publique a recruté en

masse, d'abord pour réintégrer les bénéficiaires de l'amnistie générale des prisonniers politiques décrétée en février 2011, puis pour titulariser les quelque 50 000 travailleurs embauchés dans les sociétés de sous-traitance – les prestations externalisées – et, d'une manière générale, pour résorber le chômage. Entre 2011 et 2017, les effectifs ont augmenté de près de 200 000 fonctionnaires, portant la masse salariale de 10,8 à 15 % du produit intérieur brut (PIB) (2) ; un choc sans précédent et un taux parmi les plus élevés du monde. Pour apaiser les flambées de protestation régulières, le gouvernement a également recours aux « chantiers », aux embauches dans des sociétés dites « de l'environnement » ou de jardinage, des emplois dont le seul mérite est de distribuer de maigres salaires (moins de 100 euros par mois) aux familles pauvres.

Sans apporter de réelle solution à la question sociale, ces dépenses ont, en revanche, asphyxié la capacité d'investissement de l'État et enclenché le cycle d'une sérieuse crise des finances publiques. La Tunisie a multiplié les emprunts, si bien que la dette s'est envolée, passant de 25,6 milliards de dinars en 2010 (13,5 milliards d'euros au taux de change de l'époque) à 76,2 milliards en 2018 (24 milliards d'euros), dont 46 milliards de dette extérieure. L'État doit désormais consacrer plus de 20 % de son budget à rembourser ses créanciers.

Fracture régionale

EN OUTRE, l'augmentation des salaires et du prix du pétrole ainsi que l'accroissement de la monnaie en circulation, en raison de la poursuite de la distribution généreuse de crédits bancaires et de l'expansion de l'économie informelle (probablement plus de la moitié du PIB), ont créé les conditions d'une spirale inflationniste. Le pouvoir d'achat des Tunisiens dégringole. Dans le bassin minier de Gafsa, aux origines du long soulèvement de 2008, répétition générale de celui de décembre 2010, la crise sociale s'éternise. L'extraction annuelle de phosphate, l'une des principales sources de devises du pays, plafonne à quatre millions de tonnes, moitié moins qu'avant 2010. Tandis que le double choc de la révolution en 2011 et de la vague d'attentats en 2015 a réduit la croissance à son étiage.

Inflation, chômage, endettement, baisse des réserves de change... Pour sortir de ce cercle vicieux, les gouvernements successifs ont appelé à la rescousse le Fonds monétaire international (FMI). Une première fois en 2012, pour un prêt de 1,74 milliard de dollars, accordé en juin 2013 pour deux ans ; une seconde fois en 2016, pour un prêt de 2,9 milliards de dollars sur quatre ans. En contrepartie, bien sûr, d'un plan de « réformes ». La Tunisie doit redresser ses comptes publics et, pour ce faire, augmenter certains impôts, réduire la masse salariale dans la fonction publique, augmenter le prix des carburants tous les trimestres pour alléger le coût des subventions, réformer son système de retraite...

Elle a déjà dû adopter, en avril 2016, le principe de l'indépendance de la banque centrale, donnant la priorité au contrôle de l'inflation sur le soutien au développement économique. Résultat, depuis le printemps 2017, elle laisse filer le dinar : on est passé de 1,9 dinar pour 1 euro en 2011 à plus de 3 dinars aujourd'hui. La mesure est censée rendre les exportations plus compétitives et

reconstituer les réserves de change, passées sous le seuil de l'équivalent de trois mois d'importations. En réalité, pour le moment, cette dépréciation alimente surtout l'inflation et éreinte encore un peu plus les consommateurs. Pour casser cette dynamique, et sur les recommandations du FMI, la banque centrale a lancé les taux d'intérêt à la poursuite du taux d'inflation, en route vers les 8 % par an, afin de proposer des taux réels positifs aux épargnants et de dissuader le recours au crédit pour limiter la demande.

Ces mesures draconiennes doivent théoriquement rétablir les comptes publics et redonner à l'État les marges nécessaires à l'investissement, stimuler les exportations et donc la croissance. Mais le scénario que tout le monde redoute ressemble plutôt à un ralentissement brutal de l'économie : austérité budgétaire, augmentation des prix, restriction de l'investissement et de la consommation, hausse des prélèvements...

Tenant compte du processus politique en cours, le FMI a été plutôt accommodant au cours des premières années qui ont suivi le renversement de M. Zine El-Abidine Ben Ali, en 2011. Mais, depuis mai dernier, les revues de programme préalables au déblocage des tranches de crédit, qui étaient semestrielles, sont devenues trimestrielles, et, au fil des communiqués, le ton se fait comminatoire, alors que les indicateurs se dégradent (à part un léger mieux en matière de croissance et de balance commerciale). La pression sera maximale sur l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), la centrale syndicale historique, attachée à défendre les effectifs de la fonction publique. Les prochains mois de décembre et de janvier, période devenue le rendez-vous annuel des vagues de protestation sociale, s'annoncent tendus, surtout à l'approche des élections législatives et présidentielle prévues en décembre 2019. Un véritable entonnoir économique, social et politique dont nul ne sait comment sortir. Le déblocage

hypothétique de la production de phosphate et le retour constaté des touristes donneront peut-être un peu d'air, mais pas assez pour venir à bout du mal tunisien.

Ce mal est une crise de modèle, mais quel est ce modèle, au juste ? Le premier niveau de compréhension, le plus souvent évoqué, est l'insertion de l'appareil productif du pays au bas de l'échelle de valeur dans la division internationale du travail. La Tunisie a fait ce choix à partir des années 1970, afin de compenser l'échec de l'État développementaliste. Positionnée sur des secteurs où sa compétitivité s'est rapidement érodée, comme le textile, elle s'est lancée dans le moins-disant social pour préserver ses positions, en pratiquant un régime d'incitations fiscales dont des investisseurs peu scrupuleux ont su tirer profit en accroissant la précarité de leurs salariés. Le tourisme, lui aussi, a entamé une course au rabais, au détriment de la qualité. Sous la présidence de M. Ben Ali, les banques publiques avaient pour consigne de ne pas exiger le remboursement de leurs créances afin de maintenir à flot ce secteur stratégique et de préserver les intérêts des clans protégés du pouvoir, propriétaires des hôtels. Moyennant quoi, la gestion des créances irrécouvrables continue aujourd'hui de pénaliser un secteur bancaire dont le FMI et la Banque mondiale ne cessent de réclamer la réforme.

Malgré la libéralisation, engagée depuis les années 1980, l'économie et la politique étaient en réalité fortement imbriquées. « Les privatisations ont été un lieu unique de prédation des "clans", mais aussi de distribution d'avantages et de rentes pour la bourgeoisie traditionnelle », relevait le Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme en 2011 (3). L'État conservait de nombreux moyens d'intervention à travers les restrictions douanières, les procédures d'autorisation d'activité, les affectations foncières et l'accès au financement. La libéralisation sans véritable concurrence était l'expression économique de l'exercice autoritaire du pouvoir.

Cette économie politique de la dictature s'inscrit en fait dans la continuité de la construction de l'État tunisien. Son histoire est celle de la domination de Tunis et des élites – élites produites d'abord par l'Empire ottoman, puis par le protectorat français – sur les populations et les tribus de l'intérieur. L'indépendance, en 1956, n'a pas inversé la tendance. Au contraire. Habib Bourguiba, originaire de Monastir, une ville du Sahel, s'est allié aux Tunisois



GALERIE EL MARSA, TUNIS, DUBAI

SLIMEN EL KAMEL. – « We Were Waiting » (Nous attendons), 2016

en leur apportant une base populaire, mais il a privilégié les Sahéliens dans l'attribution du pouvoir, comme en témoignent le choix des gouverneurs et des directeurs généraux de l'administration et la composition des gouvernements. « Toutefois, les Sahéliens devaient construire la base économique de leur domination politique. Ils l'ont créée à travers l'orientation des dépenses publiques à leur profit et leur capacité à bloquer les entrepreneurs des autres régions grâce à un modèle d'économie hyperadministrée au service de la protection des rentes », estime Sghaier Salhi, auteur d'un ouvrage très documenté intitulé *La Colonisation intérieure et le développement inéquitable* (4).

Une telle domination s'est adaptée aux changements économiques et politiques, et elle résiste à la démocratisation (5). Pour Sghaier Salhi, « parler de fracture régionale entre la côte et les régions intérieures ne signifie pas que les deux parties du pays fonctionnent en parallèle. En réalité, c'est un système unifié : l'intérieur et le sud du pays fournissent à l'économie dominée par la côte une main-d'œuvre bon marché, des produits agricoles, du phosphate, de l'eau... Il s'agit bien d'une

forme de confiscation ». La chercheuse Béatrice Hibou parle, quant à elle, d'une « formation asymétrique de l'État » qui condamne une partie des Tunisiens à la subalternité sociale et politique (6).

Pour maintenir la paix sociale dans les régions dominées, dont les soulèvements jalonnent l'histoire tunisienne, le pouvoir continue à « gouverner par l'attente », selon l'expression de Hamza Meddeb, à travers notamment la distribution d'emplois précaires et l'insertion dans les dispositifs de gestion du chômage (7). « L'État devrait consacrer beaucoup de moyens à la résolution des difficultés des régions subalternes ; il préfère en déléguer la gestion (...) aux structures du parti au pouvoir, aux réseaux claniques qui assurent la redistribution et l'accès aux aubaines économiques sous une forme clientéliste », estime le sociologue. Le développement du commerce informel dans les régions frontalières dénote, à ce titre, moins une absence de l'État qu'une manière de laisser cette partie du territoire s'intégrer par elle-même à l'économie mondiale et réaliser sa propre accumulation de capital.

Si, pendant des décennies, ce système a pu produire de la stabilité politique, depuis 2008 il est entré en crise. C'est contre son injustice de plus en plus flagrante que la jeunesse des régions intérieures s'est soulevée, d'abord dans le bassin minier, puis en 2010, avant que les élites politiques ne s'emparent du cours de la révolution. Sans imagination, celles-ci n'ont pas d'autre repère que la discipline budgétaire préconisée par le FMI ni d'autre horizon à proposer que la conclusion d'un accord de libre-échange complet et approfondi (Aleca) avec l'Union européenne. Un accord qui obligera la Tunisie à adopter les normes de celle-ci et aura pour effet de « créer un marché tunisien exclusivement réservé aux produits européens (8) », selon l'économiste Mustapha Jouili. Au risque d'aggraver encore l'inégalité fondamentale du modèle tunisien.

(1) Wafa Samoud, « Le nombre de médecins quittant le pays double d'une année à une autre », HuffPost Maghreb, 14 février 2018.

(2) Données tirées de Mahmoud Ben Romdhane, *La Démocratie en quête d'État*, Sud Éditions, Tunis, 2018.

(3) Béatrice Hibou, Hamza Meddeb et Mohamed Hamdi, « La Tunisie d'après le 14 janvier et son économie politique et sociale. Les enjeux d'une reconfiguration de la politique européenne », Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme, Copenhague, juin 2011.

(4) Cf. « La transition bloquée : corruption et régionalisme en Tunisie », International Crisis Group, rapport Moyen-Orient et Afrique du Nord n° 177, Bruxelles, 10 mai 2017.

(5) Irene Bono, Béatrice Hibou, Hamza Meddeb et Mohamed Tozy, *L'État d'injustice au Maghreb. Maroc et Tunisie*, Karthala, coll. « Recherche internationale », Paris, 2015.

(6) *Ibid.*

(7) Béatrice Hibou et Hamza Meddeb, « Tunisie : la "démocratisation" ou l'oubli organisé de la question sociale », Aoc.media, 29 janvier 2018.

(8) Marco Jonville, « En Tunisie, "l'Aleca, c'est la reproduction du pacte colonial de 1881" », Mediapart, 1^{er} octobre 2018.

VIVEZ LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

1941-2018 ÉCOLE DES RELATIONS INTERNATIONALES

DEUX PARCOURS D'EXCELLENCE
BAC+3 & BAC+5

- ◆ Bachelors en Relations Internationales (Bac+3)
- ◆ Deuxième Cycle en Relations Internationales (Bac+5)

Quatre spécialisations :

- Sécurité internationale et défense - Grade de Master
- Intelligence stratégique internationale - Grade de Master
- Coopération internationale des outre-mer - Titre RNCP Niveau 1
- International Business and Marketing - MSc

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI 7ILERI

SOIRÉE PORTES OUVERTES
VENDREDI 23 NOVEMBRE

CONCOURS D'ENTRÉE
JEUDI 24 JANVIER

COURS DU SOIR

01 40 53 00 44 - 20 bis jardins Boieldieu, 92071 La Défense

Échec de l'utopie

Les mouvements qui entendent faire de l'islam la source unique en matière de législation n'ont pas pu conquérir durablement le pouvoir. Combattus par des régimes autoritaires soucieux d'exploiter eux aussi le désir de religiosité, ils ont perdu de leur crédit en cédant aux jeux politiques et en échouant à définir des politiques économiques à la hauteur des défis sociaux.

PAR HICHAM ALAOUÏ *

JUSQU'AU CRÉPUSCULE de l'Empire ottoman (1299-1924), lequel fut le dernier califat islamique significatif (1), les musulmans ont bâti leur identité sur une dualité de la religion et de la politique incarnée par l'oumma. Ce terme désignait la communauté des croyants et englobait alors la totalité de l'islam et de ses réalisations humaines. C'était un ensemble intemporel, représentant le passé et l'avenir des musulmans, sans limites spatiales ni frontières car s'étendant à travers le monde connu. Ce n'était ni un gouvernement ni une théocratie, mais une collectivité de foi.

Cette vision du monde a radicalement changé avec la montée en puissance des ambitions hégémoniques occidentales et la chute de l'Empire ottoman, qui déboucha sur l'abrogation du califat par la

Grande Assemblée turque en 1924. À travers l'impérialisme et la guerre, les modes de pensée occidentaux ont alors profondément pénétré le monde musulman, en particulier les pays du Proche-Orient. Les Ottomans déclinants importèrent ainsi des modèles militaires européens, tandis que les territoires colonisés furent intégrés dans les circuits de production économique occidentaux. Même les traditions juridiques européennes, articulées autour de règles circonscrites et de constructions légales systémiques, s'ajoutèrent au discours de la charia islamique, qui laissait alors une large place à l'adaptation, en tant qu'épine dorsale constitutionnelle des nouveaux États-nations. En cette ère nouvelle, l'oumma et une certaine fluidité religieuse et politique firent place à des institutions codifiées et à des frontières territoriales.

Un point de ralliement

RÉAGISSANT au déclin du monde islamique (*inhiyat*) et aux pressions insistantes de l'Occident, des penseurs musulmans de la fin du XIX^e siècle réinterprétèrent leur foi et les textes coraniques en vue d'une cure de jouvence de leur religion. Djamel Al-Din Al-Afghani et Mohammed Abdouh, par exemple, tentèrent une exégèse de l'islam en plaçant pour une adaptation de la vie musulmane aux normes dominantes de la modernité économique et politique. Ces théologiens réformateurs ne se sont jamais appelés « salafistes », terme dont des chercheurs occidentaux abuseront par la suite. Pour eux, il s'agissait surtout de favoriser une réforme religieuse à travers des changements doctrinaux par un retour aux sources qui avaient été délaissées et par la diffusion de nouvelles terminologies (2).

En tentant de « sauver » l'islam, ces réformistes, qui s'inscrivaient dans le

mouvement, tant politique que culturel et religieux, de la Nahda (« essor », « renaissance »), l'ont involontairement décentré. Les vérités canoniques de cette religion, et plus encore l'oumma, ont cessé d'être les points de référence obligés. L'islam a été jugé uniquement sur sa capacité à imiter les réalisations occidentales. L'exigence que la religion musulmane s'adapte à un référentiel européen a accompagné la création de nouvelles entités étatiques dans tout le Proche-Orient postottoman. Les régimes républicains ou monarchiques qui émergèrent à l'époque n'étaient pas des résurgences du leadership islamique, mais plutôt les répliques d'un despotisme occidental militarisé, celui du XIX^e siècle.

Le décentrage de l'islam par rapport à ses repères initiaux a laissé une trace majeure. Au début du XX^e siècle, la religion musulmane constitua un point de ralliement pour les opposants à l'influence occidentale qui rejetaient les projets de réforme et d'adaptation à la modernité. Cette politisation de l'islam a transformé la foi en un instrument de lutte

anti-impérialiste. Elle a également conduit une nouvelle génération de militants à considérer que l'islam n'était pas à la traîne de l'Occident, mais qu'il en constituait plutôt un contre-modèle susceptible de libérer les musulmans de leur supposée arriération et de devenir leur bouclier contre l'influence de la culture occidentale. Raison de plus, selon eux, pour étudier les textes sacrés.

Cette évolution donna naissance à l'islamisme, une idéologie qui mêlait religion et politique d'une manière beaucoup plus prononcée que le canon

islamique classique dont elle prétendait s'inspirer. À rebours de la relation fluide entre religion et politique qui existait au sein de l'islam des premiers siècles, les mouvements islamistes, incarnés notamment par les Frères musulmans égyptiens, imposèrent un idéal rigide. Sous leur bannière, les fidèles ne se demandaient plus quel genre de musulmans ils devaient être ; rejetant les traditions introspectives et philosophiques de l'islam originel, ils devaient se contenter de savoir distinguer le musulman et le non-croyant. Des termes tels que *djihad* (« effort sur soi », « guerre juste ») et *takfir* (« excommunication »), des concepts enfouis dans la jurisprudence islamique furent déterrés et réinventés afin de justifier la résistance et la lutte dans un monde binaire caractérisé par l'opposition entre islam et Occident (3). Les islamistes ne voyaient donc plus leur reli-

gion comme une entité intemporelle et sans limites, représentant l'ensemble de la souveraineté de Dieu et de sa création humaine. Au lieu de cela, leur objectif, dénué d'ambiguïté, devint la conquête du pouvoir d'État.

La forte propagation de l'islamisme au cours de la seconde moitié du XX^e siècle a été rendue possible par le déclin du nationalisme arabe en tant qu'idéologie dominante. La défaite du camp arabe lors de la guerre de 1967 contre Israël porta un coup sévère aux idéaux nationalistes et unitaires, tandis que la révolution iranienne de 1979 achevait de les reléguer à l'arrière-plan des doctrines politiques influentes : la chute du chah démontra que des militants mus par des convictions religieuses pouvaient abattre de puissants régimes autoritaires soutenus par la plus grande puissance occidentale.

Désastreuse expérience égyptienne

AUJOURD'HUI, l'islamisme a échoué à réaliser sa promesse utopique. Ses mouvements dans le monde arabe, hormis dans quelques pays comme la Tunisie, ont été neutralisés ou sont en faillite. La guerre civile algérienne des années 1990 a été le signe avant-coureur des déceptions à venir, comme celles qui ont suivi le « printemps arabe » de 2011. En Égypte, les Frères musulmans ont gouverné le pays de manière désastreuse avant d'être renversés en juillet 2013 par un coup d'État militaire (4), auquel a succédé une répression ininterrompue contre les membres de la confrérie. En Irak, en Syrie et au Yémen, les forces islamistes ont joué un rôle marginal dans la promotion de la démocratie et ont dû s'effacer derrière la lutte contre l'extrémisme violent. Au Maroc, en Jordanie et au Koweït, les partis islamistes légaux ont connu des succès électoraux, mais dans des Parlements domestiqués, ce qui les transforme en forces politiques inoffensives s'agitant à l'ombre de puissantes monarchies, lesquelles exercent toujours un pouvoir absolu.

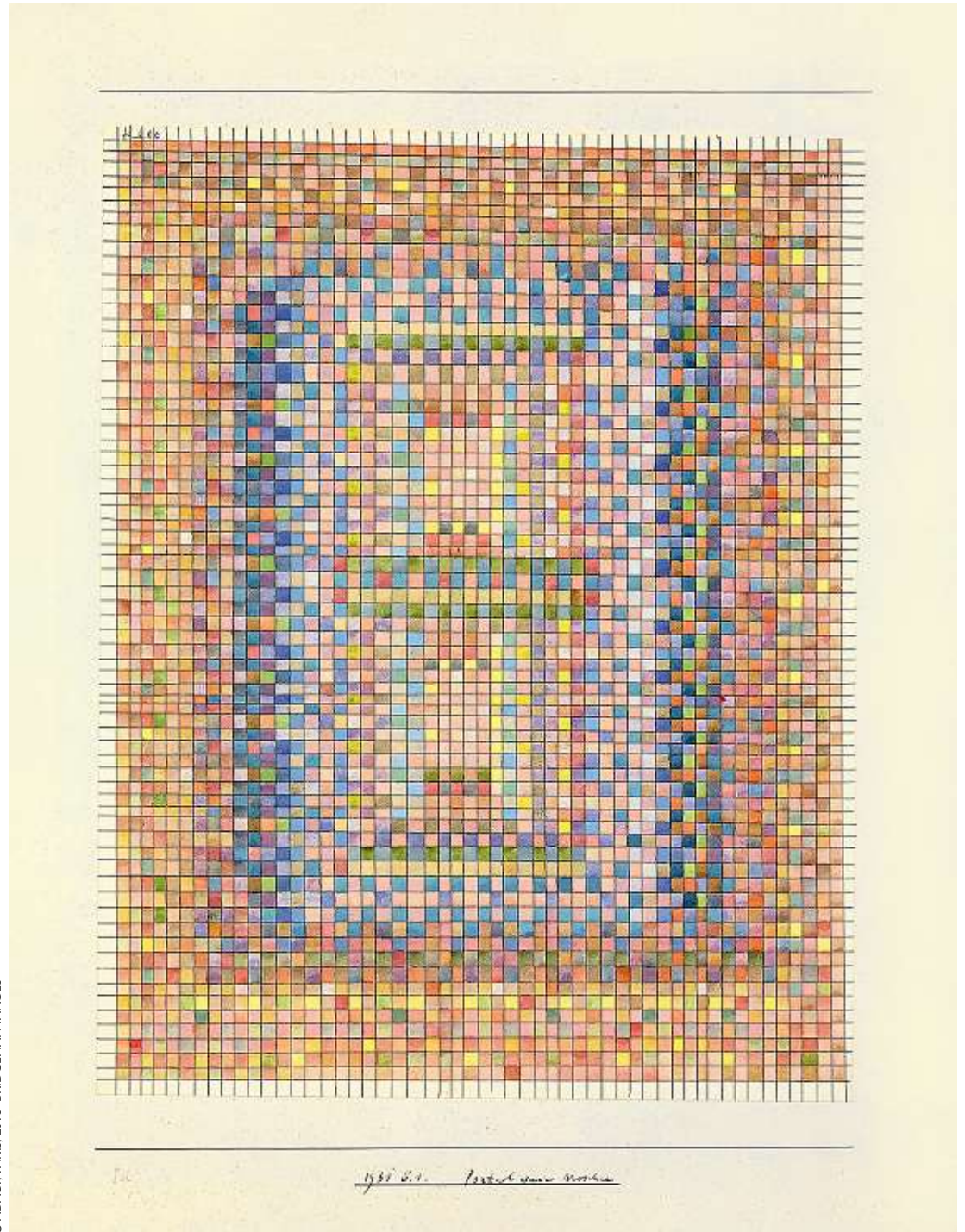
L'échec du modèle islamiste se manifeste de trois manières. Premièrement, ses mouvements n'ont pas réussi à concevoir des solutions sociales et économiques significatives qui aillent au-delà des slogans. Clamer « L'islam est la solution et le Coran est notre Constitution » est un piètre substitut à l'innovation et à la proposition de politiques publiques destinées à résoudre les problèmes que les régimes autoritaires ont été incapables de régler : pauvreté croissante, chômage de masse, systèmes éducatifs défailants, corruption

(1) Toutes les notes sont de la rédaction. Cf. Nabil Mouline, *Le Califat. Histoire politique de l'islam*, Flammarion, coll. « Champs Histoire », Paris, 2016.

(2) Cf. Mohammed Arkoun, *Essais sur la pensée islamique*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1973.

(3) Cf. Rudolph Peters, *Jihad in Classical and Modern Islam : A Reader*, Markus Wiener Publishers, coll. « Princeton Series on the Middle East », Princeton, 1996.

(4) Lire Alain Gresh, « En Égypte, la révolution à l'ombre des militaires », *Le Monde diplomatique*, août 2013.



PAUL KLEE. – « Portal einer Moschee » (Portail d'une mosquée), 1931

© ADAGP PARIS, 2018 - BRIDGEMAN IMAGES

Vous êtes lecteur, devenez ami !



Adhésion en ligne : amis.monde-diplomatique.fr/adh

L'EXERCICE DU POUVOIR

islamiste

endémique. Il est révélateur que le Parti de la justice et du développement (PJD) poursuive au Maroc, comme les Frères musulmans égyptiens lorsqu'ils étaient au pouvoir, des stratégies économiques concoctées par des technocrates soumis à la pression d'institutions financières internationales. Cela démontre que la doctrine islamiste n'a aucune théorie propre de la production et, par conséquent, aucune vision du rôle que l'État devrait jouer dans la restructuration de l'économie.

Deuxièmement, les partis islamistes, exception faite de la Tunisie, ont également échoué à mener des politiques inclusives et démocratiques. L'objection selon laquelle ils n'ont jamais pu vraiment gouverner et prouver ainsi leur ouverture ne tient plus. En Égypte, les Frères musulmans ont semblé plus attachés à leur domination qu'au pluralisme, et leur ostracisme à l'encontre des acteurs laïques prônant un État civil a fourni à l'armée, qui n'attendait que cela, un prétexte pour renverser le président Mohamed Morsi.

Troisièmement, les islamistes du monde entier ont démontré qu'ils n'étaient pas au-dessus des manœuvres politiciennes. Là où ils constituaient des groupes d'opposition légale, ils ont parfois fait alliance avec des courants autoritaires, ce qui a terni leur image de formation antisystème. En Égypte, après la chute du président Hosni Moubarak en février 2011, les Frères musulmans ont cultivé leurs rapports avec l'armée en même temps qu'ils excluaient de discu-

ter avec tous les autres acteurs politiques. Au Maroc, le PJD se soucie davantage de ses bons rapports avec la monarchie – qui lui procurent de nouvelles ressources et une visibilité politique – que de réclamer la réforme du régime. Après la victoire de ce parti aux élections législatives de 2011, son discours religieux a révélé sa subordination au pouvoir royal en invoquant des principes remis au goût du jour tels que la *naçiha* (« conseil au dirigeant ») et la *ta'a* (« obéissance en tant que vertu »). Les principes fondamentaux dont il se réclamait précédemment, tels que la défense des droits humains et la liberté d'expression, ont alors été relégués à la marge. En outre, le PJD ne peut pas prôner à la fois un changement démocratique et des réformes constitutionnelles tout en s'interdisant de contester le droit suprême du souverain à statuer dans ces domaines. Aujourd'hui, l'alliance avec le palais ; demain, peut-être, avec l'armée royale ; enfin, avec les *fouloul* (partisans de l'ancien régime). Satisfait d'occuper sa place d'acteur électoral de poids, le PJD est passé du rôle de parti d'opposition à celui de parti de gouvernement, mais la politique marocaine n'a pas changé pour autant.

Désormais, les islamistes sont profondément impliqués dans les clivages géopolitiques et les conflits sectaires qui embrasent le monde arabe. Cela discrédite davantage leur prétention à se tenir au-dessus des contingences quotidiennes de la modernité postcoloniale et à défendre la vision purifiée d'une indépendance prospère.

Bigoterie d'État

LE CAS du Liban illustre cette problématique. Le Hezbollah y est apparu comme un bras armé de la révolution iranienne et a voulu mener une politique radicale dans une perspective idéologique chiite. Peu après sa fondation, ce parti s'est transformé en un mouvement nationaliste en lutte pour libérer le territoire libanais de l'occupation militaire israélienne. On pouvait alors voir en lui un mouvement islamiste parmi d'autres, avec une base populaire. Aujourd'hui, sous le patronage iranien, le Hezbollah prétend toujours lutter au nom de la nation libanaise, mais, en pratique, il se consacre au combat en Syrie contre les forces sunnites d'où qu'elles viennent (5). Dans ce pays, le « Parti de Dieu » a endossé le rôle de combattant sur le champ de bataille de l'apocalypse. Ainsi, le Hezbollah est moins un mouvement islamiste préoccupé par l'avenir politique et économique du Liban qu'une entité transnationale souhaitant accompagner le mahdi (sauveur attendu par les musulmans) sur un sol étranger.

Les islamistes se présentent souvent comme des victimes de l'oppression occidentale ou de l'ostracisme des régimes autoritaristes. Mais, dans le même temps, ils appellent les fidèles à remédier à ces maux de façon agressive en diffusant le credo islamiste afin de conquérir le pouvoir politique. Ils sont le produit des États autoritaires qu'ils prétendent dénoncer. Et leur discours théologique relatif à la gouvernance démocratique ou au développement économique ne pèse pas lourd à côté de leurs slogans sur la nécessité de châtier les incroyants ou de créer l'État islamique parfait.

La Tunisie constitue la seule réussite arabe pour la gouvernance islamiste – une réussite assurément relative si l'on prend en compte le marasme économique (*lire l'article page 11*), le départ de migrants, les effectifs djihadistes, etc. Dans ce pays, le mouvement Ennahda et ses homologues séculiers, tel le parti Nidaa Tounès, ont en effet collaboré pour garantir la paix civile et préserver la démocratie (6). Ennahda est une force islamiste significative, avec une large base populaire et un commandement fort, alors que Nidaa Tounès et certains autres partis non religieux agglomèrent des courants de gauche et nationalistes, des représentants des milieux d'affaires, sans oublier les reliquats du régime du président déchu Zine El-Abidine Ben Ali.

Cependant, le cas tunisien est l'exception qui confirme la règle. Ennahda n'a pu réussir qu'en bénéficiant d'un contexte particulier et en mettant parfois de côté son orientation islamiste. Après janvier 2011, la démocratisation de la Tunisie et l'inclusion d'Ennahda dans le jeu politique ont bénéficié d'un soutien international solide sans encourir trop d'ingérences extérieures au canon islamiste. Ses gains électoraux aux législatives de 2014 et aux municipales de 2018 n'ont pas débouché sur une domination idéologique, mais se sont accompagnés d'un assouplissement des exigences religieuses de ce parti en matière de normes constitutionnelles et de politiques publiques. En apprenant à séparer son message religieux de la vie politique et à travailler étroitement avec des formations non islamistes, Ennahda s'est en un sens sécularisé, d'autant plus inexorablement que chacune de ses tentatives contraires a été endiguée par une vague d'opposition populaire. Le contre-modèle désastreux du coup d'État égyptien a joué dans ce même sens du compromis et de la prudence.

En Tunisie, les islamistes ont fini par admettre qu'aucune interprétation de l'islam ne pouvait prévaloir sur les élus lors de l'élaboration de la politique nationale et étrangère. Inversement, ceux-ci ont compris qu'ils ne pouvaient entraver la pratique pacifique de la religion, y compris dans la sphère publique. L'islamisme peut donc s'engager dans cette double tolérance que connaissent d'autres religions que l'islam ; mais cela exige qu'il renonce à ses exigences les plus intolérantes afin que toutes les voix puissent participer à la vie de la cité (7).

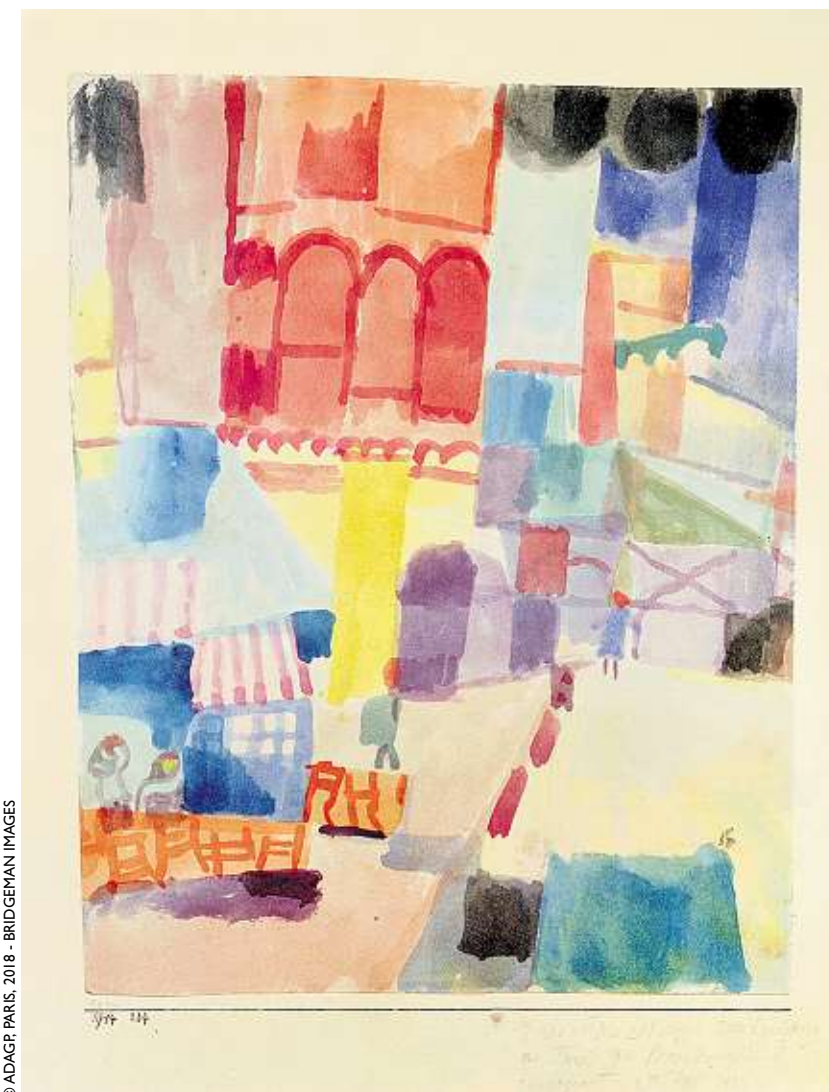
Bien que rejetées par de nombreux islamistes, ces dynamiques de compromis ont existé dès les premiers temps de la civilisation musulmane. Celle-ci a en effet admis que, même si les textes coraniques étaient sacrés, leur interprétation et leur application relevaient d'actes humains qui devaient être régulièrement remis en question, débattus et réinterprétés de manière à favoriser l'inclusion de tous. C'est ce dialogue entre le sacré et le profane, l'humain et le divin, qui incarne la dualité religieuse et politique de l'islam – et non l'insistance selon laquelle l'un devrait détruire l'autre.

Si la solution ne se trouve pas dans l'islamisme, où est-elle ? Le « printemps arabe » a fourni l'ébauche d'une réponse sous la forme de politiques démocratiques, de souveraineté populaire et de revendication de dignité. Une grande partie de la région est retombée sous le joug de l'autoritarisme, et il est devenu clair que les islamistes ne pouvaient jouer le rôle de sauveurs. Leur grande utopie, celle qui promettait le salut en échange d'une adhésion inconditionnelle, a échoué. Mais l'autre utopie, celle, démocratique, du « printemps arabe », n'a pas triomphé pour autant.

Les citoyens arabes ont conservé leur attachement à la foi, bien qu'ils soient devenus « anticléricaux » dans le sens où ils rejettent les autorités qui prétendent interpréter celle-ci. Ils se sentent en effet

pouvoir de l'État, ces régimes répètent l'erreur des islamistes.

De telles interventions dans la sphère religieuse ont de profondes implications à long terme, non seulement sur la religion mais aussi sur l'avenir de la démocratie et sur la stabilité dans la région. Dans nombre de cas, les États ont façonné leur politique étrangère en diffusant à l'extérieur leur islam officiel. Jusqu'à récemment, le Parti de la justice et du développement (AKP), au pouvoir en Turquie depuis 2002, tirait une partie de sa substance spirituelle des réseaux alliés de la confrérie Gülen pour consolider son propre pouvoir et exporter sa vision de l'islamisme (8). Depuis que l'AKP a déclaré la confrérie hors la loi, la politique et l'idéologie du régime sont davantage centrées autour du président Recep Tayyip Erdoğan.



PAUL KLEE. – « In Front of a Mosque in Tunis » (Devant une mosquée à Tunis), 1914

aliénés par l'instrumentalisation de la sacralité ou par l'idée que certaines personnalités – tels les rois –, certains groupes politiques – tels les islamistes – et des institutions, comme le corps des oulémas (experts en jurisprudence islamique), nommés par l'État, bénéficient d'un statut sacralisé et réclament à ce titre obéissance et respect. Ce rejet populaire marque non seulement l'épuisement de l'héritage de la révolution iranienne, mais aussi la fin de l'heure de gloire de l'islamisme.

Les régimes ont modifié en conséquence leurs stratégies de maintien au pouvoir. Ils tentent de combler le vide provoqué par trois pressions simultanées venues d'en bas : d'abord, le rejet, « anticlérical », de la propagande islamiste ; ensuite, le désir persistant de liberté démocratique né du « printemps arabe » ; enfin, l'attachement à la religiosité dans la vie quotidienne. Les régimes ont par conséquent investi cette arène normative en imposant leurs propres interprétations de la moralité et de la foi. Les exemples de ces comportements fondamentalistes abondent ces dernières années dans le Maghreb et au Proche-Orient, qu'il s'agisse de l'obligation de jeûner dans l'espace public lors du ramadan ou de la place des femmes dans la société.

En édictant ces règles sociales de façon discrétionnaire, les autocraties répondent au conservatisme plus ou moins exprimé par de larges secteurs de la société, tout en réprimant le désir d'émancipation des plus jeunes. Mais, en soumettant les espaces religieux au

ne constitue pas seulement une terrifiante violation des droits humains, mais aussi un fiasco en matière de politique étrangère.

De son côté, le Maroc privilégie une approche plus souple dans son appropriation de la religion par l'État. Dans le cadre de sa diplomatie religieuse, celui-ci projette sa vision de l'islam sur un axe nord-sud. Le premier objectif est l'Europe, dont Rabat s'assure le soutien en diffusant le message d'un islam modéré, capable de combattre le radicalisme et le terrorisme. Le Maroc forme par exemple des imams français. Le deuxième but est de faire du royaume chérifien un nouveau centre de gravité économique et politique sur le continent africain – ce qui lui permet de contrer l'influence algérienne.

La diplomatie religieuse de Rabat a pour troisième objectif de mieux contrôler politiquement sa diaspora en Europe. Ainsi, des institutions religieuses marocaines traitent des questions liées à la foi en même temps qu'elles font l'objet d'interventions de la part des consulats diplomatiques marocains en tandem avec les services de sécurité soucieux d'influencer ceux qui vivent en dehors du pays. Mais, alors qu'une image de « modération » est projetée à l'étranger, la bigoterie d'État règne dans le pays. Sous prétexte de protéger la moralité publique, les conseils islamiques officiels confisquent le débat religieux et combattent le blasphème autant que l'athéisme. Comble de l'hypocrisie (*nifak*), ils répriment aussi l'adultère et l'homosexualité.

Au-delà de ces trois objectifs immédiats, la fonction ultime de cette stratégie est de renforcer les fondements de l'autoritarisme traditionnel. L'islam marocain consolide la position constitutionnelle de la Commanderie des croyants en tant que point culminant de l'autorité religieuse. Pourtant, cette institution incarnée par le roi exerce simultanément une charge politique de préservation du statu quo, ce qui revient à contrôler les acteurs religieux et à neutraliser les mouvements démocratiques qui entendent remettre en cause l'État par le bas.

Mais tous ces arrangements politico-religieux se heurtent à trois obstacles fondamentaux. Tout d'abord, le test acide de l'économie. En l'absence d'une redistribution des richesses, les acteurs sociaux ne peuvent pas manifester une obéissance sans faille. Ensuite, cet arrangement constitue un bricolage d'idées religieuses uniquement soudées entre elles par le pouvoir politique ; il pourra donc à tout moment être contesté par des mouvements dotés de connaissances théologiques cohérentes et instruits de l'histoire de l'islam. Il ne s'agit pas de sécularisation, mais de monopole de l'espace religieux. Enfin, dans le cas du Maroc, l'insistance de Mohammed VI à projeter une image personnelle non traditionnelle et moderne contredit fondamentalement cette stratégie.

La notion même de « modération » est intrinsèquement autocratique, car elle exige de dicter les limites du discours religieux. Or le véritable objectif ne devrait pas être l'islam modéré, mais l'islam éclairé. Et cette lumière exige une pensée critique, laquelle est l'ennemi désigné de tout autoritarisme.

HICHAM ALAOUÏ.

(5) Lire Marie Kostrz, « Le Hezbollah maître du jeu libanais », *Le Monde diplomatique*, avril 2016.

(6) Lire Pierre Puchot, « Le consensus pour sortir de la crise », dans « Le défi tunisien », *Manière de voir*, n° 160, août-septembre 2018.

(7) Cf. Alfred Stepan, « Tunisia's translation and the twin toleration », *Journal of Democracy*, vol. 23, n° 2, Baltimore, avril 2012.

(8) Cf. par exemple Gabrielle Angey, « La recomposition de la politique étrangère turque en Afrique subsaharienne. Entre diplomatie publique et acteurs privés », note de l'Institut français des relations internationales (IFRI), Paris, mars 2014.

(9) Cf. Natana J. DeLong-Bas, *Islam wahhabite*, Erick Bonnier, coll. « Encre d'Orient », Paris, 2018.

(10) Lire Gilbert Achcar, « Au Proche-Orient, la stratégie saoudienne dans l'impasse », *Le Monde diplomatique*, mars 2018.

Référendum à contretemps

« Voulez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante ? »

Telle est la question posée, le 4 novembre, à un corps restreint d'électeurs du territoire lors du premier référendum d'autodétermination prévu par l'accord de Nouméa.

Mais, en suspens depuis trente ans, la question de l'indépendance importe moins que les maux de la société, auxquels les politiques tardent à répondre.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
JEAN-MICHEL DUMAY *

À LIFOU, plus grande des îles Loyauté, des paquebots géants jettent l'ancre pour la journée dans la baie de Santal. Ils déversent des centaines de touristes, essentiellement australiens, que prend en charge une cellule d'accueil : eau de coco ou jus de corossol, ateliers de tissage, visites guidées, danses traditionnelles kanakes. À trois semaines du référendum d'autodétermination, sent-on la moindre excitation ? « Cela ne nous fait ni chaud ni froid, confesse, presque désolée, M^{me} Betty Kaudre, du comité de développement du Wetr, le district coutumier local. On s'en sort déjà tout seuls. Pour nous, le 4 novembre sera un jour normal. » Effacé, mais puissant (bien plus qu'un élu de la République, car ici rien ne se noue sans son consentement, fruit des consensus tribaux), le jeune grand chef Jean-Baptiste Ukeinesö Sihaze, 36 ans, tempère : « C'est important, l'indépendance. Il faut aller voter. Nous n'oublions pas qu'autrefois nos vieux ont été massacrés. »

Voilà plusieurs mois que les sondages donnent le « non » victorieux, et bien au-delà du seul camp loyaliste. Outre une démographie défavorable à la communauté kanake (39 % des 268 000 habitants) apparaît une étrange évidence : des électeurs indépendantistes... n'iront pas voter pour l'indépendance. Il y a trente ans, des militants mouraient pour cette idée. Comment expliquer cette évolution ?

« Nous aurions peut-être dû voter il y a vingt ans »

En constatant, tout d'abord, que trois décennies de transferts de compétences irréversibles, à la suite des accords de Matignon-Oudinot (1988), puis de Nouméa (1998), ont profondément changé la donne. Ils ont assuré au territoire, et plus particulièrement à ses trois provinces, une large autonomie de gestion. Un rééquilibrage s'est opéré au profit du Nord et des îles, principalement kanakes (1). Des routes, des réseaux d'eau et d'électricité, des lycées, des établissements de santé ont vu le jour. La proportion de diplômés a été multipliée par cinq et, grâce à un programme de formation spécifique, 1 700 Néo-Calédoniens ont pu accéder à des fonctions d'encadrement.

En observant, ensuite, que beaucoup s'interrogent. Entre l'autonomie dans la République, que vantent les partis non indépendantistes, et l'indépendance-association, que prône désormais le Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS, indépendantiste), la différence semble peu lisible et les mots d'ordre incantatoires. En 2013, pourtant, cette dernière voie semblait s'imposer comme « l'une des hypothèses majeures » de sortie de l'accord de Nouméa (2). Les non-indépendantistes cherchent à faire peur : « L'indépendance, c'est finir comme le Vanuatu » – le voisin dont l'émancipation, en 1980, a coûté en pouvoir d'achat. Le camp d'en face tente de rassurer, parfois à grand renfort de méthode Coué : « À un moment, il faut se jeter à l'eau. »

Côté caldoche (la population d'origine européenne ou métissée), M. Gérard Bernière, chef de travaux à Bourail, au centre de l'île, s'interroge : « Pourqu'oi veulent-ils autre chose ? » Sa fille Aurélie, enseignante de 32 ans partie faire ses études en métropole, « ne reconnaît plus son pays » du fait de son développement : « On est hyper gâtés, dit-il. Et tout ce processus est long et fatigant. » Côté kanak, M. Léopold Hnacipan, enseignant et poète à la tribu de Tiéta, dans la commune de Voh, résume l'état d'esprit de beaucoup : « Les gens sont ici "kanaky calculée". » Comprendre : de cœur, ils sont pour une Nouvelle-Calédonie indépendante ; mais, ne jugeant pas le pays prêt, ils ne veulent rien faire

qui puisse nuire aux acquis. Selon les chiffres des Nations unies, le produit intérieur brut (PIB) par habitant à parité de pouvoir d'achat est certes inférieur de 29 % à celui de la métropole, mais il représente onze fois celui du Vanuatu, trois fois celui des Fidji et huit fois celui de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

À l'exception du Parti travailliste (extrême gauche), qui propose d'« aller à la pêche » le jour de la consultation, toutes les formations marquent leur attachement au processus fixé par l'accord de Nouméa, organisé autour du « destin commun » : un mot-totem qui, pour nourrir une citoyenneté calédonienne préalable à une possible nationalité, force toutes les ethnies à regarder devant elles, en oubliant la noirceur du passé. La moitié de la population actuelle n'a pas vécu la quasi-guerre civile des années 1980, pudiquement désignée sous le terme « événements ». Le pays a besoin de tranquillité, et le statu quo séduit les indécis.

M. Élie Poigoune, l'un des fondateurs du Parti de libération kanak (Palika), fer de lance de la revendication indépendantiste, jadis d'inspiration marxiste-léniniste, apporte son éclairage : « Ces trente dernières années, les Caldoches, les Kanaks et les autres communautés ont trouvé des positions communes pour que le pays évolue dans le bon sens, dans le vivre-ensemble, pour rendre la société plus harmonieuse. » Président local de la Ligue des droits de l'homme (LDH), M. Poigoune a, avec d'autres « sages », arpenté les écoles et les plateaux de télévision pour prêcher la concorde à l'approche du référendum. Il a été l'un des premiers bacheliers kanaks, dans les années 1960. Et il se souvient que, quand il était jeune professeur, des mains écrivaient sur les murs : « Nous ne voulons pas de singes pour enseigner à nos enfants. » Il se dit « très attaché aux valeurs de la République ». Il votera certes « oui » à l'indépendance, mais il prévient tout de suite : une victoire du « non » n'aurait rien de tragique. Aux termes des accords, deux autres référendums pourront être organisés : en 2020 et 2022. Et puis, « on ne peut pas couper les liens avec la France, dit-il. Quand on regarde une carte, nous sommes une poussière aux côtés de grandes nations. Il y a des compétences qu'on ne peut pas exercer ». Il assure : « Le regard de l'État français sur les populations d'ici a changé depuis le massacre d'Ouvéa [dix-neuf morts chez les militants indépendantistes et six chez les gendarmes en avril-mai 1988]. »

Tout le monde ne partage pas cette analyse. Plusieurs raisons sont avancées afin d'expliquer ce qui, pour les indépendantistes, pourrait être un premier rendez-vous manqué. La lassitude, d'abord, face à cette lancinante question institutionnelle qui, pour rester en suspens, sclérose la vie politique locale depuis trente ans. Le scrutin semble décalé. « Nous aurions peut-être dû voter ce référendum il y a vingt ans, confie même, au sortir d'une réunion électorale de quartier, M. Roch Wamytan (Union calédonienne), signataire en 1998 de l'accord de Nouméa, alors qu'il présidait le FLNKS. Nous l'aurions probablement perdu. Mais cela ne nous aurait pas empêchés de négocier l'accord. »

Certains se plaignent de la vacuité de la campagne, tandis que le journal satirique local, *Le Chien bleu*, brocarde la classe politique pour son âge et son absence de renouvellement depuis les « événements ». Aux yeux de bon nombre d'électeurs rencontrés, celle-ci serait en effet trop vieille, trop embourbée dans les batailles d'ego, trop divisée. Et, de surcroît, s'agissant des indépendantistes, trop embourgeoisée et éloignée du terrain.

Au fil des ans, les réformes ont créé des postes, apporté des voitures de fonction, des rémunérations, des voyages tous frais payés en métropole, des situations. « Des rentiers de la lutte », résume M. Pascal Hébert, ancien secrétaire général de la Fédération des œuvres laïques (3). Pierre Gope, metteur en scène kanak, les a croqués dans sa

dernière pièce, *Moi... je vote « blanc »*, où il invite chacun à participer au scrutin. « Nos politiques sont faibles, dit-il, en précisant ne pas encore savoir quoi voter. Il n'y a plus de leaders qui soient devant. Nos vieux sont vieux, et ce sont d'abord des élus de la République qu'on ne voit plus dans les tribus. » Dans sa pièce, pour constater le délitement, il a convoqué une figure intouchable du panthéon de Kanaky : Yeiwéné Yeiwéné, bras droit du chef historique du FLNKS, Jean-Marie Tjibaou, assassiné avec lui en 1989.

« Nous sommes piégés par la question de l'indépendance. Moi, ça me gonfle ! », lâche M. Alcide Ponga, maire (Le Rassemblement - Les Républicains) de Kouaoua, sur la côte est, et issu d'une famille kanake loyaliste de longue date. Il corrige : « Ce n'est pas la classe politique qui est vieillissante, mais les questions politiques que l'on continue de se poser ! » Dans le quartier du Sixième

Kilomètre, dans le nord de Nouméa, M. Kevin Rolland, 30 ans, caissier qui enchaîne les contrats courts, ne pense pas autre chose. Artiste sans le sou, il est aussi Kydam, le poète rappeur qui, dans un clip bricolé entre amis, chante *Demain*, un avenir qui fait la part belle au métissage et à l'entraide : « Avec vous, mais pas sans nous. » Pour lui, « les gens s'en foutent [du référendum, auquel il ne participera pas lui-même], ils se demandent d'abord : comment on fait avec la réalité du quotidien ? ».

Cette réalité alimente chaque matin les « coups de gueule » à la radio : la vie chère (33 % de plus qu'en métropole, 73 % pour les produits alimentaires [4], quand les salaires minimum et moyen sont de 20 % moins élevés) ; la mise en place, début octobre, d'une taxe générale sur la consommation (TGC) similaire à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), jugée inflationniste, certains commerçants la surajoutant à leurs prix au lieu de la substituer aux taxes existantes ; l'échec scolaire, l'illettrisme (33 % de la population a des difficultés pour lire [5]) ; mais aussi l'accès au logement et aux transports, aux postes à responsabilité (seulement trois Kanaks sur une centaine d'avocats au barreau de Nouméa, trois enseignants-chercheurs sur une centaine à l'université), les incivilités, l'insécurité...

Une matinée au tribunal correctionnel, où la justice est blanche et le justiciable presque exclusivement noir, donne une idée des fléaux qui frappent les tribus ou les quartiers pauvres de la ville (40 % des Kanaks vivent aujourd'hui dans le Grand Nouméa et représentent un quart de la population urbaine) : violences faites aux femmes, jets de pierres sur un véhicule de police, menaces avec armes sous l'emprise de l'alcool... On dresse ici chaque année plus de cinq mille procès-verbaux pour ivresse sur la voie publique, l'équivalent de 20 % du total dénombré par la police en métropole. Dans les supermarchés, certains jours, à certaines heures, les rayons alcool sont sous clé.

« La prochaine révolution sera sociale »

Étalée dans les journaux, infiltrée dans les conversations, étonnamment visible le long des routes par le nombre de carcasses de voitures abandonnées ou calcinées, la petite délinquance alcoolisée, « canabissée » mine le vivre-ensemble. Les cambriolages et les vols de voitures sont deux fois supérieurs à la moyenne française par habitant. Sur la presqu'île de Nouville, le centre pénitentiaire Camp Est, surpeuplé, l'est à plus de 95 % par des Kanaks, surtout des mineurs. Des attaques de dispensaires, de locaux publics, de commerces défraient la chronique. Parfois, même, des tirs sur des véhicules en pleine nuit. Tout cela nourrit la crainte de dérapages violents après le référendum.

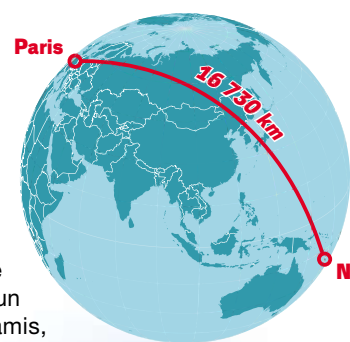
Des assistantes sociales révèlent un autre pan du décor : chômage (11,6 % en 2017), absence de dispositifs d'insertion pour les jeunes, de minima

sociaux du type revenu de solidarité active (RSA), sauf pour les handicapés et, récemment, les personnes âgées. On en vient à inégalités sociales, qui recourent ici un clivage ethnique. Les écarts de revenus sont deux fois supérieurs à ce qu'ils sont en métropole, les 10 % les plus riches ayant un niveau de vie 7,9 fois supérieur aux 10 % les plus pauvres (6). « Avec de telles différences, dit M^{me} Muriel Guillou, il y a un mal-être perceptible. Les plus démunis ne sont pas reconnus, se sentent discriminés. Chacun a du mal à reconnaître la place de l'autre. » À Nouméa, ceux qui marchent en tonges le long de la voie express pour regagner les « squats » (bidonvilles) partagent sans surprise la même couleur de peau. Ce qui fait dire à M. Poigoune : « La prochaine révolution ne sera pas nationaliste, mais sociale. »

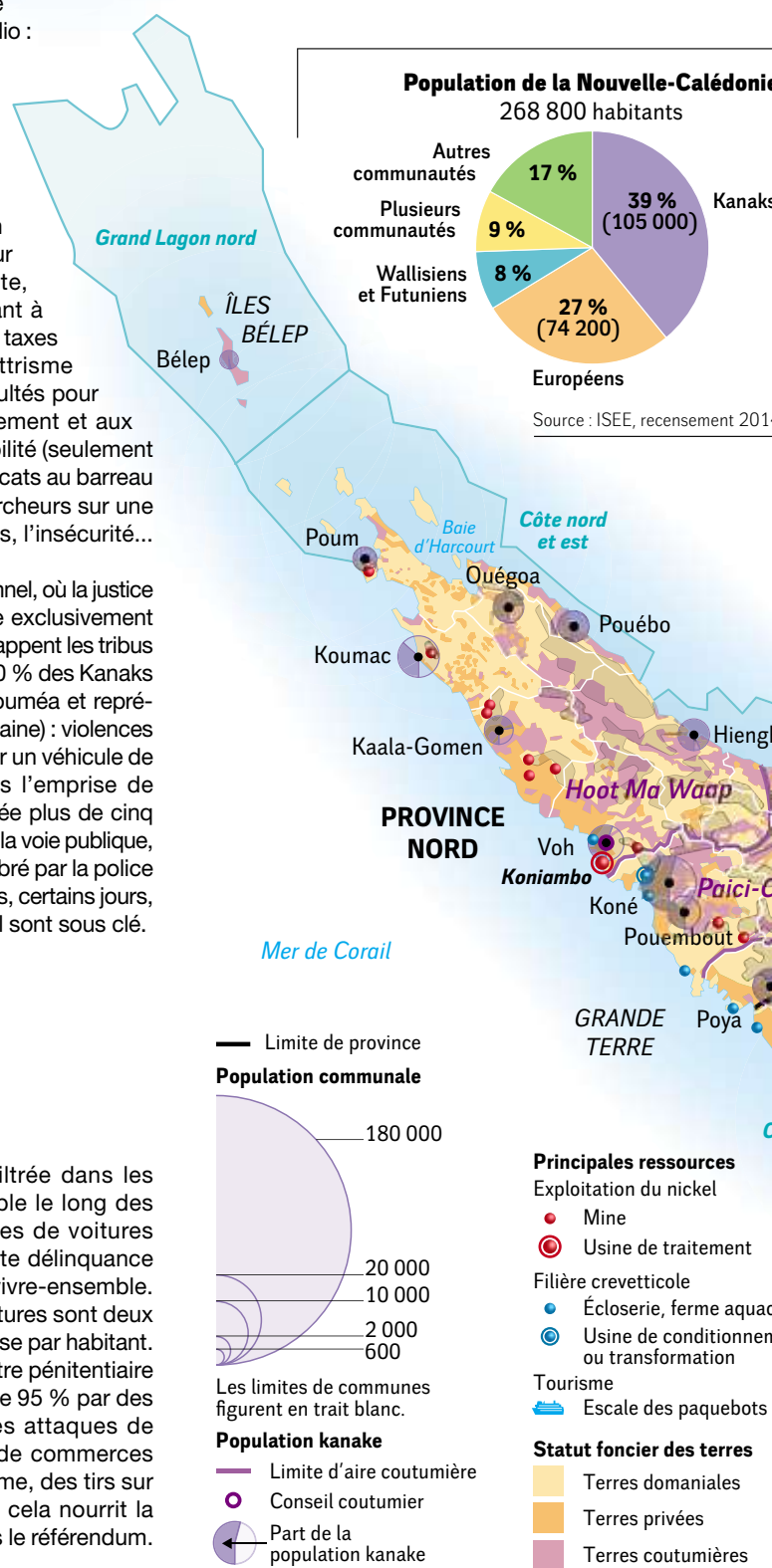
« Le système capitaliste prolonge le système colonial »

« Tant que l'école sera une machine à reproduction sociale, les Kanaks ne pourront pas prétendre à l'égalité », affirme l'économiste Samuel Gorohouana, 36 ans, l'un des rares maîtres de conférences kanaks à l'université de Nouvelle-Calédonie. Dans sa tribu de Poindah, à Koné, capitale de la province Nord, où les chantiers urbains prolifèrent et où une antenne de l'université ouvrira en 2019, il montre les restes de la baraque de torchis et de tôle où il a grandi avec ses frères. Et détaille son quotidien de gamin : pas de table, un fanal pour s'éclairer, pas d'eau courante avant les années 1990, la première télévision pour la Coupe du monde de football de 1994... et, maintenant, Facebook et la 3G ! « On l'oublie, remarque-t-il, mais on vient de très loin. »

« On ne guérit pas les séquelles de la colonisation en une génération ! », prévient Nicolas Kurto-vitch, écrivain et ancien directeur du lycée privé



Récifs d'Entrecasteaux



Sources : gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ; Atlas de la Nouvelle-Calédonie, Institut de recherche pour le développement (IRD), 2013 ; Agence de développement économique de Nouvelle-Calédonie ; Institut de la statistique et des études

PAR LA VIE CHÈRE ET LES INÉGALITÉS

165 ans en Nouvelle-Calédonie

protestant Do Kamo, à Nouméa. La ville est de plus en plus métissée, les changements sociaux incommensurables. Nous sommes dans une bonne dynamique. Il invite à voir la mixité dans les rues, les écoles, les salles de cinéma : « À Do Kamo, il n'y avait qu'un professeur kanak en 1989 ; ils sont aujourd'hui quinze sur cinquante. » Au Haut-Commissariat de la République, on reste cependant prudent. Difficile de parler de « société fusionnée » sur l'ensemble du territoire. Le racisme s'exprime sur les réseaux sociaux. Des tensions entre communautés peuvent réapparaître, comme à Ouégoa, dans le nord de la Grande Terre, début octobre, quand des Caldoches ont empêché la tenue d'une réunion du FLNKS.

« En fait, poursuit Kurtovitch, l'héritage colonial s'est mué en problématique sociale. Ce n'est pas la couleur de peau qui fait la différence, mais le pouvoir d'achat. » Prêtre kanak et vicaire général du diocèse de Nouméa, M. Roch Apikaoua partage ce constat : « Beaucoup de choses ont changé en trente ans, mais les capitaux sont restés du même côté ! » Et puis : « Notre manière de nous nourrir, de nous vêtir [à l'occidentale] nous garde dans le système. Et pourquoi en sortir si l'on s'y sent bien ? C'est le système capitaliste qui prolonge le système colonial. » Devant l'hôtel Le Méridien de Nouméa, les militants de l'Union syndicale des travailleurs kanaks et des exploités (USTKE), qui revendiquent l'accession de Kanaks à des postes à responsabilité, ne peuvent qu'approuver.

Haut fonctionnaire bénéficiant d'un recul précieux sur les cinquante dernières années, Michel Levallois constatait peu avant sa mort : « En réalité, à la faveur de la dynamique du "destin commun" de l'accord de Nouméa s'est mise en place une politique de renforcement de l'autonomie du territoire qui n'a pas préparé à l'accession à la pleine souveraineté. Il y a eu consolidation de la situation coloniale au profit des non-Kanaks (7). » De fait, en se satisfaisant largement de l'autonomie octroyée par l'accord de Nouméa, la province Sud, où vivent les trois quarts de la population, à majorité blanche, tient les rênes du territoire.

Liée au cours fluctuant du métal, qui a chuté avec la crise de 2007, la « stratégie nickel » du FLNKS n'est pas totalement parvenue à convaincre. L'île métallifère étant forte de 10 % de la production et, potentiellement, de 10 à 30 % des réserves mondiales, les indépendantistes ont misé sur l'implantation d'usines métallurgiques concurrentielles au niveau international (sur le territoire, ainsi qu'en Corée du Sud et en Chine) pour financer l'indépendance. Le secteur mines-métallurgie (entre 5 et 10 % du PIB, et 14 % de l'emploi) a dopé celui du bâtiment et des travaux publics et dynamisé la province Nord. Mais il peine à faire oublier les difficultés à développer des activités exportatrices durables à forte valeur ajoutée (hormis l'exploitation des huiles de santal), et surtout le poids des transferts publics nets de la métropole dans l'économie (13 % du PIB) (8). Six mille sept cents fonctionnaires sont payés par l'État français, principalement dans l'éducation. En cas d'indépendance, selon le Haut-Commissariat, il faudrait doubler la fiscalité locale pour maintenir le niveau de service assuré.

« Le Kanak devait être au centre ; il ne l'est pas »

Par ailleurs, des sujets d'importance arrivent peu dans le débat public – en tout cas moins que la petite délinquance : la concentration de l'économie marchande entre les mains d'une dizaine de grandes familles, les oligopoles qui gonflent les marges, la porosité entre le monde politique et celui des affaires... Une toute jeune Autorité de la concurrence, indépendante, pourrait cependant y apporter de la transparence. On évoque aussi les quotas d'importations, qui entretiennent les pénuries et font monter les prix, et la surrémunération des fonctionnaires d'État, étendue à la fonction publique locale, inflationniste elle aussi, qui creuse les inégalités (les salaires métropolitains sont multipliés par 1,73 à Nouméa et par 1,94 en brousse) (9). Sans compter la fiscalité, qui n'est pas progressive et pèse sur les plus pauvres. Au parquet de Nouméa, on s'étonne aussi qu'aucun dossier de fraude fiscale ne soit transmis par les autorités locales.

« La signification de l'indépendance n'est plus la même dans sa portée symbolique, émotionnelle, affective, analyse l'anthropologue Benoît Trépied (10). Les Blancs ne vont pas partir, la question coloniale demeure. Et une indépendance blanche ne réglerait rien. » Beaucoup, donc, restent sceptiques : qu'aurait-on de plus avec l'indépendance ? Et en quoi l'identité et la place du « peuple premier » seraient-elles mieux respectées ?

L'accord de Nouméa voulait régler la question avec le concept de « destin commun » et l'installation d'un Sénat coutumier, consultatif, portant la coutume au cœur des institutions. Dans ce cadre, le FLNKS pensait pouvoir convaincre les

« victimes de l'histoire » – descendants de bagnards et ethnies d'Asie et du Pacifique arrivées dans la période coloniale, admis à participer au processus d'autodétermination – de le rejoindre dans son projet indépendantiste, autour du « peuple premier ». Las ! Le parti qui a le vent en poupe aujourd'hui, c'est Calédonie ensemble (non indépendantiste, droite modérée), dont la diversité frappe sur les trombinoscopes. Il procède d'une autre dynamique : pluriculturelle, à majorité blanche, ouverte au métissage et à la mosaïque des communautés (11).

Une frustration en découle. « Nous ne sommes pas reconnus à cent pour cent, déplore Pierre Gope. Le Kanak devait être au centre ; il ne l'est pas. Les terres, le schéma minier : rien ne lui profite vraiment. Et ce sont les taxes, quotidiennement, qui l'empêchent de s'émanciper. » Directeur de l'Agence de développement de la culture kanake, M. Emmanuel Tjibaou, l'un des fils de Jean-Marie Tjibaou, rappelle à quel point les violences faites à son peuple, à sa famille sont présentes dans les mémoires. Son grand-père avait 10 ans quand sa tribu fut brûlée et passée à la mitrailleuse lors des révoltes de 1917. Son père avait 10 ans lorsque fut aboli le code de l'indigénat, qui privait les « sujets français » de leurs libertés et de leurs droits politiques. Il constate : « On utilise leur langage [celui des Français et de leurs descendants], on s'adapte. Mais, à l'inverse, comment se manifeste aujourd'hui chez eux la reconnaissance de notre culture ? » Les écoliers n'étudient pas dans leur langue maternelle. Les livres d'histoire n'abordent toujours pas les « événements ». « Comment fait-on si notre histoire n'est pas racontée dans les livres ? »

Pour un peuple chez qui le rapport à la terre et la culture de l'igname revêtent une valeur sacrée, la question des normes (françaises ou occidentales) se pose toujours. Les « lois de pays », adoptées par le Congrès, l'assemblée territoriale délibérante, sont fréquemment copiées sur les lois métropolitaines. Et, remarque Hamid Mokaddem, philosophe et enseignant à l'Institut de formation des maîtres, « peu d'enseignants se cassent la tête pour faire de la pédagogie différenciée pour des élèves qui manient des catégories de temps, d'espace et de rapport à l'autre différentes » : « Les Kanaks, par exemple, ne sont pas du tout dans la compétition pour réussir, leur culture les pousse à travailler avec les autres. Méritent-ils d'aller voir le psychologue scolaire s'ils sont dissipés ? » Directeur délégué aux enseignements technologiques et professionnels du lycée Michel-Rocard à Pouébo, M. Bernard Buzzi abonde : « On reste dans un modèle éducatif qui néglige leur culture. »

« Le fait colonial n'est pas terminé ! », insiste M. Pascal Sawa, jeune maire (Union calédonienne) trentenaire de Houaïlou, sur la côte est, où flottent plus qu'ailleurs, dans les arbres et sur les ponts, drapeaux et fanions de Kanaky. « La France tient toujours les rênes et on n'arrive pas à faire le "destin commun". Or, en tant que peuple, nous avons le droit de nous gérer nous-mêmes. » Il précise : « Nos acquis ont toujours été le résultat de luttes politiques. La droite locale s'y est toujours opposée. »

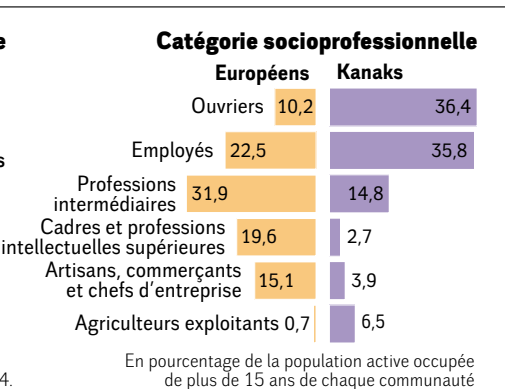
« La classe politique kanake n'a pas amorcé ce virage qui permet de préciser en quoi l'indépendance sera kanake ou l'expression de l'identité kanake », estime cependant M. Raphaël Mapou, porte-parole du Palika de 1989 à 1998. Ce militant indépendantiste à la trajectoire oblique a depuis longtemps délaissé l'idée selon laquelle il fallait « s'accrocher à la lutte des classes pour changer la société et décoloniser ». Il a recentré son action sur une autre voie : celle de l'autochtonie, c'est-à-dire la reconnaissance des droits des peuples autochtones, sur lesquels se fondent, par exemple, les Inuits au Canada. La déclaration sur les droits des autochtones adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies en 2007 (et soutenue par la France) reconnaît notamment leur droit à l'autodétermination, aux ressources naturelles situées sur leur terre, leur droit à ne pas être expulsés, à déterminer librement leur développement économique et social, etc.

« On sent maintenant une envie de se tourner vers l'autochtonie »

Conseiller spécial du Sénat coutumier jusqu'en septembre 2018, tout juste docteur en droit, M. Mapou a tenté, avec l'appui de juristes métropolitains, de renforcer le pouvoir de cette institution. En vain. En 2014, une Charte du peuple kanak, fruit des réflexions des autorités des huit aires coutumières, socle possible d'une nouvelle Constitution, a été adoptée. Elle n'a jamais été reconnue par le Congrès. Les partis politiques, y compris indépendantistes, lui ont préféré, depuis, une Charte des valeurs calédoniennes (12). « La classe politique pense pouvoir décoloniser seulement par la voie des partis et des institutions républicaines. Ça ne suffira pas », estime M. Mapou.

« Comment être nationaliste dans un pays où l'on est minoritaire ? », s'interroge à son tour M^{me} Françoise Fara Caillard, figure féministe de Nouvelle-Calédonie. On sent maintenant une envie de se tourner vers l'autochtonie, un outil pour résister. » Dans la veine autochtoniste, des comités locaux s'insurgent déjà contre les dégâts miniers, la dévastation des paysages et la faiblesse des retombées pour les populations. Cet été, à Kouaoua, un collectif a fait capoter un projet d'exploitation sur un « site tabou », peuplé de chênes-gommes et d'essences rares. On retrouve ses membres à leur campement, où ils bloquent l'entrée des mines, en butte tout à la fois aux élus et aux autorités coutumières qui avaient donné leur autorisation : « Rien à faire. Il faut respecter la parole des vieux qui nous ont dit, il y a longtemps, qu'il ne faut pas aller là-bas. » En ville, expression de la « génération Matignon » née après les accords, les jeunes du collectif Maintenant c'est nous rêvent d'une société « plus juste et plus solidaire » (lire l'article sur notre site Internet). Il y a, sur le Caillou, bien des pins colonnaires et des cocotiers à secouer.

JEAN-MICHEL DUMAY.



165 ans de présence française

1853. Prise de possession par la France.

1863. La Nouvelle-Calédonie est déclarée colonie pénitentiaire (jusqu'en 1931).

1878. Insurrection kanake et mort du grand chef Ataï, décapité.

1887. Régime de l'indigénat (jusqu'en 1946).

1917. Révoltes dans la Grande Terre.

1969-1975. Boom du nickel.

1969. Création des Foulards rouges, association politique d'étudiants kanaks qui contestent l'autorité de la métropole.

1975. Le festival Mélanésia 2000, animé par Jean-Marie Tjibaou, affirme l'identité kanake.

1977. L'Union calédonienne prend position pour l'indépendance.

1984. Création du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS).

1984-1988. Période dite des « événements » (plus de soixante-dix morts), qui débouche sur la prise d'otages et l'assaut d'Ouvéa.

1988. Accords de Matignon-Oudinot.

1998. Accord de Nouméa. La Nouvelle-Calédonie devient une collectivité spécifique de la République française dotée d'une autonomie progressivement élargie.

4 novembre 2018. Référendum d'autodétermination.

(1) Lire Alban Bensa et Eric Wittersheim, « En Nouvelle-Calédonie, société en ébullition, décolonisation en suspens », *Le Monde diplomatique*, juillet 2014.

(2) Jean Courtial et Ferdinand Mélin-Soucramanien, « Réflexions sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie », rapport au premier ministre, La Documentation française, Paris, octobre 2013.

(3) Cf. Pascal Hébert et Ulysse Rabat, « Référendum en Kanaky Nouvelle-Calédonie : déjà le goût amer d'un rendez-vous manqué... », AOC, 17 octobre 2018, <https://aoc.media>

(4) Institut d'émission d'outre-mer (IEOM), Paris.

(5) Observatoire de la réussite éducative de Nouvelle-Calédonie.

(6) Institut de la statistique et des études économiques Nouvelle-Calédonie (ISEE), Nouméa, 2008.

(7) Michel Levallois, *De la Nouvelle-Calédonie à Kanaky. Au cœur d'une décolonisation inachevée*, Vents d'ailleurs, La Roque-d'Anthéron, 2018.

(8) Catherine Ris, Alain Trannoy et Étienne Wasmer, « L'économie néo-calédonienne au-delà du nickel », note du Conseil d'analyse économique, n° 39, Paris, mars 2017.

(9) Jean-Christophe Gay, *La Nouvelle-Calédonie, un destin peu commun*, IRD Éditions, coll. « Focus », Marseille, 2014, et Séverine Bouard, Jean-Michel Sourisseau, Vincent Geronimi, Séverine Blaise et Laïsa Roï (sous la dir. de), *La Nouvelle-Calédonie face à son destin. Quel bilan à la veille de la consultation sur la pleine souveraineté ?*, Karthala, coll. « Hommes et sociétés », Paris, 2016.

(10) Cf. Christine Demmer et Benoît Trépied (sous la dir. de), *La Coutume kanak dans l'État. Perspectives coloniales et postcoloniales sur la Nouvelle-Calédonie*, L'Harmattan, coll. « Cahiers du Pacifique Sud contemporain », hors-série n° 3, Paris, 2017.

(11) Cf. Catherine C. Laurent, *Calédoniens*, Ateliers Henry Dougier, coll. « Lignes de vie d'un peuple », Paris, 2017.

(12) Christine Demmer, « Un peuple calédonien ? Le référendum d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie », *La Vie des idées*, 29 mai 2018, <https://laviedesidees.fr>, et François Féral, « L'adoption de la Charte du peuple kanak de Nouvelle-Calédonie », www.legitimus.ca

Lire sur notre site
« Les aspirations de la "génération Matignon" », www.monde-diplomatique.fr/59192

Immigration, un débat biaisé

(Suite de la première page.)

Cette objection connaît un succès grandissant depuis la parution, en février dernier, d'un ouvrage de Stephen Smith qui prophétise une « ruée » de la « jeune Afrique » vers l'Europe et une « africanisation » du Vieux Continent (2). Appuyée sur une multitude de chiffres et de statistiques, la démonstration de cet ancien journaliste passé par *Libération*, *Le Monde* et Radio France Internationale (RFI) paraît implacable. L'Afrique serait soumise à un « rouleau compresseur démographique » alimenté par la fécondité très élevée au sud du Sahara. D'après certaines estimations des Nations unies, sa population passera de 1,2 milliard d'habitants en 2017 à 2,5 milliards en 2050, et même à 4,4 milliards en 2100. Pendant ce temps, le continent connaîtra un important développement économique, les revenus des habitants augmenteront, et un nombre croissant d'entre eux disposeront « des moyens nécessaires pour aller chercher fortune ailleurs ». Il faut donc s'attendre à une « levée en masse » du continent, à tel point que, dans trente ans, 20 à 25 % de la population européenne sera d'origine africaine (contre 1,5 à 2 % en 2015).

Avec de telles prédictions, Smith redoutait de « soulever passions et polémiques ». Son livre, bientôt traduit en anglais, en allemand, en espagnol et en italien, a au contraire reçu le prix de la *Revue des deux mondes*, une récompense de l'Académie française et le prix Brienne du livre géopolitique décerné par le ministère des affaires étrangères, ce qui lui vaut d'être désormais assorti en librairies d'un bandeau rouge portant l'estampille du Quai d'Orsay. Tandis que le philosophe Marcel Gauchet voudrait rendre sa lecture « obligatoire pour tous les responsables politiques » (*L'Obs*, 27 juin), M. Macron considère qu'il a « parfaitement décrit (...) cette démographie africaine qui est une véritable bombe » (15 avril). Pendant six mois, à l'exception de celle de l'anthropologue Michel Agier, dans un entretien croisé (3), aucune voix n'a porté la contradiction à Smith.

La première attaque en règle est finalement venue en septembre, sous la plume de François Héran. Dans une note de l'Institut national d'études démographiques (INED), puis dans un article destiné au grand public (4), ce professeur au Collège de France, titulaire de la chaire migrations et sociétés, rappelle que 70 % des émigrés africains restent sur leur continent, un chiffre stable depuis les années 1990. Mais il conteste surtout la méthode et les données utilisées par Smith. Exploitant la base bilatérale des migrations établie par la Banque mondiale, le Fonds monétaire international

Les jeunes laissés pour compte

AU-DELÀ de leurs divergences, Smith et Héran partagent donc un même diagnostic : les populations des pays très pauvres se déplacent peu et le développement économique, loin de freiner l'émigration, contribue à l'encourager. « Vous faites voler en éclats l'une de nos certitudes les plus ancrées », s'ébahit Alain Finkelkraut en interviewant le premier (5). Le philosophe semble alors découvrir un phénomène solidement établi depuis 1971. Avant cette date prévalait un modèle dit « néoclassique » : on considérait que tout rapprochement du niveau économique entre les pays de départ et d'arrivée engendrait mécaniquement une diminution des flux migratoires. Puis ce schéma fut remis en cause par le géographe Wilbur Zelinsky, qui, pour la première fois, avança l'hypothèse d'une « transition dans la mobilité », désormais plus souvent appelée transition migratoire, dont il distingue plusieurs étapes (6). À mesure que les pays très pauvres se développent, leurs taux de mortalité, notamment infantile, chutent ; la population rajeunit et le taux d'émigration augmente. Une fois atteint un niveau de richesse élevé, les départs d'habitants diminuent et les arrivées d'étrangers s'accroissent – sauf en cas de circonstances exceptionnelles (guerre, effondrement économique, crise politique...) qui peuvent radicalement changer la donne.

(FMI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), il calcule que les Africains et leurs descendants constitueront 3 à 4 % de la population européenne vers 2050, « très loin des 25 % redoutés ».

Héran ne discute pas l'idée d'une « levée en masse » de l'Afrique ; il considère simplement qu'elle n'aura pas lieu avant 2050. Pour déterminer l'ampleur des futures migrations africaines, Smith a repris les ordres de grandeur d'anciens mouvements de population, en particulier la grande migration transatlantique – au cours de laquelle, au XIX^e siècle, cinquante millions d'Européens se sont installés en Amérique – et l'émigration des Mexicains vers les États-Unis entre 1970 et 2015. Dénonçant cette méthode peu rigoureuse, Héran objecte : « Si l'on place l'indice de développement humain sur une échelle de 1 à 10, la plupart des pays subsahariens se situent en 1, tandis que le Mexique est en 6, la France en 9 et les États-Unis en 10. Autant les migrations du niveau 6 vers le niveau 10 sont massives (25 millions de personnes dans les diasporas concernées), autant celles qui vont du niveau 1 aux niveaux 9 et 10 sont limitées (moins de 2,3 millions). Or qui peut croire qu'à l'échéance de 2050 l'Afrique subsaharienne aura brûlé les étapes du développement pour rejoindre la position relative actuelle du Mexique ? » Autrement dit, dans les trois décennies qui viennent, l'Afrique sera encore trop pauvre pour faire ses valises.

Depuis quarante ans, de nombreuses études de cas ont confirmé ce modèle. Jadis pays d'émigration, l'Italie, l'Espagne, la Grèce, l'Irlande, la Corée du Sud, la Malaisie ou encore Taïwan ont achevé ce cycle et sont devenus des pays d'immigration. D'autres, comme la Turquie, l'Inde, la Chine ou le Maroc, pourraient opérer ce basculement dans les décennies qui viennent. Plus généralement, les économistes Michael Clemens et Hannah Postel ont constaté qu'entre 1960 et 2010 le taux d'émigration avait augmenté dans 67 des 71 États qui sont passés du statut de pays à revenu faible à celui de pays à revenu intermédiaire (7). Le phénomène est si récurrent, indépendamment des lieux et des époques, qu'il paraît presque naturel. À moins que l'Afrique ne fasse exception à la règle, la croissance économique pourrait donc y provoquer une hausse spectaculaire de l'émigration, notamment dans la partie subsaharienne. « Avec l'aide au développement, dont on pensait que c'était justement le moyen de fixer les Africains chez eux et qui est souvent invoquée, les pays riches se tirent une balle dans le pied », s'affole Finkelkraut.

Pour expliquer ce phénomène, les chercheurs ont avancé plusieurs raisons. L'une d'elles, la seule que retient Smith et la plus souvent invoquée, concerne l'assouplissement de la contrainte financière.

Émigrer coûte cher ; il faut payer le visa, le voyage, les frais d'installation : un frein pour les plus pauvres. L'augmentation des revenus permet mécaniquement à un nombre croissant d'individus de disposer des fonds nécessaires pour se lancer dans l'aventure migratoire, le vivier des candidats au départ étant d'autant plus important que la proportion de jeunes s'accroît.

Mais, si le manque de ressources peut assurément contrecarrer un projet migratoire, encore faut-il se demander pourquoi certains veulent quitter un pays en pleine croissance. La réponse apportée par les chercheurs est simple : dans les États les plus pauvres, le développement économique n'est pas synonyme de prospérité pour tout le monde. La hausse de la productivité agricole transforme le monde rural et laisse sur le carreau une main-d'œuvre abondante, souvent jeune, de plus en plus formée, que l'économie industrielle et urbaine émergente ne parvient pas à absorber, notamment en lui offrant des emplois qualifiés en nombre suffisant. Bloqués dans les campagnes ou aux marges des villes, les laissés-pour-compte sont distancés par ceux qui tirent leur épingle du jeu et peuvent profiter des bienfaits de la consommation. Dans un contexte de meilleur accès à l'information, cet écart alimente le désir de tenter sa chance ailleurs, que l'augmentation des revenus permet d'assouvir.

Dans bien des cas, désormais, le développement économique se conjugue en outre avec l'instauration du libre-échange, dont les effets sur les mouvements de population ont été largement démontrés. Le Mexique constitue à ce titre un cas d'école. Signé en 1992, l'Accord de libre-échange nord-américain (Aléna) fut présenté à la population comme un moyen de réduire les flux migratoires. « Les Mexicains n'auront plus besoin d'émigrer au nord pour trouver un emploi : ils pourront en trouver un ici », promettait alors le président Carlos Salinas de Gortari (8). De son côté, l'économiste Philip L. Martin prédisait déjà l'effet inverse (9), et la suite lui a donné raison. Délivrés des barrières douanières, les États-Unis ont inondé leur voisin de maïs subventionné et issu de l'agriculture intensive. La baisse des prix a déstabilisé l'économie rurale, jetant sur les routes des millions de *campesinos* qui ne trouvaient à s'employer ni sur place ni dans les nouvelles usines installées à la frontière. En moins de dix ans, le nombre de clandestins mexicains aux États-Unis a augmenté de 144 %, passant de 4,8 millions en 1993 à 11,7 millions en 2002. En signant, en 2014, des accords de libre-échange avec une trentaine de pays africains, l'Union européenne pourrait ainsi alimenter l'immigration qu'elle prétend combattre.

À aucun moment Smith n'évoque le caractère inégalitaire de la croissance, les effets des logiques de marché, les processus d'accumulation du capital et d'accaparement des terres par de gros propriétaires qui détruisent l'économie paysanne en y introduisant le salariat (10). Si les études sur la transition

migratoire aboutissent toutes aux mêmes résultats, c'est sans doute parce qu'elles observent le même type de développement, fondé non pas sur la recherche du plein-emploi et la réduction des inégalités, mais sur le libre-échange, les privatisations, la flexibilité du marché du travail, la maximisation des « avantages comparatifs » pour attirer les investissements directs étrangers.

En réalité, ce n'est pas le développement qui provoque l'émigration, mais l'inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi, en particulier pour les jeunes. « Toutes les données indiquent qu'un marché de l'emploi tendu dans les pays d'origine décourage les départs (11) », souligne l'économiste Robert Lucas, tandis que Clemens et Postel précisent : « Il y a indubitablement une relation négative

entre le taux d'emploi des jeunes et l'émigration. Le taux d'émigration dans les pays dont le taux d'emploi des jeunes dépasse 90 % est inférieur de moitié à celui des pays où seulement 70 % des jeunes ont un emploi (12). » Invitant à ne pas confondre corrélation et causalité, le professeur Hein de Haas souligne enfin qu'une démographie dynamique n'engendre pas mécaniquement une forte émigration. « Les gens ne migrent pas à cause de la croissance démographique, rappelle-t-il. Ils migrent seulement si la croissance de la population s'accompagne d'une croissance économique lente et d'un fort taux de chômage. (...) Quand une forte croissance démographique coïncide avec une croissance économique forte, comme dans la plupart des monarchies pétrolières du Golfe, l'émigration est faible (13). »

Division des classes populaires

L'IDÉE que des dizaines de millions d'Africains, poussés par l'absence de perspectives, les guerres ou le changement climatique, prendront le chemin de l'exil est aujourd'hui largement partagée sur le Vieux Continent. Les artificiers des paniques identitaires s'en saisissent pour réclamer plus de restrictions – « L'Europe n'a pas vocation à devenir africaine », justifie Finkelkraut. D'autres exigent, mais à partir d'un constat fataliste, la liberté de circulation et l'ouverture des frontières. « Il est illusoire de penser que l'on va pouvoir contenir et a fortiori interrompre les flux migratoires. (...) Dans les décennies qui viennent, les migrations s'étendront, volontaires ou contraintes. Elles touchent nos rivages, et notre propre pays, comme aujourd'hui, aura ses expatriés. Les réfugiés poussés par les guerres et les catastrophes climatiques seront plus nombreux », détaille par exemple le « Manifeste pour l'accueil des migrants » lancé par *Politix*, *Regards* et *Mediapart*.

Une autre voie serait possible, qu'ils n'explorent pas. Plus escarpée, elle partirait d'une remise en cause du modèle économique dominant afin de rendre leurs sociétés désirables aux populations souhaitant les quitter. Postuler pour le Sud un destin tissé de crises et de misère ne manifeste-t-il pas un certain pessimisme ?

Le ressentiment observé dans les pays d'accueil n'est pas non plus écrit d'avance. Il naît dans l'austérité généralisée, la déstabilisation de la protection sociale, l'affaiblissement des services publics, le choix politique de mettre en concurrence des pauvres avec de plus pauvres, public et privé, actifs et retraités, *smicards* et chômeurs, pour l'obtention d'une aide, d'un logement social ou d'une place en crèche. L'arrivée de migrants apparaît alors comme une pression supplémentaire sur des ressources devenues rares, permettant à l'extrême droite de jouer sa stratégie de division des classes populaires. « Moi, je fais le choix de privilégier les Français parce que je pense que c'est vers eux que nous devons diriger notre solidarité nationale, et l'idée que l'on accueille de manière inconséquente et irresponsable des milliers de migrants pour laisser des sans-domicile-fixe dans la rue me révolte », s'exclame M^{me} Le Pen (14). Là encore, une autre voie est possible. Elle implique non pas de signer des manifestes et de réclamer l'ouverture des frontières tout en sachant qu'elle n'interviendra pas, mais de s'astreindre au patient travail politique qui propulserait au pouvoir une force réellement capable de changer le cours des choses.

BENOÎT BRÉVILLE.

(2) Stephen Smith, *La Ruée vers l'Europe. La jeune Afrique en route pour le Vieux Continent*, Grasset, Paris, 2018. Sauf mention contraire, les citations sont tirées de cet ouvrage.

(3) « La jeunesse africaine est-elle un danger pour l'Europe ? », *L'Obs*, Paris, 18 février 2018.

(4) François Héran, « L'Europe et le spectre des migrations subsahariennes », *Population et Sociétés*, n° 558, Paris, septembre 2018 ; « Comment se fabrique un oracle », 18 septembre 2018, www.laviedesidees.fr

(5) « Répliques », France Culture, 17 mars 2018.

(6) Wilbur Zelinsky, « The hypothesis of the mobility transition », *Geographical Review*, vol. 61, n° 2, New York, avril 1971.

(7) Michael A. Clemens et Hannah M. Postel, « Can development assistance deter emigration ? », Center for Global Development, Washington, DC, février 2018.

(8) Carlos Salinas de Gortari, discours au Massachusetts Institute of Technology (MIT), Cambridge, 28 mai 1993.

(9) Philip L. Martin, « Trade and migration : The case of NAFTA », *Asian Pacific Migration Journal*, vol. 2, n° 3, Thousand Oaks (Californie), septembre 1993.

(10) Douglas S. Massey, « Economic development and international migration in comparative perspective », *Population and Development Review*, vol. 14, n° 3, New York, septembre 1988.

(11) Robert E. B. Lucas, *International Migration and Economic Development : Lessons from Low-Income Countries*, Edward Elgar Publishing, Northampton, 2005.

(12) Michael A. Clemens et Hannah M. Postel, « Can development assistance deter emigration ? », *op. cit.*

(13) Hein de Haas, « Migration transitions : A theoretical and empirical inquiry into the developmental drivers of international migration », International Migration Institute, université d'Oxford, janvier 2010.

(14) RTL, 16 janvier 2017.



MARIE-LAURE VAREILLES. – De la série « Tous pareils, tous pas pareils », 2016

LES CONTRADICTIONS D'UNE IMPROBABLE ALLIANCE GOUVERNEMENTALE

En Italie, une fronde antieuropéenne ?

L'Italie a ravi à la Grèce la place de mauvais élève de l'Union européenne. En faisant la part belle aux dépenses sociales, sa loi de finances pour 2019 déroge au dogme de l'austérité. La Commission menace de sévir et crie au populisme. Cette grille de lecture, commode pour disqualifier toute désobéissance, ne permet pas de saisir les orientations du nouveau gouvernement transalpin.

PAR STEFANO PALOMBARINI *

DEPUIS l'arrivée au pouvoir de la coalition formée par la Ligue et le Mouvement 5 étoiles (M5S), le 1^{er} juin, l'Italie inquiète les commentateurs politiques européens. Quand certains s'alarment de la dureté des politiques migratoires du ministre de l'intérieur Matteo Salvini, d'autres dénoncent des choix économiques qui bafouent les règles de l'Union européenne. « Populiste », « fascisant », « alliance des extrêmes » : dans la plupart des médias, l'attelage Ligue-M5S est voué aux gémonies. La gauche, tiraillée entre la dénonciation des dérives autoritaires et xénophobes du gouvernement et une certaine sympathie pour la fronde qu'il mène contre Bruxelles, se retrouve dans une situation délicate. Qu'un grand pays comme l'Italie décide d'ignorer les injonctions de la Commission européenne ne devrait-il pas réjouir tous les opposants à l'austérité ? Une partie de la réponse réside dans la nature du compromis trouvé entre les deux partis qui se partagent le pouvoir, mais qui n'avaient pas vocation à gouverner ensemble, tant leurs bases sociales et leurs programmes divergent.

La vie politique italienne, comme celle de nombreux pays européens, a longtemps opposé un bloc de gauche et un bloc de droite. Le premier réunissait surtout des fonctionnaires, des professions intellectuelles, des ouvriers, des employés peu qualifiés ; le second rassemblait petits et grands patrons, artisans, commerçants, travailleurs indépendants. À partir du milieu des années 1990, ces alliances mêlant des classes sociales différentes ont connu une instabilité croissante, en grande partie liée à la difficulté de concilier l'adhésion à la construction européenne (forte chez les classes moyennes

et supérieures) et les attentes des groupes les plus pauvres (1). Le bloc de gauche a éclaté en 2007, avec la formation du Parti démocrate sur les ruines de la gauche communiste et de la Démocratie chrétienne. Celui de droite s'est brisé en 2010, au moment de la rupture entre MM. Silvio Berlusconi (Forza Italia) et Gianfranco Fini (Alliance nationale).

Dans un contexte de crise à la fois politique et économique, le projet d'une nouvelle coalition « au-delà de la droite et de la gauche » s'est affirmé : un « bloc bourgeois » agrégeant l'ensemble des classes moyennes et supérieures, cimentées par leur soutien inconditionnel à la construction européenne. Son acte de naissance coïncide avec une lettre envoyée en 2011 par la Banque centrale européenne (BCE), dictant à Rome les orientations de sa politique économique. Cette missive a directement provoqué la chute du quatrième gouvernement de M. Berlusconi et l'arrivée à la présidence du conseil du technocrate Mario Monti, auparavant passé par la banque Goldman Sachs. Ainsi le bloc bourgeois s'est-il installé pendant sept ans à la tête de l'Italie, derrière les visages successifs de MM. Monti, Enrico Letta, Matteo Renzi et Paolo Gentiloni. La faille de cette alliance explique la victoire de la Ligue et du M5S. Alors que le produit intérieur brut (PIB) à prix constants de l'Italie s'effondrait de 10 % entre 2008 et 2017, la précarisation et la paupérisation d'une partie importante de la population ont ouvert un espace d'opposition que ces deux formations se sont empressées d'occuper. Un espace vaste et socialement hétérogène, dans lequel s'expriment des attentes diversifiées et en partie contradictoires.

Pas d'abolition du Jobs Act

LES GROUPES qui s'opposent au bloc bourgeois peuvent être schématiquement divisés en deux catégories. D'une part, l'électorat populaire pénalisé par les thérapies bruxelloises et souvent séduit par la tonalité sociale du programme du M5S : ouvriers, salariés peu qualifiés, travailleurs précaires, chômeurs, retraités vivant sous le seuil de pauvreté. D'autre part, les classes moyennes – artisans, commerçants, petits entrepreneurs, cadres intermédiaires du privé, professions libérales... – qui ont épousé le néolibéralisme en raison de ses promesses de promotion sociale, et continuent malgré tout d'y adhérer, mais qui sont menacées de déclassement. Ces électors se combinent, dans des proportions différentes, au sein de la base sociale du M5S et de la Ligue.

La victoire de ces deux partis ne résulte pas d'une stratégie de politique économique globale et cohérente, qu'aucun des deux mouvements n'a jamais élaborée. Après le scrutin de mars 2018, le M5S s'était même déclaré prêt à gouverner avec n'importe quel parti (y compris le Parti démocrate), à l'exception de Forza Italia... avec lequel la Ligue est associée depuis les années 1990 – une alliance qui n'a d'ailleurs jamais été formellement rompue et qui continue de gouverner toutes les régions du nord du pays. Réunis dans une coalition peu naturelle, et en l'absence d'une stratégie partagée, le M5S et la Ligue affichent une unité qui se fonde sur des compromis sans cesse renégociés. Seule l'immigration échappe à cette règle : la ligne

dure de la Ligue, qui consiste notamment à guerroyer contre les organisations non gouvernementales (ONG) œuvrant en Méditerranée, est rarement contestée par le M5S, dont le programme était pourtant bien moins répressif.

L'action du gouvernement montre cependant très clairement que l'espace du compromis possible entre le M5S et la Ligue se situe à l'intérieur de la trajectoire néolibérale que l'Italie suit depuis les années 1990. La volonté affichée au cours de la campagne par le M5S d'abolir le Jobs Act de M. Renzi (2) a rapidement disparu : il n'est plus question de revenir sur le contrat à durée indéterminée (CDI) à « protection croissante » qui prévoit, en cas de licenciement sans raison valable, une indemnité correspondant à deux mois de salaire par année travaillée et non plus, comme le prescrivait l'article 18 du statut des travailleurs, l'obligation de réintégrer le salarié. L'objectif de limiter les contrats précaires a quant à lui été revu à la baisse. Approuvé par le conseil des ministres au cours de l'été, à la demande du M5S, le « décret dignité » a certes réduit – de trois à deux ans – la période au cours de laquelle il est permis de renouveler des contrats à durée déterminée (CDD). Il a également réintroduit l'obligation pour l'employeur d'indiquer la raison du recours à un CDD, mais – et c'est décisif – seulement en cas de renouvellement. Comme le souligne la Confédération italienne des syndicats de travailleurs (CISL), cette restriction pourrait paradoxalement accroître la précarité (3) : plutôt que de se justifier, de nombreux employeurs pourraient en effet choisir d'embaucher de nouveaux salariés.



DANIELE FRANZELLA. – « Les Hommes armés », 2016

Les reculades en matière de lutte contre la précarité se manifestent également par la réintroduction des *vouchers*. Ces tickets prépayés permettant de rémunérer un travail occasionnel se sont répandus pendant les années Renzi, à la faveur du Jobs Act. Afin d'éviter un référendum abrogatif, le gouvernement Gentiloni a supprimé ce système en mars 2017. Grâce à la Ligue et au M5S, les *vouchers* font donc leur retour dans des secteurs importants, comme l'agriculture et le tourisme.

Dans le combat contre les délocalisations, un thème majeur de la campagne du M5S, le « décret dignité » reste également au milieu du gué. Il oblige les entreprises ayant bénéficié d'aides publiques à les rembourser si, dans les cinq ans suivant leur obtention – le texte initial, avant compromis, prévoyait dix ans –, elles transfèrent leurs activités dans un autre pays. La mesure paraît audacieuse, mais seules les aides versées au titre de l'investissement productif sont concernées, alors que la majorité des aides ciblent la recherche et le développement. Dans son ensemble, le « décret dignité » justifie le jugement critique de la Confédération générale italienne du travail (CGIL), qui s'est émue de la « grande distance entre les annonces et ce qui a été décidé », regrettant un « manque de courage » et « l'absence d'un projet global de réorganisation de la législation du travail » (4).

La mesure-phare du M5S en matière de protection sociale, le revenu de citoyenneté, a elle aussi connu quelques transformations. D'abord dans son ampleur : estimé pendant la campagne électorale à 17 milliards d'euros, le financement finalement prévu ne dépasse pas 9 milliards. Ensuite dans sa nature : initialement présentée comme un revenu de base inconditionnel, cette allocation ressemble finalement au revenu universel d'activité mis en chantier par M. Emmanuel Macron en France. Elle servira non seulement à fusionner l'ensemble des aides déjà existantes, mais aussi à accroître la pression sur les chômeurs : les bénéficiaires en seront privés s'ils refusent trois offres d'emploi. Le chef de file du M5S, M. Luigi Di Maio, a expliqué qu'il n'était pas question de « distribuer de l'argent à ceux qui passent leurs journées allongés sur un canapé », mais de « former les citoyens pour qu'ils puissent travailler » (5).

À court terme, cette indemnité augmentera certes le pouvoir d'achat des plus démunis ; mais elle obligera les chômeurs

à accepter des conditions de travail dégradées sous peine de perdre toute aide sociale, avec pour effet, à moyen terme, de comprimer les salaires. Signe additionnel de méfiance vis-à-vis des classes populaires, le revenu sera crédité sur une carte à usage contrôlé, pour éviter qu'il ne soit dépensé « en cigarettes ou en jeux de grattage ». Au moment où il dévoilait les contours de cette prestation pas si universelle, le gouvernement annonçait une

pour financer ses trois principales mesures (revenu de citoyenneté, réforme des retraites et baisse des impôts), le gouvernement a annoncé des privatisations (6) qui, ajoutées à l'amnistie fiscale, devraient générer 8 milliards d'euros en 2019, ainsi qu'une diminution des dépenses sociales, pour 7 milliards d'euros (7). Mais ces recettes ne suffisent pas à couvrir les nouvelles dépenses, et le budget 2019 présente un déficit de 2,4 %, trois fois plus que les engagements du précédent gouvernement et que les recommandations de Bruxelles.

Cette révision à la hausse du déficit public accapare l'attention des médias selon un récit qui arrange la Ligue et le M5S, soucieux de valoriser leur « rupture » avec la période précédente, mais aussi le Parti démocrate, prompt à dénoncer l'irresponsabilité supposée du nouveau gouvernement. Les éléments de continuité, eux, sont moins souvent relevés. Pourtant, le déficit prévu en 2019 s'inscrit dans la lignée des années précédentes (2,5 % en 2016, 2,3 % en 2017). Comme c'est le cas depuis vingt ans, il doit tout à la charge de la dette (3,8 % du PIB). Si l'on exclut cette dernière, les recettes fiscales dépassent les dépenses publiques de 1,4 % du PIB. On ne saurait donc reprocher au gouvernement italien une politique expansive plombée par un gonflement des budgets. Par ailleurs, l'idée de procéder à des privatisations en échange de la possibilité de laisser filer le déficit (jusqu'à 2,9 % et pour cinq années de suite) avait été formulée par M. Renzi en juillet 2017.

Le déficit italien peut-il déboucher sur une crise au sein de l'Union européenne ? La hausse des taux d'intérêt consécutive aux annonces du gouvernement dévalorise les titres de la dette publique. Or ces titres représentent une part importante de l'actif des banques transalpines, ce qui pourrait les obliger à une recapitalisation sur un marché en tension, avec des répercussions sur l'ensemble du continent. De plus, l'Italie,

autre réforme, impulsée par la Ligue : une amnistie fiscale visant à éponger les contentieux dans la limite de 500 000 euros (100 000 euros par année d'imposition sur la période 2013-2017).

Soutenir en urgence les personnes aux revenus modestes tout en prolongeant la percée néolibérale des années précédentes : tel est le compromis qui structure le budget dévoilé le 15 octobre. Pour justifier sa démarche, le gouvernement met en avant sa volonté de relancer la demande, et donc la croissance ; sauf que les investissements publics (3,5 milliards), qui, dans une telle perspective, seraient bien plus efficaces, font pâle figure à côté des transferts de revenus. Outre le revenu de citoyenneté (9 milliards), le budget prévoit une réforme des retraites pour un coût de 7 milliards d'euros, afin de revenir en partie sur la très impopulaire loi Fornero en avançant l'âge du départ à la retraite de 67 à 62 ans pour ceux qui ont cotisé au moins trente-huit ans.

Comme le revenu de citoyenneté, cette réforme contribue à satisfaire la demande de soutien matériel de la partie la plus pauvre de l'électorat, mais elle met simultanément à disposition des entreprises une main-d'œuvre précaire et peu coûteuse. En effet, faute d'abrogation du Jobs Act, la diminution de l'âge du départ à la retraite permettra aux employeurs de remplacer des salariés avec une ancienneté importante, des rémunérations élevées et, surtout, protégés par l'ancien CDI et l'article 18, par des travailleurs plus « flexibles ». Autre motif de réjouissance pour le patronat : le budget prévoit une baisse de la fiscalité, pour l'instant limitée aux travailleurs indépendants et aux petites et moyennes entreprises (PME), mais qui a vocation à s'élargir selon un mécanisme de *flat tax* (système d'imposition à taux unique) à l'ensemble de l'impôt sur les sociétés, en avantageant principalement les revenus les plus élevés.

Un déficit dans la lignée des précédents

troisième puissance économique de la zone euro, n'est pas la Grèce ; sa mise sous tutelle ferait vaciller l'ensemble de l'Union, surtout au moment où celle-ci négocie le Brexit. Dans cette perspective, Bruxelles aurait tout intérêt à jouer l'apaisement. Mais la Commission européenne, qui vient de rejeter la première version du budget préparé par Rome, choisira-t-elle la voie de la raison ? L'histoire récente incite à s'interroger.

(1) Cf. Dalla crisi politica alla crisi sistemica, Franco Angeli, Milan, 2003.

(2) Série de lois adoptées en 2014 et 2015 afin de libéraliser le marché du travail italien. Lire Andrea Fumagalli, « Jobs Act », le grand bluff de Matteo Renzi », *Le Monde diplomatique*, juillet 2016.

(3) Andrea Gianni, « Decreto dignità, tagliati 6 mila contratti », *Il Giornale*, Milan, 17 octobre 2018.

(4) « Commento al "decreto dignità" », CGIL Modène, 8 août 2018, www.cgilmodena.it

(5) Luigi Di Maio, conférence de presse à Milan, 14 mars 2018.

(6) Le montant des privatisations au cours des années 2019-2021 devrait osciller entre 10 et 15 milliards d'euros.

(7) La répartition des coupes dans les dépenses sociales n'est pas connue pour l'instant.



* Économiste, auteur, avec Bruno Amable, de *L'illusion du bloc bourgeois. Alliances sociales et avenir du modèle français*, Raisons d'agir, Paris, 2017.

Le Brexit révèle les fractures

Coup de tonnerre international, le Brexit s'explique en partie par les querelles internes du Parti conservateur, des motivations de l'ancien premier ministre David Cameron pour organiser un référendum aux stratégies de négociation de sa successeuse Theresa May. Le camp tory, qui aime se présenter comme « le parti naturel du gouvernement », ressemble de plus en plus à celui de la discorde.

PAR AGNÈS
ALEXANDRE-COLLIER *

LE POSTE de dirigeant du Parti conservateur a longtemps été le plus convoité de la vie politique britannique. Fondé dans les années 1830, ce parti fut majoritaire pendant près des deux tiers du XX^e siècle. Le dirigeant représente donc le plus court chemin vers le 10 Downing Street, siège du pouvoir exécutif dans une monarchie constitutionnelle où la reine n'en a aucun.

Au sommet d'une structure pyramidale, le « leader » a longtemps été désigné par ses pairs de manière opaque. À l'aube des années 1960, les choses changent peu à peu. En 1965, la nomination est liée à un vote des députés. À partir de 1998, le processus s'ouvre aux adhérents, invités à départager les deux derniers candidats sélectionnés par les parlementaires. Cette démocratisation progressive conduit à une évolution sociologique. Élu en 1965, Edward Heath est issu d'un milieu ouvrier – une première. Quelques années plus tard, M. John Major, également d'extraction modeste, lui succédera (1990-1997).

Après une traversée du désert dans l'opposition sous les gouvernements New Labour inaugurés par M. Anthony Blair

en 1997, l'élection de M. David Cameron à la tête du parti, en décembre 2005, signale un double changement. L'homme n'a que 39 ans et, soutenu par des adhérents soucieux de se doter d'un dirigeant identifié comme plus moderne, il n'a pas bénéficié de l'appui manifeste des députés. Lié à l'élite aristocratique et issu du système ultrasélectif des *public schools* (en réalité, des écoles privées et onéreuses) et d'« Oxbridge » (expression désignant les universités d'Oxford et de Cambridge), M. Cameron se fait rapidement le chantre d'une faction minoritaire : les *mods* préconisent un libéralisme économique et culturel, défendant l'égalité des sexes et le partage des tâches, la protection de l'environnement, la dépénalisation des drogues douces et l'union de conjoints de même sexe ; face à eux, les *rockers* privilégient les valeurs traditionalistes et autoritaires du parti. M. Cameron se targue toutefois d'opérer la synthèse dont dépend le retour au gouvernement, un objectif que partagent plusieurs ténors, dont une certaine Theresa May. Celle-ci, lors du congrès de 2002, avait dénoncé le *nasty party* (« méchant parti ») que les conservateurs semblaient être devenus aux yeux des électeurs.

« Courir dans un champ de blé »

CELLE QUI, dans l'opposition, déclarait : « *Il y a plus d'hommes prénommés David au sein du cabinet fantôme (1) qu'il n'y a de femmes (2)* », gravit les échelons aux côtés de M. Cameron. Elle participe notamment à la réforme de la sélection des candidats aux postes de député et plaide pour une meilleure intégration des femmes et des minorités, allant jusqu'à arborer un tee-shirt « Voilà à quoi ressemble une féministe ». Elle changera néanmoins ses priorités après sa nomination au ministère de l'intérieur dans les gouvernements de M. Cameron (2010-2016). La génération entrante de

députés tories présente ainsi un nouveau visage : avocats ou chefs d'entreprise, ils comptent dans leurs rangs plus de femmes ainsi que de membres des minorités ethniques, et ont davantage fréquenté l'école publique. À l'image de M. Sajid Javid, l'actuel ministre de l'intérieur d'origine pakistanaise et star montante du parti, une grande majorité des conservateurs issus de l'immigration sont aussi des thatchériens échevelés. Ils sont favorables à la sortie de l'Union européenne (Brexit), arguant d'une inégalité de traitement entre l'immigration européenne et l'immigration « historique » en provenance des pays du Commonwealth (3).

Le référendum du 23 juin 2016 sur le Brexit bouscule les règles de fonctionnement interne du parti pour l'élection



GRAHAM DEAN. – « Wall to Wall » (Mur contre mur), 1980

de son dirigeant. La démission de M. Cameron (qui avait défendu le maintien au sein de l'Union européenne) sonne le début d'une campagne quasi shakespearienne entre les candidats potentiels à sa succession, MM. Boris Johnson et Michael Gove, ainsi que M^{me} Andrea Leadsom, très présente dans les débats télévisés. Tous trois se sont fait connaître par leur engagement actif en faveur du Brexit. Ils se sont rebaptisés *Brexiters*, un clin d'œil aux boucaniers (*bucaneers*) et aux mousquetaires (*musketeers*) défendant une version romantique et idéalisée du pays.

Leur radicalité contribue paradoxalement à l'élection de M^{me} May, candidate de la modération et du compromis. Mais sa fragilité ne tarde pas à transparaître. Elle n'a pas été élue à travers la procédure traditionnelle mise en œuvre en 1998 : seule candidate en lice à l'issue des délibérations entre députés, elle n'a pas eu besoin de l'approbation de la base, ce qui érode sa légitimité. La personnalité même de cette fille de pasteur, anglicane pratiquante, amatrice de cuisine et de cricket, intrigue. Les médias fustigent son indécision (« *Theresa Maybe or Maybe Not* », « Theresa peut-être ou peut-être pas ») et son manque d'empathie : la première ministre s'est refusée à rencontrer les victimes de l'incendie de la tour Grenfell le 14 juin 2017 ou à exprimer la moindre compassion envers les salariés à faibles revenus. Elle a par exemple répondu à une infirmière qui expliquait ne pas parvenir à boucler ses fins de mois : « *L'argent ne tombe pas du ciel !* » Dans un pays qui a élevé le trait d'esprit au rang de trésor national, ce manque de vivacité saute aux yeux lors du congrès du parti en 2017 : M^{me} May demeure interdite quand un comédien l'interrompt pendant son discours pour lui ten-

dre un formulaire lui signifiant son licenciement. Et, lorsqu'un journaliste lui demande de citer la plus grande bêtise qu'elle ait jamais commise, elle répond : « *Courir dans un champ de blé.* » Perçu comme plus spirituel, son adversaire John son ralliera les moqueurs, nombreux.

Le manque d'humour se double d'un défaut de clairvoyance politique. En avril 2017, M^{me} May annonce des élections anticipées (qui se tiennent deux mois plus tard), dont elle estime qu'elles renforceront sa position au Parlement. Mais la première ministre se soucie peu de la campagne, contrairement à son opposant travailliste, M. Jeremy Corbyn. Refusant de sillonner le pays à la rencontre des électeurs et de participer aux débats télévisés – elle se fait un soir remplacer au pied levé par la ministre de l'intérieur Amber Rudd, qui vient juste de perdre son père –, la dirigeante laisse une impression amère. Sous l'influence de deux directeurs de campagne australiens, MM. Mark Textor et Lynton Crosby, persuadés qu'il convient de centrer la communication sur M^{me} May, la campagne de 2017 s'organise autour du slogan « Un gouvernement fort et sta-

ble ». Martelé à outrance, le message étouffe les candidats locaux. Navire amiral du Parti conservateur, M^{me} May se voit critiquée pour sa distance et son manque de spontanéité : on parle bientôt de *Maybot*, le « robot May ».

L'élection est un fiasco. Les universitaires Tim Bale et Paul Webb expliquent que le ciblage des électeurs s'est effectué en dépit du bon sens : sur la base de compilations de données (plutôt que de sondages locaux), les militants sont envoyés vers des foyers aux convictions anticonservatrices immuables ; le prosélytisme destiné à faire basculer les électeurs hésitants était condamné à l'échec (4). Le scrutin fragilise encore la première ministre au Parlement : elle n'y dispose plus de la majorité absolue et doit nouer une alliance controversée avec le petit parti unioniste nord-irlandais (Democratic Unionist Party, DUP), ultraconservateur sur les questions morales et partisan d'une allégeance forte de l'Irlande du Nord envers la Couronne. Un tel attelage compliquera la réflexion autour du statut de l'Irlande du Nord et de la frontière la séparant de la République d'Irlande dans le contexte du Brexit.

Obsession de l'immigration

UNE des principales difficultés auxquelles est confrontée M^{me} May demeure cependant l'hétérogénéité idéologique du parti, l'une de ses caractéristiques principales. Chez les conservateurs, que le penseur libéral John Stuart Mill qualifiait de « *parti le plus stupide (5)* », le pragmatisme et l'adaptation aux circonstances demeurent les maîtres mots. Cela révèle des contradictions structurelles entre le refus d'un cadre idéologique dénoncé comme un dogme inacceptable et l'existence, en réalité, de principes et de valeurs profondément ancrés, qui aboutissent à des tensions irréconciliables. Il existe une continuité historique dans la façon dont certains clivages structurent le parti. Selon l'universitaire Timothy Heppell (6), ceux-ci s'organisent autour de trois questions fondamentales : le libéralisme économique, le libéralisme culturel et la souveraineté nationale.

Le débat autour du libéralisme économique remonte aux origines du parti, lorsque les lois sur le blé de 1846 divisaient les partisans d'une politique de libre-échange qui supprimerait les taxes à l'exportation en matière de céréales, réunis autour de Robert Peel, et les protectionnistes désireux de défendre les intérêts de l'aristocratie foncière, autour de Benjamin Disraeli. Les querelles sur le rôle de l'État dans l'économie ont depuis ali-

menté le pluralisme et les divisions. Dans les années 1980, les *wets* (littéralement « mouillés »), partisans d'un interventionnisme raisonné de l'État, s'opposaient aux *dries* (« secs »), ultralibéraux emmenés par Margaret Thatcher (première ministre de 1979 à 1990). Les tensions sur la question européenne, qui émergent à la même époque, ont longtemps relevé d'une opposition similaire entre les tenants d'une Europe des patries, intergouvernementale

(1) Au Royaume-Uni, les formations d'opposition constituent, poste à poste, des gouvernements parallèles, dits « fantômes ».

(2) Cité par Virginia Blackburn, *Theresa May : The Downing Street Revolution*, John Blake Publishing, Londres, 2016.

(3) « *Less stale, only slightly less male, but overwhelmingly less pale* » : The 2015 new Conservative Brexiters in the House of Commons, *Parliamentary Affairs*, Oxford, 15 juin 2018.

(4) Tim Bale et Paul Webb, « *We didn't see it coming* » : The Conservatives, dans Jonathan Tonge, Cristina Leston-Bandeira et Stuart Wilks-Heeg, *Britain Votes 2017*, Oxford University Press, coll. « Hansard Society », 2018.

(5) John Stuart Mill, *Considerations on Representative Government*, 1861.

(6) Timothy Heppell, « Cameron and liberal conservatism : Attitudes within the parliamentary Conservative Party and Conservative ministers », *The British Journal of Politics and International Relations*, vol. 15, n° 3, Londres, août 2013 ; Timothy Heppell et al., « The Conservative Party leadership election of 2016 : An analysis of the voting motivations of Conservative Parliamentarians », *Parliamentary Affairs*, vol. 71, n° 2, avril 2018.

MÉLANCOLIE OUVRIÈRE

un film de GÉRARD MORDILLAT
d'après l'essai de MICHELLE PERROT

En DVD & VOD sur lesmutins.org

Calendrier des fêtes nationales

1^{er} - 30 novembre 2018

1 ^{er} ALGÉRIE	Fête nationale
ANTIGUA-ET-BARBUDA	Fête de l'indépend.
3 DOMINIQUE	Fête de l'indépend.
MICRONÉSIE	Fête de l'indépend.
PANAMÁ	Fête de l'indépend.
9 CAMBODGE	Fête de l'indépend.
11 ANGOLA	Fête nationale
POLOGNE	Fête de l'indépend.
18 LETTONIE	Fête nationale
OMAN	Fête nationale
19 MONACO	Fête nationale
22 LIBAN	Fête de l'indépend.
25 SURINAM	Fête de l'indépend.
28 ALBANIE	Fête nationale
MAURITANIE	Fête de l'indépend.
30 BARBADE	Fête de l'indépend.

POUR LE ROYAUME-UNI

des conservateurs britanniques

et libérale, celle du grand large, qui refuse de se limiter au continent européen et de se conformer au « diktat » de Bruxelles, et les proeuropéens, enclins à accepter les contraintes de l'appartenance à ce qui était alors la Communauté économique européenne (CEE), sans pour autant accepter l'idée d'une Europe fédérale.

Au début des années 1990, après les années Thatcher, les eurosceptiques tentent de faire échec à la ratification du traité de Maastricht sur l'Union européenne, considéré comme le point de départ d'une fédéralisation inacceptable de l'Europe et synonyme de mise à mort de la souveraineté nationale. Mais les grands débats sociétaux – comme la question de l'homosexualité – déchirent également la formation torie, en particulier lors de l'élection de M. Cameron à la tête du parti ou, plus récemment, lors de passes d'armes entre modernisateurs – telle Mme Elizabeth Truss – et traditionalistes – tel le député Jacob Rees-Mogg, châtelain ultraroyaliste, catholique pratiquant et père de six enfants, opposé à l'avortement et au mariage homosexuel.

La crise financière de 2008 bouscule l'équilibre des forces. Face aux défaillances des pays de la zone euro, la question de la souveraineté nationale, en particulier la volonté de « reprendre le contrôle » en matière d'immigration, devient si prédominante qu'elle conduit à un repositionnement général autour de la question du maintien dans l'Union européenne. Si 51,9 % des électeurs, principalement situés en Angleterre (notamment dans le Nord-Est)

et au Pays de Galles, se prononcent pour le retrait, seuls 60 % des députés conservateurs déclarent avoir voté contre le Brexit, certains par conviction, d'autres par loyauté gouvernementale. Au lendemain du référendum, tous acceptent toutefois le verdict populaire. Lorsque, le 29 juin 2017, le député travailliste Chuka Umunna (critique de M. Corbyn) dépose un amendement sur la nécessité pour Londres de se maintenir au sein du marché unique, il essuie le rejet de l'ensemble des députés tories, y compris les plus proeuropéens.

Mais une nouvelle ligne de fracture apparaît peu à peu. D'un côté, les partisans d'un « Brexit doux », comme les députés Kenneth Clarke, Nicky Morgan ou Anna Soubry, rejoints par le chancelier de l'Échiquier (ministre de l'économie et des finances) Philip Hammond, souhaiteraient, tout comme de nombreux députés travaillistes, que le pays garde un lien avec l'Union européenne par un ensemble d'accords de coopération. De l'autre, les adeptes d'un « Brexit dur », autour de MM. Johnson, Rees-Mogg ou Steven Baker, envisagent une sortie sans accord si les négociations échouent. La préférence de ces derniers ? Un accord de libre-échange semblable à celui qui lie le Canada à l'Union européenne, mieux à même de permettre les réformes ultralibérales qu'ils appellent de leurs vœux. Or le plan de la première ministre, dit « de Chequers », propose le maintien du pays dans le marché unique pour les marchandises, ainsi qu'un arrangement douanier spécifique pour l'Irlande du Nord : un chiffon rouge pour les Brexiteers.

De riches donateurs

AU-DELÀ des questions européennes, l'image de Mme May diffère de celle qui a fait sa popularité lorsqu'elle présidait le parti. La modernisatrice féministe a cédé la place à une conservatrice traditionaliste obsédée par le contrôle de l'immigration. Elle veut limiter celle-ci à quelques dizaines de milliers de nouveaux arrivants par an, alors que le solde migratoire est passé de 177 000 personnes en 2012 à 282 000 en 2017. Elle prône aussi le retour aux *grammar schools*, écoles publiques mais sélectives, symboles d'une méritocratie dont se réclamait également Thatcher.

Aux élections de 2017, le manifeste du parti est signé par Mme May mais rédigé par sa tête pensante, M. Nicholas Timothy, fils d'un ouvrier sidérurgiste de Birmingham et issu des « *working class Tories* », les conservateurs d'extraction populaire. Il opère une synthèse surprenante entre un discours sécuritaire et un conservatisme social visant à rallier les « cols bleus » séduits par le Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP) (7). Ce conseiller, en qui certains voient le « cerveau » de Mme May, incite la candidate à en revenir à la tradition sociale associée à Disraeli, dite *one-nation*, parfois interventionniste, combattant les excès du système bancaire, et préconise le retour à un capitalisme plus éthique et responsable.

Le discours – autoritaire et dirigiste – se positionne alors aux antipodes de celui – libéral sur le plan économique, mais également culturel – de M. Cameron, incarnation d'une élite privilégiée proche des milieux financiers, le « *Notting Hill set* », club issu des quartiers chics de Londres avec lequel Mme May ne s'est jamais sentie à l'aise. En 2017, le parti progresse d'ailleurs chez les ouvriers et les employés du secteur privé, ainsi que dans six circonscriptions travaillistes pro-Brexit du nord-est de l'Angleterre. Il fait même l'objet de tentatives d'infiltration par d'anciens membres de l'UKIP, comme le trésorier de la campagne du « *Leave* » (« sortir », campagne en faveur du Brexit), M. Arron Banks. Parallèlement, les tories récupèrent treize sièges en Écosse, bénéficiant sans doute de la popularité de la dirigeante locale du parti, Mme Ruth Davidson, anti-Brexit, homosexuelle et star médiatique.

En dépit de sondages annonçant le plus souvent une victoire de son concurrent travailliste en cas de nouvelles élections, le parti s'accroche au pouvoir. Mais les

d'affaires, de la finance et du secteur bancaire. Les tories s'appuient en effet sur un réseau de puissants donateurs, par le biais de dons directs ou de fonds de placement spéculatifs (*hedge funds*), qui, en 2015, les ont alimentés à hauteur de 32,8 millions de livres sterling sur un total de 41,8 millions (d'après les données les plus récentes fournies par la Commission électorale) (9). La même année, les travaillistes ont engrangé des recettes supérieures – 51,1 millions de livres sterling –, essentiellement grâce aux adhésions individuelles (10).

Les médias restent un relais efficace. Depuis l'émergence de News International (aujourd'hui News UK), le groupe du magnat Rupert Murdoch, qui domine l'ensemble du marché, la presse écrite britannique est l'une des plus puissantes d'Europe (avec un tirage supérieur au million et demi d'exemplaires pour chacun des deux principaux tabloïds). Elle demeure presque entièrement acquise, à des degrés divers, au Parti conservateur, à l'exception du *Daily Mirror* et du *Guardian*. Depuis 2015, trois quotidiens dominent le marché : *The Sun*, *The Daily Telegraph* et *The Daily Mail*. Très eurosceptiques, ils soutiennent activement les tories. Plus modérés, *The Times* et *The Financial Times* défendent l'idée d'une coalition avec les libéraux-démocrates.

Depuis l'ascension d'Alastair Campbell, l'ancien *spin doctor* (conseiller en communication) de M. Blair, les premiers ministres ont coutume d'engager d'anciens journalistes de la presse dite « populaire » comme directeurs de communication. Mais, du côté conservateur, la nomination d'Andrew Coulson, journaliste de l'ancien tabloïd *News of the World*, impliqué dans un scandale d'écoutes téléphoniques, a entaché l'image de M. Cameron, qui l'a remplacé en 2011 par un autre, venu de la télévision, Craig Oliver. Aujourd'hui, le soutien de la presse s'organise autour des figures les plus médiatiques, auxquelles les journaux ouvrent très souvent leurs colonnes, y compris de manière professionnelle. C'est le cas de l'ancien chancelier de l'Échiquier de M. Cameron, M. George Osborne, devenu en 2016 le

rédacteur en chef du *London Evening Standard*, et surtout de M. Johnson, qui a commencé sa carrière comme journaliste. En juillet 2018, juste après avoir démissionné du gouvernement, il a signé un contrat d'un an avec *The Daily Telegraph*. Selon *The Independent*, cette nouvelle fonction le conduira à faire « plus de dégâts avec sa rubrique hebdomadaire qu'il n'en a jamais fait en tant que ministre des affaires étrangères (11) ».

Parmi les relais puissants des tories, on compte également les think tanks qui, depuis leur éclosion puis leur foisonnement pendant les années 1980, conti-

nent à alimenter le parti, comme l'Institut of Economic Affairs ou le Centre for Policy Studies, historiquement liés à l'avènement du thatcherisme. D'autres, plus récents, comme Policy Exchange ou Bright Blue, sont nés dans le sillage des réformes entreprises par M. Cameron. L'expérience macronienne semble même avoir fait quelques émules outre-Manche, avec un groupe baptisé Onward (« en avant » ; d'aucuns diraient même « en marche »...). Fondé par le député Neil O'Brien à l'automne 2017, il cherche à la fois à attirer les électeurs du nord de l'Angleterre et ceux, plus cosmopolites et libéraux, de la capitale.

Vers un vote de défiance ?

MAIS, depuis le référendum de juin 2016, l'ensemble du débat politique, et donc du réseau de think tanks qui forment l'armature idéologique du parti, semble dominé par le Brexit. Open Europe, par exemple, joue désormais un rôle central chez les partisans d'un Brexit aussi discret que possible. Les députés les plus eurosceptiques, réunis autour de l'European Research Group, fondé au début des années 1990 par leurs aînés pour faire échec à la ratification du traité de Maastricht, se plaisent, eux, à imaginer une fronde de quatre-vingts députés, assez puissante pour imposer un vote de confiance et destituer Mme May, qu'ils rêvent de voir remplacé par M. Johnson.

D'après un sondage effectué par ConservativeHome, un blog très suivi par la base du parti (12), un nombre croissant de militants et d'électeurs (35 % parmi les adhérents) considèrent également que seul M. Johnson, en dépit de son inconsistance, de son apparente désinvolture et de ses multiples gaffes, maîtrise la réalité et les contradictions du pays. Mieux : l'excentricité de cet homme, profondément attaché aux institutions et biographe de Winston Churchill, l'érigerait en incarnation des multiples facettes du Royaume-Uni, et tout particulièrement de l'Angleterre. En témoignent l'adulation dont il a fait l'objet lors du congrès d'octobre 2018 et la ferveur qu'il continue à susciter sur les réseaux sociaux proches du parti. Dans

l'hypothèse d'un vote de défiance envers Mme May – lequel peut être exigé si quarante-huit députés en font la demande écrite –, l'élection de M. Johnson à la tête du parti n'est plus un scénario fantaisiste, dans la mesure où la procédure est depuis 1998 entre les mains des adhérents.

Reste que, pour nombre de conservateurs, l'homme à la chevelure folle demeure trop excentrique et marginal, tout comme l'aristocrate Rees-Mogg. Mme May demeure à leurs yeux la « moins pire » des figures importantes du parti. Jusqu'à quand ?

AGNÈS ALEXANDRE-COLLIER.

(7) Lire Owen Jones, « Colère sociale, vote à droite », *Le Monde diplomatique*, octobre 2014.

(8) Lire Allan Popelard et Paul Vannier, « Renaissance des travaillistes au Royaume-Uni », *Le Monde diplomatique*, avril 2018.

(9) Alistair Clark, *Political Parties in the UK*, Palgrave Macmillan, Londres, 2018 (2^e édition).

(10) Le système de financement, réglementé par une loi de 2000 baptisée *Political Parties, Elections and Referendums Act* (PPERA), oblige les partis à déclarer, pour les dons supérieurs à 7 500 livres sterling, l'origine du don et le statut fiscal du donateur.

(11) Will Gore, « Boris Johnson will do more damage writing his weekly column than he ever did as foreign secretary », *The Independent*, Londres, 16 juillet 2018.

(12) Paul Goodman, « Our survey. Next Tory leader. Johnson stretches his lead at the top of the table », 6 septembre 2018, www.conservativehome.com

SAXOPRINT
CREATIVE
AWARDS

Aide alimentaire
Accompagnement vers l'emploi
Logement
Aide aux gens de la rue
Conseil budgétaire et microcrédit
Accès aux droits et à la justice
Ateliers de français
Soutien scolaire et accès à Internet
Culture, loisirs, sport et départs en vacances
Estime de soi
...

PARCE QU'UN REPAS NE SUFFIT PAS.

Pour faire un don, rendez-vous sur
restosducoeur.org

LES RESTAURANTS
DU COEUR
LES RELAIS DU COEUR

Éthiopie-Érythrée, fin des hostilités

À la surprise générale, l'Éthiopie et l'Érythrée ont entamé à l'été 2018 un rapprochement spectaculaire. Le 16 septembre, elles ont même signé un accord de paix sous les auspices de l'Arabie saoudite. Depuis la fin de la guerre, en 2000, les deux dictatures vivaient dans une paix armée précaire. De la pérennité de leur réconciliation dépend la stabilité de toute la Corne de l'Afrique.

PAR GÉRARD PRUNIER *

UNE RÉVOLUTION pacifique bouleverse les relations entre l'Éthiopie et l'Érythrée. Depuis la guerre de 1998-2000 (1), les deux pays cohabitaient, moyennant quelques escarmouches, telle l'intervention militaire d'Addis-Abeba en Somalie en 2006 contre les alliés d'Asmara. Dans les deux capitales, l'autoritarisme régnant invoquait souvent la menace d'un nouveau conflit avec le voisin.

C'est l'Éthiopie qui a ouvert le bal du changement, en avril 2018, avec l'accession au poste de premier ministre de M. Abiy Ahmed, un parfait inconnu. Cadre dirigeant de l'Information Network Security Agency, le système national de contrôle d'Internet et du téléphone, il fait partie de l'ethnie oromo, dont de nombreux membres s'affirment sécessionnistes. Afin d'enrayer le déclin du régime issu du Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien (FDRPE), il lance immédiatement une vague de réformes : libération des détenus politiques, ouverture des médias, reconnaissance de l'opposition.

Rien de ce qui se passe en Éthiopie n'est anodin. Seul pays du continent à

n'avoir jamais été colonisé (2), elle représente un symbole pour toute l'Afrique. Après le renversement de l'empereur Haïlé Sélassié, en 1974, elle connaît un régime de stalinisme militaire sous la direction de M. Mengistu Haïlé Mariam, jusqu'en 1991 (3). Le FDRPE, fondé par Meles Zenawi, prend alors le pouvoir, au terme de quinze années de guerre civile. Dominé par le Front de libération du peuple du Tigré (FLPT), il consiste en une coalition de partis à base ethnique qui professe un néomarxisme réformateur et autoritaire. Longtemps masquée par un certain dynamisme économique (7 % de croissance en moyenne depuis 2005), la dimension dictatoriale du régime éclate au grand jour après la mort de son fondateur en 2012. Le gouvernement FDRPE commence à craquer sous la pression des disparités régionales. Les cadres ethno-régionalistes du régime jouent la carte de la démocratisation pour s'attirer la sympathie de la « communauté internationale », masquant mal leur intention réelle : capter leur part d'une économie en pleine croissance. De leur côté, les laudateurs occidentaux du « miracle économique éthiopien » ferment les yeux sur ce que Meles avait lui-même qualifié de système « bonapartiste ».

Asmara veut briser son isolement

LA TENTATIVE d'extension du périmètre urbain d'Addis-Abeba met le feu aux poudres en provoquant une série de soulèvements de la population oromo vivant autour de la métropole. Les paysans de cette ethnie craignent que la spéculation foncière ne profite qu'aux politiciens tigréens du FLPT. À partir de novembre 2015, les émeutes se répandent dans toute la région de l'Oromia, qui abrite 35 % de la population. Les violences se poursuivent malgré des centaines de morts et des milliers d'arrestations. On soupçonne les Oromos d'avoir fomenté l'attentat du 23 juin 2018 à Addis-Abeba, attentat auquel le premier ministre a échappé de justesse et qui a fait deux morts et plus de cent cinquante blessés.

Ce regain de tension coïncide avec l'éclatement d'une grave crise financière. Si les investissements directs étrangers (IDE) sont passés de 1 à 4 milliards de dollars entre 2012 et 2018, le déficit commercial s'est accru dans le même temps, passant de 3 à 14 milliards de dollars. En cause, un « développementalisme » brouillon et coûteux, qu'illustrent des projets démesurés, tels les barrages sur le Nil Bleu. Des investissements exorbitants ont en outre creusé le déficit commercial en augmentant les importations. Le régime FDRPE se liquéfie lentement ; lorsque M. Abiy accède au pouvoir, en avril dernier, sa survie même est menacée.

Parallèlement aux réformes intérieures, le nouveau premier ministre lance une offensive diplomatique sur les deux sujets les plus explosifs dans la région : l'utilisation des eaux du Nil et la paix avec l'Érythrée, dont l'indépendance, acquise en 1993 et confortée avec la guerre de 1998-2000, a scellé l'enclavement du pays. Le 10 juin, il promet au président Abdel Fattah Al-Sissi de ne pas entamer son quota des eaux du fleuve nourricier de l'Égypte (4). Ce geste marque le basculement d'Addis-Abeba, jusqu'alors proche du Qatar, dans le camp saoudo-émirati dont Le Caire est

un acteur central (5). Cinq jours plus tard, le cheikh Mohammed Ben Zayed Al-Nahyane, prince héritier des Émirats arabes unis, confirme d'ailleurs une aide de 3 milliards de dollars à l'Éthiopie.

La normalisation des rapports avec l'Érythrée s'impose d'autant plus que l'indépendantisme monte dans la région du Tigré, située à la frontière des deux pays. Addis-Abeba redoute un regain de sécessionnisme chez les Tigréens marginalisés par l'affaiblissement du régime. De son côté, Asmara craint une attaque des populations tigréennes installées dans les provinces érythréennes du Saray, du Hamasien et de l'Akele Guzzay. Forts de cet intérêt commun à réaffirmer leur autorité sur leurs territoires respectifs, M. Abiy et le président érythréen Issayas Afeworki mettent en scène leur réconciliation le long de la frontière commune lors du Nouvel An éthiopien, le 11 septembre 2018. Leur promenade symbolique, en tenue militaire, vise à étouffer les tentations indépendantistes tigréennes. En 1991, à la chute de Mengistu, l'incertitude avait régné pendant presque un an quant au choix final de la guérilla victorieuse du FLPT, partagée entre le projet autonomiste et la prise du pouvoir national. C'est le poids de Meles qui fit pencher la balance en faveur du centralisme.

Fin juillet 2018, dans le sillage du triomphe diplomatique de la réconciliation avec l'Érythrée – les deux pays ont signé une déclaration de paix et d'amitié le 9 juillet –, M. Abiy se rend aux États-Unis, où il invite l'importante diaspora éthiopienne à se rallier au *tiliq tehadiso* (« grand changement ») qu'il a lancé à Addis-Abeba. À son retour, le 7 août, il signe un accord avec le Front de libération oromo (FLO), principal responsable des échauffourées qui ensanglantent le sud du pays. Lui-même oromo, le premier ministre cherche tout à la fois à délégitimer un nationalisme ethnique potentiellement sécessionniste et à assurer à la population de son ethnie qu'elle trouvera son compte dans le « grand changement ». Il assume cette posture

Mosaïque ethnique dans une zone de tensions



Sources : The Armed Conflict Location & Event Data Project (Acled) ; Jacques Leclerc, « L'aménagement linguistique dans le monde », université Laval. CÉCILE MARIN

acrobatic jusqu'au paradoxe : l'accord est signé à Asmara, capitale d'un État lui-même issu d'une sécession de l'Éthiopie. La raison ? C'est en Érythrée que M. Dawud Ibsa Ayana, président du FLO, a trouvé refuge et vit en exil depuis dix-huit ans sous la protection du président Issayas. Mais l'accord pourrait rester sans lendemain, dans la mesure où M. Dawud ne contrôle qu'une fraction de son mouvement, dont l'essentiel réside dans l'Oromia éthiopien.

Si l'Éthiopie a sonné l'heure des réformes, l'Érythrée n'attendait que ce signal pour sortir de l'isolement. Depuis son intervention militaire en Somalie, en 2006, au cours de laquelle il s'opposait à Addis-Abeba, le pays subit des sanctions économiques internationales. Asmara avait choisi de soutenir l'Union des tribunaux islamiques (UTI), au pouvoir à Mogadiscio, qui avait déclaré le djihad contre l'Éthiopie. Celle-ci, appuyée par les États-Unis, qui considèrent que l'UTI est liée à Al-Qaïda, avait fini par chasser les islamistes de la capitale somalienne. Pays déjà très pauvre, l'Érythrée paie ce mauvais choix guerrier : privée de tout IDE et pratiquement de toute aide, elle se retrouve exsangue. C'est pourquoi M. Issayas s'est rapproché de l'Arabie saoudite et a même accepté la construction par son allié émirati d'un port de guerre et d'une base aérienne à Assab, aussitôt utilisés dans le conflit yéménite. Le président érythréen espère que la paix avec l'Éthiopie lui vaudra la levée des sanctions sans qu'il ait à desserrer sa poigne de fer sur le pays pour amadouer la « communauté internationale ».

L'idée d'une guerre avec Addis-Abeba semble s'éloigner. Même les rebelles éthiopiens du Ginbot 7, abrités par l'Érythrée et clés de toute action contre leur pays, ne cachent pas leur réticence à affronter M. Abiy, qu'ils estiment très populaire. Pour la population tigréenne d'Érythrée, la réconciliation pourrait favoriser la reprise des échanges commerciaux, bloqués depuis près de vingt ans. Elle pourrait surtout conduire à l'abolition du service militaire, qui concerne la population des deux sexes de 20 à 45 ans. Cette mesure explique l'exil de nombreux Érythréens. Mais, pour tous, l'inconnue demeure : la réconciliation avec l'Éthiopie va-t-elle entraîner une libéralisation du régime, ou ne sera-t-elle qu'une feuille de vigne diplomatique cachant le maintien d'une dictature inflexible ?

En attendant que la politique de M. Abiy produise ses premiers effets, les

rivalités ethniques se multiplient et menacent un « grand changement » qui se veut pacifique. Leur exacerbation provient de ceux que l'on pourrait appeler les « orphelins de l'article 39 ». Lors de la révolution de Mengistu, en 1974, l'extrême gauche révolutionnaire civile s'était opposée aux militaires staliniens sur la question ethnique. L'Éthiopie, empire pluriculturel, avait toujours été dominée par l'un ou l'autre de ses peuples constituants. En 1991, la guérilla FLPT victorieuse prétendit créer un fédéralisme ethnique, où l'autorité serait répartie entre les populations de chaque région. Mais cet « équilibre révolutionnaire » était pipé : derrière l'égalitarisme officiel, l'ancienne élite amhara était marginalisée au profit de la composante tigréenne, prédominante. Traduction juridique du fédéralisme ethnique, la possibilité était accordée aux régions de faire sécession (article 39 de la Constitution). Rendue inopérante par la domination du FLPT, cette disposition symbolise rapidement le mensonge de l'État et le rêve inaccessible d'une sorte d'autoadministration des petites ethnies. L'équation se révèle difficile à résoudre, dans la mesure où cinq ou six grands groupes ethniques dominent soixante-dix tribus. Un fédéralisme ethnique absolu aboutirait donc inévitablement à la dissolution de l'État-nation vers lequel tend l'Éthiopie.

Avec l'affaiblissement de l'État central, emporté par la liquéfaction du parti-État FDRPE, les multiples groupes de population tentent de tirer leur épingle du jeu en prenant le contrôle d'éléments-clés de l'administration territoriale (écoles, police locale, impôts locaux...), en poussant à leur terme les possibilités offertes par la Constitution. Cela donne aussi bien des querelles de clocher que des violences armées provoquant des dizaines de morts, et même – dans le cas de la police supplétive somalie, dite « Liyu Police », dans la région de l'Ogaden – l'organisation confuse d'une marche vers la sécession. « Le fédéralisme éthiopien, rappelle le premier ministre Abiy au Parlement le 18 septembre, est conçu pour traiter des grandes contradictions, mais il n'est pas fait pour traiter la prolifération des conflits locaux mineurs. »

Ces initiatives, qui s'appuient sur la contestation de l'autoritarisme historique du gouvernement, demeurent certes locales, mais elles portent un danger de désordre généralisé. En effet, le pouvoir central ne sait pas comment lutter contre cette « hyperdémocratie » dissolvante née de la décomposition de l'État. Si l'armée incarne encore l'unité nationale, elle est

Acteurs

Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien (FDRPE). Coalition de quatre partis politiques : le Front de libération du peuple du Tigré (FLPT), l'Organisation démocratique du peuple oromo (ODPO), le Mouvement national démocratique amhara (MNDA) et le Mouvement démocratique des peuples du sud de l'Éthiopie (MDPSE). D'inspiration marxiste-léniniste, il s'oppose à la dictature de Mengistu Haïlé Mariam en Éthiopie. Parvenu au pouvoir en 1991, sous la direction de Meles Zenawi, il évolue vers une social-démocratie autoritaire.

Front de libération du peuple du Tigré (FLPT). Créé en 1975, d'inspiration marxiste-léniniste, il milite pour l'indépendance du Tigré. C'est le mouvement le plus influent du FDRPE.

Front de libération oromo (FLO). Depuis le milieu des années 1970, il lutte pour l'autodétermination du peuple oromo en Éthiopie. Il dispose d'une branche militaire : l'Armée de libération oromo.

Ginbot 7. Organisation éthiopienne créée en 2008. Le Ginbot 7, accusé de tentative de coup d'État et d'activités terroristes par le gouvernement, se décrit comme un « mouvement pour la justice, la liberté et la démocratie ». Son siège officiel se trouve à Alexandrie (Virginie, États-Unis).

Dates-clés

1^{er} mars 1896. Bataille d'Adoua : le royaume d'Éthiopie repousse la tentative de conquête lancée par l'Italie. Djibouti (France), l'Érythrée et la Somalie (Italie et Royaume-Uni) échappent à son autorité.

1941. L'Érythrée est administrée par le Royaume-Uni, qui a battu l'Italie.

1952. Les Nations unies créent une fédération entre l'Éthiopie et l'Érythrée.

1962. Annexion de l'Érythrée par l'Éthiopie. Début de la guérilla du Front de libération de l'Érythrée.

24 mai 1993. Proclamation de l'indépendance de l'Érythrée.

1998-2000. Guerre entre l'Érythrée et l'Éthiopie.

2000. Accord de paix d'Alger, mais absence de relations entre les deux pays.

Juillet 2018. Reprise des relations diplomatiques et rouverture de la frontière.

elle-même traversée par des tensions ethniques. Dans cette période d'entre-deux, nul ne semble prêt à prendre le risque de rétablir l'ordre au nom d'une Constitution que plus personne n'est en mesure d'interpréter de manière convaincante. De son côté, la « société civile », encore embryonnaire, ne constitue pas un recours.

Les défis paraissent considérables, non seulement pour l'Éthiopie elle-même, mais aussi pour la Corne de l'Afrique, région aujourd'hui largement pénétrée par les conflits qui déchirent le monde arabe. L'effondrement du régime d'Addis-Abeba dans la violence aurait des conséquences qui dépasseraient largement ses frontières. Sa transformation positive, au contraire, marquerait un progrès décisif pour la stabilité du continent.

(1) Lire Jean-Louis Peninou, « Éthiopie-Érythrée, une paix en trompe l'œil », *Le Monde diplomatique*, juillet 2000.

(2) La brève occupation italienne (1936-1941) doit être vue comme un épisode avancé de la seconde guerre mondiale plutôt que comme un chapitre de l'histoire coloniale de l'Afrique. L'Érythrée, colonisée dès 1882, revendique une histoire propre au sein de l'« Abyssinie ».

(3) Cf. Christopher Clapham, *Transformation and Continuity in Revolutionary Ethiopia*, Cambridge University Press, coll. « African Studies », 1988.

(4) Lire Habib Ayeb, « Qui captera les eaux du Nil ? », *Le Monde diplomatique*, juillet 2013.

(5) Lire « La Corne de l'Afrique dans l'orbite de la guerre au Yémen », *Le Monde diplomatique*, septembre 2016.

DES JEUNES FILLES TROMPÉES PAR LEURS AÎNÉES

Prostituées nigérianes victimes du « juju »

En France, désormais, l'importance des réseaux de prostitution nigériens dépasse celle des filières chinoises ou est-européennes. Présentes dans toute l'Europe, ces jeunes filles y sont le plus souvent attirées par des compatriotes plus âgées qui leur font miroiter une vie meilleure. Et qui, au moment du départ, s'assurent de leur docilité en confectionnant un petit objet doté de pouvoirs magiques : le « juju ».

PAR MATHILDE HAREL *

EN FRANCE, la prostitution nigérienne est un phénomène massif, qui n'a cessé de se développer ces trente dernières années. Originaires de l'État d'Edo, et en particulier de la ville de Benin City ou des villages des alentours, de nombreuses jeunes filles, parfois mineures, succombent aux sirènes de l'Europe. Le plus souvent, ce sont des femmes nigérianes comme elles, des « tantes », des « amies de la famille » établies sur la terre promise, qui leur font miroiter une scolarisation, un travail bien payé, parfois même un mariage. Dans la région, on les appelle pudiquement les *sponsors*. Elles se révéleront être d'anciennes prostituées devenues maquerelles et chargées de l'exploitation de leurs cadettes sur le continent.

Au début des années 2000, on estimait déjà à plus de quarante mille le nombre de femmes nigérianes arrivées en Europe. Depuis, ce chiffre n'a cessé de croître, selon l'Organisation internationale pour

les migrations. En Italie, 80 % des prostituées seraient désormais originaires du Nigeria, tandis qu'en France l'importance de cette filière dépasse celle des réseaux venus de Chine ou d'Europe de l'Est.

Dans leur grande majorité, les jeunes filles sont issues de milieux très précaires ; elles ont la charge de leur famille ou sont des mères célibataires mises au ban de leur communauté. D'autres rêvent simplement d'un avenir meilleur à l'étranger, espoir contrarié par l'absence quasi totale de politique migratoire au Nigeria. M^{me} Vanessa Simoni, cheffe du projet « Traite des êtres humains » à l'association Les Amis du Bus des femmes, qui travaille au contact des personnes prostituées, voit ainsi dans les *sponsors* de la prostitution les « détenteurs d'un certain monopole local de l'émigration, ce qui place de fait les femmes en désir d'émigration, a fortiori celles qui partent en Europe pour s'y prostituer, dans une forte situation de dépendance (1) ».

Peur du mauvais sort

ACHEMINÉES par mer ou par terre, souvent contraintes de se prostituer au cours de leur voyage, les filles devront travailler en Europe jusqu'à rembourser leur dette, dont le montant peut atteindre 70 000 euros : 50 000 euros en moyenne pour leur transport – qu'elles ont en réalité en grande partie financé et qui n'a en général coûté que quelques milliers d'euros –, auxquels s'ajoutent d'importants frais supplémentaires, pour elles et pour les responsables de leur transfert, à l'arrivée en France : nourriture, vêtements, frais d'hébergement, et d'autres encore liés à des procédures d'avortement en cas de grossesse. Les maquerelles pourront également les aider à obtenir des papiers grâce à un récit stéréotypé écrit par leurs soins – où toute mention de l'activité prostitutionnelle a bien évidemment disparu –, moyennant, là encore, le paiement de plusieurs centaines d'euros.

L'exploitation repose ici sur des mécanismes d'une surprenante subtilité. Un rite pratiqué devant témoins en constitue l'amorce, le vecteur et le garant. Tout commence la veille du départ pour l'Europe, lors d'une cérémonie réunissant la jeune fille, sa famille, des proches, la *mama* (ou *madam*) qui se chargera d'elle à son arrivée et un représentant des croyances traditionnelles : le médecin traditionnel (*traditional doctor*) ou le grand prêtre

(*chief priest*) d'un temple, souvent associé au culte d'Ayelala, l'ancêtre mythique divinisé dont l'autorité coutumière pèse de tout son poids dans le déroulé de la cérémonie. En effet, comme le rappelle Bénédicte Lavaud-Legendre, chargée de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), « les rituels pratiqués au temple Ayelala sont dotés d'une légitimité réelle au sein de la société de Benin City. Ils ont une dimension para-juridictionnelle et para-institutionnelle non négligeable (2) ».

Suivant un protocole scrupuleusement codifié, un *juju* est confectionné au cours de la cérémonie. Il s'agit d'un petit objet constitué de cheveux, de poils, de rognures d'ongles et parfois même de sang menstruel prélevés sur la jeune fille. Autrefois utilisé comme « assurance-vie » ou comme porte-bonheur, il symbolise aujourd'hui l'engagement pris auprès de la *mama* et donne une existence tangible au contrat qui la lie à sa « fille ».

Par la suite, cette dernière est déshabillée et lavée, puis entourée d'un drap blanc. Des scarifications, courantes dans la médecine traditionnelle du pays, peuvent également être pratiquées. Elles symbolisent l'entrée dans son corps de l'esprit qui l'accompagnera dans son périple – et qui, au besoin, la rappellera à son devoir. Enfin, le contrat est scellé par la récitation des

engagements auxquels elle se soumet : travailler, ne pas parler de cet accord à un tiers, obéir, payer. Les conséquences d'une rupture du contrat vont bien au-delà des simples représailles : le *juju* se chargera de rendre justice à la *mama* lésée, attirant folie, infortune, maladie, stérilité, mort sur la jeune fille ou sur ses proches.

La frontière entre consentement et coercition est ici poreuse : certaines filles se soumettent volontairement au rite du *juju*, comme autrefois ceux qui partaient pour un long voyage ; d'autres le refusent ; d'autres, enfin, s'acquitteront de leur dette sans croire tout à fait aux effets réels de la malédiction. Le rite, qu'on y croie ou non, tire son pouvoir performatif de l'écho puissant qu'il trouve dans un ensemble de normes largement intériorisées, où prévalent la déférence envers les aînées, le respect de la parole donnée ou encore la culture du sacrifice. En effet, il n'est pas rare au Nigeria qu'un apprenti, dans quelque activité que ce soit, consente non seulement à travailler pour rien, mais également à dédommager celui ou celle qui lui aura généreusement permis de trouver du travail. Les réseaux de prostitution réinvestissent ainsi une pratique fortement ancrée.

Plus généralement, c'est tout un rapport à l'individualité et au groupe qui affleure dans ces pratiques mêlant contractualisation et spiritualité vaudoue : « Le groupe domine l'individu, lui dicte son devoir », explique ainsi Inès de la Torre dans son analyse du vaudou en Afrique de l'Ouest. Mais, en contrepartie, il le protège et lui enlève presque toute responsabilité. Être membre d'un groupe apporte à l'être humain la sécurité physique et la paix de l'esprit (3). » Une paix de l'esprit bien précieuse pour les jeunes filles contraintes à la prostitution, ramenées à la réalité de leur condition dès les premiers temps de leur séjour en Europe.

Sur place, en effet, la dépendance économique, la confiscation du passeport, l'emploi de la violence ou le maintien de relations inégalitaires vis-à-vis de la *mama* joueront à plein dans le processus d'exploitation. Pour beaucoup de jeunes filles, cependant, le souvenir du rite a traversé la Méditerranée avec elles et pèse de tout son poids sur leur nouvelle vie.

Toutes n'ignorent pas le sort qui les attend sur le continent. Mais, pour ces jeunes filles issues d'une culture où le mot « prostitution » lui-même est encore tabou, la réalité de l'exploitation se dévoile souvent trop tard. Hébergement précaire, cadences de travail intenable, confiscation systématique de l'argent récolté, surveillance de tous les instants

Concours étudiants 2018

L'ASSOCIATION Les Amis du Monde diplomatique (AMD), qui regroupe les lecteurs du mensuel (1), a organisé cette année son sixième concours destiné aux étudiants, doté d'un prix de 1 000 euros. Le jury, présidé par Denise Decornoy (directrice de collection littéraire) et composé de Mireille Azzoug (maîtresse de conférences hors classe, ancienne directrice de l'Institut d'études européennes de l'université Paris-VIII), Philippe Leymarie (ancien journaliste à Radio France Internationale, animateur du blog Défense en ligne, sur le site du mensuel) et Mathieu O'Neil (chercheur, collaborateur du Monde diplomatique), a étudié plusieurs dizaines de reportages et enquêtes. Les six meilleurs articles ont été soumis à la rédaction du Monde diplomatique. La lauréate voit son texte publié ici. La date limite de remise des propositions d'article pour la prochaine édition est le 15 juin 2019.

(1) www.amis.monde-diplomatique.fr

organisée par l'entourage masculin de la *mama* : tout est fait pour qu'elles consacrent la quasi-totalité de leur temps à leur activité prostitutionnelle – en engageant le moins de frais possible pour leur *sponsor*. Le rapport presque vassalique qui les lie, reposant sur un savant dosage de protection et de contrainte, contribue à entretenir une dépendance économique et sociale, que le rite du *juju* consacre et justifie sur le plan spirituel.

L'angoisse liée aux représailles qu'une rupture du serment pourrait déclencher ne peut être réduite à une peur irrationnelle ou inconséquente. Au contraire, elle se conjugue souvent à un fort sentiment dépressif né de mauvaises conditions de travail, et se renforce à mesure que la souffrance psychologique et physique s'accroît. Ainsi, les jeunes femmes peuvent être amenées à interpréter maladies, douleurs somatiques, insomnies, anxiété comme autant de manifestations du *juju*, interprétation qui justifie a posteriori leurs craintes, et les attise.

Des associations d'aide aux personnes prostituées ont ainsi pu constater que cette croyance continuait de produire ses effets même lorsque la jeune fille était prise en charge, et qu'elle pouvait conduire, dans certains cas, à un retour

volontaire au sein du réseau, dans l'espoir d'échapper aux foudres de la malédiction et du parjure. Nombreuses sont les jeunes femmes à se voir non pas comme des victimes, mais bien comme des traîtresses, coupables de n'avoir pas respecté la parole donnée. Tout l'enjeu est alors de les amener à renoncer d'elles-mêmes à leur activité prostitutionnelle, sans pour autant nier l'existence du contrat. « Je ne peux pas leur conseiller de cesser de payer », explique ainsi M^{me} Patricia Kouakou, médiatrice culturelle nigérienne à l'association Accompagnement, lieux d'accueil, carefour éducatif et social (ALC), qui accueille et protège les victimes de la traite. *Je suis trop consciente du fait qu'il y a des menaces sur les familles, des incendies, des meurtres. (...) Je pense à une jeune femme qui a fait des études à l'université et qui est coincée dans la prostitution à cause du juju. Je lui suggère de renégocier : au lieu de 1 000 euros tous les dix jours, 200 euros tous les mois. Elle était venue sur la promesse de gérer une entreprise. Pour l'aider à sortir de l'emprise, je lui explique qu'on lui a menti et que le rituel est donc caduc. Souvent, ça marche (4).* Déconstruire le rite, lui retirer son pouvoir coercitif consiste dès lors à lui faire perdre la sacralité dont il s'était paré et, à terme, à le ramener dans le giron des affaires terrestres.

Premiers procès

DEPUIS trois ans, la question a enfin commencé à trouver sa place dans les tribunaux. Plusieurs affaires impliquant des réseaux de proxénétisme nigériens ont été portées devant la justice, à Toulouse, Bordeaux ou encore Montpellier. L'infraction de traite des êtres humains est de plus en plus souvent retenue, rappelant que le lien d'une *mama* à sa « fille », qu'il ait été ou non sanctionné par un rite ancestral, est toujours celui d'une domination fondée sur le commerce et l'exploitation des personnes. On désigne par traite des êtres humains « le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés,

l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes (5) ». C'est notamment grâce au premier plan d'action national contre la traite des êtres humains (2014-2016) que les pouvoirs publics entendent désormais réprimer les réseaux de prostitution nigériens.

En mai 2018 s'est ouvert à Paris le procès dit des « Authentic Sisters », à la suite du démantèlement d'un réseau de prostitution nigérienne d'une ampleur inédite : quinze personnes, dont onze femmes, ont été condamnées pour prostitution aggravée et traite des êtres humains. Elles ont écopé de peines allant de deux à onze ans de prison, ainsi que de lourdes amendes. La médiatisation de telles affaires devrait permettre une meilleure connaissance de ce phénomène en France comme au Nigeria, où les premières campagnes de sensibilisation visent désormais à alerter les candidates potentielles sur la réalité qui se cache derrière le *juju*.

(1) Vanessa Simoni, « "I swear an oath". Serments d'allégeance, coercitions et stratégies migratoires chez les femmes nigérianes de Benin City », dans Bénédicte Lavaud-Legendre (sous la dir. de), *Prostitution nigérienne. Entre rêves de migration et réalités de la traite*, Karthala, coll. « Hommes et sociétés », Paris, 2013.

(2) Bénédicte Lavaud-Legendre, « Autonomie et protection des personnes vulnérables : le cas des femmes nigérianes se prostituant en France », Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale, Bordeaux, 2012.

(3) Inès de la Torre, *Le Vodou en Afrique de l'Ouest. Rites et traditions*, L'Harmattan, coll. « Connaissance des hommes », Paris, 1991.

(4) Patricia Kouakou, « Au Nigeria, les filles portent le poids des familles », entretien accordé à *Prostitution et Société*, n° 191, Paris, janvier-mars 2017.

(5) « Protocole additionnel à la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants », article 3 : « Terminologie », alinéa a), New York, 15 novembre 2000.

Abonnement à l'édition électronique MONDE diplomatique

Offre exceptionnelle réservée aux étudiants*

Plus de
46%
de
remise

Accédez à la version numérique et aux archives du Monde diplomatique

- Lisible sur ordinateur, tablette, smartphone et liseuse
- Intégralité des archives depuis 1954
- OFFERT : les atlas du Monde diplomatique en version numérique
- NOUVEAU : les articles en version audio (podcast)
- Version PDF et e-book à télécharger (Epub, Kindle)

2,90 €/mois
au lieu de
5,40 €

Rendez-vous sur : www.monde-diplomatique.fr/etudiants

* Valable jusqu'au 31/12/2018

L'imprimerie
79, rue de Roissy
93290
Tremblay-en-France

IMPRIM'VERT®

Origine du papier : Allemagne. Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier UPM issu de forêts gérées durablement, porteur de l'Écolabel européen sous le n° FI/37/001. Eutrophisation : Ptot = 0,007 kg/t de papier

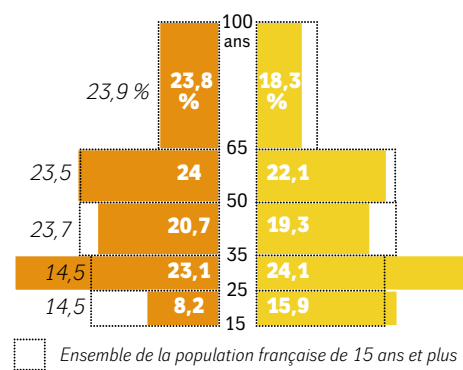
Commission paritaire des publications et agences de presse : n° 0519 D 86051
ISSN : 0026-9395
PRINTED IN FRANCE

À la disposition des diffuseurs de presse pour modification de service, demandes de réassort ou autre, nos numéros de téléphone verts :
Paris : 0 805 050 147
Banlieue/province : 0 805 050 146.

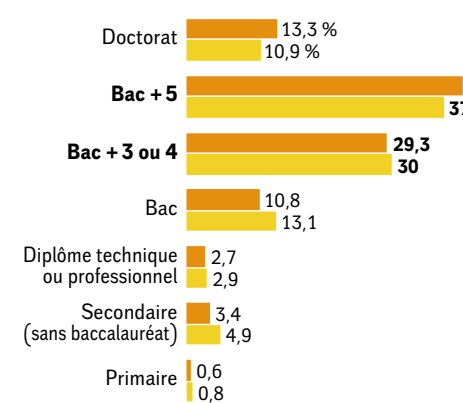
Qui êtes-vous ?

Abonné Non-abonné

1 Quel est votre âge ?



2 Quel est votre niveau d'études ?



3 De quel parti ou mouvement politique vous sentez-vous le plus proche ?



L E MONDE DIPLOMATIQUE n'est friand ni de sondages ni d'études de marché. Il trace sa ligne sans chercher à plaire. Ce en quoi il se distingue de la plupart des autres publications. Au risque de plaire, justement.

En lançant une enquête auprès de ses lecteurs vingt ans après la dernière, l'équipe du mensuel souhaitait mieux connaître une population dont le renouvellement a été important. En juin 2014, le tassement de nos ventes, qui nous préoccupait depuis une dizaine d'années, a été enrayer. Quelques mois plus tard, celles-ci se sont redressées sensiblement, en dépit du climat de déprime qui frappe la presse et qu'accroissent la profusion d'informations gratuites ainsi que le sentiment largement partagé qu'« on n'a plus le temps ». Notre numéro d'août dernier a enregistré un niveau de diffusion que nous n'avions pas connu depuis quinze ans. Le bilan financier du journal témoigne de ces résultats (lire l'encadré page 23).

Pour des raisons de commodité dans le dépouillement, notre questionnaire ne s'adressait pas aux lecteurs des trente éditions internationales du *Monde diplomatique*. Ils représentent cependant une fraction décisive de notre audience dans le monde et un relais indispensable pour nos idées et nos valeurs à l'étranger.

Les réponses au questionnaire diffusé dans notre édition française et sur Internet en mai dernier ont chamboulé toutes nos prévisions sur un point essentiel : leur nombre. En moins d'un mois, 14 713 personnes ont rempli le formulaire en ligne, et 2040 celui sur papier. En outre, 12 432 personnes ont complété le questionnaire d'appréciations et de commentaires libres. Cette marque d'intérêt appuyée est d'autant plus précieuse que nous avions

prévenu : « Vos réponses ne bouleverseront pas notre ligne éditoriale. » À vous lire, tel est précisément votre souhait...

Afin de présenter des résultats détaillés le plus représentatifs possible (*lire ci-contre*), et pas seulement ceux des plus fidèles, les réponses ont été pondérées à partir de caractéristiques connues par ailleurs (1), comme la part du lectorat féminin (30 %), celle des abonnés (63 %), de l'étranger (21 %, mais cette proportion comprend uniquement les lecteurs de l'édition française du mensuel, pas ceux des éditions internationales) ou de membres de l'association des amis du journal (2,3 %).

Un lectorat très diplômé, masculin, de gauche

Il en ressort tout d'abord que la structure de notre lectorat n'a pas connu de transformation majeure ces dernières années : largement masculin (à l'image de celui de toutes les publications qui traitent de géopolitique), très diplômé et exerçant des métiers intellectuels. On compte néanmoins parmi nos abonnés et acheteurs une proportion non négligeable d'employés (7,5 %) et de professions intermédiaires (10,5 %), et autant de salariés du secteur privé que du secteur public. S'il a vieilli depuis vingt ans, comme la population française adulte, le lectorat du *Monde diplomatique* reste néanmoins plus jeune qu'elle, la seule tranche d'âge surreprésentée étant celle des 25-34 ans (voir graph. 1).

Comme il y a vingt ans, notre lectorat penche nettement à gauche, un biais probablement accentué par le type de personnes, sans doute

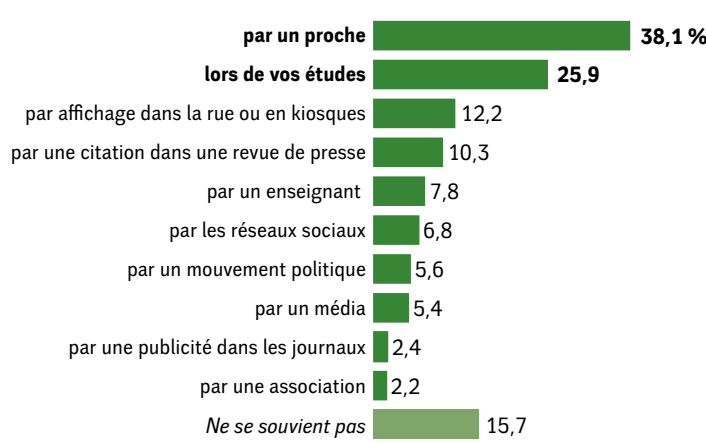
plus militantes, ayant choisi de répondre au questionnaire. La droite et le centre sont en tout cas peu représentés (5,4 % des répondants s'en sentent proches); une part notable des lecteurs de notre édition française préfère ne pas se situer politiquement (7,5 %) ou ne se sent proche d'aucun courant (12,7 %). Un peu comme on a pu l'observer lors des derniers scrutins nationaux, l'effondrement du Parti socialiste se traduit aussi au sein de notre lectorat par l'essor du nombre de ceux qui se déclarent proches de La France insoumise. Les courants situés encore plus à gauche sont eux aussi très largement représentés (voir graph. 3).

L'attachement des lecteurs et lectrices à l'indépendance de leur journal se mesure à l'importance du bouche-à-oreille dans la découverte du titre (voir graph. 4). Il semble avoir aussi pour conséquence leur peu d'intérêt pour nombre de médias associés au pouvoir ou aux grandes fortunes. Un abonné sur deux de l'édition française ne lit aucun quotidien en ligne ou sur papier; pour l'ensemble des lecteurs, le plus cité est *Le Monde* (39 %), largement devant *Libération*, un quotidien régional, *L'Humanité* et *Le Figaro*. Un abonné sur trois ne lit aucun des magazines les plus diffusés en France; les autres choisissent *Le Canard enchaîné*, puis *Courrier international* et *Télérama*.

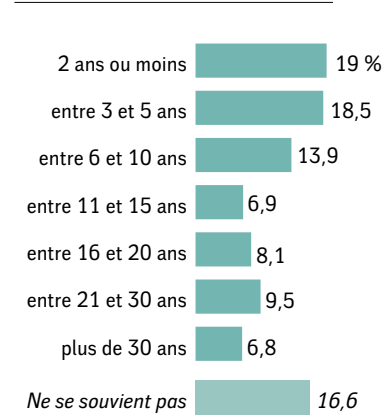
Les publications indépendantes, comme *Alternatives économiques* (25 %), ou engagées, comme *Fakir* (21,5 %), se taillent la part du lion, ainsi que *Mediapart*, les sites de critique des médias, comme *Acrimed* et *Arrêt sur images*, et ceux qui traitent

(1) Après analyse, l'échantillon a été ramené à 15 970 individus. Le traitement des données a été effectué par Ensay Junior Consulting, junior-entreprise de l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information (Ensay), à Rennes.

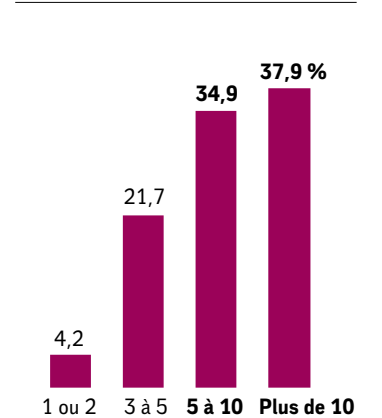
4 Vous avez connu Le Monde diplomatique...



5 Vous lisez Le Monde diplomatique depuis...



6 Combien d'articles lisez-vous par numéro ?



Auvergne-Rhône-Alpes

ARDÈCHE. Les 10 et 11 novembre, salle des fêtes de Mours : journées de solidarité avec le peuple palestinien. Le 11, à 14 heures, table ronde avec Leïla Shahid et Dominique Vidal. (*suzanne.dejours@orange.fr*)

AURILLAC. Le 8 novembre, à 20h30, au Foyer des jeunes travailleurs : « Le data business », avec Pierre Rimbart. (*burlito15@gmail.com*)

CHAMBÉRY. Le 28 novembre, à 18h30, à l'Atelier 137, 137, faubourg Montmélan : « Politique et psychologie », à propos du livre d'Anne-Cécile Robert *La Stratégie de l'émotion* (Lux) et du « narcissisme des petites différences » selon Sigmund Freud. (*huclin@orange.fr*)

LYON. Le 14 novembre, à 20 heures, au Ciné Mourguet, à Sainte-Foy-lès-Lyon : projection du documentaire de Michel Toesca *Libre*, suivie d'un débat avec Marie-Noëlle Frery, avocate. Le 17 novembre, à 15 heures, rencontre avec Olivier Cyran, coauteur du livre *Les Éditeurs 2* (La Découverte). (*catherine.chauvin@wanadoo.fr*)

Bourgogne-Franche-Comté

NORD FRANCHE-COMTÉ. Le 19 novembre, à 20 heures, salle des fêtes de Mélisey : projection du film d'Ayéman Aymar *Esse Okuta, la pierre*, suivie d'un débat avec lui. Le 22 novembre, à 20 heures, salle Saint-Martin à Echenoz-la-Méline, avec le poète Pedro Vianna, et le 27 novembre, à 18 heures, au Bar atteint, 25, rue de la Savoureuse, à Belfort, débats autour du film de Nicolas Autheman et Delphine Prunault *Réfugiés : un marché sous*

influence. Le 25 novembre, à 20h15, au cinéma Majestic à Vesoul, et le 30 novembre, à 20h30, au cinéma Espace Méliès à Lure, projections-débats du film de Michel Toesca *Libre*. (*odile-mangeot@wanadoo.fr*)

Bretagne

BREST. Le 20 novembre, à 18h30, faculté Victor-Segalen, amphî Guilcher, UBO Brest : « Grande pauvreté et réussite scolaire », avec Marie-Aleth Grard, auteure du rapport « Une école de la réussite pour tous », des représentants de l'éducation nationale et des élus locaux. (*bruno.leberre@univ-brest.fr*)

RENNES. Le 15 novembre, à 19 heures, au Knock, 48, rue de Saint-Briec : « café-Diplo » autour de l'article de Renaud Lambert et Sylvain Leder « Face aux marchés, le scénario d'un bras de fer » (octobre) (*amd.rennes@gmail.com*). Le 27 novembre, à 18 heures, à Sciences Po, 104, boulevard de la Duchesse-Anne : « Le retour des populistes », avec Dominique Vidal. (*tangi.bihan@hotmail.com*)

Centre-Val de Loire

MONTARGIS. Le 1^{er} décembre, à 16 heures, au Hangar à Châlette-sur-Loing : débat avec Dominique Vidal autour de son livre *Antisionisme = antisémitisme ?* (Libertalia). (*piherry@orange.fr*)

TOURS. Le 9 novembre, à 20h30, au Foyer des jeunes travailleurs, 16, rue Bernard-Palissy : « Mexique et Colombie, deux pays, deux élections », avec Françoise Escarpit. Le 22 novembre à 19 heures et le 26 novembre à 11 heures, sur Radio Béton (93.6), présentation du numéro du mois. (*pjc.arnaud@orange.fr*)

Grand Est

METZ. Le 5 novembre, à 20 heures, au cinéma le Klub, 5, rue Fabert : projection du documentaire de Betsy West et Julie Cohen *RBG*, suivie d'un débat avec Reine Wakote. Le 8 novembre, à 18h30, petite salle des Coquelicots, 1, rue Saint-Clément, « café-Diplo » sur le véganisme. Le 21 novembre, à 19h15, au conseil régional, place Gabriel-Hocquard : « Manger et produire des fruits et légumes bio ». Le 26 novembre, à 20h15, au cinéma le Klub : projection du film d'Alexandre Dereims *Nous sommes l'humanité*, suivie d'un débat. (*christopher.pollmann@univ-lorraine.fr*)

Guadeloupe

LE MOULE. Le 20 novembre, à 19 heures, au cinéma Robert-Loyson : projection du film de Christian Tod *Jour de paye ! Vers un revenu universel*. (*amd.guadeloupe@gmail.com*)

Hauts-de-France

LILLE. Le 13 novembre, à 20h30, au Théâtre de la Verrière, 28, rue Alphonse-Mercier : « Transformations de la sexualité, permanence du sexisme », avec Michel Bozon, sociologue. Dans le cadre de Citéphilie 2018. Le 1^{er} décembre, à 15 heures, à l'Université, 16, rue Danton : projection du film de Claude Hirsch *Les Coriaces sans les voraces*. (*amd.nord@yahoo.fr*)

Île-de-France

PARIS. Au Lieu-Dit, 6, rue Sorbier, à 19 heures : le 13 novembre, débat avec Laurent Bonelli, coauteur de l'ouvrage *La Fabrique de la radicalité* (Seuil); le 21 novembre : « Quand l'émotion fait la loi », avec Anne-Cécile Robert et Rony Brauman, autour de leurs livres *La Stratégie de l'émotion* (Lux) et *Guerres humanitaires ? Mensonges et intoxic* (Textuel). (*amis.diplo.75@gmail.com*)

SEINE-SAINT-DENIS. Le 11 novembre, de 17 heures à 21 heures, à La Belle Étoile, 14, allée Saint-Just à La Plaine-Saint-Denis : « 1914-1918 : que faut-il commémorer ? ». Débat et spectacle de la compagnie Jolie Môme, en présence de Benoît Bréville, Mathilde Larrère et Laurence De Cock. (*amis.diplo.93@gmail.com*)

VAL-DE-MARNE. Le 26 novembre, à 20h30, au cinéma le Kosmos, 243, avenue de la République à Fontenay-sous-Bois : projection du film *Ceux qui nous restent*, suivie d'un débat avec le réalisateur Abraham Cohen. (*amd94@numericaire.fr*)

Trois nouveaux « cafés-Diplo » étudiants

ÉCOLE POLYTECHNIQUE - PLATEAU DE SACLAY. Le 15 novembre, à 18h30 : « Climat : de l'alerte scientifique à l'action politique », avec Philippe Descamps. (*Inscriptions obligatoires : quentin.louis@zoho.com*)

LOUVAIN-LA-NEUVE. Le 15 novembre, à 18h30, auditorio Agora 12, place Agora n° 19 : « Fausse nouvelles et contrôle de l'information », avec Pierre Rimbart. (*churquin@aglouvain.be*)

RENNES. Le 20 novembre, à 18 heures, à Sciences Po, 104, boulevard de la Duchesse-Anne : « Palestine. Un peuple, une colonisation », avec Olivier Pironet. (*Inscriptions obligatoires : tangi.bihan@hotmail.com*)

YVELINES. Le 10 novembre, à 17 heures, hôtel de ville de Versailles, salle Montgolfier : « Tensions dans le Golfe : stratégies régionales et ventes d'armes », avec Gilbert Achar et Aymeric Elluin, d'Amnesty International. (*eveleveque@wanadoo.fr*)

Nouvelle-Aquitaine

GIRONDE. Le 6 novembre, salle Aragon à Port-Sainte-Foy, à 19 heures, repas partagé suivi d'un « café-Diplo » à 20 heures. Le 8 novembre, à 18h30, à la bibliothèque du Haillan, 30, rue de Los-Héros : « La guerre de 1914-1918, quelles conséquences pour l'Europe ? », avec Nicolas Patin. Le 13 novembre, à 18h30, à la bibliothèque Flora-Tristan, 1, place d'Armagnac à Bordeaux : « L'évasion fiscale : quelles conséquences pour nous ? », avec Michel Cabannes. Le 20 novembre, à 20h30, au cinéma Jean-Eustache à Pessac : « Les mouvements féministes et antiféministes entre les deux guerres », avec Christine Bard. Au théâtre Le Levain, 26, rue de la République à Bègles : le 12 novembre, à 12h30, « déjeuner-Diplo »; le 28 novembre, à 19h30, « café-Diplo ». Le 23 novembre, à 20 heures, à la Maison des associations, boulevard de Quinquait à Libourne : « café-Diplo ». (*amis.diplo33@gmail.com*)

LA ROCHELLE. À la librairie Les Rebelles ordinaires, 9 bis, rue des Trois-Fuseaux : le 7 novembre, à 20 heures, « café-Diplo »; le 29 novembre, à 20 heures, rencontre avec Anne-Cécile Robert pour son livre *La Stratégie de l'émotion* (Lux). (*jose.dacunha@netc.fr*)

POITIERS. Le 9 novembre, à 20h30, au café-cantine de Gençay, place de la mairie : « café-Diplo » autour de l'article de Jean-Baptiste Malet « Le système Pierre Rabhi » (août). (*dominique.leblanc@wanadoo.fr*)

SAINT-JUNIEN. Le 15 novembre, à 20 heures, au Ciné-Bourse, « cash diplomatique » : projection du documentaire de Stéphanie Gillard *The Ride*, suivie d'un débat : « Amérindiens : de la colonisation à Donald Trump ». (*danimaginaire@yahoo.fr*)

Occitanie

CAHORS. À la Bourse du travail, 1, place Claude-Rousseau, à 18h30 : le 10 novembre, soirée pour la Palestine et projection du film de Muriel Jacoub *La Clef du sol*; le 20 novembre, ciné-débat autour du film d'Anne Robert *Bienvenue au Réfugiistan*; le 28 novembre, soirée « Quelle mondialisation ? », avec la projection des documentaires *Frontera Invisible* (Nicolas Richat et Nico Muzi) et *L'Agroécologie dans l'oasis de Chenini : préserver ensemble* (Sonia Ben Messaoud et Laetitia Martin). Le 23 novembre, à 18h30, au cinéma Le Quercy, projection-débat du film de Nicolas Champeaux et Gilles Porte *Le Procès contre Mandela*

ET SES LECTEURS

partagée

principalement d'écologie, comme Reporterre ou BastaMag. L'émission « Là-bas si j'y suis » a également été citée, spontanément, à de nombreuses reprises. Bien que le nombre de nos lecteurs en ligne augmente, près des deux tiers de nos répondants ne consultent que la version papier du journal. Ceux qui nous suivent sur la Toile (une minorité) le font d'abord à travers Facebook (un quart des réponses), et en deuxième lieu à travers la lettre « Info-Diplo ».

Plébiscite en faveur du « recul critique »

Le temps que vous nous consacrez est important : plus de deux personnes sur trois déclarent lire au moins cinq articles du mensuel, et 38 %, plus de dix (voir graph. 6). Les deux articles publiés en « une » (en général, une enquête et une analyse) sont sans surprise les plus lus du numéro. C'est aussi le cas de l'éditorial.

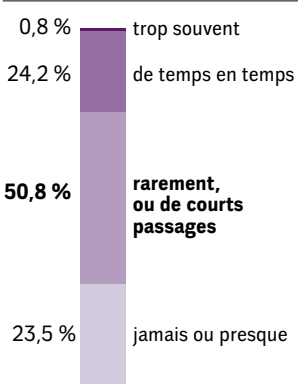
La satisfaction – ou l'indulgence – caractérise vos jugements, en tout cas ceux de nos répondants, puisque, interrogés sur un certain nombre de critiques imaginables et souvent adressées à la presse d'information politique (articles répétitifs, difficiles à lire, inutilement longs, dogmatiques, excès de chiffres, manque de repères et de précisions, etc.), la plupart les ont écartées, dans des proportions souvent massives. Un quart seulement des personnes ayant répondu à notre questionnaire disent ne pas comprendre « de temps en temps » certains articles, ce qui nous encourage à continuer de préciser les notions ou

événements mal connus et à identifier les personnalités un peu oubliées (voir graph. 7, 8 et 11). Dans les très nombreux commentaires libres, les lecteurs soulignent en premier lieu leur attachement au *Monde diplomatique* pour la « qualité » de sa production éditoriale, un terme qui revient 3 469 fois, ainsi que pour son « recul critique ». De même, ils se retrouvent dans le traitement privilégié accordé à la politique internationale, la mondialisation, l'écologie ou les questions sociales (voir graph. 10). Et ils apprécient notre choix d'autres grilles de lecture du monde, ainsi que celui de sujets peu traités ailleurs. Chaque mois, assez souvent, « on s'arrête, on réfléchit » pour trouver d'autres arguments, voire changer d'avis (voir graph. 9 et 12).

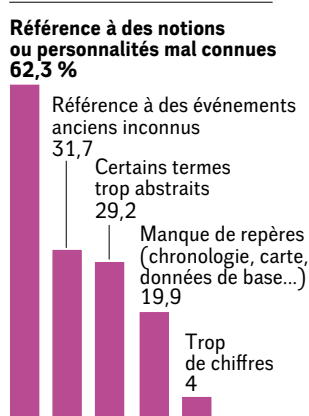
Près de huit lecteurs sur dix connaissent notre publication thématique bimestrielle *Manière de voir*. Mais plus des deux tiers ignorent encore la possibilité d'écouter le journal en ligne. Et si 15 % ont déjà abonné un ami, 22 % pensent le faire. Ce soutien peut aussi se doubler d'une adhésion à l'association Les Amis du *Monde diplomatique*, qui, chaque mois, fait vivre les thèmes et les valeurs du journal en organisant des dizaines de débats en France et à l'étranger.

En définitive, on peut interpréter la satisfaction de nos lecteurs moins comme le reflet du travail toujours perfectible de notre petite équipe que comme l'attachement obstiné à un repère. Dans le tourbillon technologique, politique et culturel qui exalte la mobilité, l'immédiateté et le changement permanent, *Le Monde diplomatique* cultive une constance ombrageuse, une singularité intellectuelle et un certain classicisme. C'est cette forme de résistance que vous nous encouragez à poursuivre.

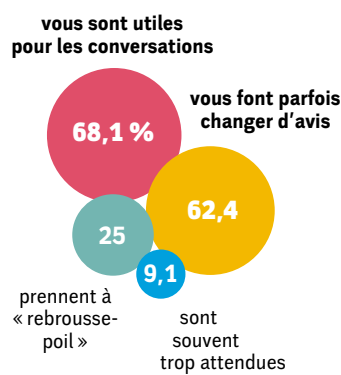
7 Il vous arrive de ne pas comprendre certains articles...



8 Pour les raisons suivantes :

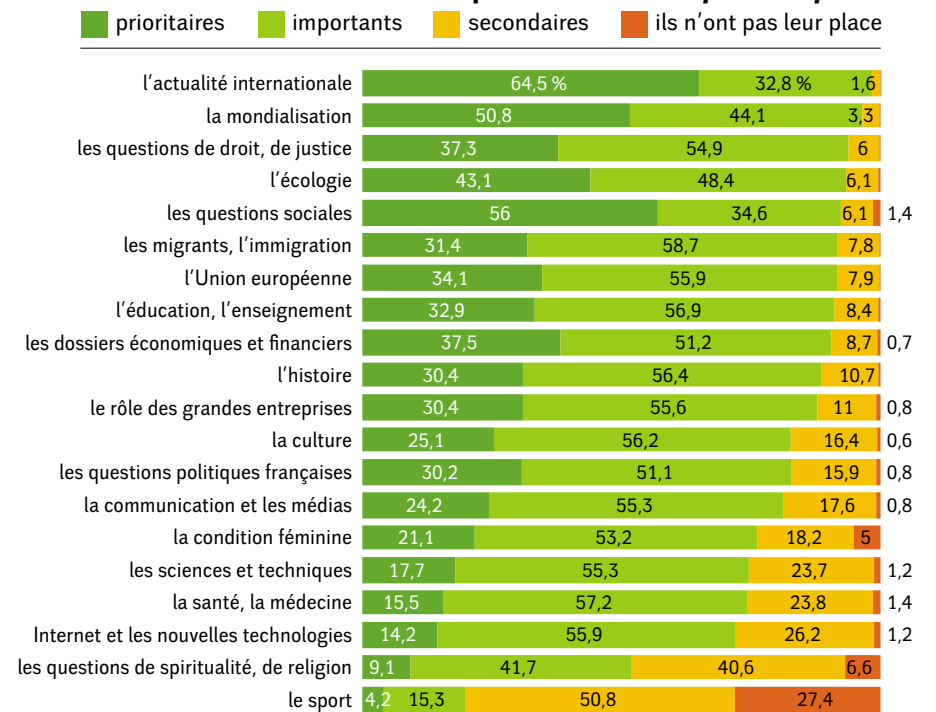


9 Les enquêtes ou analyses du Monde diplomatique...

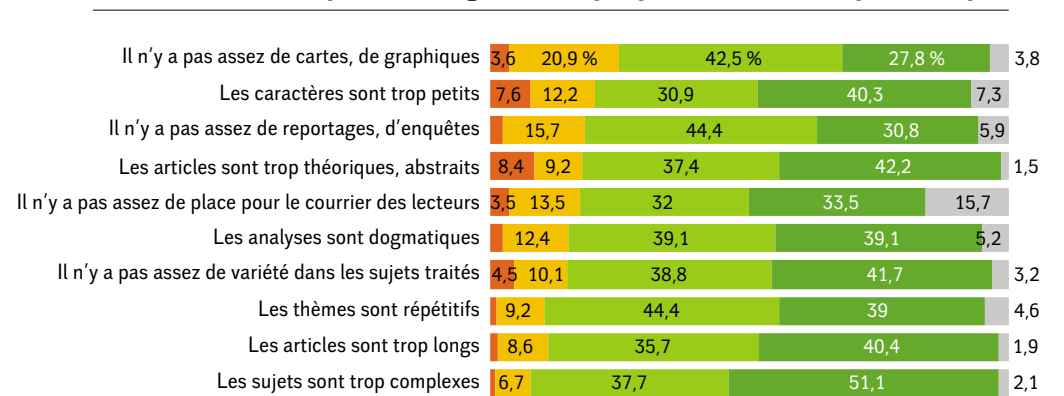


Que pensez-vous du Monde diplomatique ?

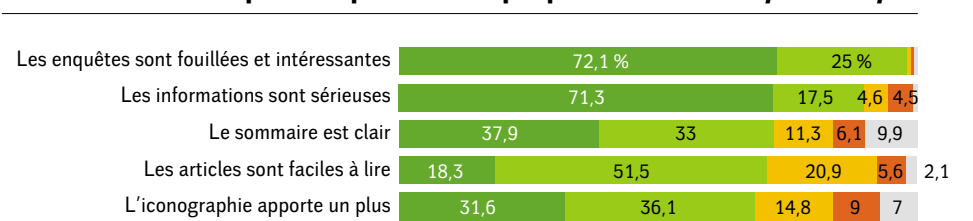
10 Vous pensez que les thèmes suivants devraient être pour Le Monde diplomatique...



11 Vous êtes avec ces opinions négatives à propos du Monde diplomatique



12 Vous êtes avec ces opinions positives à propos du Monde diplomatique



Note : Sur l'ensemble de ces graphiques, les totaux ne font pas 100 en raison du taux de non-réponses, non représenté.

RENCONTRES AVEC ÉRIC TOUSSAINT :

« Histoire des dettes souveraines et de leur réputation ».

MONTPELLIER. Le 5 novembre, à 20 heures, salle Guillaume-de-Nogaret, Espace Pitot.

CARCASSONNE. Le 6 novembre, à 20h30, au foyer de Maquens (hameau de Carcassonne).

TOULOUSE. Le 8 novembre, à 20h30, salle Jean-Rancy.

et les autres. Le 30 novembre, à 18h30, à la MJC : « Quelle solidarité avec les réfugiés ? », avec la projection du film d'Alvaro Longoria *Enfants des nuages*. (quintal.yves@orange.fr)

CARCASSONNE. Le 15 novembre, à 20h45, salle des associations à Pennautier, et le 16 novembre, à 20h30, au café culturel La Claranda à Serres : « Le mythe de la société de marché », avec David Cayla, économiste atterré. Le 24 novembre, à 18 heures, au Théâtre des Trois Conques à Conques-sur-Orbiel : « L'Afrique et les nouvelles relations Sud-Sud », avec Jean-Christophe Servant, journaliste. (amd11@free.fr)

MONTPELLIER. Le 20 novembre, à 19 heures, Club de la presse, 1, place du Nombre-d'Or : « La presse à Cuba » ; trois journalistes cubains débattent avec Maurice Lemoine. Le 23 novembre, à 18h30, salle Rabelais, boulevard Sarraïl : « Le mystère du journalisme jaune », conférence gesticulée de Philippe Merlant. (amis-diplo34@orange.fr)

PERPIGNAN. Le 13 novembre, à 20 heures, au Mémorial de Rivesaltes : représentation du spectacle *De nos frères blessés*, texte de Joseph Andras mis en scène par Fabrice Henry (réservations : 04-68-08-39-70). Les AMD 66 se réunissent chaque troisième jeudi du mois, à 19 heures, résidence Habitat Jeunes Roger-Sidou, 5, place Alain-Gerbault. (am.bordas@laposte.net)

TOULOUSE. Le 5 novembre, à 20h30, salle du Sénéchal : projection-débat du documentaire de Valentin Thurn et Caroline Nokol *Vertueuses, les multinationales ? Le business de l'aide au développement*, avec Jacques Millot. Le 16 novembre, à 18h30, à la Bourse du travail : projection-débat du film de Thomas Michel et Rafael Abril *Venezuela en temps de guerre*, avec Maurice Lemoine. Le 20 novembre, à 20h30, au Bijou : rencontre avec Laurent Bonelli, coauteur de *La Fabrique de la radicalité* (Seuil). Le 28 novembre, à 18h30,

librairie Floury Frères : rencontre avec Mona Chollet pour son livre *Sorcières. La puissance invaincue des femmes* (La Découverte). (amdoul@gmail.com)

PAYS DE LA LOIRE

LA ROCHE-SUR-YON. Le 3 novembre, à 10 heures, au Grand Café, 4, rue Georges-Clemenceau : « café-Diplo » autour des articles « Face aux marchés, le scénario d'un bras de fer », de Renaud Lambert et Sylvain Leder, et « Des classiques pour le peuple », d'Anthony Glinoe (octobre). (michelmerel54@laposte.net)

NANTES. Le 15 novembre, à 19 heures, au Théâtre universitaire de Nantes, rue de la Censive-du-Tertre : « café-Diplo » autour des articles « Face aux marchés, le scénario d'un bras de fer », de Renaud Lambert et Sylvain Leder (octobre), et « En finir avec quelques idées reçues sur la radicalisation », de Laurent Bonelli et Fabien Carrié (septembre). (claudie.desjosses@wanadoo.fr)

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

AIX-EN-PROVENCE. Le 22 novembre, à 18 heures, à la bibliothèque Méjanes, 8, rue des Allumettes : « Le délire occidental et ses conséquences », avec Dany-Robert Dufour. (d.bruiet@orange.fr)

AVIGNON. Le 23 novembre, à partir de 11 heures, Maison Jean-Vilar, 8, rue de Mons : « Progrès, innovation, culture », avec Stéphanie Pourquier-Jacquinet et Evelyne Pichler. (Réservations : ruitz.bouqueyran@wanadoo.fr)

GAP. Le 27 novembre, à 18 heures, « Diplo-docs » au Bar au gorille, 38, rue Jean-Eymar : débat sur l'article d'Olivier Blamangin « Castel, l'empire qui fait trinquer l'Afrique » (octobre), suivi du moyen-métrage de Bernhard Braunstein, Albert Lichtblau et Martin Hasenöhr *The Benevolent Dictator*. (diplo-docs@kheper.org)

NICE. Le 6 novembre, à 19h30, lieu à confirmer : « Tremblez, les sorcières sont de retour ! ». (diplo@geller-conseil.eu)

HORS DE FRANCE

GENÈVE. Le 13 novembre, à 18h30, à la Maison des associations, 15, rue des Savoises : « café-Diplo » autour de l'article de Frédéric Courleux et Aurélie Trouvé « Une politique agricole si peu commune » (octobre). (claudie.sumi@gmail.com)

LUXEMBOURG. Le 15 novembre, à 18h30, au Citim, 55, avenue de la Liberté : « Si un gouvernement voulait vraiment changer la donne... », discussion autour de l'article de Renaud Lambert et Sylvain Leder « Face aux marchés, le scénario d'un bras de fer » (octobre). (amdLuxembourg@gmail.com)

Résultat 2017

EN 2017, le chiffre d'affaires du *Monde diplomatique* (12 301 000 euros) s'est réduit de 2,7 % par rapport à l'année précédente (12 645 000 euros). Mais l'année 2016 avait été marquée par la publication du *Manuel d'économie critique*, qui avait dégagé un chiffre d'affaires de 748 600 euros. À périmètre égal, le chiffre d'affaires a donc progressé de 6,3 %.

La diffusion totale du mensuel a été en moyenne de 161 273 exemplaires en 2017, contre 156 585 exemplaires en 2016, soit une progression de 3 %. Pour la France seule, cette progression est de 4,3 %.

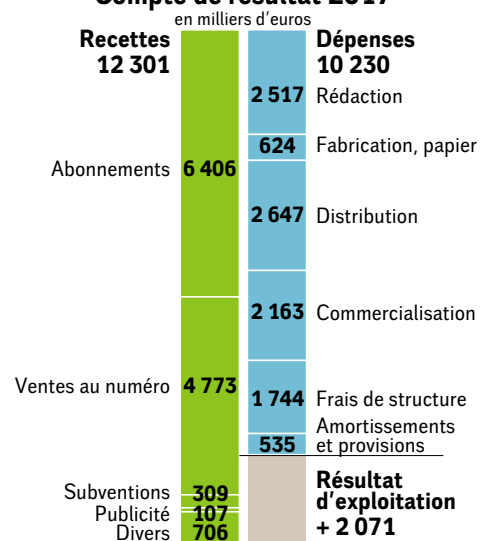
Depuis 2014, l'amélioration de notre situation financière provient en premier lieu des abonnements, qui, avec une moyenne de 94 864 exemplaires servis, ont progressé de 7,7 % en 2017 par rapport à 2016. Les abonnements numériques ont progressé de 24,2 % et les abonnements imprimés de 4,9 %. L'excellente tenue de notre diffusion papier (abonnements, mais aussi ventes au numéro) constitue une particularité du *Monde diplomatique*. Les autres publications qui résistent au déclin général de la presse écrite le doivent presque toujours à leur seule diffusion numérique.

Ce résultat est d'autant plus satisfaisant de notre point de vue que les ventes ont continué à subir l'impact des fermetures de kiosques, maisons de la presse, etc., et du changement des habitudes de lecture. Néanmoins, nous maintenons notre présence sur la voie publique (points de vente et affichage).

Le nombre des abonnés aux archives électroniques a continué à progresser, atteignant une moyenne de 34 744 en 2017. Ils étaient 41 305 en septembre 2018.

Manière de voir, notre bimestriel, avec sa nouvelle maquette et son cahier documentaire, a rencontré un nouveau public. Ainsi, la vente des deux derniers numéros de l'année a été supérieure en France de 25 % à celle des quatre numéros antérieurs.

Compte de résultat 2017



Les recettes diverses comprennent pour l'essentiel les droits de reproduction (264 000 euros inscrits dans nos comptes en 2017) de nos éditions internationales – dont plusieurs souffrent beaucoup et ont souvent du mal à nous payer – et les dons reçus (194 000 euros) – dont le montant s'est considérablement réduit depuis que nous avons interrompu nos campagnes en ce sens. Enfin, l'aide à la presse pour faibles ressources publiques a baissé de 5 % (308 600 euros). Avec un montant de 107 000 euros, les recettes publicitaires représentent 0,9 % du chiffre d'affaires du journal.

En 2017, le bénéfice enregistré a baissé de 16,1 % par rapport à l'année antérieure, historiquement exceptionnelle. Il reste néanmoins substantiel. Nous avons choisi de l'affecter une nouvelle fois aux réserves qui permettront de garantir, grâce à vous, la santé financière et l'indépendance du journal.



LITTÉRATURES

PROCHE - ORIENT

LAND OF BLUE HELMETS. The United Nations and the Arab World. – Sous la direction de Karim Makdisi et Vijay Prashad
University of California Press, Oakland, 2016, 552 pages, 29,95 dollars.

Depuis la décision (29 novembre 1947) portant sur la partition de la Palestine, le destin de l'Organisation des Nations unies (ONU) est inextricablement lié à celui du Proche-Orient. À mesure que les conflits régionaux s'intensifient, les missions de l'ONU se multiplient : diplomatie, opérations de maintien de la paix, questions humanitaires, réfugiés, développement... Sur fond de décolonisation, de guerre (et après-guerre) froide, de processus de paix ou de « guerre contre le terrorisme », ces missions, qui donnent souvent naissance à des agences spécialisées, sont prises dans un étau entre l'idéalisme de la Charte de 1945 et le manque de moyens, sans parler des innombrables obstacles politiques. En effet, si le financement des guerres dans la région ne pose jamais problème, les fonds manquent cruellement dès qu'il s'agit d'en gérer les conséquences. Ce recueil de vingt-trois contributions de diplomates et d'universitaires constitue un état des lieux utile sur un sujet rarement traité rigoureusement.

IBRAHIM WARDE

AFRIQUE

WALTER RODNEY. Un historien engagé (1942-1980). – Amzat Boukari-Yabara
Présence africaine, Paris, 2018, 334 pages, 20 euros.

L'universitaire béninois Amzat Boukari-Yabara propose une version remaniée de sa thèse sur l'historien guyanien Walter Rodney, dont les travaux lient la traite transatlantique, la domination de l'Afrique et les affrontements violents dans sa région d'origine. Le parcours de Rodney, disciple de l'historien C. L. R. James et intellectuel très concrètement engagé, s'inscrit entre la Guyane britannique, son pays d'origine (où, opposant politique, il sera finalement assassiné en 1980), Londres, puis Dar es-Salaam, où il a enseigné – notamment aux paysans –, mais aussi la Jamaïque. De son œuvre majeure, *Et l'Europe sous-développa l'Afrique*, à ses travaux sur l'esclavage en Guinée, son parcours est porté par une idée centrale, issue de la théorie de la dépendance : la paupérisation vient de la mise sous le joug des économies africaines liées par un invisible et violent pacte de type néocolonial instauré par les pays du Nord. Cet ouvrage touffu et savant fait, en même temps que la biographie de Rodney, le point sur certains débats théoriques récents, portés par les études postcoloniales.

MICHEL GALY

CARAÏBES

LE MAI 68 DES CARAÏBES. – Romain Cruse
Mémoire d'encrier, Montréal, 2018, 400 pages, 24 euros.

La trace, dans la luxuriante Caraïbe, c'est le chemin qu'on ouvre, que la jungle engloutit et qu'il faut recréer. Dans une approche originale et un style tonique – c'est autant un récit qu'un essai –, le géographe Romain Cruse propose des allers-retours entre les îles marquées par les années 1960-1970 et leurs potentialités au XXI^e siècle. Il veut approfondir Mai 68, celui de Porto Rico, de la Jamaïque ou de la Guadeloupe, en tenant compte de leur histoire et en interrogeant les clichés. Et il anticipe une société des (projets) communs et des autonomies, qui en finisse avec les verticalités, les occupations, les colonisations ou les mimétismes. Influencés par des propositions aussi différentes que la « révolution tranquille » au Québec ou le castisme première manière, contre les interventions et dominations, européennes ou nord-américaines, les peuples de la Caraïbe imaginent avec hésitation une trace nouvelle, débarrassée des conséquences de toutes les servitudes, qui poursuive celle des marrons et des révolutionnaires.

CHRISTOPHE WARGNY

POLITIQUE

LE NOUVEAU CLIVAGE. – Jérôme Fourquet
Cerf, Paris, 2018, 208 pages, 18 euros.

Le clivage gauche-droite est-il dépassé, au profit d'une opposition entre « progressistes » et « conservateurs », « parti de l'ouverture » et « forces du repli » ? Jérôme Fourquet décrit plutôt une superposition du conflit de classes – qui reflétait peu ou prou le clivage gauche-droite – et de nouvelles lignes de fracture qui départagent gagnants et perdants de la mondialisation. Parmi ces dernières, la fracture éducative, qui opposerait les diplômés, citadins, hyperconnectés, volontiers « nomades », et les autres, sédentaires, attachés à la notion de frontière et à l'idée de nation. Les diplômés de l'enseignement supérieur, une sorte de nouvelle classe sociale pratiquant l'entre-soi, indifférente à l'intérêt général et plus solidaire de ses semblables du bout du monde que de ses concitoyens déclassés ? C'est ce que Fourquet semble affirmer après avoir observé les cas français, américain, autrichien ou britannique. Au point de donner raison à Christopher Lasch, qui prophétisait dès 1995 la « révolte des élites » : une sécession des détenteurs de capital économique et culturel, et la mise en danger à terme de la démocratie, non du fait des masses mais des privilégiés.

CORALIE DELAUME

DVD

Coffret Lapsuy et Lehmuskallio
2 DVD

Éditions Montparnasse, 2018, 299 minutes, 20 euros.

Depuis une vingtaine d'années, Markkku Lehmuskallio, ancien forestier finnois, 79 ans, et Anastasia Lapsuy, 74 ans, première Nenets à passer derrière une caméra, filment les peuples du Grand Nord sous administration occidentale ou russe. Ils ne témoignent pas seulement de leur disparition inexorable ; ils inventent aussi un langage d'une grande beauté formelle. Passant du documentaire classique sur les Tchouktsches, peuple de chasseurs de phoques sur la côte du détroit de Behring (*Fata Morgana*, 2004), au poème chamannique (*Nedama, le voyageur perpétuel*, 2007), ils utilisent aussi la voie de la fiction. Ainsi, *Sept Chants de la toundra* (2000) évoque, sous forme de contes joués par des Nenets, comment ces nomades éleveurs de rennes sont devenus des Soviétiques presque comme les autres. Pour *Neko, dernière de la lignée* (2009), le noir et blanc est remplacé par des couleurs vives pour filmer une petite fille nenets dans sa tenue traditionnelle, qui, dans un uniforme de pionnière et devenue Nadia, chantera en russe l'hymne de la jeunesse soviétique.

PHILIPPE PERSON

ASIE

FAÇONS D'HABITER AU JAPON. Maisons, villes et seuils. – Philippe Bonnin et Jacques Pezeu-Massabuau

CNRS Éditions, Paris, 2017, 496 pages, 28 euros.

Ménées sur plusieurs décennies par deux grands spécialistes du Japon (anthropologie et architecture pour Philippe Bonnin, histoire et géographie pour Jacques Pezeu-Massabuau), ces études proposent une passionnante clé de lecture de l'espace japonais – aussi bien la maison traditionnelle que le territoire à l'ère mégapolitaine. Dès le préambule, les auteurs rappellent que si le pouvoir dans l'Europe classique se donne à voir à travers les espaces – la grandeur – qui l'incarnent (bâtimens, perspectives, places monumentales), la domination au Japon s'est toujours exercée à l'abri des regards. Une tradition que l'on retrouve jusqu'au cœur de la maison, puisque son puits esthétique et philosophique bat dans ce noyau d'ombre qu'est le *tokonoma*, petite alcôve garnie d'un bouquet et d'un kakemono (peinture ou calligraphie). L'un des derniers chapitres est consacré aux graduations qui jalonnent matériellement l'entrée d'une maison (portail, galets, porte, marche, rideau) pour transformer progressivement l'être public en être intime.

PHILIPPE PATAUD CÉLÉRIER

L'OCCIDENT FACE À LA RENAISSANCE DE LA CHINE. Défis économiques, géopolitiques et culturels. – Claude Meyer

Odile Jacob, Paris, 2018, 336 pages, 24,90 euros.

Les ouvrages sur la Chine qui évitent la diabolisation sont suffisamment rares pour que l'on signale celui de Claude Meyer. L'auteur souligne la montée en puissance de l'empire du Milieu dans les domaines économique et financier mais aussi technologique (espace, énergies renouvelables, véhicules propres, robotique, impression 3D, biomédecine, etc.). Et surtout, il examine les ambitions stratégiques mondiales de la Chine au travers de ses projets de « routes de la soie », de la modernisation de son armée et de sa volonté de conquérir les cœurs ou, à tout le moins, de toucher les esprits – ce que l'on appelle la *soft power*. Meyer part du discours officiel (ou de celui des proches du pouvoir à la parole plus libre) pour comprendre les objectifs de M. Xi Jinping et les défis à relever ; ce qui rend le chapitre consacré à la confrontation des deux modèles – la démocratie occidentale contre la méritocratie à la chinoise – particulièrement original et intéressant. Il milite pour un dialogue fructueux entre ces deux civilisations, à l'image de celui mené par les jésuites aux XVII^e et XVIII^e siècles entre la Chine et l'Europe. On en est loin.

MARTINE BULARD

JAPAN'S POPULATION IMPLOSION. The 50 Million Shock. – Yoichi Funabashi

Palgrave Macmillan, Singapour, 2018, 235 pages, 84,99 euros.

Le Japon fait régulièrement l'objet d'annonces alarmantes sur le vieillissement et la diminution de sa population. Pourquoi ne s'est-il pas attaqué véritablement à ce problème, pourtant prévisible ? Yoichi Funabashi analyse les causes et les conséquences de cette passivité face à la crise démographique. Apparue au début des années 1990, la question a été continuellement mise en attente par les dirigeants politiques et les bureaucrates, notamment du fait de la *silver democracy*, la « démocratie des cheveux gris », dans un pays où les plus de 65 ans représentent déjà plus du quart de la population et où les jeunes votent peu. Le livre dresse un tableau sombre des conséquences du problème à long terme, sur les infrastructures régionales, les finances publiques, etc. La population tombera même à 88 millions d'habitants en 2065, contre 126 millions aujourd'hui, selon les estimations de l'Institut national pour la population et la sécurité sociale (IPSS), si des mesures volontaristes ne sont pas mises en œuvre.

ÉMILIE GUYONNET

Quand les araignées auront des ordinateurs

Dans la toile du temps
d'Adrian Tchaikovsky

Traduit de l'anglais
par Henry-Luc Planchat, Denoël,
coll. « Lunes d'encre », Paris, 2018,
592 pages, 24 euros.

L'HUMANITÉ est au bord de l'extinction. Les guerres et la démesure sont venues à bout de la Terre et de ses planètes colonisées. L'exil est la seule issue. Pour perpétuer l'espèce, une poignée de survivants embarque à bord d'une arche, le *Gilgamesh*, un vaisseau spatial conçu pour naviguer des milliers d'années, et s'envole à la recherche d'une terre d'accueil. Dans ce voyage vers l'inconnu, les derniers hommes, cryogénisés, ne sont plus qu'une « cargaison » qui espère être livrée à bon port.

Au terme de plusieurs siècles, l'arche atteint une planète terraformée. Et les survivants rencontrent Avrana Kern, qui leur barre la route : une scientifique des temps passés, dont l'esprit détraqué est maintenu en vie depuis des siècles par l'ordinateur de sa station spatiale. Elle préserve la planète convoitée de toute intrusion, tel un Sphinx en orbite. C'est le point de départ du second temps de cette épopée. En parallèle à la lente décrépitude humaine sont évoqués la naissance et l'essor d'une civilisation, celle d'araignées rendues conscientes par le « nanovirus » que le docteur Kern a jadis propagé. C'est Portia, une araignée réincarnée génération après génération, qui est témoin de l'évolution de son peuple. Elle assiste à la fédération des clans arachnéens, aux premiers pas d'une société encore trébuchante. Puis vient l'époque de la grande guerre contre les fourmis, dont l'issue affirme la domination de l'espèce de Portia sur toute la surface du globe. Plus tard, les mâles, depuis toujours malmenés par les femelles, vont engager un combat pour l'égalité des sexes. L'histoire du peuple des araignées se poursuit jusqu'aux étoiles, jusqu'à la rencontre avec leur créatrice Avrana Kern. L'entité les met en garde contre les humains qui approchent inexorablement de leur foyer. Car elle redoute les penchants destructeurs de son ancienne espèce.

À l'instar du célèbre cycle *Élévation* (publié au long de la décennie 1980-1990), de l'Américain David Brin, c'est une épopée qui s'étale largement dans l'espace et le temps. Un récit qui dépasse les existences individuelles et raconte le destin de deux espèces... dotées de facultés cognitives. Depuis dix ans maintenant, le Britannique Adrian Tchaikovsky, né en 1972, écrit de la science-fiction et surtout de la fantasy. *Dans la toile du temps*, son premier roman traduit en langue française, projet « profondément et singulièrement personnel » selon ses mots, a été récompensé en 2016 par le prix Arthur C. Clarke. On y perçoit d'ailleurs précisément l'ombre du *Rendez-vous avec Rama* d'Arthur C. Clarke (1973, traduit en français en 1975 aux éditions Robert Laffont), qui abordait aussi la rencontre d'humains avec une intelligence extraterrestre. Ce thème cher à la SF permet ici de mettre en avant l'interconnexion des formes de vie, l'idée que l'évolution se nourrit de la diversité. Avec son roman, à la fois ode à la tolérance et fable darwiniste, l'auteur bouscule le postulat anthropocentré d'une humanité solitaire, conquérante, et qui se croit maîtresse des mondes.

Arthur C. Clarke déclarait que « deux possibilités existent : soit nous sommes seuls dans l'univers, soit nous ne le sommes pas. Les deux hypothèses sont tout aussi effrayantes ». Contrairement à lui, Adrian Tchaikovsky semble considérer que si nous ne sommes pas seuls ici-bas, c'est peut-être pour le mieux.

NICOLAS MELAN.

IDÉES

Drôle de genre

TROIS LIVRES reviennent sur la culture *queer*, du XIX^e siècle à nos jours : la réédition soignée d'un récit de Guy Hocquenghem paru en 1979, un album illustré sur l'histoire des mouvements LGBT (lesbiennes, gays, bisexuels et trans) par Antoine Idier et de nombreux contributeurs, et un essai de Bruno Perreau, professeur au Massachusetts Institute of Technology (MIT). Il s'en dégage que le *queer* est moins un mouvement qu'une attitude, et certainement pas une théorie. On ne s'engage pas pour le *queer*, on est *queer*. Au-delà du genre, de l'identité, de la posture, il est l'expression d'une radicalité, et c'est en cela qu'il fait peur, estime Perreau (1).

Avec une plaisante ironie, l'auteur admet volontiers que la théorie *queer* n'est qu'un paresseux clone de la théorie du genre. Il règle son sort au rejet d'une homosexualité qui ne serait pas propre sur elle : le *queer* ; si on remonte à la source, se traduit par « pédale », « tapette », « folle tordeur », mais également « bizarre » ou « étrange ». Au départ péjoratif, le mot caractérise ensuite des rébellions contre la société normative mais aussi contre la normalisation d'une homosexualité sans portée subversive. Le mot ne devient pas *mainstream* en France, contrairement à ce qui se produit aux États-Unis. Il coagule trop les fantasmes de ceux que l'engagement homosexuel exaspère. Se fondant sur un

sourcilieux travail documentaire, Perreau confronte en des raccourcis saisissants les préjugés de la Manif pour tous incarnés par sa présidente Ludovine de La Rochère, ceux du Parti des indigènes de la République illustrés par M^{me} Houria Bouteldja et ceux des « laïcards » comme l'ancien premier ministre Manuel Valls. Décortiquant les débats sur le mariage pour tous ou la procréation médicalement assistée, Perreau n'épargne pas les mouvements confessionnels qui organisent la discrimination, et offre des réponses offensives et réjouissantes aux pièges tendus par les réactionnaires de tous bords, y compris homosexuels.

Quarante ans après sa sortie, *Race d'Ep!* (2), d'Hocquenghem, qui accompagna un film réalisé avec Lionel Soukaz sans en être le script, aide à découvrir une homosexualité pivot du refus de la norme, y compris par l'allure et le corps : vêtements, nudité, sexe. Le médecin allemand Magnus Hirschfeld, spartakiste en 1919, étudiait les graduations du sexe, du féminin au masculin, et s'interrogeait ainsi sur le genre. Photographies incroyables à l'appui, Hocquenghem raconte l'affirmation homosexuelle en Allemagne au début du XX^e siècle, aux côtés des luttes sociales. La proximité avec le communisme était telle qu'à ses débuts l'Union soviétique dépénalisa l'homosexualité. Joseph Staline changera la loi et expédia

les homosexuels au goulag... *Race d'Ep!* est poignant et *queer* avec ses interludes – le récit d'une rencontre entre deux hommes au café Royal Opéra, par exemple.

Comme dans *Race d'Ep!*, on croise dans l'album d'Idier (3) le marin canaille, sur une photographie de Brassai au bal du parc d'attractions Magic City en 1931, ou sur une autre, anonyme, avec Daniel Guérin en 1953. « Vrais et faux marins qui, la nuit, hantent les marchés aux hommes », écrit *Détective* pendant les années 1930. Photographies érotisantes, couvertures de livres et de magazines (étonnant *Fléau social* en 1972), prospectus et flyers, textes d'éclairage : les auteurs pondèrent la distance temporelle d'une tendresse nostalgique. Ces trois ouvrages fournissent des fondements historiques et sentimentaux pour la (re)naissance d'une radicalité *queer*.

JEAN STERN.

(1) Bruno Perreau, *Qui a peur de la théorie queer?*, Presses de Sciences Po, Paris, 2018, 314 pages, 22 euros.

(2) Guy Hocquenghem, *Race d'Ep! Un siècle d'images de l'homosexualité*, La Tempête, Bordeaux, 2018, 215 pages, 24 euros.

(3) Antoine Idier, *LGBT+. Archives des mouvements LGBT+. Une histoire des luttes de 1890 à nos jours*, Textuel, Paris, 2018, 260 pages, 39 euros.



DU MONDE

Le trésor des marginaux

Une jeune fille perdue dans le siècle à la recherche de son père
de Gonçalo M. Tavares

Traduit du portugais par Dominique Nédellec,
Viviane Hamy, Paris, 2018,
256 pages, 19 euros.

PAR QUEL HASARD se sont-ils trouvés, ces deux-là? Lui, Marius, en fuite depuis longtemps, et elle, Hanna, une jeune fille trisomique de 14 ans... « C'est votre fille? Non, répondis-je. Je l'ai trouvée dans la rue. » C'est sans doute qu'il est « impossible de ne pas remarquer » le visage de l'adolescente. Et c'est aussi sans doute que l'époque l'a permis, une de ces périodes obscures où l'histoire hésite entre plusieurs centres de gravité, vertige permanent au sein duquel de possibles prédateurs et leurs proies bien réelles jouent à cache-cache. Hanna trimballe dans une boîte de petites fiches estampillées « Apprentissage des personnes handicapées mentales », comme un mode d'emploi destiné à qui lui accordera attention. Elle prétend qu'elle cherche son père, mais qu'elle ne dira rien de plus car elle a peur qu'on lui « arrache les yeux et la langue ». Marius décide de l'aider. Mais lui, que fuit-il? Et qui est vraiment Hanna, perdue, ou abandonnée, ou fugueuse? Pourquoi les villes du vieux monde paraissent-elles en ruine? Ces questions perdent de leur importance au fil de leurs rencontres. Un curieux photographe qui se consacre aux portraits d'animaux en souffrance et d'individus handicapés; Vitrius l'antiquaire qui se dérobe au monde en se calfeutrant dans sa boutique; Fried le « révolutionnaire » qui parsème d'affiches les rues les moins connues des villes européennes; Moebius le maigre et Raffaella l'obèse qui tiennent un hôtel à Berlin et les hébergent – toutes les chambres ont un nom de lieu, la leur s'appelle Auschwitz; Agam le sculpteur dont les yeux, baptisés Cain et



Abel, sont dévolus à des tâches différentes; Terezin, client perpétuel de l'hôtel, proche des « XX^e siècle », sept juifs répartis à travers le monde qui ont appris par cœur l'histoire de ce siècle. Et tous ont leur récit, qu'ils confient volontiers tant Hanna possède le mystérieux don

de sympathie, un abandon bienveillant, sans a priori, au monde et à ceux qui marchent en marge. Et petit à petit, Marius s'allège, la fuite devant un péril indicible devient un road-movie, un voyage dont le but, retrouver le père d'Hanna, perd de sa pesanteur. Il est vrai que pour fuir il faut savoir perdre du poids, renoncer aux choses et parfois aux gens... Alors pourquoi s'encombrer d'une gamine « perdue dans le siècle à la recherche de son père », sinon pour s'abandonner, enfin, au monde tel qu'il est, en ressentir et peut-être en défier la lourdeur... Et si Marius perd Hanna au cours d'une manifestation monstre dans les rues de la ville, c'est peut-être parce qu'il n'a plus besoin d'elle pour marcher debout...

Gonçalo M. Tavares, né en 1970, est l'un des plus importants écrivains portugais d'aujourd'hui, admiré par José Saramago comme par Enrique Vila-Matas (1). Ce dernier roman, qu'Alberto Manguel, dans *El País*, propose de lire notamment comme « le parcours énigmatique proposé par un conte de fées, avec ses prodiges et ses terreurs, (...) sa royale ambiguïté, son inoubliable épiphanie », sait, en décalant subtilement émotions des personnages et contexte historique, ouvrir la possibilité d'une émancipation partie des marges et vouée à se répandre.

ARNAUD DE MONTJOYE.

(1) Ses précédents ouvrages ont également été publiés chez Viviane Hamy. Dernier titre paru : *Matteo a perdu son emploi*, 2014.

IDÉES

VÉRITÉS ET SAVOIRS DU MARXISME. Réactions d'une tradition politique face à sa « crise ». – Elias José Palti

Éditions Delga, Paris, 2018, 220 pages, 19 euros.

Premier ouvrage traduit en français de l'historien argentin Elias José Palti, cette étude, parue initialement en 2005, interroge comment certains théoriciens, comme Perry Anderson, Fredric Jameson, Alain Badiou ou Jacques Rancière, ont abordé la crise du marxisme, sur fond de « fin de l'histoire ». Quels furent les enjeux du courant marxiste post-structuraliste? Que s'est-il joué dans le débat Ernesto Laclau-Slavoj Žižek, sur la question notamment du populisme? Faut-il sauver le marxisme comme horizon politique (qui renvoie ici à la notion de vérité) ou comme outil de compréhension (ce que désigne le terme de savoir)? Selon l'auteur, c'est le concept même de « crise » qui serait en crise, et constituerait un obstacle épistémologique : « L'histoire d'une crise est l'histoire de l'entrée en crise dudit concept, laquelle donnera lieu, en même temps, à une forme particulière de pensée. »

JEAN-JACQUES CADET

ARTS

DU JOUR AU LENDEMAIN. Entretiens avec Alain Veinstein. – Bernard Noël

L'Amourier - Institut national de l'audiovisuel, coll. « Bio », Coaraze-Paris, 2017, 348 pages, 23 euros.

Cette retranscription intégrale des vingt et une émissions au cours desquelles Alain Veinstein s'est entretenu sur France Culture entre 1979 et 2014 avec Bernard Noël, auteur notamment du roman *Le Château de Cène*, d'un *Dictionnaire de la Commune* ou du recueil de poèmes *Extraits du corps*, permet de mesurer combien la réflexion sur l'écriture est indissociable de la réflexion politique. Galement hostile à la « poésie poétique », à la notion faussement profonde de l'« indicible » et à quelques intouchables de la « grande culture », comme l'art conceptuel ou René Char, Noël souligne que la fonction de l'écriture est de « révéler notre relation avec le réel », autrement dit de s'opposer à ce qui fait « sensure » – la privation de sens. À laquelle contribue massivement la violence de l'ordre économique actuel. Et, si Noël en appelle, dans un de ses textes, « au désespoir parce qu'il a une énergie propice à la colère », il est clair, au long de ces propos, que ce désespoir actif qu'il sait faire vibrer a bien une vitalité contagieuse.

E. P.

HISTOIRE

UN COURT MOMENT RÉVOLUTIONNAIRE. La création du Parti communiste en France (1915-1924). – Julien Chuzeville

Libertalia, Paris, 2017, 536 pages, 20 euros.

L'organisation née en 1920 au congrès de Tours de la scission de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) fut à ses débuts profondément internationaliste, en pointe sur les questions du féminisme, de l'antimilitarisme et de l'anticolonialisme. Une période peu connue : les ouvrages anticommunistes mettent l'accent sur la stalinisation ultérieure ; l'historiographie communiste officielle a longtemps dépeint une « greffe » du bolchevisme russe sur le corps du socialisme français.

En s'attachant sur les « différentes potentialités politiques » qui coexistaient jusqu'en 1924, l'historien Julien Chuzeville propose une lecture nouvelle des origines du Parti communiste français (PCF), soulignant notamment un malentendu quant à la nature du bolchevisme de la III^e Internationale communiste à laquelle le parti adhère. Apparaît, surtout, l'importance de l'espoir suscité par les mobilisations sociales des années 1917-1920. Mais le PCF voit paradoxalement le jour au moment où s'achève le « court moment révolutionnaire » qui avait justifié sa création.

LAURA RAIM

L'OR, L'EMPIRE ET LE SANG. La guerre anglo-boer (1899-1902). – Martin Bossenbroek

Seuil, Paris, 2018, 624 pages, 25 euros.

Afrique australe, fin du XIX^e siècle. Sur fond de ruée vers l'or, l'Empire victorien entend mater l'irréductible des républiques afrikaners du Transvaal et de l'État libre d'Orange – d'autant plus déterminées qu'elles se pensent éeues de Dieu. L'historien néerlandais Martin Bossenbroek raconte ce conflit à travers les parcours – captivants – du jeune et ambitieux Winston Churchill, d'un diplomate proche du président du Transvaal, Paul Kruger, et d'un franc-tireur boer. Le lecteur croise aussi la route de Cecil Rhodes, de Mohandas Gandhi, d'Arthur Conan Doyle et du père du scoutisme, Robert Baden-Powell.

Cette guerre annonce les conflits asymétriques du XX^e siècle : insaisissables, les cavaliers boers se jouent de la pesante machine de guerre britannique. Celle-ci réprime en brûlant les fermes des insurgés et en détendant leurs familles dans des camps d'internement insalubres. Vingt mille enfants y périrent. Les derniers Boers se rendent en 1902. Vainqueurs et vaincus s'arrangeront ensuite sur le dos des populations non blanches, jetant les bases de l'apartheid...

CÉDRIC GOUVERNEUR

LE MAÎTRE DU SECRET. Alexandre de Marenches. – Jean-Christophe Notin

Tallandier, Paris, 2018, 560 pages, 20,90 euros.

Entre ironie empathique et admiration pour Alexandre de Marenches (1921-1995), l'ouvrage, surtout nourri de « témoignages », jongle avec la chronologie et les faits, mais dresse un portrait homogène de cet aristocrate féal des États-Unis, né d'un père français au service de l'armée américaine dès la première guerre mondiale et d'une mère américaine, veuve richissime du président-directeur général d'Ideal Standard. Très germanophile avant-guerre et pendant, rallié à la *pax americana*, il gagna Alger en 1943, où le général Juin en fit son interprète d'anglais. Également pétainistes et anticomunistes, ils communieront dans l'obsession de la « vermine » bolchevique, nationale et soviétique. Rentier, Marenches fut nommé par le président Georges Pompidou chef du service de documentation extérieure et de contre-espionnage (Sdece), « poste inespéré au vu de sa modeste carrière professionnelle » (il n'avait même pas le bac).

Ami des pires bourreaux du globe (dont le chah d'Iran), symbole de la « Françafrique », il incarne l'alignement du renseignement français sur Washington et la Central Intelligence Agency (CIA) : l'action du général de Gaulle en politique extérieure fut bien une exception...

ANNIE LACROIX-RIZ

ÉCRIRE ET PENSER LE GENRE EN CONTEXTES POSTCOLONIAUX. – Sous la direction d'Anne Castaing et Élodie Gaden

Peter Lang, Bruxelles, 2017, 320 pages, 57 euros.

L'imaginaire de la « doudou », tel que le voient les œuvres de trois écrivaines antillaises (Suzanne Dracius, Jamaica Kincaid, Véronique Kanor), le port du voile qui devient parfois un acte de résistance à l'ordre postcolonial, selon l'une des auteures : cette série d'études convoque littérature, anthropologie, histoire, etc., pour analyser les rapports de genre et la diversité de leurs conceptions (Vietnam, Inde, Canada, Maroc, Gabon).

L'ouvrage souligne la part de responsabilité des empires coloniaux. Ainsi, en Kanaky-Nouvelle-Calédonie, le système lifou est marqué par une forte domination masculine. L'influence des missionnaires du XIX^e siècle l'a renforcée en conduisant à diminuer les contre-pouvoirs des épouses, comme la possibilité de se séparer de leur mari ou d'utiliser de techniques contraceptives ou abortives. Quant aux danseuses de temple et courtisanes indiennes, qui géraient leur profession, leurs biens et leur sexualité, les mœurs victorienne ont interdit leur institution.

NAÏKÉ DESQUESNES

MUSIQUE

Pulsations en souterrain

LE 21 JUIN 2018, M^{me} Anne Hidalgo a dévoilé une plaque à la mémoire de Noël Rota, dit Helno, chanteur du groupe Les Négresses vertes, fameux dans le circuit rock alternatif des années 1980. Comme le dit Marsu, qui fut un acteur important de cette scène, on peut voir là « un nouvel exemple de la récupération permanente de l'underground par la culture officielle, confinant au grotesque quand on connaît le peu d'empressement de la ville à aider ce même circuit (1) ». Effectivement, le rock est assez mal vu à Paris comme dans la plupart des grandes villes – le rock qui s'essaie ou s'invente, celui qu'on pouvait naguère découvrir dans des caves de bistrot, dans de petites salles ou des squats pas toujours resplendissants de propreté. Bon, mauvais, fulgurant, niais : peu importe, c'est là que s'élaborait la bande-son porteuse des émotions et distorsions du

temps. Entre 2017 et août 2018, 381 « établissements de nuit » ont fermé : prix du foncier, règles de sécurité, etc. Et l'adjoint chargé de la vie nocturne le confirme, c'est d'abord le rock qui est concerné (2). Trop bruyant, en dépit des limiteurs de son, et insuffisamment « culturel », sans doute – d'ailleurs, les directions régionales des affaires culturelles ne s'égarent presque jamais à financer des projets qui s'en revendiquent. C'est logique : le rock n'est pas un soutien de l'ordre. Ce que rappellent trois ouvrages extrêmement différents, mais qui célèbrent tous un certain type de perturbation underground.

Dans les années 1980, la « convergence des pratiques militantes, héritées des autonomes et des libertaires, avec le rock radical influencé par des groupes anglais (3) » suscite, à la faveur également des « radios

libres », ce qu'on appellera le rock alternatif, avec Bérurier noir, Lucrate Milk, Parabellum, etc. Les concerts sont souvent organisés par des collectifs militants (antifascistes, antiracistes...), dans des lieux de fortune, appuyés par des fanzines, et cherchent à « remplir les gens dans la salle d'énergie positive pour qu'il se passe quelque chose ». Le projet de loi Devaquet verra déferler contre lui cette énergie positive... On aime ou non cette musique. Mais ce fut, pour une bonne partie de la jeunesse, l'affirmation d'une gaieté fâchée, d'un désir de désordonner un monde qui ne lui convenait pas.

Cet élan pour rappeler qu'on est à vif, en discordance avec les valeurs et l'esthétique en place, c'est sans doute, contestation au-delà des messages contestataires, ce qui fait le rock : le New-Yorkais Alan Vega (1938-2016) est un exemple indispensible de ce sabotage de codes. Voix feulante, hoquetante, sur fond de réverbère et de Farfisa trafiqué, avec son duo Suicide, il imposait un son délibérément impur, un rock « psychobilly électro-mutant » suscitant un merveilleux et poisseux malaise, qui lui valut durablement d'être un musicien-pour-musicien, en dehors de toute case : underground, oui, autrement dit, comme le souligne Alexandre Breton, « ce qui n'est pas encore reconnu, ce qui ne peut pas l'être », ce qui heurte le petit sens du confort (4).

Avec son dernier essai, hanté par Bob Dylan, Greil Marcus enquête sur trois chansons, folk et blues, et leurs interprétations. On se croirait loin du fulgurant *Lipstick Traces*, qui retraçait une histoire rock de la subversion, où se croisaient Dada, John Lydon et les anabaptistes... Mais on retrouve, dans sa recherche de ce qui se joue dans la musique venue de la marge ou la contant, la même passion du déchiffrement, quitte à inventer, de ce qui se joue dans l'histoire des déviants : comme dans le rock, le surgissement de l'insurrection intime (5).

EVELYNE PIEILLER.

(1) Pogo. *Regards sur la scène punk française (1986-1991)*, photographies de Roland Cros, L'Échappée - Archives de la zone mondiale, Paris, 2018, 232 pages, 29 euros.

(2) Olivier Richard, « À Paris, le rock ne tient plus les bars », *Libération*, Paris, 28 septembre 2018.

(3) Pogo, *op. cit.*

(4) Alexandre Breton, *Alan Vega. Conversation avec un Indien*, Le Texte Vivant, Paris, 2017, 120 pages, 12 euros.

(5) Greil Marcus, *Three Songs, Three Singers, Three Nations*, Allia, Paris, 160 pages, 12 euros. Chez le même éditeur, *Lipstick Traces*, 1998 (1^{re} éd. : 1989).

POÉSIE

Coupe de vin, rameau de saule

ON BOIT, on pleure, on est en exil et on a froid à l'intérieur; on s'est aimé jadis, on boit, on regarde le soir tomber sur le fleuve, on salue le rouge des pivovines et l'allant des chevaux des guerriers; on a des souvenirs d'amours anciennes, on voyage sous la « lune ébréchée », on boit, la perdrix grise remue vers les montagnes... Du X^e au XIII^e siècle, sous la dynastie des Song que balaieront les Mongols, la Chine a cent millions



émouvante anthologie en présente une quarantaine, en édition bilingue. La plupart étaient des « poèmes à chanter », souvent sur un air connu (1). Ils sont flâneurs, rêveurs, beaux comme des consolations. Les illustrations de Dai Dunbang, une par poème, conjuguent un réalisme sophistiqué, effervescent, tout empli de détails exigeant un regard lent, et des esquisses savantes, songeuses, presque abstraites, de ce qui aurait

pu être dessiné, mais mérite d'être imaginé. Autant de moments éphémères cristallisés – luxe splendide.

E. P.

(1) *Quand mon âme vagabonde en ces anciens royaumes. Poèmes song illustrés par Dai Dunbang*, traduction de Bertrand Goujard, Éditions de la Cerise, Bordeaux, 2018, 136 pages, 35 euros.



ÉCONOMIE

L'ÉCONOMIE COMPORTEMENTALE EN QUESTION. – Jean-Michel Servet

Charles Léopold Mayer, Paris, 2018, 19 euros, 208 pages.

Disqualifiée par la crise de 2008, la théorie néo-classique voit son hégémonie contestée par un courant concurrent : l'économie comportementale. Multipliant les expériences de terrain, le plus souvent dans le champ de l'économie du développement, ses représentants affichent un empirisme scientifique qui rompt résolument avec les hypothèses les plus dogmatiques de la méthodologie passée – à commencer par celle de la rationalité innée des agents. L'ouvrage de l'économiste Jean-Michel Servet interdit de se réjouir trop vite. Loin de chercher à rendre intelligibles les processus structurels qui engendrent les inégalités et les crises macroéconomiques, les néocomportementalistes proposent des outils pratiques pour adapter les individus au monde tel qu'il est. Ils élaborent pour cela de petites incitations, appelées *nudges* (« coups de pouce »), supposées corriger les biais cognitifs qui empêchent les individus de prendre les « bonnes décisions » et de devenir des consommateurs et épargnants efficaces. S'appuyant sur des études de cas édifiantes, Servet décortique les limites et les impensés idéologiques de cette nouvelle ingénierie sociale.

Laura Raim

POURQUOI ONT-ILS TUÉ LIP? De la victoire ouvrière au tournant néolibéral. – Guillaume Gourgues et Claude Neuschwander

Raisons d'agir, Paris, 2018, 384 pages, 20 euros.

En 1973-1976, les salariés de l'horloger Lip prennent possession de leur entreprise à la suite d'un conflit social. Cette expérience a fait l'objet de nombreux livres. Celui-ci innove en mettant l'accent sur le rôle des élus et des actionnaires dans leur relation à l'émergence du néolibéralisme. Les auteurs montrent que la destinée de Lip a été tributaire de choix politiques, du soutien de Jean Charbonnel (ministre gaulliste de gauche) à la mise à mort de l'expérience en 1975 par le premier ministre Jacques Chirac. Le titre est, à cet égard, explicite. « Ils » ont tué Lip.

Ne se limitant pas aux données factuelles (importantes), l'analyse développée par Guillaume Gourgues examine l'origine et la chronologie des événements d'une manière très documentée. Les contributions de Claude Neuschwander, entrepreneur qui reprit Lip en 1974 avec mandat de tenir compte des préoccupations des salariés, fournissent un point de vue plus subjectif. À lire pour qui veut comprendre la fin de Lip et la renaissance du capitalisme financier déjà fortement mondialisé.

Marc Mangenet

AU-DELÀ DE LA PROPRIÉTÉ. Pour une économie des communs. – Benoît Borrits

La Découverte, Paris, 2018, 248 pages, 19 euros.

Et si l'organisation sociale de la production post-capitaliste se débarrassait du carcan de la propriété individuelle ou collective, en refusant toute idée de « propriété collective des moyens de production », au profit de la socialisation des revenus? Voici, pour l'essentiel, la thèse que défend Benoît Borrits, chercheur militant et animateur de l'association Autogestion. Au travers d'une synthèse historique remarquable, Borrits revient sur les dérives du mouvement coopératif et les raisons de l'échec de diverses expériences socialistes (le stalinisme, l'anarchisme espagnol, l'autogestion yougoslave...). Inspiré notamment par le régime de sécurité sociale tel qu'il avait été envisagé à la Libération, il propose ensuite une « économie des communs », où les travailleurs et/ou les usagers gèrent une production socialement et écologiquement utile. Des mécanismes de mutualisation de revenus et un financement d'investissement socialisé permettraient de se passer définitivement des fonds propres, et donc, in fine, de la propriété.

Jean-Sébastien Mora

SOCIÉTÉ

UN FÉMINISME MUSULMAN, ET POURQUOI PAS? – Malika Hamidi

Éditions de l'Aube, La Tour-d'Aigues, 2017, 184 pages, 20 euros.

Se définissant comme sociologue, femme de foi et militante, Malika Hamidi travaille depuis longtemps sur la présence musulmane en Europe et sur l'émergence d'un mouvement féministe musulman en France et en Belgique. Alliant sa recherche à une pratique de terrain, elle mène également son combat auprès des institutions européennes tout en s'engageant dans diverses associations pour un féminisme « non pas contre mais avec l'islam ». Une position qui suscite des résistances chez ceux pour qui l'émancipation des femmes est incompatible avec la lecture religieuse du rapport homme-femme dans l'islam.

En s'appuyant sur les travaux d'intellectuelles musulmanes peu connues en Europe (Amina Wadud, Asma Barlas, Leila Ahmed, Riffat Hassan...) qui s'opposent à un système sociopolitique et religieux inégalitaire tout en proposant une interprétation des sources scripturaires, elle entend démontrer que ce n'est pas l'islam qui produit l'oppression des femmes, mais le patriarcat. On regrette qu'elle n'ait pas assez rendu compte de ses observations sur le terrain de ce féminisme en action.

Marina da Silva

HISTOIRE

Les facteurs de la Terreur

DEPUIS deux siècles, la Terreur hante les débats de la Révolution française. Aujourd'hui encore, essais, téléfilms ou jeux vidéo résument le grand bouleversement des années 1790 à quelques motifs obsédants : l'entre-dévolement des frères révolutionnaires, la guillotine tournant à plein régime...

L'historien américain Timothy Tackett ne se contente pas de ces images trop simples. Pour comprendre la montée répressive de 1793-1794, il choisit de reprendre toute l'histoire de la Révolution (1) depuis 1789. Solide et subtil, puisant dans des traditions historiographiques variées, son livre montre que les violences de la Révolution dans sa phase la plus intense doivent moins à un quelconque « système de la Terreur » qu'à une conjonction de facteurs hétérogènes. Parmi ceux-ci : les menaces militaires aux frontières et les soulèvements à l'intérieur (soulèvement en Vendée, insurrections « fédéralistes » dans plusieurs villes du pays...); la multiplication de pouvoirs parallèles, mal coordonnés, souvent rivaux; la pression forte de la sans-culotterie et la nécessité, pour la Convention, de lui donner des gages pour mieux la canaliser. Tackett ne se contente pas de récapituler et d'agencer ces éléments déjà connus. Plongeant dans les textes d'époque, et utilisant – comme dans son maître-ouvrage sur les députés de 1789 (2) – les correspondances et les écrits intimes des acteurs de l'époque, il donne à voir l'évolution des esprits, la généralisation de la défiance, la « métastase de la peur et du soupçon » (une dynamique certes fantasmagorique, mais alimentée par des déceptions, des trahisons, des complots et des coups de force bien réels) et l'épanouissement d'un « style politique paranoïaque » qui n'est pas l'apanage d'un homme ou d'un groupe, mais bien la règle générale dans une époque de crise aiguë.

En s'attachant exclusivement à la Terreur, Jean-Clément Martin précise encore le tableau. Dans deux ouvrages qui forment diptyque (3), il balaie quelques idées reçues, rappelant notamment que la Terreur n'a jamais été « mise à l'ordre du jour » par la Convention et ne s'est jamais incarnée dans un système juridique cohérent; que la loi des suspects ou la loi dite (a posteriori) « de Grande Terreur » n'ont pas le caractère univoque que la légende leur prête; que Maximilien de Robespierre et Louis Antoine de Saint-Just, dont on a fait les principaux promoteurs de la Terreur, ont plus d'une fois prôné la modération, désavoués les extrémistes, cherché une position médiane entre des demandes

sociales et politiques contradictoires; ou encore que l'exercice de la répression a dépendu, dans une large mesure, des contextes locaux et des personnalités qui exerçaient, à différents niveaux hiérarchiques, l'autorité. Pas question pour ce spécialiste reconnu des guerres de Vendée de nier l'ampleur des violences. Mais pas question non plus de s'abandonner au grand récit de la Terreur, cette « machine à fantômes » lancée après la chute de Robespierre.

Car c'est après Thermidor (juillet 1794) et la liquidation du groupe « robespierriste » que s'invente le mythe de la Terreur. C'est le thermidorien Jean-Lambert Tallien, qui, le 11 fructidor an II (28 août 1794), en donne après coup la formulation canonique : la Terreur fut un « système », voulu et contrôlé par un tyran sanguinaire, Robespierre, et une poignée de complices – que le reste de la Convention a heureusement su mettre hors d'état de nuire. Cette vulgate diabolisatrice, qui a le mérite de disculper une large partie du personnel politique, va être amplement reprise dans les discours, les pamphlets, la littérature, l'iconographie, et se diffuser rapidement. Elle sert de mythe fondateur au régime qui s'installe en 1795, ce Directoire dont Marc Belissa et Yannick Bosc dressent un portrait édifiant (4). Le nouvel ordre directorial consacre l'assomption des élites sociales, tout en neutralisant politiquement les masses populaires. Il met les clubs au pas, écarte la conjuration des Égaux – Gracchus Babeuf est condamné à mort en 1797 –, verrouille la procédure électorale, relâche le contrôle de la sphère économique, favorise les guerres de conquête – et prépare, lentement mais sûrement, le Premier Empire. En découvrant le tableau brossé par Belissa et Bosc, on comprend sans peine la vraie fonction du discours thermidorien : en dénonçant la Terreur, c'est tout le processus révolutionnaire que le Directoire et ses leaders cherchaient à clore.

ANTHONY BURLAUD.

(1) Timothy Tackett, *Anatomie de la Terreur. Le processus révolutionnaire (1787-1793)*, Seuil, Paris, 2018, 480 pages, 26 euros.

(2) Timothy Tackett, *Par la volonté du peuple. Comment les députés de 1789 sont devenus révolutionnaires*, Albin Michel, Paris, 1997.

(3) Jean-Clément Martin, *La Terreur. Vérités et légendes*, Perrin, Paris, 2017, 240 pages, 13 euros; *Les Échos de la Terreur. Vérités d'un mensonge d'État (1794-2001)*, Belin, Paris, 2018, 315 pages, 24 euros.

(4) Marc Belissa et Yannick Bosc, *Le Directoire. La république sans la démocratie*, La Fabrique, Paris, 2018, 304 pages, 15 euros.

ALLEMAGNE

Comment le spartakisme fut défait

AUX PREMIERS jours de 2018, la gauche radicale a rendu hommage dans les rues de Berlin à Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht, comme elle le fait chaque année dans le cadre des commémorations du 15 janvier 1919, jour de l'assassinat de ces deux dirigeants de la Ligue spartakiste par des corps francs, auxiliaires armés du pouvoir social-démocrate, déterminé à écraser les mouvements révolutionnaires qui travaillaient le pays. À l'approche du centenaire de l'événement, plusieurs intellectuels européens étudient la pensée de Rosa Luxemburg (1). Dans un recueil de vingt contributions, parmi lesquelles celles du philosophe André Tosel, à qui l'ouvrage rend hommage, Michael Löwy et Pierre Musso, la philosophe Marie-Claire Caloz-Tschopp, codirectrice de l'ouvrage, s'intéresse à la théorie de l'« effet boomerang » imposé par l'impérialisme et s'inscrivant « dans la logique expansionniste du capitalisme qui, après avoir apporté "ses convulsions aux peuples non capitalistes", revient vers son point de départ en imposant le nouveau "mode d'existence" ». L'historien Jean-Numa Ducange retient surtout la « radicalité politique » de cette pensée « avec un arrière-fond libertaire ou antiautoritaire revendiqué jusqu'à aujourd'hui par une fraction de la gauche radicale ». Cette spécificité doctrinale explique les divergences entre Rosa Luxemburg et Lénine, qui, selon Tosel, « avait une conception beaucoup trop dogmatique du parti ». Lénine « n'a pas répondu véritablement à la revendication de démocratie qu'elle formulait, notamment quand elle disait qu'il n'y a pas la liberté s'il n'y a pas la liberté pour ceux qui ne pensent pas comme nous, les opposants ». Le désaccord est encore plus manifeste à propos des conseils (soviets, en russe), conçus, selon les luxemburgistes, attachés à l'auto-organisation des masses, comme « les "embryons" des nouvelles institutions politiques et d'une nouvelle forme de gouvernement, ayant comme objectif d'éviter que le pouvoir constitué n'élimine de la scène le pouvoir constituant ».

Mais est-il possible qu'il y ait deux piliers pour un pouvoir révolutionnaire partagé, en l'occurrence les conseils et un gouvernement à dominante sociale-démocrate? Certains États allemands en font très tôt le pari, explique l'universitaire Cécile Poncet dans un autre ouvrage

collectif (2) : « Au matin du 8 novembre 1918, les Bavarois sont ainsi les premiers (...) à se réveiller (...) citoyens et citoyennes d'un "État libre", lequel est dirigé d'une part par un gouvernement de coalition (...) et d'autre part par des conseils de soldats, d'ouvriers et de paysans. » Les premières semaines voient l'émergence de nouveaux droits (vote des femmes, journée de travail de huit heures, retrait de l'enseignement scolaire du giron clérical). En avril 1919, le conseil de Bavière tente un coup de force pour incarner, seul, l'autorité régionale. Il sera bientôt défait par le gouvernement central.

Cette défaite annonce la fin d'un large mouvement d'émancipation né à Kiel, dans le nord de l'Allemagne. Fin octobre 1918, des marins se mutinent. Ils refusent de livrer un ultime combat contre la Royal Navy. Ils savent que ferrailer contre les Britanniques signe leur arrêt de mort alors que la guerre est déjà perdue (3). L'historien Martin Rackwitz détaille chaque épisode de cette sédition, considérée comme le véritable détonateur d'un mouvement de contestation plus ample qui conduira à l'abdication de Guillaume II et, par extension, à la fin politique des Hohenzollern.

Ironie de l'histoire, ces soldats mécontents qui refusaient l'anarchie « mais voulaient une république sociale (4) » firent confiance à Gustav Noske. Ce député social-démocrate, tenant d'une ligne droite, fut envoyé sur place pour apaiser les tensions. Certes, il empêcha un bain de sang dans la ville portuaire, mais il demeura celui qui, plus tard, fit écraser la révolution spartakiste à Berlin. Un symbole de la collusion entre une partie de la « gauche » et les forces de la réaction.

WILLIAM IRIGOYEN.

(1) Marie-Claire Caloz-Tschopp, Romain Felli et Antoine Chollet (sous la dir. de), *Rosa Luxemburg. Antonio Gramsci, actuels*, Kimé, Paris, 2018, 392 pages, 29 euros.

(2) Alexandre Dupeyron et Gérard Raullet (sous la dir. de), *Allemagne 1917-1923. Le difficile passage de l'Empire à la république*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2018, 165 pages, 19 euros.

(3) Martin Rackwitz, *Kiel 1918. Revolution - Aufbruch zu Demokratie und Republik*, Wachholtz, Kiel, 2018, 302 pages, 19,90 euros.

(4) Traduction de l'auteur.

DANS LES REVUES

❑ **DISSENT.** Se passe-t-il quelque chose aux États-Unis, dans l'aile gauche du Parti démocrate – rapports avec le mouvement ouvrier, avec les militants afro-américains, essor du progressisme dans les États les plus inattendus, comme le Texas? Un article consacré à M. François Ruffin, à M. Jean-Luc Mélenchon et à La France insoumise accorde une très large place à leurs critiques, dont Pierre Rosanvallon. (Vol. 65, n° 3, été, trimestriel, 12 dollars. – New York, États-Unis.)

❑ **NEW LEFT REVIEW.** « Décroissance » contre « croissance verte », la suite d'un débat qui croît. Inde : une comparaison systématique de deux hégémonies, celle du Bharatiya Janata Party (BJP) de M. Narendra Modi et celle du Parti du Congrès de Jawaharlal Nehru. (N° 112, juillet-août, bimestriel, 12 euros. – Londres, Royaume-Uni.)

❑ **CATALYST.** « Qu'est-ce que le socialisme a fait pour les femmes? », s'interroge Kristen Ghodsee et Julia Mead en revenant notamment sur l'histoire contemporaine des pays du bloc de l'Est. (Vol. 2, n° 2, été, trimestriel, 15 dollars. – Jacobin Foundation, New York, États-Unis.)

❑ **LAVA.** Dans un dossier, plusieurs auteurs critiquent les écologistes qui privilégient les actes individuels sur les changements structurels et qui, ainsi, dépolitiseront le combat contre le dérèglement climatique. Robert McChesney estime que les scandales entourant Facebook justifient la création d'un Internet public. Nancy Fraser et le travail des femmes. (N° 6, automne, trimestriel, 14 euros. – Bruxelles, Belgique.)

❑ **LA REVUE INTERNATIONALE ET STRATÉGIQUE.** Dans un dossier « Géopolitique et technologie », Régis Debray discute la notion de souveraineté vis-à-vis des États-Unis, et Nicolas Mazzucchi les implications stratégiques de l'intelligence artificielle. (N° 110, été, trimestriel, 20 euros. – Institut de relations internationales et stratégiques, Paris.)

❑ **ESPRIT.** Un dossier sur l'« hostilité djihadiste », avec une réflexion sur les sources de la radicalisation et un article édifiant sur la manière dont s'est constitué un groupe armé français : celui de la filière Cannes-Torcy, dont le procès s'est tenu en 2017. (N° 448, octobre, dix numéros par an, 20 euros. – Paris.)

❑ **HÉRODOTE.** Quel avenir pour la dissuasion nucléaire française? Le débat d'équipes entre « gaullio-mitterrandistes » et « néoconservateurs » abouche-t-il la question de l'adéquation entre ambition diplomatique et outil militaire? (N° 170, septembre, trimestriel, 23 euros. – La Découverte, Paris.)

❑ **LE DÉBAT.** Troubles dans la mondialisation, qui, selon ses promoteurs, devait favoriser un épanouissement démocratique mondial, pour finalement installer M. Donald Trump à la Maison Blanche et consolider le Parti communiste chinois. (N° 201, septembre-octobre, mensuel, 21 euros. – Gallimard, Paris.)

❑ **REVUE DU CRIEUR.** Comment changer le cours de l'histoire?, s'interrogent David Graeber et David Wengrow. Également au sommaire : les friches culturelles, un vecteur de gentrification; reportage au festival Burning Man, qui, de libertaire, est devenu libéral; le « capitalisme culturel » à l'assaut du spectacle vivant. (N° 11, octobre, quadrimestriel, 15 euros. – Paris.)

❑ **POLITIQUE.** Un dossier fourni s'intéresse au système politique belge, qui s'apparenterait à une « participation en bout de course » : le blues des adhérents, les impasses de la démocratie participative, le rôle des think tanks et des conseillers politiques, etc. (N° 105, septembre, trimestriel, 12 euros. – Bruxelles, Belgique.)

❑ **THE MIDDLE EAST JOURNAL.** Un mini-dossier revient sur les révoltes populaires dans le monde arabe en 2011, notamment à travers un article concernant les manifestations pacifiques sur la place de la Perle – désormais détruite –, à Bahreïn. (Vol. 72, n° 3, été, trimestriel, 15 dollars. – Washington, DC, États-Unis.)

❑ **POLITIS/ORIENT XXI.** « Israël-Palestine. Une si longue histoire » : ce numéro spécial, fruit de la collaboration entre l'hebdomadaire et le journal en ligne, entend montrer la « centralité » du conflit israélo-palestinien. Avec des textes d'Alain Gresh, de Maher Al-Charif, de Leila Farsakh, etc. (Hors-série, n° 68, octobre-novembre, 5,50 euros. – Paris.)

❑ **POLITIQUE AFRICAINE.** Plusieurs articles sur les raisons et les mécanismes de la radicalisation islamiste dans divers pays d'Afrique subsaharienne, notamment le Niger, où a pu prospérer le salafisme politique. (N° 149, mars, trimestriel, 20 euros. – Khartala, Paris.)

❑ **ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES. LES DOSSIERS.** De la révolution néolithique au Brexit en passant par la révolution industrielle, ce hors-série revient sur « les grandes dates de l'histoire économique ». (Hors-série, n° 7, octobre, 9,50 euros. – Paris.)

❑ **REGARDS.** Un dossier sur l'Europe intitulé « On efface tout et on recommence », où se coudoient les diagnostics les plus précis et les solutions les plus évasives, comme celle de dépasser l'échec de l'Union européenne par l'« invention d'une mondialisation de gauche ». (N° 48, automne, trimestriel, 17 euros. – Paris.)

ÉDUCATION

L'éloquence ou le bagou ?

Bien s'exprimer est depuis longtemps un signe de distinction sociale et un outil de pouvoir. En vogue aujourd'hui, l'apprentissage de la parole en public affiche des objectifs divers, de la célébration du bagou à la recherche d'une expression libérée de ses empêchements, en passant par l'efficacité managériale.

PAR OLIVIER BARBARANT *

LA LITTÉRATURE est (relativement) jeune. Longtemps, la chose littéraire ne s'est conçue qu'en extension de la rhétorique, c'est-à-dire d'un ensemble de règles et de procédés constituant l'art de bien parler : l'éloquence. Il s'agissait d'en partager les visées (convaincre, plaire, émouvoir...) comme les catégories pour les penser : art de trouver les arguments (invention), de les distribuer (disposition), d'avoir les mots justes (élocution), de les prononcer et de les mettre en scène (action) et, pour ce faire, de les retenir (mémoire). C'était là un héritage des Romains (de Cicéron, en particulier), dont les plaidoiries et les discours furent durablement des modèles, enseignés par exemple dans les collèges de jésuites. Les œuvres du XVII^e siècle en portent fortement la trace.

La littérature s'affirmera en entrant en conflit avec ce modèle ancestral. Quand, en 1800, Germaine de Staël publie de façon retentissante son essai significativement intitulé *De la littérature*, c'est l'affirmation que le romantisme naissant prétend délivrer la création d'un modèle technique et s'émanciper des formes et des procédés élaborés par des siècles de réflexion sur la langue et ses pouvoirs. La classe de rhétorique (correspondant à la première), où l'on étudiait par exemple le recueil de discours *Le « Conciones » français. L'éloquence française depuis la Révolution jusqu'à nos jours* (1), ne fut contestée que par l'invention d'un enseignement secondaire moderne doublant l'enseignement classique, puis par la réforme de 1902, lorsqu'elle dut céder la place devant une augmentation des enseignements scientifiques et, en matière d'enseignement littéraire, une histoire de la littérature nationale ayant pris peu à peu la place des modèles antiques. L'âge de l'éloquence était révolu.

Pourtant, celle-ci revient aujourd'hui à la mode. Elle déborde de la formation des virtuoses du barreau pour se propager dans tous les niveaux de scolarité et concerner désormais l'ensemble du corps social. L'École des hautes études commerciales (HEC), Sciences Po Paris, le ministère des armées pour les étudiants de Saint-Cyr, Polytechnique, etc., ont tous leur concours. S'y ajoutent Fleurs d'éloquence (créé en 2012), du regroupement d'établissements Sorbonne Université, Eloquentia, implanté à l'université Paris-VIII, en Seine-Saint-Denis, par Stéphane de Freitas (première édition en 2013), le prix Gisèle Halimi de la Fondation des femmes (fondé en 2017), le concours de la Fondation Charles de Gaulle (thème de 2017 : « L'engagement »)...

Manuels, méthodes, tutoriels et écoles fleurissent. Ainsi, l'École de l'art oratoire (2), née en 2010 à Paris, propose conférences, entraînements, diagnostics et cours particuliers selon la méthode de son fondateur, M. Stéphane André, diplômé de l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (Essec), et auteur notamment des ouvrages *Le Secret des orateurs* et *L'Art du leadership* – des titres éclairants (3). Enfin, il n'est presque plus de lycée ou d'université qui ne dispose de son concours, avec un nombre croissant d'orateurs et de spectateurs. Le film *À voix haute* (4), qui raconte la préparation des candidats à l'édition 2016 d'Eloquentia, a doté ces joutes de leur épique. Et la captation vidéo des concours permet de prendre la mesure du goût du public : en octobre 2018, la finale 2017 du concours HEC affichait plus de 440 000 vues sur YouTube.

Cette frénésie marque-t-elle un renouveau des humanités classiques, qui s'appuyaient traditionnellement sur le champ politique ou juridique ? À lire les déclarations de principe des divers concours, on peut en douter. Se distinguent deux courants. L'un insiste sur l'utilité sociale de la maîtrise discursive et vise la fabrication de leaders modernes, maîtres de la « ressource humaine » et de la parole devant des équipes à « manager ». L'autre dérive du militantisme et cherche à accompagner la démocratisation des discours, son appropriation par les voix « d'en bas » ou minoritaires. Ainsi, lors de la remise du prix Gisèle Halimi, le 10 juin 2018,

* Écrivain, inspecteur général de l'éducation nationale.



RAFAEL CANOGAR. – « El orador » (L'Orateur), 1970

l'ancienne ministre de la justice Christiane Taubira, présidente du jury, félicitait les candidates pour leur « courage », parce que « l'expression publique n'est pas si familière aux femmes ».

Avocat devenu la figure charismatique de l'éloquence, Bertrand Périer a eu le talent de combiner ces deux tendances. Enseignant à HEC, il joue aussi un rôle majeur dans Eloquentia, programme de formation et concours que Stéphane de Freitas, passé par la faculté de droit d'Assas et l'Essec, mais issu d'un quartier populaire, a pu développer avec le soutien de sa coopérative Indigo, qui cherche à « améliorer le vivre-ensemble ». À Jouy-en-Josas, où est installée HEC, domine la recherche de virtuosité des futurs patrons ; en Seine-Saint-Denis, il s'agit d'aller vers une parole libératrice – mais qui pourra aussi servir dans les entretiens d'embauche. Expression des sans-voix ou maîtrise du verbe dominant, les deux font la paire, avec pour argument-clé, de la part des organisateurs comme des candidats, les impératifs qu'impose une société de communication : y trouver un travail, et même sa place comme citoyen, passerait par la capacité à (se) dire.

Le lyrisme un peu tonitruant d'*À voix haute* tient tout entier dans cette ambiguïté, qui résume celle de l'ère libérale-libertaire : croire ou faire croire que se conjoignent épanouissement et aliénation, réalisation personnelle et conversion aux conduites sociales attendues. Au fil d'un entraînement qui tient aussi de la mythologie de l'équipe sportive (travail en groupe, émotions vécues en commun, dépassement de soi), on y voit des jeunes gens prendre confiance en eux-mêmes, poser leur voix et organiser leurs idées. Eux-mêmes plaident pour tous les indéniables bénéfices qu'ils ont retirés de la formation : restauration de l'image de soi et acquisition de compétences utiles.

MALGRÉ la diversité des objectifs des concours, les caractéristiques de cette moderne éloquence sont constantes. Après l'écoute en continu des captations, on ne peut manquer d'être frappé par la domination de l'esthétique du stand-up. À mesure que croît la maîtrise du verbe et du contact avec le public, une ironie s'efforçant au grinçant, une gestuelle excessive, artificielle et artificieuse, rongent l'art rhétorique au sens antique pour s'inscrire dans la lignée des comiques américains et de leurs disciples français : humour de one-man-show, agressivité empruntée aux animateurs télévisuels, bons mots d'une démagogie adaptée à l'auditoire, appel à une connivence décontractée digne des dirigeants d'entreprises numériques. L'éloquence déployée est stylistiquement mondialisée ; croisant le rap, le slam et la *punchline* (« phrase-choc »), elle révèle combien le goût pour la parole dépend de nouveaux canons établis par la consommation médiatique.

Dans ces conditions, la démonstration de force de l'orateur vaut davantage que le contenu du propos. Le concours HEC, le plus en vogue comme le plus en vue, vise la virtuosité à plus vite. Le refus du sujet en est d'emblée le signe : si l'édition 2012 s'astreignait encore à proposer des libellés aux allures de colles de culture générale (« Les fugues sont-elles des préludes ? »), au fil du temps, le concours s'est réduit à une manifestation de « tchatte » gratuite, d'une habileté de classe et de caste, non dépourvue de vulgarité. En témoignent les prouesses des finalistes de 2016 : « *Nabila, tu fus ma première érection et ma dernière réflexion* », a lancé le récipiendaire du deuxième prix, recueillant une salve d'applaudissements. Des répliques telles que « *Je suis plus Paul Ricœur que Paul Ricard, plus spirituel que spiritueux* », ou « *Il s'appelait l'hôtel des Belles Gencives, sans doute en l'honneur des pratiques de sa tenancière* », ont notamment permis d'obtenir le premier prix. Le prototype de cette « éloquence » est bien rodé : pour toutes les

prestations, 90 % du discours relève d'un comique de ce genre, les 10 % restants marquant un retour au sérieux, en espérant que le contraste produise un pathétique inattendu. Si, comme on peut le craindre, le concours le plus célèbre devient un modèle, l'apprentissage de l'éloquence sera l'école du bagou.

IL N'EST sans doute pas surprenant qu'une génération soumise aux entretiens d'embauche, nourrie aux débats médiatiques et aux échanges sur les réseaux sociaux ait envie de conquérir l'instrument qui paraît décider de l'existence sociale et économique, instrument que l'école, en France, ne lui fournit pas. En dépit d'une prise de conscience, l'éloquence y est encore très loin d'être un objet d'enseignement. Inspiré du *colloquio* des lycéens italiens, le grand oral prévu par la réforme du baccalauréat en 2021, qui devrait continuer à porter sur les connaissances en croisant les disciplines, aura sans doute à mesurer le nombre des matières convoquées pour éviter que l'épreuve se disperse en un survol superficiel. Rappelons aux nostalgiques prompts à déplorer la fameuse « baisse des exigences » – exigences que seul garantirait l'écrit – que le baccalauréat ne comportait à son origine, en 1808, que des épreuves orales.

Partant d'un besoin et, pour une fois, d'un désir des élèves, rien n'interdirait, au lieu de développer des demi-habilités d'histriens, de sculpter par l'oral un rapport personnel à la langue, en articulant évidemment l'éloquence à ce qui la fonde : la *memoria*, les contenus, l'expression d'une idée forte portée par des connaissances qui contribuent à la justifier. Si l'école se contente de rivaliser avec la nouvelle éloquence, elle ne pourra envisager que des formations techniques, proposant un rapport mécanique à la langue, une éloquence réduite à des « trucs » de tribune.

Il ne faut pas nier les ambitions narcissiques de l'envie de parler ; mais elle pourrait fournir l'un des leviers les plus efficaces pour conduire les élèves vers le souci de l'expression et le goût du travail linguistique. En partant de leur parole, et en premier lieu de ses carences, pour éprouver le débit, l'articulation, la sensibilité aux cadences et aux rythmes, les choix de registre, la langue, passant par le corps et la voix, pourrait redevenir un objet d'expériences et de préoccupations. L'étude du style des auteurs, souvent lettre morte, pourrait alors reprendre de la valeur et de l'intérêt : au lieu de présenter des dissections formalistes à partir de normes dont les élèves ne perçoivent guère le sens, elle pourrait être envisagée comme participant de la construction de leur propre parole, comme un enrichissement de leur expression, au long d'une dialectique critique de l'oral et de l'écrit.

L'apprentissage de la prise de parole en public ne serait ainsi pas dominé par le seul souci de l'efficacité sociale, et donc par le mime des formes dominantes du discours, mais aurait pour objectif de permettre à l'élève de connaître les codes, les écarts maîtrisés par rapport aux codes, et d'inventer sa voix. Faire en sorte que chacun habite sa parole *singulière*, en mobilisant l'amour de la langue qu'il s'approprie : n'est-ce pas l'idéal légitime de tout professeur de français ?

(1) Joseph Reinach, *Le « Conciones » français. L'éloquence française depuis la Révolution jusqu'à nos jours*, Delagrave, Paris, 1894. Cf. Françoise Douay-Soubelin, « Les recueils de discours français pour la classe de rhétorique », *Histoire de l'éducation*, n° 74, Paris, mai 1997.

(2) www.ecoledelartoratoire.com. Le site est discret sur les tarifs.

(3) Stéphane André, *Le Secret des orateurs. Politique, média et entreprise*, Stratégies, Issy-les-Moulineaux, 2008 (1^{re} éd. : 1992) ; *L'Art du leadership*, ESF éditeur, Montrouge, 2016.

(4) Stéphane de Freitas et Ladj Ly, *À voix haute. La force de la parole*, diffusé sur France 2 en 2016 et sorti au cinéma en 2017. Cf. aussi le film d'Yvan Attal *Le Brio*, 2017.

DANS LES REVUES

□ **À BÂBORD !** La lutte des écologistes canadiens pour faire avorter le projet de construction d'un oléoduc de 1 150 kilomètres. Dans le cadre d'une performance artistique, une famille québécoise a décidé de vivre un an en conservant à domicile tous ses déchets recyclables. (N° 75, été, bimestriel, abonnement un an : 55 dollars canadiens. – Montréal, Canada.)

□ **COURANT ALTERNATIF.** Le mensuel anarchiste se demande où en est la zone à défendre (ZAD) depuis l'abandon du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes et rend compte d'une autre opposition à un projet de construction, celui de Center Parcs à Roybon. (N° 283, octobre, mensuel, 3 euros. – Reims.)

□ **L'ÂGE DE FAIRE.** Un numéro presque entièrement consacré à la chaîne de restauration McDonald's : d'où viennent les ingrédients ? où va l'argent ? comment devenir un « bon équipier » ?, etc. (N° 134, octobre, mensuel, 1,50 euro. – Peipin.)

□ **CITOYENS.** Un reportage en plusieurs volets sur le projet Biovallée dans la Drôme, une terre d'expérimentations biologiques et agricoles au nom du développement durable et de la maîtrise des ressources énergétiques. (N° 369, octobre, trimestriel, 6 euros. – Paris.)

□ **DEDANS DEHORS.** Le plan pénitentiaire présenté le 12 septembre dernier par le gouvernement et destiné à désengorger les prisons n'est qu'une « opération de communication » qui « ne s'attaque pas aux facteurs de la surincarcération », estime la revue de l'Observatoire international des prisons. (N° 101, septembre, trimestriel, 9,50 euros. – Paris.)

□ **LUNDIMATINPAPIER.** Compilation d'articles parus sur le site Lundi matin, avec, en particulier, un compte rendu de la journée « Tout le monde déteste le travail » organisée en janvier dernier. (N° 3, janvier 2017-septembre 2018, annuel, 16 euros. – La Découverte, Paris.)

□ **ACTUEL MARX.** Dans le dossier sur les religions : les rapports équivoques entre le marxisme et les religions ; le marxisme dans la théologie de la libération ; analyse de l'encyclique « antisyndémique » *Laudato Si* ; marxismes et islam... (N° 64, second semestre, semestriel, 25 euros. – Presses universitaires de France, Paris.)

□ **BOSTON REVIEW.** Des écrivaines et universitaires féministes se demandent si la technologie a fait progresser la cause des femmes sur les plans sexuel, biologique, économique et politique. Retour par Silvia Federici sur l'histoire d'une revendication des années 1970 : le salaire pour le travail domestique gratuit effectué par les femmes. (N° 7, août, trimestriel, 16 dollars. – Cambridge, États-Unis.)

□ **LE RAVI.** Deux ans après l'adoption d'une loi pénalisant les clients, le mensuel satirique provençal enquête sur les conditions de vie et de travail des prostituées. Les agriculteurs du Vaucluse, coupables et victimes de l'empoisonnement aux pesticides. (N° 166, octobre, mensuel, 3,90 euros. – Marseille.)

□ **QUESTIONS DE COMMUNICATION.** Au milieu des années 1990 apparaît en Égypte une nouvelle presse privée. Ces journaux, financés par de grands patrons proches du pouvoir, couvrent aussi bien les grèves ouvrières que le trucage des élections. Comment expliquer ce paradoxe ? À lire également, de l'usage du smartphone chez les réfugiés syriens. (N° 33, semestriel, 32 euros. – Nancy.)

□ **EXTRA !** Comment les médias américains ont annoncé la mort de l'aile gauche du Parti démocrate, avant de s'alarmer des dangers du socialisme sitôt leurs prévisions démenties. (Vol. 31, n° 8, octobre, mensuel, abonnement un an : 48 dollars. – New York, États-Unis.)

□ **LIMITE.** Cette publication, proche des milieux traditionalistes, relate un été passé chez les amish (une communauté américaine antimoderne), s'interroge sur les communs et publie trois entretiens : l'un avec Natacha Polony, l'autre avec Jean-Claude Guillebaud, le dernier avec Aurélien Bernier et Vincent Liegey. (N° 12, trimestriel, octobre, 10 euros. – Paris.)

□ **JEF KLAK.** Parti du verbe « se sauver », ce numéro, brillamment illustré comme toujours, interroge aussi bien le marathon de Paris que les « assignations identitaires », l'errance des exilés après la guerre civile en Espagne que le rôle politique des attaques contre la sédentarité menées au nom de la santé publique. (N° 5, annuel, 14 euros. – Montreuil.)

□ **CAHIERS DU MOUVEMENT OUVRIER.** Premier numéro d'une trilogie consacrée à la révolution allemande de 1918-1923, où se joue peut-être le destin du mouvement ouvrier du XX^e siècle. « *Sans révolution allemande, nous péririons* », affirmait Lénine en avril 1918. (N° 79, juillet-août-septembre, trimestriel, 10 euros. – Paris.)

□ **THE TIMES LITERARY SUPPLEMENT.** M. Donald Trump en quatre livres, dont celui de Seth Hettner, centré sur ses relations avec la Russie. Une évocation, appuyée sur des biographies récentes, du roi d'Angleterre Henri II et des décevants Richard Cœur de Lion et Jean sans Terre, ses fils. Sorti des archives du journal, un portrait de Marguerite Yourcenar. (N° 6027, octobre, hebdomadaire, 3,50 livres sterling. – Londres, Royaume-Uni.)

Retrouvez, sur notre site Internet, une sélection plus étoffée de revues :

www.monde-diplomatique.fr/revues

Éloge de la gratuité

PAR PAUL ARIÈS *

LE PROJET de revenu universel suscite l'enthousiasme de certains, dans leur immense majorité animés par un souci d'équité et de générosité. Mais leur ambition repose-t-elle sur des fondations solides dès lors qu'elle postule l'idée d'une « crise du travail », laquelle suggère qu'une partie de plus en plus importante de la population ne trouvera plus à s'employer ? La croissance de la productivité s'établissant à un niveau historiquement faible depuis la fin de la seconde guerre mondiale, on pourrait au contraire conclure que les humains n'en ont pas fini avec le labeur. Ne vaudrait-il pas mieux asseoir sa réflexion sur l'identification d'une autre crise : celle de la marchandisation ?

Le capitalisme, dont la vocation consiste à transformer le monde en marchandises, ne peut poursuivre ce processus sans menacer l'humanité d'un effondrement à la fois financier, social, politique et écologique. Prendre acte de cette situation conduit à prôner un autre type de revenu d'existence, démonétarisé. En d'autres termes : la gratuité, dont il s'agirait de défendre l'extension, car elle n'a jamais totalement disparu. Revenu universel ou gratuité, ainsi se résume le dilemme : vaut-il mieux donner de l'argent aux citoyens ou leur fournir des services gratuits ?

On peut identifier trois éléments de réponse. En 2017, l'University College de Londres a comparé le coût d'un revenu universel de base à celui d'une mise en œuvre de la gratuité pour les services universels élémentaires (logement, nourriture, santé, enseignement, services de transport, services informatiques, etc.) au Royaume-Uni (1). La seconde coûterait 42 milliards de livres sterling (environ 48 milliards d'euros), contre 250 milliards pour le revenu universel (environ 284 milliards d'euros). D'un côté, l'équivalent de 2,2 % du produit intérieur brut (PIB) britannique ; de l'autre, 13 %. Des résultats similaires s'observeraient en France, suggérant un premier constat : la gratuité semble a priori plus « réaliste » économiquement que le revenu universel.

Outre son coût, le revenu universel présente un écueil : la perspective de maintenir, voire d'étendre, le mécanisme de mise en équivalence de tous les aspects de la vie avec une certaine somme d'argent. Proposer de rémunérer les parents pour l'éducation des enfants, les étudiants pour leurs lectures ou les paysans pour les services qu'ils rendent à l'environnement ne participe-t-il pas finalement de l'approfondissement de la logique de marchandisation ? Une réflexion de ce type avait conduit l'intellectuel André Gorz à abandonner l'idée d'allocation universelle (qu'il avait un temps considérée comme « le meilleur levier pour redistribuer aussi largement que possible à la fois le travail rémunéré et les activités non rémunérées ») au profit de celle de gratuité (2).

Même les meilleurs projets de revenu universel ne parcourent que la moitié du chemin : d'une part, rien ne garantit que les sommes allouées soient utilisées pour des produits à valeur écologique, sociale, démocratique ; de l'autre, le dispositif maintient la société dans une logique de définition individuelle des besoins. Bref, de société de consommation.

Outre qu'elle répond également à l'urgence sociale et écologique, la gratuité offre le moyen de terrasser les quatre cavaliers de l'Apocalypse qui

* Politologue, directeur de l'Observatoire international de la gratuité et auteur de *Gratuité vs capitalisme*, Larousse, Paris, 2018.



MATTHEW ROSE. – « The Big Step » (Le Grand Pas), détail, 2006

menacent l'humanité et la planète : marchandisation, monétarisation, utilitarisme et économisme. Elle nous propulse vers un au-delà des logiques de besoins et de rareté.

La gratuité que nous devons défendre relève d'une construction. Économique, d'abord : si l'école publique est gratuite, c'est que l'impôt la finance. La gratuité libère le service du prix, pas du coût. Culturelle, ensuite : il ne s'agit pas de promettre une liberté sauvage d'accès aux biens et aux services, mais de l'adosser à des règles.

Première règle : la gratuité ne se limite pas aux biens et services qui permettent à chacun de survivre, comme l'eau ou le minimum alimentaire. Elle s'étend à tous les domaines de l'existence, tels que le droit aux parcs et jardins publics, à des terrains de jeux, à l'embellissement des villes, à la santé, au logement, à la culture, à la participation politique... L'enjeu est bien de multiplier des îlots de gratuité dans l'espoir qu'ils forment demain des archipels et après-demain des continents.

Deuxième règle : si tout a vocation à devenir gratuit, cela doit conduire à certaines hausses de prix. Paradoxe ? Pas le moins du monde : la gratuité avance main dans la main avec la sobriété. Un exemple. La gratuité d'un bien tel que l'eau répond non seulement à une préoccupation sociale, mais également à l'urgence écologique, en invitant par exemple à construire des réseaux de distribution plus petits afin de réduire les pertes (estimées à plus du tiers), ou en entravant le principe du système marchand selon lequel l'eau ne sert qu'une seule fois. Le recyclage des eaux grises (issues des usages domestiques) en vue de la consommation reste interdit en France pour des motifs sanitaires. Il se développe pourtant dans d'autres pays (États-Unis, Japon, Aus-

tralie), où l'on ne tombe pas plus souvent malade que dans l'Hexagone. Mais imagine-t-on que l'on puisse payer son eau un même prix pour boire ou pour remplir sa piscine ? Il n'existe pas de définition scientifique, et encore moins moraliste, de ce que serait le bon ou le mauvais usage des biens communs. Il reviendra donc aux citoyens – c'est-à-dire aux processus politiques – de définir ce qui doit être gratuit, renchéri, voire interdit. Loin d'engendrer le gaspillage, comme le clame la fable de la « tragédie des biens communs » de Garrett Hardin (3), la gratuité contribue à responsabiliser les ponctions réalisées sur l'environnement.

TROISIÈME RÈGLE : le passage à la gratuité suppose de transformer les produits et services préexistants. Dans la restauration scolaire, par exemple, cela doit permettre de cheminer vers une alimentation locale, respectant les saisons, moins gourmande en eau, sans doute moins carnée, faite sur place (4). Les médiathèques attireraient de nouveaux lecteurs, mais en modifiant les comportements, avec beaucoup moins d'emprunts par carte puisqu'on sortirait de la logique de la consommation dans laquelle chacun en veut pour son argent et emprunte le maximum. Des services funéraires gratuits, déjà autorisés par la loi, peuvent offrir l'occasion d'instaurer une cérémonie républicaine, ou de légaliser l'humusation ou la promession (5) ; dans tous les cas, de mettre en place des politiques d'accompagnement social et psychologique des familles.

L'exemple des villes, laboratoires de la gratuité des transports en commun urbains et périurbains, prouve qu'on se tromperait en se contentant de supprimer les billetteries : il s'agit également – surtout – de faire évoluer le service, d'opérer d'autres

choix de technologies et d'infrastructures. Ce choix ne concerne pas que des villes petites et moyennes, mais des métropoles comme Tallinn, la capitale estonienne, ou, à certaines heures, la ville chinoise de Chengdu, forte de quatorze millions d'habitants. En Île-de-France, le rapport commandé par la présidente de la région, Mme Valérie Pécresse, reconnaît que la gratuité ne poserait pas un problème de financement mais un risque de saturation du réseau, preuve que le système marchand ne satisfait pas le droit à la ville et ne sait pas répondre à la crise écologique. C'est pourquoi ce même rapport fait le choix de l'impossible voiture « propre ». Dans aucun des domaines concernés la gratuité n'induit une baisse de la qualité du service, contrairement à la rumeur entretenue selon laquelle il faudrait choisir entre gratuité et qualité. L'expérience le démontre : elle ne contribue ni à l'essor des incivilités ni à une recrudescence des dégradations ; au contraire.

Certains estiment pourtant que seule la marchandisation permettrait de protéger les ressources naturelles : plus le pétrole deviendrait rare, par exemple, plus son prix augmenterait, conduisant à en limiter l'usage. Ils dénoncent donc la gratuité comme l'organisation du gaspillage. Rien n'est plus faux. Prenons le cas de l'énergie : il ne s'agit pas de rendre toute l'énergie gratuite, ni même d'atteindre le maximum de nos capacités de production. Chacun sait désormais que la survie de l'humanité impose de laisser sous terre une bonne partie du pétrole disponible, puisque son utilisation aggraverait le réchauffement climatique. Imaginer la gratuité de l'énergie requiert d'élaborer une transition rapide et douce entre un mode de vie énergivore et un mode de vie sobre. Une telle politique se marie parfaitement avec le scénario négawatt, fondé sur une réduction à la source des besoins en énergie en partant des divers types d'usages.

Le 1^{er} octobre 2018, l'appel « Vers une civilisation de la gratuité », lancé autour du livre-manifeste *Gratuité versus capitalisme*, a reçu le soutien d'un grand nombre de personnalités et d'organisations politiques de gauche et écologistes. Il oppose ce qui relève d'une gratuité d'accompagnement du système – celle des tarifs sociaux, destinée à ceux « qui sont tombés », qui ne va jamais sans condescendance ni flicage – et ce qui participe d'une gratuité d'émancipation – celle de l'école publique, du principe de sécurité sociale tel qu'entendu dans le programme du Conseil national de la Résistance (CNR). Et il propose de rompre définitivement avec toute écologie culpabilisatrice.

Émancipatrice, la gratuité constitue un hymne au « plus à jouir ». On peut formuler mille reproches à la société de consommation ; elle parvient toutefois à séduire en invitant à consommer toujours plus. Rompre avec cette « jouissance de l'avoir » implique de lui en opposer une autre : celle de l'être.

(1) Jonathan Portes, Howard Reed et Andrew Percy, « Universal basic services », Social Prosperity Network, Institute for Global Prosperity, Londres, octobre 2017.

(2) André Gorz, *Misères du présent, richesse du possible*, Galilée, Paris, 1997.

(3) Garrett Hardin, « The tragedy of the commons », *Science*, vol. 162, n° 3859, Washington, DC, décembre 1968.

(4) Cf. *Une histoire politique de l'alimentation. Du paléolithique à nos jours*, Max Milo, Paris, 2016.

(5) NDLR. Humusation : transformation du corps en compost ; promession : dissolution du corps dans l'azote liquide.

SOMMAIRE

PAGE 2 :
Courrier des lecteurs. – Coupures de presse.

PAGE 3 :
Quand le management martyrise les salariés, par ALAIN DENEAULT.

PAGES 4 ET 5 :
Premières brèches dans la forteresse du libre-échange, par LORI M. WALLACH. – Une renégociation déconcertante, par LAURA CARLSEN.

PAGES 6 ET 7 :
Pour sortir de l'impasse au Venezuela, par TEMIR PORRAS PONCELEÓN. – Une monnaie à la valeur incertaine (T. P. P.).

PAGE 8 :
Le Brésil est-il fasciste ?, suite de l'article de RENAUD LAMBERT. – Signez, et vous êtes libre, par PIERRE RIMBERT.

PAGE 9 :
Les corridors de la discorde, par SAMUEL BERTHET.

PAGE 10 :
Le visage antisocial de Vladimir Poutine, par KARINE CLÉMENT.

PAGE 11 :
Une Tunisie contre l'autre, par THIERRY BRÉSILLON.

PAGES 12 ET 13 :
Échec de l'utopie islamiste, par HICHAM ALAOU.

PAGES 14 ET 15 :
Référendum à contretemps en Nouvelle-Calédonie, par JEAN-MICHEL DUMAY.

PAGE 16 :
Immigration, un débat biaisé, suite de l'article de BENOÎT BRÉVILLE.

PAGE 17 :
En Italie, une fronde antieuropéenne ?, par STEFANO PALOMBARINI.

PAGES 18 ET 19 :
Le Brexit révèle les fractures des conservateurs britanniques, par AGNÈS ALEXANDRE-COLLIER.

PAGE 20 :
Éthiopie-Érythrée, fin des hostilités, par GÉRARD PRUNIER.

Novembre 2018

PAGE 21 :
Prostituées nigérianes victimes du « juju », par MATHILDE HAREL.

PAGES 22 ET 23 :
Une singularité partagée. « Le Monde diplomatique » et ses lecteurs.

PAGES 24 À 26 :
LES LIVRES DU MOIS : « Dans la toile du temps », d'Adrian Tchaikovsky, par NICOLAS MELAN. – « Une jeune fille perdue dans le siècle à la recherche de son père », de Gonçalo M. Tavares, par ARNAUD DE MONTJOYE. – Drôle de genre, par JEAN STERN. – Pulsations en souterrain, par EVELYNE PIELLER. – Coupe de vin, rameau de saule (E. P.). – Les facteurs de la Terreur, par ANTONY BURLAUD. – Comment le sportakisme fut défait, par WILLIAM IRIGOYEN. – Dans les revues.

PAGE 27 :
L'éloquence ou le bagou ?, par OLIVIER BARBARANT.